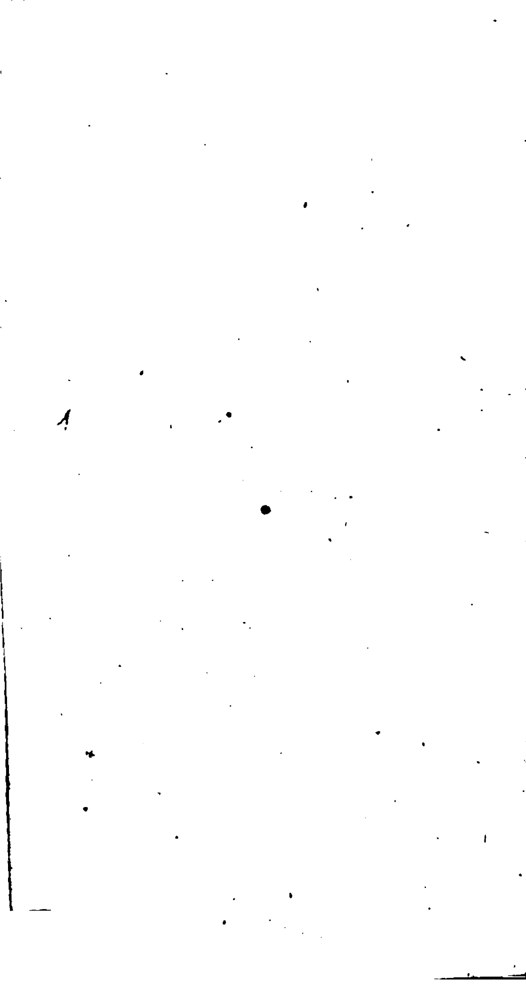

AP
25
.N93
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN





NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES
LETTRES.

Mois de Septembre 1702.

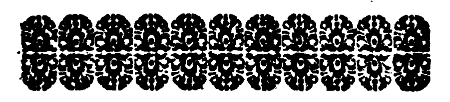
Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCII.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Septembre 1702.

ARTICLE I.

L'HISTOIRE DES CONGRÉGATIONS de Auxiliis, JUSTIFIÉE *contre l'Auteur des* Questions importantes, &c. *Par un Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.* A Louvain, chez Jerôme Nempe, avec Aprobation, 1702, en petit 8. pagg. 530. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

L'HISTOIRE des *Congrégations de Auxiliis*, qu'on entreprend de justi-

ſtifier dans cèt Ouvrage, contre l'Auteur des *Questions Importantes*, parut dès le mois de Septembre de l'année 1699. On la composa pour répondre à ce que les Jésuites de Paris avoient avancé dans leur Remontrance à l'Archevêque de Rheims, & à ce que leurs Confréres de Rheims, de Rouen, de Caen &c. avoient publié dans leurs Théses touchant les prétendus Triomphes remportez par *Molina* sur l'Ecole de *S. Thomas*, dans ces célébres Congrégations, qui firent tant de bruit sous le Pontificat de *Clement VIII.* & de *Paul V.*

Le deſſein de cèt Hiſtorien étoit de faire voir, par les Actes Originaux de ces Congrégations, que bien loin que la Doctrine de Molina & des autres Jésuites ſur les matiéres de la Grace, de la Prédeſtination, & de la Science de Dieu, que les Dominicains déférérent aux Tribunaux de l'Inquiſition, aît été aprouvée à Rome; elle y a été au contraire, cenſurée, dans ſept Examens différens, qui en furent faits dans ces Congrégations ſous ces deux Papes, depuis l'an 1597. juſqu'à l'an 1607. & où les Parties furent entenduës contradictoirement de vive voix & par écrit; qu'elle fut jugée Sémipéla-

lagienne dans toutes les séances qu'on y tint pour l'examiner ; & que les choses furent portées jusqu'à ce point, que la *Bulle* de condamnation en fut dressée par ordre exprès de Paul V. & que la publication n'en fut suspenduë & renvoyée à un autre tems, qu'à cause du différent survenu entre ce Pape & la République de Venise. Les Jésuites avoient obéi à l'Interdit publié contre cet Etat, ils s'étoient déclarez pour les Ordres du Siége de Rome, & avoient été chassez des terres de la République. On crût que tout cela méritoit bien qu'on les ménageât dans l'affaire de Molina.

Le bruit de l'Impression de cette Histoire s'étant répandu, avant qu'elle fût achevée, les Jésuites crurent qu'il faloit la décréditer par avance, & prévenir le Public. Dans cette vuë ils publiérent une *Lettre* imprimée à Liége le 30. Juin 1698. adressée *à Mr. l'Abbé* ** *sur la nouvelle Histoire des Disputes de Auxiliis, qu'il prépare*. Ils y attaquoient la verité du projet de Bulle dressé contre les Dogmes de la Societé, les Actes de *Coronel* Secretaire de cette Congrégation, ceux de *Lemos*, qui y soutint la cause des Dominicains, contre les Théologiens de

la Compagnie, & le Journal de *Pegna* Doyen de la Rote; parce qu'ils crûrent bien que l'Histoire seroit principalement fondée sur ces Piéces. Ce fut ce qui obligea l'Historien de mettre à la tête de son Ouvrage une grande Préface, où il soutenoit la vérité de ces Piéces, & refutoit fort en détail tout ce qu'on y opposoit dans la Lettre. Et afin que les personnes, qui n'étoient pas en état de lire son Histoire Latine, ne fussent pas tout-à-fait privées du fruit de son Ouvrage, il publia en même tems une Lettre Françoise, qui contenoit une plus ample Réponse à celle qui lui avoit été adressée, & il y fit aussi une espéce d'Analyse de son Histoire.

Mr *Metzen* Syndic de l'Université de Trêves fut le premier qui attaqua cèt Ouvrage. Il fit imprimer une Requête qu'il avoit présentée à son Université, par laquelle il demandoit la condamnation de l'*Histoire*, fondé sur ce que l'Auteur avoit parlé avec mépris de cette Université, de même que de quelques autres Universitez d'Allemagne, en les appellant *obscuri nominis Academias, in quibus uno mane Doctores Theologi fabricantur*; & qu'il avoit rejetté comme nulles cer-

taines Censures qu'elles avoient faites en faveur des Jésuites, contre l'Université de Louvain, & contre l'Ecole de S. Thomas, à l'occasion du Jugement que cette Univeisité & celle de Doüai avoient porté contre la Doctrine de *Lessius*.

L'Auteur y répondit quatre mois après pour justifier le mot de mépris avancé contre les Universitez de Tréves, de Mayence, de Dillinguen, de Grats, de Wirtsbourg, d'Ingolstad, de Vienne, & de Pont-à-Mousson. Sa Réponse a pour tître * *Auctoris Historiæ Congregationum de Auxiliis Defensio, adversus Querelam Caroli Metzenii Academiæ Trevirensis Syndici.* Il y montre d'abord que, selon toutes les régles de droit, ces Universitez ou plutot leurs Facultez de Théologie n'avoient pû porter un jugement légitime dans une affaire où les Jésuites étoient en cause; parce qu'elles ne sont proprement que des Coléges des Jésuites, qui ont droit de conférer les degrez, que ces Péres en ont l'entiére direction, & qu'ils y composent eux-seuls pour la plûpart les Assemblées où se font ces jugemens doctrinaux.

* *On en a dit un mot dans les Nouvelles de Février*, 1702. *pag*. 229.

naux. Il y fait voir ensuite par les souscriptions de leurs Censures, que les Théologiens, qui y avoient eu part, étoient presque tous des Jésuites, qui s'attribuoient le droit de juger, & que pour cacher leur jeu, ils n'avoient jamais exprimé dans leurs signatures la qualité de Jésuite, se contentant d'y faire parade de leurs titres Académiques de Recteur, de Professeur, & de Docteur. Il prétend qu'il étoit en droit de dire que ces Académies * *étoient peu célébres*, eu égard principalement au tems dont il s'agissoit; parce que, quoi qu'elles eussent eu autrefois quelque éclat, elles avoient été ruinées vers le milieu du seiziême siécle; & que les Jésuites, ausquels on les donna depuis, pour les rétablir, avoient achevé de les perdre. Il aporte sur cela le témoignage des Ecrivains d'Allemagne & d'Espagne, des Conciles de Trêves, de Mayence & de Cologne, & celui des Universitez de Paris, de Louvain, de Padoüe, & de Cracovie. Il ajoute que cette expression, dont il s'étoit servi, en parlant de quelques-unes de ces Universitez, *in quibus uno mane Doctores Theologi fabricantur*, où

* *Obscuri Nominis.*

où il sufit d'une matinée pour créer des Docteurs en Théologie, loin d'être inventée à plaisir, pour les décrier sans sujet, est tirée des Ecrits que l'Université de Paris composa en 1643. contre les prétensions des Jésuites: puis que parlant de ces Facultez, dont ces Péres s'étoient rendus les Maîtres, elle dit en propres termes, que les Docteurs s'y forment tout en un jour, & qu'ils y croissent *comme des potirons*: ce que des Docteurs d'Allemagne ont confirmé par leurs Lettres, qu'il produit dans son Ecrit.

I. Enfin, les Jésuites ayant publié leurs *Questions Importantes*, à l'occasion de la nouvelle Histoire des Congrégations *de Auxiliis*, en voici une ample réfutation dans le Livre qui fait le sujet principal de cèt Article. La premiére de leurs Questions attaque le but principal de l'Ouvrage, en examinant, *si après les Disputes* de Auxiliis *il y a eu un jugement arrêté contre les Jésuites, & supposé qu'il n'y en aît point eu, quelles furent les raisons, qui empêchérent le Pape de rien décider sur les matiéres contestées*. La seconde tend à en sapper le fondement, en demandant, *quelle créance méritent les Piéces sur lesquelles a été composée*

 la

la nouvelle Histoire des Congrégations de Auxiliis.

L'Auteur de la Réponse veut d'abord qu'on remarque l'adresse du faiseur de Questions, qui dépourvû de toutes preuves Historiques, pour montrer qu'il n'y avoit eu aucun jugement arrêté contre les Jésuites, a confondu la question de droit avec celle de fait, entreprenant de prouver, qu'on n'arrêta aucun jugement, parce qu'eu égard au bon droit prétendu de la Societé on n'en devoit porter aucun. Il a ramassé pour ce sujet tout ce qu'il a crû propre à décréditer les avis & les délibérations des Consulteurs, & à autoriser les dogmes de Molina & de ses Confréres. C'est ce qui oblige l'Auteur de commencer sa Réponse par établir de nouveau le fait de Question, ce à quoi il employe les deux premiers Chapitres. Dans les autres, il suit son Adversaire pas à pas, en s'attachant à refuter tout ce qu'il a objecté pour infirmer l'autorité & la justice des délibérations des Consulteurs; & pour autoriser la doctrine des Jésuites, qu'ils examinoient dans ces célébres Congrégations.

1. Il montre donc dans le premier, par des preuves indépendantes des Actes

de ces Congrégations, que Paul V. y arrêta enfin un jugement, dont néanmoins il renvoya la publication à un autre tems, pour les raisons alleguées ci dessus; premiérement par le Récrit que ce Pape fit signifier * à la fin des Disputes aux Supérieurs des deux Ordres, aux Nonces, & aux Inquisiteurs Généraux: secondement par la † Lettre Circulaire du Général des Jésuites: En troisiême lieu par l'Edit des Inquisiteurs de Seville, par lequel ils publiérent la résolution que le Pape avoit prise de surseoir le Jugement. En quatriême lieu par les Articles de Paix entre les Dominicains & les Jésuites arrêtez du consentement des Parties en 1612. & confirmez par l'autorité de *Philippe III.* Roi d'Espagne.

Aprés cela il fait voir par des preuves de présomption, que ce jugement arrêté est contre la doctrine de Molina & de ses Confréres, & qu'ils n'en sont eux-mêmes que trop persuadez. La principale est, que quand on se met en état de faire des instances au Siége de Rome, suivant la convention arrêtée en 1612. pour obtenir la

* *Le 29. Août, 1607.* † *du 5. Septembre, 1607.*

publication de ce jugement, ils reculérent aussi-tôt, & composérent au contraire des Ecrits, pour détourner le Pape du dessein de prononcer; pendant que les Dominicains agissoient de tout leur pouvoir pour l'engager à prononcer sa sentence. Le Général même de la Societé fit semblant de condamner dans cette occasion le Systême de Molina par un Décret équivoque, qui paroissoit admettre la Grace efficace prédéterminante des Thomistes; pour arrêter par cèt artifice la publication du jugement formé contre les nouveautez de ce Jésuite.

2. Il entreprend de prouver dans le second Chapitre, qu'il est constant par les Actes de ces Congrégations, qu'il y eut un jugement arrêté contre Molina & ses Défenseurs, & que les Consulteurs dressérent la Bulle de condamnation, par ordre exprès du Pape & comme sous ses yeux & par sa direction. Il produit à ce sujet l'ordre même que Paul V. mit entre les mains des Secretaires le 9. Mars, 1606. écrit tout entier de la propre main de ce Pape, après la délibération qu'il avoit prise le jour précédent avec les Cardinaux Inquisiteurs Généraux. Il en produit plusieurs au-

tres.

tres par lesquels il prétend faire voir que non seulement le Pape avoit commandé de dresser une Bulle; mais qu'il régloit, pour ainsi dire, les mouvemens des Consulteurs, qui y travailloient.

3. Dans le troisiême Chapitre, il entre dans le détail des Accusations, dont l'Auteur des Questions charge les Consulteurs, pour infirmer leurs avis & leurs Censures contre Molina. Il montre d'abord que le premier jugement qu'ils portérent en cette cause ne fut point précipité. Comme l'Accusateur fondoit cette précipitation sur trois chefs, savoir qu'ils avoient porté leur premier jugement contre le Livre de Molina 1. sans avoir ouï ni Molina, ni aucun Jésuite, qui le défendit. 2. Avant que d'avoir reçu les Ecrits, que le grand Inquisiteur d'Espagne envoyoit à Rome. 3. Sans avoir pris le tems nécessaire pour la discussion de cette affaire; l'Apologiste fait voir en général que ces accusations retombent sur le Pape, qui ordonna dès lors aux Consulteurs d'examiner cette affaire, sans rien attendre davantage, & sur les Cardinaux, qui présidoient à leurs premiéres Assemblées.

Il refute en particulier ces trois chefs, en montrant 1. que les Jésuites furent véritablement entendus comme il paroit par les Mémoriaux raisonnez, que *Bellarmin* & *Arrubal* présentérent dès lors, pour justifier la doctrine de Molina, contre les accusations des Dominicains. A cette occasion il soutient ce qu'il avoit avancé de la citation qu'en a faite le Jésuite *Henao*, & contre laquelle l'Auteur des *Questions* s'étoit inscrit en faux. 2. Que la premiére Censure ne fut arrêtée que huit mois après l'arrivée des Ecrits d'Espagne. 3 Qu'elle ne fut concluë qu'après un examen de plus de 40. Séances.

4. 5. Dans les Chapitres quatriême & cinquiême, il prétend prouver que les Consulteurs ne variérent point dans les nouveaux examens, dont leur premier jugement fut suivi. Il confronte leurs derniéres Censures avec la premiére, & fait voir article par article, qu'ils n'avoient rien condamné dans Molina dès le commencement, qu'ils n'ayent condamné très-constamment jusqu'à la fin, lors qu'ils firent la liste de 42. Propositions erronées, qui devoient être condamnées dans la Bulle, dont ils eurent ordre de dresser le Projet.

6. Dans

6. Dans le sixiême il commence à examiner les douze Censures des Universitez, des Evêques, & des Théologiens d'Espagne, que le grand Inquisiteur avoit consultez, sur les premiéres contestations des Dominicains & des Jésuites. Outre les six Censures, que l'Auteur des Questions ne nie point avoir été contraires à Molina, il montre que celle de l'Evêque de Ségovie ne condamnoit pas seulement les opinions particuliéres de ce Jésuite, mais même celles qui ont été adoptées par la Societé; comme la *Science moyenne*, & la *Grace congruë*: que les Universitez d'Alcala & de Siguenza, l'Evêque de Plaisance, & *Loüis de Coloma* célébre Augustin, ne justifiérent pas pleinement Molina; puis qu'en l'excusant d'héréfie, ils le condamnérent de nouveauté, de fausseté, d'audace, & de témérité: Que l'Université de Salamanque condamna absolument sa Doctrine, comme on le voit en confrontant le décret qu'elle fit, avec les points principaux de la Doctrine de ce Jésuite. Il fait voir en même tems que l'Auteur des *Questions*, a falsifié le septiême Article de ce Décret, en lui faisant dire, *non* CONSTAT *cum æquali auxilio*, & *æquali omnino ra-*

gratiâ, unum converti & alium non converti; au lieu que l'Original porte *non stat*, ce qui change absolument le sens de cette décision.

7. Dans le septiême Chapitre, l'Auteur examine neuf autres Censures d'Evêques & de Théologiens, qui donnérent aussi leurs avis sur ces matiéres; & il fait voir que ce ne sont pas des Lettres ou des Avis arbitraires de Docteurs, qui n'eussent pas été consultez, comme l'Adversaire l'avoit dit; mais de véritables Censures faites par ordre de la Cour Romaine.

8. Il prouve dans le huitiême, que l'Inquisition Générale de Portugal ne rendit aucun jugement contradictoire en faveur de Molina, contre les accusations des Dominicains; mais que tout ce que ce Jésuite en obtint se reduit à une simple permission d'imprimer son Livre, sur la seule aprobation du Reviseur, à la maniére accoutumée; ce qu'il justifie 1. Par une Lettre de ce Tribunal à Clement VIII. en datte du 9. Mars, 1599. 2. Par une Lettre de l'Archiduc *Albert* auparavant Cardinal & grand Inquisiteur de Portugal du 6. de la même année; montrant de plus la falsification de celle que l'Auteur des *Questions* a copiée du Jésuite *Sherlogue*, pour

pour prouver ce jugement contradictoire donné en faveur de Molina. 3. Par le témoignage de *Balduin Kitbovius* & du Jésuite *Henriquès*. Il oppose, enfin, à cette Aprobation prétenduë de l'Inquisition de Portugal, une véritable condamnation des opinions de Molina faite par l'Inquisition générale d'Espagne, qu'on peut d'autant moins revoquer en doute, que Molina lui-même èn tombe d'accord dans l'*Apendix* de son Livre.

9. Dans le Chapitre neuviéme l'Auteur produit une Lettre de la Faculté d'Alcala à *Clément VIII.* en datte du 20. Novembre 1601. par laquelle il paroit que, tant s'en faut qu'il eût pleinement justifié ce Théologien, comme son Apologiste le disoit, qu'elle avoit au contraire censuré sa Doctrine, quoi que moins sévérement que les Censeurs du Pape. Il découvre ensuite l'artifice de l'Auteur des *Questions*, qui a produit un Acte de l'Université de Vailladolid, pour montrer qu'elle avoit aprouvé cette Proposition des Jésuites, que les Dominicains accusoient d'erreur, *efficacia gratiæ pendet ab innata libertate*, & il fait voir que le plus grand nombre de ceux qui y souscrivirent comme Juges furent

les

les Jésuites mêmes, qui suprimoient dans leurs signatures leur qualité de Jésuite, pour en imposer au Public. Il oppose à ces Censures favorables à Molina, celles des Universitez de Louvain & de Doüai, dont il a soutenu l'Autorité dans le premier Livre de son Histoire.

10. Il traite dans le dixiême Chapitre des Religieux des divers Ordres d'Espagne, qui, à ce que soutient son Adversaire, avoient apuyé le Molinisme dans sa naissance. Il remarque d'abord que le Systême de la Grace efficace par elle-même, dont on disputoit dans les Congrégations *de Auxiliis* est tout-à-fait indépendant du Systême de la Prédétermination Physique dans l'ordre purement naturel, & pour le matériel du péché, dont on ne disputa jamais. Il conclut de là, que ces Religieux Espagnols, dont on lui oppose le témoignage, ne s'étant déclarez que contre cette opinion Philosophique, il ne s'ensüit pas pour cela, qu'ils se soient déclarez contre le point capital, dont il s'agissoit dans les Disputes. Il montre ensuite que ces témoignages, qu'on fait sonner si haut, se reduisent à quatre Lettres, que des particuliers écrivirent à quelques Consulteurs, pour leur re-

recommander les intérêts de la Socie-té; & à dix ou douze Théses, dans lesquelles quelques Professeurs com-battoient principalement la Prédéter-mination Physique. Il finit ce Chapitre en prouvant que les Jésuites firent évoquer le procès à Rome, dans la crainte d'être condamnez en Espagne; & fait remarquer les contradictions où sont tombez divers Ecrivains de la So-cieté, qui ont avancé le contraire.

11. Le Chapitre onziéme parle de la Faculté de Théologie de Paris, que l'Auteur des *Questions* a voulu tirer de son côté. Il remarque que cette Fa-culté avoit censuré dès l'année 1347. trois Propositions, qui contiennent en substance le Systéme de Molina, sur la Prédestination fondée sur les méri-tes & sur la Prescience du bon usage du Libre Arbitre. Que ceux de ses Docteurs qui avoient été agrégez à l'Université de Louvain dans ses com-mencemens, firent condamner en 1470. le principe fondamental du Molinis-me: qu'elle autorisa par son silence la célébre Censure que les Universitez de Flandres portérent en 1587 & 1588. contre trente quatre Propositions des Jésuites Lessius & *Hamelius*, qui étoient comme les Précurseurs du Molinisme.

Il

Il combat Mr. *Habert*, qui avoit voulu tirer avantage de ce silence en faveur du Molinisme ; & l'accuse de quelques Anachronismes dans lesquels il est tombé, aussi bien que Lessius, dont les Jésuites de Louvain se vantent d'avoir le Manuscrit. Il montre que la Sorbonne refusa constamment de se déclarer pour les Jésuites dans le tems des Congrégations *de Auxiliis*, quoi que ces Péres y eussent alors assez de crédit, & qu'ils l'eussent extrêmement sollicitée de le faire. Il produit sur cela les témoignages de *Loüis de Creil*, de *Jaques le Bossu*, & de *Leonard Coqueus* Docteurs de cette Faculté, & deux Lettres de Mr. *Du-Val* Professeur en Sorbonne, en datte de 1602. Et comme l'Auteur des *Questions* avoit douté de la vérité de ces Lettres, que l'Historien avoit déja raportées, il les justifie par l'autorité de *François Pegna*, alors Doyen de la Rote, qui les a inserées dans ses Mémoires Historiques. Il convainc de fausseté le Jésuite *Cellot*, qui avoit fait mention d'une prétenduë réponse de la Sorbonne en faveur des Jésuites, à l'occasion des disputes *de Auxiliis*, dont les Regîtres ne font aucune mention, & qui est manifestement contredite par les Docteurs de

la

la Faculté. Il répond ensuite à ce que son Adversaire a cité de *Pierre de S. Joseph Feuillant*, & de Mess. *Gamache*, *Ysambert*, *Hallier*, *Habert*, & Du-Val, qui ont attaqué dans leurs Ecrits la Prédétermination Physique des Thomistes, sur quoi il fait remarquer trois choses. 1. Qu'ils ont tous écrit long tems après les disputes de Rome. 2. Qu'ils ne soutiennent que leurs sentimens particuliers, sans faire mention d'aucun jugement de la Faculté de Paris, de quoi il s'agit uniquement. 3. Qu'à la reserve de Mr. de Gamache, qui touche le point de la Science Moyenne, les autres ne parlent que de la Prédétermination Physique, dont il n'étoit pas proprement question dans les disputes de la Grace, & sans laquelle on peut combattre les nouveautez de Molina. Il oppose enfin aux Molinistes les Ordonnances de divers Prélats tous Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, & enfin la censure de la derniére Assemblée générale du Clergé, qui a condamné comme erronées les deux Propositions, que la Congrégation *de Auxiliis* avoit jugées fondamentales dans la Doctrine de Molina, & comme la source de tout le relâche-

ment sur la matiére de la Grace.

12. Le douziême Chapitre est un Abrégé de l'Apologie, contre Mr. Metzen, pour répondre aux Censures des Universitez d'Allemagne & de Lorraine, dont l'Auteur des *Questions* s'étoit servi ; parce qu'il n'en avoit pas encore vû la réfutation. Il remarque que cèt Auteur a tronqué les Censures de Dilingen & d'Ingolstadt, en ôtant des périodes, qui montrent que ces Docteurs Allemands n'avoient pas dressé eux-mêmes l'exposé de la Doctrine qu'ils censuroient, & qu'ils ne faisoient que souscrire à un Ecrit des Jésuites de Rome, qu'on faisoit courir en Allemagne ; & où la Doctrine des Thomistes n'étoit pas fidélement exposée. Après quoi il montre que le soupçon d'argent déboursé, pour gagner quelques Docteurs Allemands, dont l'Historien avoit parlé, n'est pas si injurieux que ce que des Jésuites ont fait ou écrit en de semblables occasions.

13. Le Chapitre treisiême traite de la Censure de l'Université de Bologne. L'Auteur y soutient deux choses : la premiére que cette Censure est attribuée mal-à-propos à cette Université ; puis que ce n'est qu'une Consultation de quel-

quelques Docteurs particuliers, faite sans la participation du Corps, sans assemblée, sans délibération : la seconde que l'Exposé que les Jésuites leur présentérent des sentimens des deux Ecoles, étoit plein de déguisemens & de faussetez.

14. Le quatorziéme traite de l'Interdit de la République de Venise, qui fut la véritable cause de la suspension de la Bulle projettée, contre les nouveautez de la Societé. Il fait voir d'abord que les Piéces que l'Auteur des *Questions* a produites comme favorables aux sentimens de Molina, ne firent aucune impression sur l'esprit des deux Papes en faveur de ce Théologien ; puis qu'après les avoir luës & examinées, ils demeurérent persuadez qu'il avoit renouvellé le Pélagianisme ; d'où il conclut qu'il ne faut point atribuer à ces piéces bonnes ou mauvaises, authentiques ou supposées, la suspension du jugement qu'on avoit arrêté ; mais à la seule conjoncture du tems ; c'est-à-dire, à la mortification que les Jésuites soufrirent étant chassez, des Etats de Venise, pour avoir voulu garder l'Interdit que le Pape avoit prononcé contre cette République : ce que l'Auteur tâche de confirmer par diver-

ses

ses conjectures tirées des Actes de la Congrégation, & des Lettres du Cardinal *du Perron* à *Henri IV*.

15. On entreprend de faire voir dans le Chapitre XV. que les Jésuites justifient très-mal la Doctrine de Molina, que les Censeurs condamnoient; on répond en détail à ce que les Censeurs produisirent; au raport de l'Auteur des *Questions*.

16. L'Auteur soutient dans le seiziême, qu'ils attaquérent aussi foiblement la doctrine des Dominicains. & il le fait en répondant succintement aux Objections que l'Adversaire lui oppose, parce qu'on en trouve la solution dans les Théologiens les plus communs, ausquels il renvoye les Lecteurs. Il s'arrête un peu plus sur deux Objections, qui ont quelque chose de particulier; l'une est au sujet du Cardinal Bellarmin, qui, à ce que dit l'Auteur des Questions, présenta un Ecrit à *Clément VIII.* par lequel il assuroit le Pape, qu'on lisoit dans les Actes du Concile de Trente, qui se gardent au Château S. Ange, que dans une des Conférences, qui se tinrent avant la Session VI deux Religieux proposérent le sentiment de la Prédétermination; mais qu'il fut très-

très-mal reçu des autres Théologiens; parce qu'il ne leur parut pas assez Catholique. L'autre regarde le Cardinal du Perron, qui témoigna au même, que s'il donnoit un Décret en faveur des Dominicains, il se faisoit fort d'y faire souscrire tous les Protestans de l'Europe. L'Auteur convainc la premiére de fausseté, en produisant les propres paroles des Actes du Concile, gardez dans le Château S. Ange, par lesquelles il paroît que ces Religieux, dont le sentiment ne parut pas assez Catholique aux autres Théologiens, n'avoient pas proposé la Doctrine de la Prédétermination, mais le sentiment de *Luther*, que les Thomistes anathématisent comme hérétique, savoir que le Libre arbitre n'agit en aucune maniére dans la Justification, & qu'il n'y concourt que passivement. Il combat la seconde objection par diverses réflexions, qu'il avoit déja touchées dans son Histoire, & ausquelles l'Auteur des *Questions* n'a rien répondu.

17. Il fait voir enfin dans le dernier Chapitre de cette premiére Question, qu'il est incontestable que Clement VIII. demeura jusqu'à la mort persuadé du bon droit des Dominicains, & dans

la résolution de prononcer définitivement en leur faveur, contre les sentimens des Jésuites. Comme l'Auteur avoit déja donné beaucoup de preuves de ce fait dans le Chapitre XIV. il s'attache uniquement à refuter ce que son Adversaire avoit produit, pour tâcher de persuader le contraire. Il traite de ridicule l'argument tiré d'un certain exemplaire de la Concorde de Molina, dans lequel le Pape avoit tiré quelques lignes sous certaines paroles de ce Théologien, qui étoient comme des correctifs des Propositions les plus outrées. Il fait voir que ces lignes ne sont pas des preuves d'aprobation, mais des marques du dessein que ce Pape avoit de faire examiner dans les Congrégations, si ces correctifs n'étoient pas les mêmes, que ceux que les Pélagiens avoient autrefois aportez à leurs erreurs. Il montre que le grand Ecrit de Clement VIII. divisé en quinze Articles ne contient pas généralement tous les sentimens de ce Pape sur les matiéres contestées, puis qu'il n'est que le sixiême de douze qu'il avoit faits du tems des disputes; & qu'ainsi, quand il seroit vrai, que les Jésuites souscriroient de bonne foi, à la plus grande partie de ce qu'il contenoit,

il ne s'ensuivroit nullement qu'ils ne sont pas beaucoup éloignez des sentimens de ce Pape; puis que les autres renfermoient 45. Articles, dans lesquels ils disconvenoient, ou pour le fait, ou pour le droit. Il prouve, enfin, que c'est se flater que de regarder la complaisance qu'eut Paul V. pour le Cardinal du Perron, de lui laisser examiner les Actes du Concile de Trente, après les disputes finies, comme une marque de son inclination pour la Doctrine des Jésuites, plutot que pour celle des Dominicains; puis qu'il ne lui acorda cette grace, que parce qu'il l'avoit acordée au P. Lemos, qui s'étoit servi très-avantageusement de ces Actes; & afin qu'il se convainquît par ses propres yeux, que les sentimens des Jésuites avoient déja été condamnez dans ce Concile, comme ce Dominicain l'avoit fait voir.

II. DANS la Réponse à la seconde *Question importante*, l'Auteur entreprend de justifier de nouveau les Actes sur lesquels la nouvelle Histoire est apuyée.

1. Il montre dans le Chapitre premier, que l'estime que le Siége de Rome en a toujours fait, & les circonstances dans lesquelles on a commencé à les produire & à les faire valoir, doivent

les rendre recommandables. Pour prouver le mépris que le Siége de Rome avoit fait des Actes de cette Congrégation, son Adversaire avoit avancé qu'ils avoient été comme abandonnez au P. Coronel Augustin, qui après les Disputes finies, n'étoit plus qu'un particulier; au lieu de remettre les Originaux des Censures arrêtées dans les Archives publiques. Notre Auteur répond qu'ils y ont été effectivement remis, & il le prouve par le témoignage du célébre *Alvarez* dans l'*Historia Pelagiana* imprimée en 1629. par celui de *Jaques Boonen* Archevêque de Malines dans son Ecrit publié vers l'an 1650. & par un Mémorial du Général des Dominicains présenté à *Innocent XI.* en 1676. Il montre de plus par le Bref d'*Innocent XII.* du 6. Février 1694. à l'Université de Louvain, qu'il est si vrai que le S. Siége regarde ces Actes comme très-utiles pour la décision de cette grande affaire, que le Pape prétend y avoir recours un jour, si jamais il prend la résolution de juger définitivement cette cause. Il accuse de fausseté ce que le même Auteur avoit avancé qu'en 1630. & 1637. que les Carmes & les Dominicains d'Espagne de même que les Prêtres de l'Oratoire

de France commencérent à se prévaloir de ces Actes, il n'y avoit plus aucun ni des Cardinaux, ni des Consulteurs, qui avoient assisté à ces Congrégations. Il soutient que ce n'est ni les Dominicains, ni les prétendus Jansénistes, qui ont les premiers déterré ces Actes en 1637. & 1652. comme son Adversaire le supposoit; puis qu'ils avoient été déja déterrez par les Augustins en 1620. par les Feuillans en 1622. par les Carmes déchaussez & les Prêtres de l'Oratoire en 1630.

2. L'Auteur examine dans le Chapitre second le Décret d'*Innocent* X. du 23. Avril 1654. qui déclare, qu'on ne doit point ajouter foi aux Actes de la Congrégation *de Auxiliis*. Il montre par divers décrets d'Urbain VIII. par le témoignage & par la pratique des Canonistes, que ce sont là les termes ordinaires, dont la Cour de Rome se sert, pour qualifier une piéce, qui, sans avoir rien d'ailleurs, qui la rende défectueuse en elle même, manque simplement d'authenticité, faute d'avoir été publiée ou autorisée dans les formes du Droit: que, par conséquent, la défense de citer ces Actes, s'entend de les citer en leur donnant force de censure & de juge-

 ment,

ment, pour la décision des matiéres contestées; quoi qu'on puisse les citer comme des monumens Historiques, pour assurer les faits qu'ils contiennent. Il observe en passant que ce Décret n'a jamais été reçu en France, & qu'il a même été déclaré non recevable en la forme qu'il avoit, par une délibération expresse du Clergé.

3. Il justifie dans le troisiême différentes Censures des Consulteurs, & surtout celle que les Jésuites ont appellée *Censure aux quatorze pages*, parce que l'Original en contient tout autant; & qui est comme un résultat de toutes les Censures qu'on avoit arrêtées en différentes Congrégations. Il défend la vérité de cet Original contre les Objections de son Adversaire, & le reprend fortement d'avoir imposé au célébre Pere *Mabillon* Bénédictin une fausse copie de cette Piéce qu'il a expressément desavoüée.

4. On traite dans le quatriême Chapitre de la Bulle de Paul V. contre les erreurs de Molina & de ses Confréres. Comme son Adversaire n'a rien dit de nouveau pour critiquer cette Piéce; mais seulement ce qui a déja été refuté dans l'Histoire; il ne fait que remarquer en abrégé ce qu'on lui

lui a répondu là-dessus.

5. Il défend dans le cinquième la personne de *Coronel* Secretaire des Congrégations *de Auxiliis*, que l'Auteur des *Questions* a maltraité, & justifie la Relation que fit ce Secretaire en présence de Paul V. Il fait voir quant au premier, que tous les chefs d'accusation sont avancez sans fondement, & qu'il est hors de toute vraisemblance que Coronel se fut déclaré ouvertement contre la Doctrine de Molina, pendant que ce Jésuite étoit Professeur dans l'Université d'Ebora, puis que cèt Augustin n'avoit alors que vint trois ans. Il assure quant au second que l'Auteur des *Questions* n'a eu d'autre motif de critiquer la Rélation de ce Secretaire, que parce qu'elle ne s'accorde pas avec les préjugez des Jésuites, dont il prétend avoir montré la fausseté dans la premiére Partie de cèt Ouvrage.

6. Il justifie dans le sixième *François Pegna* Auditeur & Doyen de la Rote, contre lequel l'Auteur des *Questions* s'est déclaré, parce qu'il raconte dans son Journal plusieurs choses, qui ne sont pas du gout des Jésuites. Il montre 1. qu'il étoit d'ailleurs fort ami de la Societé, & que les Jésuites ne peuvent

vent recuser son témoignage, sous prétexte d'inimitié. 2. Qu'en vain ils lui objectent d'avoir écrit contre l'Absolution d'Henri IV. puis que ces Disputes de l'Ecole n'ont rien de commun avec les intérêts de l'Etat. 3. Qu'il est faux qu'il eût été mis à l'Inquisition, pour avoir avancé des Hérésies, en écrivant contre Henri IV. 4. Que toute la preuve de la haine qu'on veut qu'il aît eüe contre les Jésuites se reduit à dire, qu'il ne leur avoit rien laissé par son Testament. 5. Que son Journal ne dit rien des Cardinaux Bellarmin & du Perron, que ces Eminences n'ayent donné occasion de dire par la conduite qu'elles tinrent, l'un comme Jésuite, qui avoit fait vœu de suivre en tout les conseils de son Général; l'autre comme Ambassadeur d'Henri IV. qui l'avoit chargé de favoriser les Jésuites. 6. Que ce que dit ce Prélat des Théologiens qui disputérent pour la défense de Molina est très-conforme aux Actes des Secretaires.

7. Le dernier Chapitre traite de la *Panoplie* du P. Lemos. L'Auteur des Questions avoit douté que cèt Ouvrage fût de ce Pére. Notre Auteur lui en maintient la possession, en refutant les difficultez faites sur cèt Ouvrage, dont

dont l'Original est conservé à Rome dans les Archives de son Ordre. Sa refutation roule sur deux Observations, la premiére que Lemos n'est pas mort en 1624. mais en 1629. ce qu'on justifie non seulement par le témoignage des Historiens de son Ordre; mais encore par les Regîtres de l'Inquisition Générale de Rome, dont ce Pére fut Consulteur après les disputes *de Auxiliis*; la seconde que la Partie Historique de son Ouvrage, qui est au commencement du premier Volume, n'a été composée qu'après la Partie Dogmatique qui suit. Les Directeurs de l'Impression jugérent à propos de placer celle-là avant l'autre, à cause qu'elle lui sert comme de Préface.

Il employe la fin de ce Chapitre à refuter un Cordelier Allemand, qui fit courir dans Rome le mois de Mai dernier 1701. un Ecrit contre l'Ouvrage du P. Lemos, qu'il accuse de supposition sur les mêmes raisons que l'Auteur des *Questions*, & qu'il taxe de Jansénisme, à cause de certains endroits, qui semblent favoriser quelques unes des Propositions condamnées. Il prétend que cèt Ouvrage est à présent hors d'atteinte, & qu'il ne craint plus ces accusations de Jansénisme,

 depuis

depuis que la Requête que les Jésuites présentérent à Rome, dès qu'il parut, pour le faire condamner, fut rejettée, & la Publication du Livre autorisée, après l'examen que le Pape en fit faire par l'Inquisition générale.

ARTICLE II.

REFLEXIONS MORALES, *traduits du Grec d'*ISOCRATE: *ou Essai d'une Traduction Françoise de cèt Auteur.* A Paris, chez Jaques Rollin. 1702. in 12. pagg. 48. gros caractére.

MR. *René Morel de Breteuil*, qui, dans un age peu avancé, a beaucoup de Litterature, & entend surtout fort bien le Grec, nous donne ici un échantillon de la Traduction Françoise d'*Isocrate*, à laquelle il a travaillé, pour sonder le gout du Public, afin que s'il paroit en être content, il la donne toute entiére. Cèt Auteur est peu connu de ceux qui n'entendent pas le Grec; cependant il ne mérite pas moins d'être lû, que plusieurs autres Auteurs Grecs & Latins, qui ont écrit sur la Morale, & qu'on a traduits en

en notre Langue. Il contient un grand nombre de préceptes très utiles, & très-propres à former le jugement & à régler la conduite de ceux qui le liront. Mr. Morel a tiré l'Essai qu'il nous en donne de deux Piéces d'Isocrate, dont la premiére est *un plan de conduite pour le fils d'un de ses amis*, & la seconde *une instruction pour un jeune Prince*. Sa Morale n'est point farouche & austére, comme celle des Stoïciens; elle est solide & raisonnable. Il y a des préceptes très-conformes à ceux de l'Evangile. Il nous aprend, par exemple, qu'il ne suffit pas que notre vie soit innocente; mais qu'il faut même éviter tout ce qui pourroit faire soupçonner notre vertu; ce qui revient à ce que dit S. *Paul*, qu'il faut s'abstenir de toute aparence du mal. Il répéte plus d'une fois le conseil de ne faire à autrui, que ce que nous voudrions qui nous fût fait à nous mêmes.

Il donne un précepte de prudence nécessaire à l'égard de ses amis. Voici comment l'a traduit Mr. *Morel*. *N'éprouvez point vos amis avec risque: ne demeurez pourtant pas sans en faire quelque sorte d'épreuve. Pour cela faites semblant d'être dans le besoin, sans y*

 être

être en effet: communiquez leur en secret des choses qui ne soient d'aucune conséquence pour vous: S'ils s'écartent en ces occasions du devoir d'un ami véritable, vous n'en recevrez nul préjudice: S'ils ne s'en écartent point, vous saurez mieux ce que vous en devez espérer un jour. Je ne sai si ce précepte est bien conforme à la Morale de l'Evangile: mais il me paroit être fort nécessaire pour n'être pas la dupe des faux amis. Il est vrai, qu'il y a diverses occasions, où ce seroit pécher contre les régles de la véritable amitié, que de n'être pas trompé par ceux que nous aurions crû devoir être du nombre de nos amis.

Je ne puis rien dire de la Traduction de Mr. Morel; parce que n'ayant traduit que des endroits détachez; il auroit falu trop de tems pour les chercher dans l'original: ceux que j'ai rencontré par hazard m'ont paru bien traduits. Je proposerai seulement un doute, sur un endroit qui m'a fait de la peine, & où, peut-être, il y a une faute d'impression. Le voici. *Soyez moins jaloux d'une fortune faite par des voyes injustes, que de l'état d'un homme tombé dans la misére, pour avoir voulu soutenir l'équité.* Le mot de *jaloux*, tombe

sur

ſur les deux membres de la période, & ne peut, ce me ſemble, convenir au dernier; puis qu'on ne peut être jaloux de l'état d'un homme tombé dans la miſére. Iſocrate s'eſt ſervi de * deux termes différens; & je crois qu'on pourroit traduire, *ne ſoyez point jaloux de ceux qui s'enrichiſſent par des voyes injuſtes: mais eſtimez ceux qui ſont tombez dans la miſére, pour avoir voulu ſuivre la juſtice.*

ARTICLE III.

PASCALOGIA *overo* DISCORSO DELLA PASCA. *In cui ſi aſſegnano le ragioni delle diſcrepanze vertenti, circa il tempo di celebrar la Paſca, trà la Chieſa Latina e Greca, come anche trà queſte, e la Sinagoga Ebrea riſpettivamente; dal Concilio Niceno ſino alla Riformazione Gregoriana; da queſta ſino a tutto l'anno* 1699. *&* *indi in perpetuo; diviſa in cinque Dialoghi, e conſecrata all' Altezza Reverendiſſima di Franceſco Maria Cardinale de' Medici. Da* DAVID NIETO *Rabbino, e Profeſſore di Medicina.* C'eſt-à-dire,

 Diſ-

* ζῆλυ & ἀποδίχυ.

Discours de la Páque, où l'on explique les raisons des différences qui se rencontrent, pour le tems de la célébration de cette Fête entre l'Eglise Latine & la Grecque; comme aussi entre celles-ci & la Synagogue des Juifs; depuis le Concile de Nicée jusqu'à la Réformation du Calendrier par le Pape Gregoire XIII. depuis cette Réformation jusqu'en 1699. & ensuite perpétuellement. Divisé en cinq Dialogues & dédié à son Altesse François Marie Cardinal de Medicis, par David Nieto Rabin & Professeur en Médecine. A Cologne 1702. en grand in 12. pagg. 184. gros caractére.

CET Ouvrage est divisé en cinq Dialogues. 1. Dans le premier le Rabin *Nieto* explique les termes & quelques principes dont il est obligé de se servir pour l'exécution de son dessein. Il nous donne une legére idée des différentes maniéres de compter les tems de la plûpart des Nations du Monde. Celle des * Américains, lorsque les Espagnols découvrirent leur Pays, étoit singuliére. Leurs mois étoient composez de vint jours, leur

* *Voyez Antoine Herrera. Liv. II. chap. 18. de la Décad. III.*

leur année de dix huit mois & de 365. jours ; & parce que châque mois étant de vint jours, il en restoit cinq, pour achever les 365. ils ne les assignoient à aucun mois; mais les nommoient oisifs, & les passoient en fêtes & en divertissemens. Leur année commençoit le vint-troisiême de Février. Leur semaine, si on peut lui donner ce nom, étoit composée de treize jours; leur Siécle de cinquante deux ans, qu'ils divisoient en quatre semaines d'années, châcune de treize ans. Ils comptoient leurs mois par le cours de la Lune; mais je ne sai comment ils pouvoient le faire, s'ils ne les composoient que de vint jours.

Sans s'arrêter aux Principes que l'Auteur raporte, parce qu'ils sont trop connus, nous remarquerons seulement que comme le mois Synodique de la Lune est composé de 29. jours, 12. heures, 44. minutes, & trois secondes, & que ces fractions seroient impraticables dans l'usage civil; on a composé le mois Lunaire alternativement de 29. & de 30. jours, en quoi les Juifs s'accordent avec les Chrétiens, quoi qu'il y aît encore quelque différence entr'eux à cèt égard. C'est pour cèt effet que la Synagogue

nagogue célébre encore aujourd'hui alternativement la fête de la nouvelle Lune, tantot durant un seul jour, & tantot durant deux jours consécutifs. Quand la fête de la nouvelle Lune dure deux jours; ils disent une priére de plus, en mémoire d'un sacrifice, qui s'ofroit dans le Temple ce jour-là; comme on prétend le prouver par le *verset* 11. *du Chap. XXVIII.* du Livre des *Nombres.* Notre Rabin croit aussi que cèt usage de célébrer alternativement un jour & deux jours de nouvelle Lune est fort ancien, & qu'on en voit quelques traces dans le premier Livre de *Samuel Chap. XX. vers.* 27.

On prétend aussi que les Juifs ont observé dès les premiers tems de faire les années Lunaires tantot de douze, tantot de treize mois. On nomme ces derniéres *Embolismiques*. On croit en avoir une preuve dans ce que nous lisons au *II. des Chroniques*, *Chap.* 30. que les Juifs qui ne purent célébrer la Pâque le premier mois, parce qu'ils n'étoient point purifiez, eurent ordre de la faire le second. De là les Juifs modernes ont tiré cette conséquence, qu'il leur étoit permis de transporter la célébration de la Pâque du premier au second

second mois de l'année ; lors qu'il y avoit d'ailleurs de bonnes raisons de le faire. A l'égard des mois, il y a cette différence entre l'ancienne & la nouvelle Synagogue, que l'ancienne les comptoit depuis le commencement de l'apparition de la Lune, jusqu'au commencement de l'apparition suivante. Aussi y avoit-il des gens établis sur les lieux élevez, pour avertir de cette apparition : mais la nouvelle Synagogue compte les mois Lunaires, comme les Chrétiens, depuis une conjonction jusqu'à la suivante. Comme le dernier mois de l'année s'apelloit *Adar*, lors que l'année étoit Embolismique, c'est-à-dire, de treize mois lunaires, ils appelloient le treiziéme mois *Veadar*, c'est à dire, *le second Adar*. Mais ce qu'il y a surtout à remarquer dans cette matiére, c'est qu'il y a eu autrefois une grande dispute entre deux savans Juifs, l'un nommé *Samuel* & l'autre le *Rabin Ada* ; le premier faisoit l'année Solaire de 365 jours & 6 heures, comme *Jules César*, & le second de 365. jours, cinq heures, 55. minutes. De là vient que les Equinoxes & les Solstices dans le Calcul du Rabin Ada précédent ceux du calcul de Samuel de dix jours,

de-

depuis que l'un & l'autre ont été en usage, c'est-à-dire, depuis environ trois mille ans. Dans le premier l'Equinoxe du Printems tombe au 25. Mars, celui de l'Automne au 24. Septembre; le Solstice d'été au 25. Juin, & celui d'hiver au 24. Décembre: mais dans le Calcul de Samuel, l'Equinoxe du Printems n'arrive que le 5. Avril, celui de l'Automne le 4 Octobre; le Solstice d'Eté le 5. Juillet, & celui d'Hiver le 4. Janvier.

La Synagogue tient que le Calcul du Rabin Ada est le plus exact, tous les Juifs l'observent, & ils se persuadent qu'il a été suivi du Grand Sanhedrin. Mais parce que le Calcul de Samuel est sans fractions, il sert dans l'usage populaire, où l'on n'a pas besoin d'un calcul si exact. Quand, par exemple, il faut commencer à demander à Dieu de la pluye, dans la priére que l'on fait pour les fruits de la Terre, les Juifs comptent soixante jours depuis l'Equinoxe de l'Automne de Samuel, & commencent en suite cette priére. Cette Epoque de Samuel & du Rabin Ada, se prend à la sortie d'Egypte, arrivée, selon la Chronologie des Juifs, l'an 2448. du Monde. Ils la fixent à ce tems-là; parce

parce que ce fut alors, que les Israëlites eurent ordre de commencer leur année par le mois de leur sortie, qui en devoit être le premier mois.

Les Juifs ont aussi un Cycle de 19. ans, pour accorder les années Lunaires avec les Solaires. Selon le Rabin Ada ce Cycle est composé de 6939. jours, 16. heures, & 32. minutes; & selon Samuel, de 6939. jours & 18. heures, en sorte que celui-ci est plus long que l'autre d'environ une heure & demie.

Après la dispersion des Juifs, lors qu'il ne fut plus possible de les avertir du jour de la nouvelle Lune, comme on faisoit lors qu'ils habitoient dans la Palestine; il fut ordonné que tous ceux de cette Nation, qui en étoient éloignez de plus de dix journées de chemin, célébreroient la Pâque, & par conséquent les autres fêtes, qui en dépendent, le quinziéme & le seiziéme de la Lune; afin que tous les Juifs la célébrassent en même tems, car le premier du mois ne pouvant arriver que le 30. ou 31. la Pâque ne pouvoit par conséquent écheoir que le quinziéme ou seiziéme du nouveau mois. On ne sait pas bien quand cet ordre fut établi. On croit commu-

nément

nément que cela se fit du tems de *Cyrus*, après la construction du second Temple; mais notre Auteur soupçonne qu'il peut être beaucoup plus ancien, lors que les douze Tribus étoient encore dans la Palestine.

2. Dans le second Dialogue il explique les diférences pour la célébration de la Pâque entre l'Eglise Chrêtienne & la Synagogue, depuis le Concile de Nicée, jusqu'à la correction du Calendrier par *Grégoire XIII*. A n'examiner que les Canons de ce Concile, on croiroit qu'il est assez aisé de marquer ces différences; & qu'il n'y a qu'à dire que le dessein des Chrétiens ayant été de ne point Judaïzer dans la célébration de la Pâque; lors que la pleine Lune de l'Equinoxe arrive tout autre jour que le Dimanche, on doit la célébrer le Dimanche suivant, & lors qu'elle arrive le Dimanche, il faut la renvoyer de huit jours. Cela seroit vrai si les Juifs & les Chrétiens fixoient les Equinoxes, & les renouvellemens de la Lune aux mêmes tems; mais comme il y a de grandes différences entr'eux sur ce sujet, il arrive souvent que leurs Pâques sont beaucoup plus éloignées les unes des autres. Les Chrétiens fixerent l'Equinoxe

noxe au 21. de Mars; les Juifs, au 25. du même mois. Selon cela toutes les pleines Lunes qui arrivent depuis le 21. Mars exclusivement, jusqu'au 24. inclusivement, devoient être tenuës pour des pleines Lunes Paschales par les Chrétiens, au lieu que les Juifs ne les devoient pas prendre pour telles, à cause qu'elles arrivoient avant le jour auquel ils fixoient leurs Equinoxes, c'est-à-dire, avant le vint-cinquiême. D'ailleurs, comme les Chrétiens ont suivi le Calendrier de Jules César, jusques à la correction Grégorienne, les Equinoxes, qui arrivoient le 21. de Mars lors du Concile de Nicée, avoient retrogradé jusqu'au onziême du même mois. De plus l'année Chrétienne étant plus longue de cinq minutes que la Judaïque; depuis le Concile de Nicée jusqu'à la correction Grégorienne, les Equinoxes des Chrétiens avoient retrogradé de plus de dix jours eu égard aux Equinoxes des Juifs; ceux-ci ayant passé du 25. de Mars au 15. du même mois. Si donc dans cette supposition la pleine Lune arrivoit entre le 15. & le 21. de Mars inclusivement, la Synagogue la reconnoissoit pour une pleine Lune Paschale, & célébroit cette fête le jour qu'elle

qu'elle arrivoit; mais les Chrétiens ne la reconnoissoient pas pour telle; parce qu'elle précédoit le 21. de Mars jour de leur Equinoxe; & célébroient la Pâque un mois plus tard. Enfin les Cycles Lunaires dont les uns & les autres se servoient n'étant pas égaux, les uns mettoient le tems de la conjonction à un certain jour, & les autres à un autre, & cela reculoit & avançoit encore le jour de la pleine Lune, qui pouvoit par ce moyen se trouver paschale à l'égard des uns, pendant qu'elle ne l'étoit pas à l'égard des autres. L'Auteur explique tout cela plus en détail; mais il faudroit le copier tout entier, pour se rendre plus intelligible.

3. Le troisiême Dialogue marque les différences entre l'Eglise Chrétienne Latine & la Synagogue, depuis la correction du Calendrier par le Pape Grégoire XIII. jusqu'à l'année 1700. exclusivement. L'Auteur explique d'abord les raisons qu'eut ce Pape de retrancher dix jours du Calendrier, pour remettre les Equinoxes au 21. de Mars, du 11. du même mois où ils avoient passé, & pour changer l'usage du Cycle de 19 ans en celui des Epactes, pour remettre les nouvel-

les

les Lunes qui avoient reculé de quatre jours, à leur véritable période. Il montre après cela les changemens que cette correction a aportez dans la célébration de la Pâque par raport aux Juifs & aux Chrétiens ; car il se trouve que cette correction a produit des différences tout-à-fait contraires, à celles qui se rencontroient avant qu'elle fut établie. Car au lieu qu'auparavant, il arrivoit dans de certaines années, que les Chrétiens célébroient la Pâque un mois environ après les Juifs ; il est arrivé depuis, que ceux-ci l'ont quelquefois célébrée un mois après les Chrétiens. La raison en est claire. Les dix jours retranchez, qui ont remis l'Equinoxe Chrétien du 11. de Mars au 21. ont remis en même tems l'Equinoxe Juif du 15. du même mois au 25. Il arrive de là que toutes les pleines Lunes qui arrivent depuis le 22. de ce mois jusqu'au 24. inclusivement sont reconnuës pour Paschales par ceux qui reçoivent le Calendrier Grégorien, au lieu que les Juifs les rejettent toutes, comme arrivant avant le 25. jour de leur Equinoxe, en sorte qu'il faut qu'ils attendent les Pleines Lunes suivantes pour célébrer leur Pâque. Par exemple, en 1682. l'Eglise Latine

 célébra

célébra la Pâque le 29. Mars, parce que la Pleine Lune étoit arrivée le 24. mais les Juifs ne la tenant pas pour Paschale, comme arrivée avant le 25. ils ne célébrérent la Pâque que le 23. d'Avril. Il arriva quelque chose de semblable en 1693. Il arrive pourtant quelquefois que les Juifs célébrent la Pâque dès le 24. de Mars, comme cela se fit en 1652. Cela vient, selon notre Auteur, de ce que quelquefois la Synagogue ne commence pas le jour de Pâque au moment que le Soleil se couche, mais à l'heure de minuit; & parce que le jour de Pâque doit être naturel & non artificiel, il est nécessaire qu'alors ce jour finisse vint-quatre heures après à l'heure de minuit, qui est la seconde nuit de Pâque. Si donc l'Equinoxe arrive avant les douze heures de cette seconde nuit, on peut dire raisonnablement, qu'il est arrivé le premier jour de Pâque, les premiéres six heures de la seconde nuit faisant partie du premier jour. Mais si l'Equinoxe arrive après les douze heures de cette seconde nuit, cette pleine Lune n'est pas reconnuë pour Paschale, parce qu'elle a précédé l'Equinoxe d'un jour, & par conséquent il faut renvoyer la Pâque à la

pleine

pleine Lune suivante. Les Juifs prétendent apuyer cette maniere de commencer le jour de Pâque par l'heure de Minuit, sur ce qui est dit que ce fut * à cette heure que les Premier-nez d'Egypte furent frapez par l'Ange destructeur. Voici les années du Siécle passé ausquelles les Chrétiens du Calendrier Grégorien ont célébré la Pâque avant les Juifs. 1606. 1617. 1625. 1636. 1644. 1655. 1663. 1674. 1682. 1693.

4. Dans le quatriême Dialogue notre Rabin explique les différences entre l'Eglise Latine & la Synagogue au sujet de la Pâque depuis 1700. jusqu'en 1900. exclusivement, & de là à perpétuité. On sait que Grégoire XIII. pour ne pas retomber dans la même erreur où l'on étoit tombé en intercalant un jour toutes les quatre années, ordonna qu'à la fin de châque siécle cette intercalation ne se feroit point si ce n'est de quatre cens en quatre cens ans. De là vient que l'année 1700. qui devoit être Bissextile, & qui l'a été en effet à l'égard de ceux qui observent encore l'ancien Calendrier, ne la fut point pour ceux qui suivent la Réformation de ce Pape. Il paroit de là

 clairc-

* *Exod. XII.* 29.

clairement que cela doit encore aporter de nouvelles différences pour la célébration de la Pâque entre les Chrétiens, qui suivent la Réformation de Grégoire, & la Synagogue, qui n'y a point d'égard. Notre Auteur explique toutes ces différences dans ce quatriême Dialogue. Il fait voir qu'au lieu que depuis la Réformation du Calendrier les Chrétiens ne précédoient les Juifs d'environ un mois pour la célébration de la Pâque, que deux fois tous les dix-neuf ans; depuis 1700. jusqu'en 1899. ils les précéderont * trois fois dans châque Cycle de 19. ans. Cela est clair à tout homme qui fait compter, & qui prend garde que l'omission de cette année bissextile fait passer l'Equinoxe des Juifs du 25. Mars au 26. ce qui met cinq jours de différence entre cet Equinoxe & l'Equinoxe des Chrétiens qui demeure fixé au 21. de Mars. Il semble que puis que l'omission de l'année Bissextile de 1700. a produit de tels changemens, celle qui se fera en 1800. en devroit produire de semblables; mais cela n'arrive pas & notre Auteur

* *Le 3. l'11. & le 14. du Nombre d'Or Chrétien, qui répondent aux 19. 8. & 11. du Nombre d'Or Juif.*

Auteur en allégue les raisons. Tout cela est fort aprofondi ; & fait voir la parfaite connoissance que notre Auteur a de ces matiéres.

5. Le cinquiême Dialogue explique les différences au sujet de la célébration de la Pâque entre ceux qui suivent le nouveau Calendrier, & qu'il apelle l'Eglise Latine, & ceux qui suivent encore le Calendrier de Jules César, qu'il nomme l'Eglise Grecque, parce que cette Eglise compose le plus grand nombre de ceux, qui n'ont pas voulu embrasser la correction faite par le Pape. Il divise cette matiére en deux périodes. Le premier est celui qui s'est écoulé depuis cette correction arrivée en 1582. jusqu'en 1700. exclusivement. Le second s'étend depuis 1700. jusqu'à l'an 2000. Si ces deux Eglises n'étoient différentes qu'en ce que l'une compteroit dix jours avant l'autre & rejetteroit des années Bissextiles à la fin de certains siécles, que l'autre admet ; il seroit très-facile d'expliquer les différences, qui se rencontreroient entr'elles pour la célébration de la Pâque. Mais elles différent encore en ce que l'Eglise Latine ayant substitué les Epactes à la place du Nombre d'Or, elles ne fixent pas tou-

tes deux les nouvelles, ni les pleines-lunes par conséquent au même point. Par exemple, en 1687 l'Eglise Latine célébra la Pâque le 30 Mars St. N. & la Grêque le Dimanche suivant 5. Avril St. N. & cette différence ne vint, que parce que les Latins crûrent que la pleine-Lune arrivoit le samedi 29. Mars, au lieu que les Grecs s'imaginerent, selon leur calcul, qu'elle n'arrivoit que le Mardi suivant, qui étoit le premier d'Avril. Ceux qui n'ont pas pris garde à cette différente maniére de marquer les Nouvelles & les Pleines Lunes sont tombez dans de grossiéres fautes, d'autant plus importantes, qu'ayant publié des Calendriers, selon leurs faux calculs, ils ont jetté les peuples qui les ont suivis dans la confusion & dans l'erreur par raport à la célébration de la Pâque. Les faiseurs d'Almanach, qui d'ordinaire sont de très-méchans Astronomes, ont de coutume de raporter les deux Stiles, mais ils ne s'avisent guéres de marquer les différentes Phases de la Lune selon le calcul de ces deux Stiles; ils donnent au contraire le même jour pour les conjonctions, les quadratures, & les pleines-lunes, dans l'un & dans l'autre.

Notre

Notre Auteur finit par une courte recapitulation de tout ce qu'il a enseigné dans son Ouvrage par raport à la pratique.

RÉPONSE *de Mr. J** à la Lettre de Mr.* DES-MAIZEAUX *insérée dans les* Nouvelles de la République dés Lettres *du mois de Juillet* 1702.

MR. Des Maizeaux s'est mis fort en colére pour peu de choses; j'en suis faché; l'emportement ne sied gueres bien à un Philosophe & ne fait pas honneur à la raison. Laissant donc à part toutes les gentillesses de son petit dépit, je lui dirai sans vouloir l'irriter que je n'ai pas répondu à la prétenduë petition de principe, qu'on veut attribuer à ce raisonnement *un être qui a toutes les perfections existe*, comme si on ne disoit autre chose qu'*un être qui existe, existe*; je n'y ai pas, dis-je, voulu répondre, parce qu'on l'a fait mille fois, & que si ce raisonnement est un Sophisme, tous les bons raisonnemens qu'on pourroit faire, seront vicieux de la même maniere. Puis qu'on ne sauroit rien affirmer d'aucune chose, qui ne soit une même chose avec

 elle:

elle : c'est la prémiere maxime de la Logique & du bon sens. Un ou deux exemples mettront la vérité de cette maxime dans son jour. Le nombre 4. est la racine quarrée de 16. Deux fois deux font 4. Donc deux fois deux sont la racine quarrée de 16. Ce raisonnement est dans les formes & n'a jamais passé pour un Sophisme. Néanmoins selon la méthode de Mr. Des Maizeaux, ce sera une pure & grossiere petition de principe. Car puisque la racine quarrée du nombre 16. est 4, dire que le nombre 4 est la racine quarrée du nombre 16. c'est dire que 4 sont 4. Et comme 2 fois 2 sont encore 4 c'est dire que 4 sont 4. De-sorte que le raisonnement se réduira à ceci: 4 sont 4. Or 4 sont 4. Donc 4 sont 4. En voici encore un autre. *Un homme est un animal raisonnable, Pierre est un homme, Donc Pierre est un animal raisonnable.* Car puis qu'un animal raisonnable est la même chose qu'*un homme*, & que Pierre est *cet homme*, ce Syllogisme se termine à dire, *un homme est un homme, cet homme est un homme*, donc *cet homme est un homme.* Mr. Des Maizeaux pourra s'appercevoir facilement par ces deux exemples, que l'argument de Descartes n'est pas

une

une pétition de principe, comme il s'imagine, & que tout bon argument conduit par une idée expliquée à une qui ne l'est pas: quoi que ce soit dans le fond une seule & même chose.

Pour ce qui est de la *perfection*, Mr. Des Maizeaux la raporte à de simples propriétez de l'essence des Etres. Mais il doit convenir que si ces idées n'ont rien de réel dans la nature, ce ne sont que des idées vaines, que des chimeres. On peut avoir l'idée d'un homme qui voleroit comme un Oiseau, qui se nourriroit d'air & qui s'entretiendroit toujours dans un état de santé, de jeunesse sans vieillir & sans mourir. Ce seroit sans doute une belle perfection; mais ce n'est qu'une chimére, comme sont tant d'autres visions que notre imagination nous fournit. Tout cela donc n'est point ce qu'on apelle *perfection*. La plus juste idée qu'on puisse se former de la *perfection*, c'est *ce qui nous confére quelque réalité, par laquelle nous sommes opposez au néant*. Et plus cette réalité nous éloigne du néant, plus est-elle une perfection. D'où il s'ensuit que l'*éxistence* étant ce qui nous tire du néant & qui met un vaste espace entre le néant & nous, c'est aussi la prémiere de toutes les

perfections. Cela est si certain que Dieu étant le seul être qui subsiste par soi même, son indépendance fait le caractére le plus spécifique de la Divinité. C'est ce que les Scholastiques enseignent quand ils parlent de l'*aséité* de Dieu incommunicable aux Créatures.

En voila assez pour Mr. Des Maizeaux s'il y veut bien penser. Quoi qu'il en soit je ne le chagrinerai pas davantage. S'il me connoissoit bien, il seroit persuadé que ce n'est pas mon dessein : & que je suis bien éloigné de vouloir soutenir tous les sentimens de Descartes, encore que je regarde son argument pour l'éxistence de Dieu, comme une demonstration sans replique.

ARTICLE V.

GERARDI JOANNIS VOSSII OPERUM TOMUS QUARTUS *Historicus & Epistolicus.* C'est à-dire, *Tome Quatriême des Oeuvres de Gerard Jean Vossius, contenant ses Traitez Historiques & ses Lettres.* A Amsterdam. in Fol. pagg. 1196. sans les Préfaces & les Indices.

On

ON peut divifer en fix Parties les Ouvrages qu'on a ramaffez dans ce Quatriême Volume des Oeuvres de *Jean Gerard Voffius.*

1. LE premier eft un excellent Traité fur l'Hiftoire, où l'Auteur n'oublie rien de tout ce qu'on doit favoir fur ce fujet en général, ni de ce qui eft requis pour faire une bonne Hiftoire. Il nous y aprend fon origine, fa nature, le but qu'on s'y doit propofer, quel en doit être le fujet, quel ordre on y doit obferver, quelles en font les parties, & les efpêces, quelles en doivent être les Loix, quel eft le Style propre à écrire l'Hiftoire, & quelles doivent être les vertus & les qualitez d'un bon Hiftorien.

Les Grecs, qui ont fort aimé les Fables, & qui ont eu affez de vanité, pour fe croire les Inventeurs de tous les Arts & de toutes les Sciences, ont affuré que *Clio* l'une des neuf Mufes étoit l'Inventrice de l'Hiftoire. *Pline* qui copie d'ordinaire les autres Auteurs & principalement les Grecs, dit en un endroit que *Cadmus* de Milet en eft l'Inventeur, & en un autre que c'eft *Pherecydès. Strabon* y joint *Hécatée* & dit que ce font les premiers, qui

ont écrit en Prose. Mais sans vouloir enlever aux Grecs ces anciens Ecrivains ; il est pourtant sûr que *Moyse* le Législateur & le premier Historien des Hébreux, est beaucoup plus ancien que ces Auteurs ; & quand cela ne seroit pas, encore faudroit-il avoüer que les Egyptiens & les Chaldéens ont eu des Ecrivains longtems avant les Grecs ; quoi que ce qu'ils disent qu'ils ont eu des Histoires de plusieurs milliers d'années ne soit pas mieux fondé, que la prétension des Arcadiens, qui croyoient être plus anciens que la Lune & les autres Astres.

Il y en a qui prétendent que *Saturne* est le premier des Latins qui aît écrit l'Histoire : mais cela est, tout au moins, fort incertain. Nous avons remarqué * ailleurs, que tout ce qui concerne les premiers Rois de Rome, & même ce qui est arrivé sous les premiers Consuls est envelopé d'obscuritez impénétrables. Il n'est pas moins sûr que toute l'Histoire Grecque est fabuleuse avant le siége de Troye.

Chacun sait la célébre division de tous les tems en trois périodes faite par *Varron*. Le premier comprend

tout

* *Nouvelles de Mars*, 1702. pag. 311.

tout le tems qui s'eſt écoulé depuis les premiers hommes, juſques au premier déluge, & qu'on a nommé le tems *obſcur* ou *incertain*. Le ſecond s'étend depuis le Déluge juſqu'aux Olympiades, & on l'apelle le *tems Fabuleux*; parce que presque tout ce que l'Histoire profane raporte de ces tems-là eſt mêlé de fables. Le troiſiéme commence à la premiére Olympiade, & porte le nom de *t.m: Hiſtorique*, parce qu'on eſt plus certain de ce qui s'eſt paſſé durant tout cèt eſpace de tems. Le ſecond Période a fourni de matiére à l'Hiſtoire fabuleuſe, c'eſt le magazin d'où les Poëtes ont tiré le ſujet de leurs Ouvrages, & il ne faut pas s'étonner ſi puiſant dans une ſource ſi obſcure & ſi peu connuë, ils ſont ſi peu d'accord entr'eux ſur tout ce qui regarde la Généalogie des Dieux & des hommes, qu'ils introduiſent ſur la Scéne & ſur un grand nombre d'autres faits. *Onomacrite*, *Leſchès*, *Arctinus*, *Eumelus*, & quelques autres ont écrit l'Hiſtoire fabuleuſe de ces tems-là. Les Grecs ont nommé leurs Poëmes ramaſſez en un ſeul corps ἐπικὸς κύκλος. Il faut pourtant remarquer que ces Auteurs remontoient plus haut que les tems fabuleux, puis

qu'ils traitoient de la Généalogie des Dieux, & du premier âge du Monde. Ils parloient aussi du combat des Géans & des Titans, raportoient tous les faits merveilleux des anciens Héros, & finissoient par la mort d'Ulysse; on apelloit tout ce tems là le tems Heroïque.

En raportant les Loix de l'Histoire, l'Auteur ne manque pas de commencer, par celle qui a été prescrite par * *Ciceron*, qu'un Historien doit oser dire toutes les véritez, & ne doit jamais être assez hardi, pour oser avancer un mensonge; qu'il ne doit rien accorder ni à l'amitié ni à la haine. C'est là une belle maxime, mais où est l'homme qui aît assez de force pour ne s'en jamais écarter? On peut dire qu'excepté l'Histoire Sainte, une Histoire bâtie sur ce Principe est une belle chimére, plus impossible que le grand œuvre, ou le mouvement perpétuel. Les choses qui se sont passées depuis un si longtems, que ni nous, ni nos Lecteurs ne puissions nous y intéresser, nous

* Lib. II. de Oratore. Quis nescit primam esse Historiæ legem, ne quid falsi dicere audeat? Deinde ne quid veri non audeat? Ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo? ne qua simultatis?

nous sont si inconnuës, ou nous les savons sur la foi de témoins si suspects, qu'il est impossible que nous puissions les écrire, telles qu'elles sont arrivées; & celles dont nous pouvons avoir connoissance, ou parce que nous en avons été témoins, ou parce qu'elles sont arrivées de notre tems, nous intéressent de si près, ont tant de raport aux personnes que nous aimons, à celles que nous craignons, ou à celles de qui nous espérons quelque chose, ou pour nous, ou pour les notres, que ce seroit une espêce d'héroïsme, que d'oser les raporter sans altération; cela est au dessus des forces humaines. Après tout, quand un pauvre historien a assez de courage pour oser avancer de certaines véritez, qui intéressent les Grands, toute la récompense qu'il en reçoit, c'est de ressentir les effets de la vengeance de ceux qu'il a offensez; & de se voir blâmé par ses propres amis; qui donnent à sa liberté, les facheux noms d'*imprudence* & d'*étourderie.* Il faut donc se déterminer ou à ne se point mêler d'un métier si dangereux, ou à mentir & à déguiser dans mille occasions. J'avoüe que j'ai très-mauvaise opinion de tout homme qui se mêle d'écrire l'Histoire de son tems,

ou, du moins, je ne fais pas grand cas de son Ouvrage. Il faut presque de nécessité, ou que l'Histoire soit bien séche, ou que l'Historien soit bien menteur. Il arrive même quelquefois l'un & l'autre. Vossius n'épargne pas les Historiens de ce caractére tant anciens que modernes. Il en veut sur-tout à *Paul Jove* qui blâmoit & qui loüoit, selon qu'on lui remplissoit les mains, ou qu'on ne lui donnoit rien.

Quant à la matiére de l'Histoire civile, il semble que la guerre lui est si essentielle, qu'elle languit lors qu'elle n'est pas occupée à parler de Siéges ou de Batailles. Aussi y a-t-il eu des * Auteurs qui ont blâmé l'Histoire, parce qu'elle n'est employée qu'à raporter les actions de certains grands & célébres voleurs, qu'on nomme des Héros, & qui semblent n'être nez que pour ravager la Terre. † *Loüis Vivès* veut qu'un Historien passe légérement sur de tels sujets, & qu'il se contente de marquer en passant qui sont ceux qui ont pris les armes, quels ont été les

* Cornel. Agrippa de Vanitat. Scient. cap. 5. maguos & furiosos latrones, famososque Orbis prædones.

† *Tom. I. Oper. pag.* 507.

les Chefs, où l'on a combattu, qui ont été les victorieux, & il veut qu'on ne raporte, ou qu'on ne lise tout cela que comme l'Histoire de fameux brigandages. Mais un tel précepte semble condamner tout ce qu'il y a eu d'Historiens jusques ici, puis que passant légérement sur les tems de paix, ils s'étendent principalement à raporter les événemens de la guerre. Aussi Vossius n'est-il point du sentiment de ces Auteurs; comme il croit qu'il y a des guerres justes, il croit aussi qu'on peut en décrire les événemens dans l'Histoire, & s'y étendre, autant que leur importance le mérite. Il aporte trois conditions pour rendre une guerre juste. Il faut que celui qui la déclare soit suffisamment autorisé pour cela, que la cause pour laquelle il la déclare soit juste, & qu'il s'y propose une bonne fin. Ceux qui condamnent toute sorte de guerre, ne prennent pas garde, que toutes leurs raisons, quelques belles & spécieuses qu'elles paroissent, ne sont que des moralitez à perte de vuë, qui supposent que les hommes sont tout autres qu'ils ne sont; & que par conséquent leur dogme est tout-à-fait impraticable.

Vossius

Vossius employe tout le Chapitre XX. à examiner, si on doit insérer des Harangues dans l'Histoire. Les sentimens sont fort partagez sur ce sujet, les uns les en bannissent absolument, parce qu'elles interrompent le fil du Discours & en ôtent la vrai-semblance; n'y ayant personne qui ne voye que toutes ces harangues n'ont pas été prononcées par ceux à qui les prête l'Historien, toutes telles qu'il les raporte. D'autres font grace aux Harangues indirectes, & ne bannissent que les directes. Il y en a enfin, qui admettent les unes & les autres, & qui apuyent leur opinion de l'autorité de la plupart des anciens Historiens. Vossius est de ce sentiment & ce qu'il dit sur ce sujet paroit judicieux & bien pensé. Il faut que les Harangues ne soient pas trop longues; il faut voir à qui on les prête, & dans quelles occasions on les fait parler. Elles peuvent sur tout avoir lieu lors qu'elles contiennent certaines choses, qui font d'ailleurs partie de l'Histoire, & que l'Historien auroit été obligé de raporter, quand il n'auroit point inséré de Harangue. Par exemple, supposons qu'un Historien écrive l'Histoire d'Athenes & qu'il parle des délibérations de cette République pour

envoyer du secours à la ville d'Olynte, contre *Philippe.* Supposons que les Harangues de *Démosthéne* sur ce sujet soient perduës ; un Historien pourra fort bien prêter sa plume à cèt Orateur, & raporter les Harangues qu'il suppose qu'il fit pour porter sa République à secourir cette ville assiégée ; parceque, quoi qu'il en soit, il ne peut se dispenser de raporter les raisons alleguées pour & contre ce secours ; & quand il ne les sauroit pas, il peut avoir recours au vraisemblable, en examinant avec soin la situation où se trouvoit alors la ville d'Athénes. Mais il n'en est pas de même des harangues qu'on fait faire à un Général d'Armée, avant que de combattre ; car si son discours ne roule que sur des maximes générales de bravoure, sur la gloire qu'il y a à vaincre, sur la honte qu'il y a à fuir ou à être vaincu ; c'est là une véritable digression, qui ne sert qu'à ennuyer le Lecteur, & qui ressemble fort aux descriptions magnifiques de Palais & de Jardins, qu'on trouve dans le *Grand Cyrus*, & qui ont été si spirituellement critiquées par un de nos * Poëtes. Il n'en est pas de même, par exemple, de la Harangue que le Grand

* *Despreaux, Art Poëtique Chant, I.*

Grand *Mithridate* fait à ses soldats dans *Justin*. Toutes les raisons qu'il y allégue sont si particuliéres à lui & à ses Troupes, si propres à la conjoncture où il se trouvoit, que si ce Prince ne se servit pas de ces propres termes en parlant à ses soldats; on voit bien qu'il dût leur alleguer les mêmes raisons, ou que du moins, c'étoit ces motifs, qui animoient & le Général & les Troupes dans cette rencontre. Le défaut que j'y trouve, c'est qu'elle me paroit un peu bien longue, pour une harangue indirecte : mais *Trogue Pompée*, que Justin abrégeoit, condamnoit les Harangues directes, quoi qu'il s'en trouve quelques unes dans l'Ouvrage de son Abréviateur.

II. La seconde Partie de ce Volume contient l'excellent Traité des Historiens Grecs divisé en quatre Livres. Il a infiniment servi à *Hoffman*, à *Moreri*, & aux autres faiseurs de Dictionaires Historiques : mais il n'a pas été rendu inutile pour tout cela. Il contient une infinité de faits utiles ou curieux, & l'on ne peut guéres faire de meilleure Lecture. Comme Vossius n'étoit pas infaillible, il s'est trompé en quelques endroits, quoique généralement parlant, ce soit un guide

assez

assez sûr. Les fautes qu'il a commises ont été remarquées par divers Auteurs, qui ont écrit après lui. Ce n'auroit pas été une peine inutile, que de ramasser toutes ces Critiques & de les joindre à l'Ouvrage de Vossius. Il ne se contente pas de raporter les noms de ces anciens Historiens; il marque aussi, autant qu'il l'a pû savoir, en quel tems ils ont vécu, il raporte quelques circonstances de leur vie, il parle de leur Style, il n'oublie pas les versions qui en ont été faites, & le cas qu'on en doit faire. En un mot il ne laisse rien à désirer sur leur sujet, quand il a eu des lumiéres suffisantes pour en instruire son Lecteur.

1. Le premier Livre traite de tous les Historiens qui ont vécu, depuis que les Grecs ont commencé d'écrire l'Histoire, jusques au tems de l'Empereur *Auguste*, tant ceux dont les Ouvrages sont parvenus jusques à nous, que ceux dont les Ouvrages ne se trouvent plus. Il n'y en a point de plus ancien de ces premiers qu'*Hérodote*, qui a été apellé le Pére de l'Histoire. On a comparé son Stile aux eaux d'un fleuve qui coule doucement & uniment dans son lit. Sa Dialecte est Ionique, & ceux qui aiment la Langue Grecque, ne

ne sauroient guéres trouver d'Historien, dont la lecture leur procure plus de plaisir. On l'a accusé d'avoir mêlé beaucoup de fables parmi un petit nombre de véritez ; mais, peut-être, a-t-on un peu trop outré les choses. Il est, du moins, bien sûr, que les Rélations modernes des Voyageurs ont confirmé divers faits qu'il avoit avancez & qu'on avoit regardé comme tout-à-fait faux ou même comme ridicules.

2. Le second Livre parle de tous les Historiens Grecs, qui ont vécu depuis Auguste, jusques vers la fin du quinziême siécle, après la prise de Constantinople par les Turcs. Le dernier dont il parle est *Laonic Chalcondyle*, qui a écrit l'Histoire de cette Nation en dix Livres. Il vécut jusqu'en 1490 & au delà.

3. Le troisiême Livre est destiné aux Historiens Grecs, à l'égard desquels on ne sait pas bien le tems auquel ils ont vécu. Afin de pouvoir les trouver plus facilement, Vossius les a rangez par ordre d'Alphabet.

4. Le quatriême & dernier Livre est comme un Suplément aux trois précédens. L'Auteur y parle plus amplement de quelques Historiens, dont il n'a-

voit

voit parlé que briévement & fait mention de plusieurs autres, dont il n'avoit rien dit. Il les divise en deux Classes. La premiére est de ceux qui ont écrit avant Hérodote, & la seconde de ceux qui sont venus après lui.

III. Le troisiéme Ouvrage de ce Volume est le Traité des Historiens Latins, où l'Auteur suit la même méthode qu'il a suivie dans son Traité des Historiens Grecs. Il parle de tous ceux qui ont écrit jusques à l'Empire de *Charles Quint*. Tout l'Ouvrage est divisé en trois Livres.

1. Le premier comprend tous les Historiens qui ont vécu depuis le commencement de la République Romaine jusques au tems d'*Antonin* le Philosophe & de son fils *Commode*. Tout ce tems comprend l'enfance, l'adolescence, & l'age viril de l'Histoire; pour s'exprimer avec notre Auteur. Au commencement de la République les Souverains Pontifes prenoient soin d'écrire ce qui se passoit de plus important toutes les années. Ils conservoient ces Annales dans leurs maisons, & l'on y pouvoit avoir recours, quand on le jugeoit à propos. Mais Rome ayant été prise par les Gaulois l'an CCCLXVI de sa fondation, la plûpart

part de ces Annales périrent dans l'incendie de la ville, d'où vient que *Tite Live* se plaint du peu de lumiéres qu'on avoit sur tout ce qui concernoit l'Histoire de ces premiers tems. Vossius croit que c'est pousser l'incredulité un peu trop loin, que de traiter de Fable tout ce que les Historiens ont écrit des Rois de Rome, & de ce qui se passa jusqu'à la prise de cette ville par les Gaulois. Il est vrai que le fabuleux est fort mêlé avec l'Historique; mais on ne sauroit guéres douter du gros de l'Histoire; parce que la mémoire n'en étoit pas tout-à-fait abolie, quand les Romains s'apliquérent sérieusement à écrire l'Histoire de leur République. Le Poëte *Ennius* est le premier des Latins qui aît entrepris d'écrire des Annales en vers Héroïques, & *Fabius Pictor* le premier qui aît écrit en prose.

2. Le second Livre comprend ce que Vossius nomme la vieillesse de l'Histoire, c'est-à-dire, tous les Historiens Latins qui ont vécu depuis les *Antonins*, jusques vers le milieu du quatorziéme siécle. Il ne nous reste aucun de tous ceux qui ont écrit depuis Antonin le Philosophe jusques à l'Empire de Diocletien, ce qu'on ne doit pas

tant

tant atribuer au malheur des tems, qu'au peu de mérite de tous les Historiens de ce tems-là : puis qu'il y a aparence que si leurs écrits eussent été aussi estimez, que ceux des excellens Ecrivains, qui les avoient précédé, on auroit eu le même soin de les conserver. Je dis simplement qu'il y a de l'apparence ; puis qu'on sait d'ailleurs qu'il y a des Ouvrages que l'antiquité a fort estimez, qui sont entiérement perdus, ou qui, du moins, ne sont parvenus à nous qu'en partie. Vossius parle dans ce Livre d'un grand nombre d'Ecrivains, qui ont fait la vie de quelques Saints ou d'autres personnes de piété ; & qui ont rempli leurs Ouvrages de fables & de quantité de miracles supposez. Le nombre des Moines s'étant multiplié, les uns s'occupérent à copier & quelquefois à corrompre les anciens Auteurs, les autres s'élevant un peu plus haut devinrent Auteurs en chef & composérent divers Livres Historiques, où ils se mirent moins en peine d'écrire la vérité, que de raporter tout ce qui pouvoit servir à leurs intérêts & favoriser leur parti. On ne laisse pas de tirer quelques lumiéres de leurs Ecrits ; pourvû qu'on fasse à leur égard ce qu'on dit que *Virgile*

faiſoit à l'égard des Poëſies d'Ennius.

3. Le troiſiême Livre comprend les Hiſtoriens de tout le tems qui s'eſt écoulé depuis que l'étude des belles Lettres commença à renaître, c'eſt-à-dire, depuis le tems de *François Pétrarque* & de *Jean Boccace*, vers l'an 1340. juſques à l'Empire de Charles Quint. Voſſius parle d'un ſi grand nombre d'Auteurs dans ce Livre & dans le précédent, qu'il n'a pû en parler qu'en très-peu de mots, & ſeulement pour nous donner une legére idée de leur perſonne & de leurs Ouvrages: mais ce qu'il a de bon, c'eſt qu'il a toujours ſoin de renvoyer à ceux qui ont parlé plus amplement des mêmes Auteurs. Il eſt auſſi néceſſaire d'avertir que quoi que ſon but principal ne ſoit que de parler des Hiſtoriens qui ont écrit en Latin; il ne laiſſe pas d'y en mêler quelques autres, qui ont écrit en quelque autre Langue; pourvû que leurs Ouvrages ayent été traduits en Latin. C'eſt pour cette raiſon qu'il fait mention de *Philippe de Comines*, qui ne ſavoit point la Langue Latine, & qui a écrit en François; mais ſes Mémoires ont été traduits en Latin par *Jean Sleidan*, qui y a ajouté la vie de l'Au-

teur.

teur. Tout le monde ſait que Comines quitta le parti du Duc de Bourgogne pour entrer dans celui de *Loüis XI.* mais on eſt partagé ſur la raiſon de ce changement. Voſſius eſt pour l'opinion la plus généralement reçuë, & qui fait peu d'honneur à l'Hiſtorien, c'eſt qu'il fut gagné par l'argent du Roi de France. On voit à la fin de ce troiſiême Livre les Auteurs, dont on ne ſait point préciſément le tems, tant ceux dont les noms ſont connus que les Anonymes. Ils ſont auſſi rangez par ordre alphabétique. Il y a enfin un bon ſuplément des Auteurs, qui avoient été omis.

IV. Le quatriême Ouvrage de ce Volume eſt un Abrégé d'Hiſtoire Univerſelle, qui n'avoit point encore été publié. On ſait que Voſſius avoit eu deſſein de travailler à une bonne Hiſtoire Univerſelle complette; mais on ignore s'il a jamais achevé cèt Ouvrage; ou ſi l'ayant achevé, il s'en eſt perdu quelque partie; ou ſi, enfin, le Manuſcrit eſt caché dans le Cabinet de quelque curieux, qui n'en aît pas voulu faire part au Public jusques ici. Quoi qu'il en ſoit, elle n'a jamais été publiée, & l'Abrégé qu'on en donne préſentement peut être conſidéré com-

me le plan exact d'un plus grand Ouvrage, qui peut avoir son utilité. Il en auroit eu davantage, si, ayant été imprimé sur un Manuscrit aparemment assez mal peint, on avoit fait corriger les épreuves plus exactement: mais, par malheur, on y a laissé plusieurs fautes énormes. En voici un seul exemple. On l'a pris à l'ouverture du Livre. *Rex Franciscus expostulat cum Carolo Imperatore, eique offert μοναρχίαν.* Lisez μονομαχίαν. Tout le monde sait que *François I.* fit apeller Charles Quint en duel, & c'est ce qu'a voulu dire Vossius, & non qu'il lui ofroit la Monarchie.

V. Les Opuscules de notre Auteur suivent le Traité des Historiens Latins. 1. Le premier est la vie du célébre Comte *Fabian de Dhona* Général des Troupes que le Roi de Danemarc & les Princes d'Allemagne envoyérent à *Henri IV.* lors que la Ligue lui disputoit la Couronne de France. 2. Le second contient des Remarques sur le Conseil donné au Pape *Grégoire XV.* par *Michel Lonigus*, d'exhorter *Maximilien* Duc de Baviere, à lui demander la Confirmation de la dignité Electorale, dont il avoit été honoré par l'Empereur. On y voit combien tous les Ministres de la Cour de

Rome

Rome ſont attentifs à étendre l'autorité du Pape, ſans ſe mettre en peine du droit des Puiſſances ſéculieres.

3. Le troiſiême contient les Aphoriſmes du même *Lonigus*, pour le rétabliſſement de l'autorité de l'Egliſe Romaine, c'eſt-à-dire, pour faire que l'Empire & les Princes qui en ſont Membres dépendent du Siége de Rome; avec les Remarques de Voſſius. Il y fait voir que le Pape, entant que Pape, n'a aucune juriſdiction temporelle, quelle qu'elle ſoit, bien loin d'en avoir ſur tous les Princes Chrétiens.

4. Le quatriême eſt un Commentaire de notre Auteur ſur la Lettre de *Pline* le Jeune, où il parle des Chrétiens, & ſur les Edits des Empereurs Romains contr'eux.

5 Le cinquiême eſt un petit Traité de Morale ſur la connoiſſance de ſoi-même.

6. Le ſixiême comprend quelques courtes Diſſertations ſur la maniére d'étudier.

7. Le ſeptiême eſt l'Oraiſon funébre de *Thomas Erpenius* célébre Profeſſeur en Langues Orientales de l'Univerſité de Leide. Elle fut prononcée le 15. Novembre, 1624.

8 Le huitiême est un Oraiſon ſur l'Utilité de l'Hiſtoire, prononcée dans l'Ecole illuſtre d'Amſterdam en 1632.

9. Le neuviême contient des Corrections & des Notes ſur les Fragmens de *L. Livius Andronicus*, d'Ennius, de *C. Nævius*, de *M. Pacuvius*, & de *L. Attius*.

VI. La ſixiême Partie de ce Volume contient les Epîtres de Voſſius, & celles qu'on lui a écrites. On nous avertit qu'on en a ôté celles qui ne contenoient que des affaires particuliéres ou de très-peu d'importance, & qui ne ſervent qu'à faire perdre du tems, qu'on peut employer plus utilement à d'autres lectures. On en a auſſi retranché toutes les Epîtres Dédicatoires, que Mr. *Colomiez* avoit inſérées dans le Volume de Lettres de notre Auteur qu'il a publié; parce qu'on les trouve châcune au devant de l'Ouvrage auquel elles ſervent comme de Préface. On a auſſi joint les Lettres écrites à Voſſius tout près de celles auſquelles elles avoient du raport, au lieu de les renvoyer à la fin, comme avoit fait Mr. *Colomiez*, dans l'Edition qu'il en publia à Londres. Je n'entrerai point dans le détail du contenu de ces Lettres; puis-

qu'on

qu'on en peut lire un fort long Extrait dans la * *Bibliothéque Universelle*, & je finirai cèt Article, après avoir remarqué deux fautes qui se trouvent dans les trois derniéres Editions de *Moreri*, à l'article de *Vossius*. La premiére est qu'on dit que ses Lettres furent publiées en 1590. au lieu de dire en 1690. La seconde est qu'on y avance que Vossius mourut vers l'an 1650. il faloit dire vers le commencement de 1649. puis que dans ces Lettres on en trouve une de *Samuel des Marets* Professeur en Théologie à Groningue, dattée du 5. Avril 1649. & adressée à la Veuve de Vossius, pour la consoler de la mort de son Epoux. Si l'on avoit besoin d'une autre preuve de cette vérité, on la trouveroit dans la dix septiême Lettre de *Guy Patin* dattée du 28. Mai 1649. & où il est parlé de la mort de Vossius. Je pourrois aparemment dire quelque chose de plus positif sur le tems précis de cette mort, si j'avois l'Edition de ses Lettres de 1690. puis que sa vie a été mise au devant. Je ne sai pourquoi nos Libraires ont suprimé cette Piéce dans ce Recueuil de toutes ses Oeuvres.

* *Tom. XVII. pag.* 305.

ARTICLE VI.

HISTOIRE *du* CHRISTIANISME, *où l'on fait voir l'Origine & l'Antiquité de ses Veritez.* A Paris. 1701. en grand *in* 12. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. Tom. I. pagg 232. Tom. II. pagg. 239. sans les Tables. Et se trouve à Amsterdam chez Henri Schelte.

ON ne sauroit qu'aprouver le dessein de cèt Ouvrage. L'Auteur s'y propose de faire voir qu'il n'y a jamais eu qu'une véritable Religion qui est la Chrétienne, & que dès le péché du premier homme, Dieu prépara toutes choses pour l'envoi de son fils au Monde, qui y devoit reparer tous les désordres que le péché y avoit introduits Dans cette vuë il parcourt l'Histoire Sainte depuis la Création du Monde, jusqu'à la Descente du S. Esprit sur les Apôtres, & il semble nous en promettre la suite sur la fin.

Tout ce qui paroit présentement est divisé en quatre Livres. 1. Dans le premier après avoir entrepris de prouver qu'il n'y a qu'un Dieu, on fait

l'Histoire

l'Histoire de la Création jusques à Moyse. 2. Dans le second on continuë cette Histoire depuis la Loi écrite jusqu'à Jesus-Christ 3. 4. Les deux derniers Livres contiennent l'Histoire de la Naissance, de la Vie, de la Mort, & de la Résurrection de J. C. jusqu'à la descente du S. Esprit sur les Apôtres.

Le premier Livre est rempli de preuves & de raisonnemens sur l'Histoire de Moyse ; on entreprend d'y prouver que le Mystére de la Sainte Trinité, l'institution du Mariage, la Propagation du Péché originel, la Pénitence, le Baptême, qui sont, dit l'Auteur, les principaux dogmes du Christianisme, ont été connus des premiers hommes, & de la plûpart des Payens. Il seroit à souhaiter qu'il eut été un peu plus délicat sur le choix de ses preuves, & que le peu qu'il en aporte de bonnes eut été plus dévelopé. Par exemple, quoi qu'il paroisse très-facile de bien établir l'existence d'un Dieu, qui est le premier Principe de toute Religion, des gens difficiles trouveront que notre Auteur n'a pas fait choix des meilleurs argumens pour la prouver, & que les raisons qu'il en allégue ne sont pas dans tout leur jour.

Il ſemble auſſi que dans une Hiſtoire de cette importance, & qui eſt ſi expoſée à la contradiction des prétendus eſprit forts, il ne faudroit rien alleguer que de bien ſûr, & ne pas mêler la Fable, ou, du moins, des Traditions fort incertaines, avec des faits inconteſtables, de peur que la fauſſeté ou l'incertitude des uns ne faſſe douter de la vérité des autres. C'eſt pourtant ce dont l'Auteur ne paroit pas avoir eu grand ſoin. Il raporte avec la même aſſurance, ce qui eſt certain, & ce qui n'eſt tout au plus que probable, & ne nous donne aucune marque pour le diſtinguer. Il nous parle fort affirmativement des deux prétenduës colomnes élevées par les enfans de Seth, ſur la ſimple autorité de *Flave Joſeph*, qui ne peut pas être d'un grand poids dans un fait de cette nature, qui doit être arrivé pluſieurs Siécles, avant que cèt Hiſtorien vint au Monde. Il nous marque le tems précis auquel *Homére* & *Héſiode* ont véou; comme s'il n'y avoit point de diſpute entre les Savans ſur ce ſujet. Il nous dit que le dernier parut cent ans après le premier; cependant l'opinion la plus probable eſt qu'ils étoient à peu près contemporains.

Il allégue des passages des Payens visiblement supposez, pour prouver qu'ils ont connu la Trinité, & finit ses preuves sur ce Mystére par le Paralléle entre ce qu'en enseignent les Théologiens, & ce que les Philosophes disent de la Matiére & de ses trois Dimensions; sans marquer qu'il a copié ce Paralléle dans les * *Nouvelles de la République des Lettres*; ce qui en a d'abord imposé à quelques Savans de Paris, qui avoient oublié d'avoir lû cette Piéce dans ces Nouvelles.

L'Auteur nous dit encore, que si l'Homme eut conservé son innocence, il eut quitté la Terre quand il eut voulu, pour joüir du séjour des Bienheureux; mais il veut que nous l'en croyons sur sa parole, car il ne nous en donne aucune preuve. Il cite, après divers autres Théologiens, comme un passage de l'Ecriture, la maxime, que *le Juste péche sept fois le jour*. Mais il a oublié de marquer à la marge, en quel endroit de l'Ecriture elle se trouve, ou en propres termes, ou en termes équivalens. Cependant, en le citant, il auroit fait plaisir à bien des gens qui ne l'ont jamais pû trouver.

* *Mois de Juillet*, 1685, pag. 789.

Dans le ſecond Livre l'Auteur fait voir le progrès de la premiére Loi ; le caractére de ceux qui l'ont ſuivie exactement, des Prophétes & de leurs Prophéties, les déréglemens & la fin malheureuſe de ceux, qui l'ont abandonné, & en un mot, l'état de l'ancienne Egliſe.

Pour rendre plus complette l'Hiſtoire de Moyſe, il a joint ce que Joſeph ou une tradition fort incertaine en ont dit, à ce que l'Ecriture nous en raporte de certain. On y lit, par exemple, qu'avant que Moyſe nâquit, * *un de ces Docteurs que les Egyptiens apellent Scribes, dit au Roi; qu'il devoit naitre parmi les Hebreux un enfant, dont la vertu ſeroit admirée de tout le monde, qui releveroit la gloire de ſa Nation, & humilieroit l'Egypte.*

Je ne ſai où il a pris, que quand *Samuel* alla chez *Jeſſé*, pour oindre un de ſes fils pour Roi ; il dit *à l'oreille* à Jeſſé & à *David*, que c'étoit David que Dieu avoit choiſi pour être Roi. Il ne s'explique pas nettement quand il parle de la Verſion Grecque de l'Ancien Teſtament. Il nous dit que le Grand Prêtre envoya à *Ptolemée Philadelphe* Roi d'Egypte ſix hommes de chaque

* *Tom I. pag.* 131.

chaque Tribu, pour faire cette Version, & que ces Interprêtes au nombre de 70. furent menez dans une Isle &c. Châcun sait qu'on parle des *Septante*, pour faire un nombre rond; mais que six fois douze font soixante & douze, & que ceux qui nous débitent ce conte prétendent qu'en effet ces Interprêtes étoient au nombre de soixante & douze. On peut donc bien en citant cette Version, l'apeller la *Version des Septante*; mais on doit parler plus exactement lors qu'il s'agit de faire leur Histoire; de peur de donner occasion à un Lecteur ignorant de demander comment il n'y avoit que Septante Interprêtes, si l'on en prit six de châque Tribu. L'exactitude & la netteté coutent infiniment. On se brouille dès qu'on n'a pas d'idées bien nettes, & qu'on se mêle d'écrire de ce qu'on ne sait qu'imparfaitement.

Dans les deux derniers Livres, qui regardent la vie de J. C. à mésure que l'Auteur tombe sur les circonstances prédites par les Prophétes, il aplique succinctement aux événemens de la vie, de la mort, & de la résurrection du Seigneur, les Prophéties dont l'Auteur a parlé dans les Livres précédens. Il y a d'assez bonnes remarques

pour l'intelligence de divers endroits de la vie & de la doctrine de J. C. Mais on peut encore dire qu'en cèt endroit, il ne s'est pas attaché assez scrupuleusement à l'Evangile, & que mêlant l'incertain avec le certain, la parole de Dieu avec celle des hommes, il a fait tort à son Ouvrage, sur lequel on ne peut pas tout-à-fait compter par cette raison.

On doit mettre au rang des faits pour le moins incertains, ce qu'il dit que *Joseph* & la Sainte Vierge avoient fait vœu de Virginité avant que de se marier, que *Zacharie* demanda du *papier*, pour écrire le nom de *Jean* son fils: S. Luc dit que ce fut des *tablettes*: que la Vierge accoucha sans douleur; que l'inhumanité d'*Hérode* qui fit tuer les enfans de Bethlehem, est fameuse même parmi les Payens. J'aurois bien souhaité qu'il nous en eut donné quelques preuves; car pour * celle qui est tirée du mot qu'on attribue à *Auguste*, † qu'*il aimeroit mieux être le pourceau d'Hérode que son fils*, c'est être facile à contenter, que de la recevoir pour bonne. On

* *La Motthe le Vayer s'en sert dans son Traité des* Histor. Grecs. *Mais ce n'est pas le seul endroit où cèt habile Pyrrhonien manque de Logique.* † *Macrob. Saturnal. Liv. II.*

On doit encore ranger parmi les choses incertaines ce que dit notre Auteur, que *Jean Baptiste* se retira dans les Déserts, en prenant ce mot, pour un lieu tout-à-fait inhabité; puis qu'il est plus vraisemblable, qu'on doit l'entendre des lieux montagneux de la Judée, qui étoient moins habitez que les autres; mais qui l'étoient pourtant. Que quand Jesus fut baptizé, les eaux du Jourdain *se mirent en feu*: les Descriptions Poëtiques de la douleur des femmes de Bethlehem, quand on vint pour massacrer leurs enfans, & de la fuite des bêtes qu'on vendoit dans le Temple, lors que Jesus en chassa les Marchands: * ses conjectures sur l'action des Gergeseniens, qui obligérent le Seigneur à se retirer de leur Pays: & enfin ces circonstances de sa mort; que quand les soldats eurent achevé de l'attacher, ils *firent tomber à force de bras le bout le plus long de la Croix dans un trou qu'ils avoient fait en terre* &c. L'Evangile ne nous dit rien de ces particularitez, qui paroissent d'ailleurs très peu importantes.

Pour ce qui concerne le Stile de l'Auteur, il n'est pas partout fort châ-

* Pag. 101.

tié. En voici quelques exemples, *Dieu* dit-il, *a rendu la Terre Tributaire des influences des Astres.* J'avois crû jusques ici que *tributaire* ne se disoit que de celui qui payoit le tribut; mais l'Auteur entend par ce mot en cèt endroit, celui qui l'exige ou qui le reçoit. Voici une autre période, où je n'entends rien. *Outre cela les Ecrits des Philosophes & des premiers Savans, la décadence & la révolution des affaires du monde, & les circonstances du tems ont du raport & de l'analogie avec ce qu'elle dit* (l'Histoire de Moyse) *& que malgré les répugnances de la raison, l'on ne voye ailleurs ni plus de justesse, ni plus de convenance; qui nous empêcheroit d'y ajouter foi & de la croire dans toutes ses parties!* Enfin, voici ce que dit l'Auteur à la pag. 36. *& ce fut sans doute en ce lieu-là* (Sinaï) *qu'il* (Moyse) *reçut l'ordre de l'écrire* (l'Histoire) *& qu'il aprit celui qu'il devoit lui donner, & toutes les merveilles qu'il y a écrites à ses ayeuls, tout ce qu'il raporte.*

ARTICLE VII.

The True secret History od the Lives and Reings of all The Kings and Queens

Queens of England, from King William *the First called* the Conquerour. *To which is prefixed an Abstract ob the general History of each Reign. Collected chiefly from Original Manuscripts, and the most valuable private Memoirs and Authentick Historians. By a Person of honour.* C'est-à-dire, *la véritable Histoire secréte de la vie & des Régnes de tous les Rois & Reines d'Angleterre, depuis* Guillaume I. *surnommé* le Conquérant. *Précédée d'un Abrégé de l'Histoire de châque Régne. Recueillie principalement des Originaux Manuscripts & des Mémoires particuliers les plus considérables, comme aussi des Historiens dignes de foi. Par une personne d'honneur.* 1702. en grand in 8. petit caractére. pagg. 424.

ON peut apeller cette Histoire la *Chronique scandaleuse* des Rois d'Angleterre, & s'il étoit permis de pénétrer dans les intentions sécrétes de l'Auteur, je soupçonnerois qu'il a eu dessein de faire voir, que l'Angleterre a presque toujours été malheureuse sous le Gouvernement de ses Monarques, & de laisser tirer la conséquence, qui suit naturellement de

ce

ce Principe. Il nous fait ici l'Abrégé de l'Histoire de 24. ou 25. Rois ou Reines, mais à peine en trouve-t-il un, qui aît eu les qualitez nécessaires pour rendre ses peuples heureux sous son Gouvernement, & dont les vices n'ayent beaucoup prévalu par dessus ses vertus. En un mot ce Livre est tout propre à justifier la maxime du Duc de *Rohan*, à l'entrée de son excellent Ouvrage des *Intérêts & Maximes des Princes. Il est très-difficile*, dit-il, *d'écrire l'Histoire; mais il est encore plus difficile de ne pas écrire des Satyres. Quoi que la démangeaison ordinaire de publier le mal ne doive pas prévaloir dans l'esprit d'un honnête homme, ce que nous devons à la vérité doit l'emporter sur le soupçon de cette médisance.*

La méthode de notre Historien a quelque chose de singulier, & qui aparemment ne déplairra pas à ses Lecteurs. Il donne d'abord en peu de mots l'Histoire publique du Prince dont il parle. Il passe de là à son Histoire secréte, c'est-à-dire, à ses intrigues, à ses actions particulieres, aux motifs de ses actions, & à décrire ses bonnes & ses mauvaises qualitez: car il ne faut pas croire, que ce qu'il nomme l'*Histoire secrette* ne contienne

que

que des choſes qu'on n'avoit pas ſuës jusqu'à préſent; il y en a quelques unes de ce caractére; mais le plus grand nombre n'avoit pas échapé aux Hiſtoriens qui ont précédé le notre; & s'il a quelque choſe de particulier à cèt égard, c'eſt plutot les motifs qu'il attribuë aux Princes, dont il parle, que les actions qu'il en raporte. Ces motifs même n'étoient pas tous inconnus, à ceux qui ont quelque connoiſſance de l'Hiſtoire d'Angleterre. En général on voit peu de ceux dont il eſt parlé dans ce Livre, qui ayent eu pour but le bien de leurs ſujets. Ils ſe ſont preſque tous propoſé d'en faire des eſclaves, qui dépendiſſent entiérement de leur volonté, & qui ne poſſedaſſent rien, dont ils ne puſſent diſpoſer abſolument. C'a été là l'écueil contre lequel ont échoüé pluſieurs Rois d'Angleterre, ſans que les uns ayent profité des malheurs de ceux qui les ont précédé. Quand la forte paſſion de ſe rendre le maître abſolu, j'ai failli à dire le *Tyran* de ſes peuples, s'eſt une fois emparée de l'eſprit d'un Souverain, mille exemples de Princes qui ont péri dans un pareil deſſein ne ſont pas capables de leur faire changer de réſolution. Ils

ſe

se flattent toujours qu'ils prendront mieux leurs mesures, que les conjonctures sont plus favorables, & que sur le tout, ils seront plus heureux.

Notre Auteur finit toujours par des expressions vives & courtes, qui marquent le caractére du Prince, dont il vient d'écrire l'Histoire; mais je crois qu'il n'y a qu'un * seul de ces portraits qui soit à l'avantage de celui que l'Historien a eu dessein de représenter.

On croit ordinairement que le tems de la minorité du Souverain, est un tems fort malheureux pour les sujets; parce que les Grands qui gouvernent alors ne sauroient s'empêcher de concevoir de la jalousie les uns contre les autres, qu'il arrive quelquefois que les plus puissans tâchent de s'emparer de la Souveraineté, aux dépens de leurs pupiles, ce qui cause des troubles & des guerres civiles, ou que, du moins, sachant que leur autorité ne durera pas toujours, ils se hâtent de piller les particuliers, & de s'enrichir à leurs dépens. Cependant notre Auteur prétend faire voir, que jamais l'Angleterre n'a été si heureuse sous ses Rois, que

* *Celui d'Edoüard, VI.*

que lors qu'ils ont été mineurs; si l'on en excepte, peut-être, le régne court d'*Edoüard V*. parce que *Richard* Duc de Glocester son Oncle, le plus cruel homme qu'il y aît jamais eu & le plus indigne de vivre, n'eut point de repos qu'il ne se fut mis à la place de celui dont il étoit le Tuteur, qu'il ne se contenta pas même d'avoir détrôné, mais qu'il fit massacrer inhumainement avec le Duc d'*Yorck* frére de ce malheureux Monarque.

La raison de ce paradoxe de l'Auteur est tirée de ce que ceux qui ont gouverné sous un Prince mineur peuvent bien avoir abusé de leur autorité & fait quelques vexations; mais ils ne se sont jamais proposé pour but d'assujettir entiérement la Nation, & d'établir le pouvoir arbitraire, épouvantail qui a toujours effrayé les Anglois avec raison, & qui a été une des principales causes de ce grand nombre de révolutions, plus fréquentes en Angleterre, que dans aucun autre Pays du monde.

Il faut rendre cette justice à notre Auteur, que dans tout son Ouvrage, il fait voir autant qu'il le peut, que les Rois & les Grands, qui n'ont rien refusé à leur ambition, qui ont foulé

aux

aux piés les intérêts de la Religion & du bien public, qui n'ont eu égard ni à leurs sermens, ni aux loix établies, & qui ne se sont fait aucune peine de répandre des torrens de sang, pour parvenir à leur but, que ces Rois, dis-je, & ces grands ont toujours fait une fin malheureuse, ou, que, du moins, leur postérité a porté les justes peines de leurs crimes. C'est dans ces occasions que l'Auteur triomphe, & qu'il employe des réflexions ordinairement fort courtes, mais toujours très-vives, & très propres à faire voir l'horreur qu'il a pour le crime en général & pour la tyrannie en particulier. Il a inséré en leurs places quelques piéces curieuses, qui concernent l'Histoire secréte qu'il écrit, & qu'il dit n'avoir point encore été publiées. Nous ne le suivrons point pié à pié, nous contentant de raporter quelques remarques particuliéres, qui caractérisent cèt Ouvrage & qui le fassent mieux connoitre.

1. Après que *Guillaume I.* dit *le Conquérant* se fut rendu maître de l'Angleterre, & qu'il en eut été reconnu Souverain, il s'empara de toutes les forêts & de tous les lieux de chasse du Royaume. Il dépeupla même plusieurs

ſieurs Villes & Villages pour faire une forêt près de la mer de trente milles d'étenduë, pour y mettre des bêtes fauves, & y prendre, diſoit-on, le plaiſir de la chaſſe, & ceux qui ne pénétroient pas les intentions ſecrétes de ce Prince ne lui attribuoient pas d'autre deſſein. Mais la vérité eſt qu'il vouloit avoir un lieu aſſuré, pour faire débarquer les Normands qu'il ſeroit obligé d'apeller à ſon ſecours, ſi la maniére tyrannique dont il gouvernoit les Anglois leur faiſoit naître la penſée de ſe ſoulever. Si cette vaſte étenduë de Pays, dont il fit un déſert, avoit reſté peuplée de ſes habitans, les Anglois naturels prenant les armes auroient pû s'oppoſer au débarquement des Normands. Il faloit ôter cèt obſtacle à l'ambition d'un Prince, qui regardant l'Angleterre comme ſa conquête, la vouloit gouverner deſpotiquement. Ce fut dans la même vuë, à ce que dit notre Auteur, qu'il fit traduire les Loix d'Angleterre en Normand, eſpêce de François bâtard que les Anglois n'entendoient point; afin que moins inſtruits de leurs priviléges, ils en permiſſent plus facilement la violation.

Cependant quoi que le Régne de Guillaume I. tel qu'il eſt dé-

crit

crit par notre Auteur, aît été une suite perpétuelle d'injustices; qu'il n'ait cessé de violer tous les droits & tous les priviléges de la Nation; rien n'est si beau que les promesses qu'il jura à son Couronnement : mais si nous en jugeons par toute la suite de cette Histoire, nous conclurrons qu'en même tems que les Rois d'Angleterre juroient publiquement de maintenir leurs peuples dans tous leurs priviléges, ils juroient secrétement qu'ils n'en feroient rien, & étoient fort exacts à ne point violer ce dernier serment.

Pour avoir une juste idée de Guillaume le Conquérant, il ne faut que raporter les paroles que notre Auteur assure qu'il prononça dans son lit de mort. *J'ai*, dit-il, *haï les Anglois, j'ai deshonoré la Noblesse, j'ai vexé le peuple, j'ai privé un grand nombre de personnes de leurs biens dans le Comté d'Yorck & dans plusieurs autres lieux; j'ai fait mourir par la faim ou par l'épée un nombre infini de gens; enfin j'ai désolé cette belle & illustre nation par la mort de plusieurs milliers d'hommes.*

2. *Guillaume II.* son fils n'étoit guéres meilleur que lui, si le portrait qu'en fait notre Auteur est bien ressemblant. Il pilla le Clergé en mille manieres, &

& laissa divers Evêchez vacants, pour profiter de leurs revenus, coutume qu'il introduisit, & que ses successeurs n'eurent garde de laisser abolir. Il est vrai qu'étant malade il témoigna de la repentance de ce qu'il avoit fait; mais à peine fut-il rétabli, qu'il se repentit de s'être repenti. Aussi quelcun dit-il de lui; *que la repentance qu'il témoignoit dans sa maladie du mal qu'il avoit fait étant en santé, n'étoit pas si grande, que celle qu'il témoignoit étant en santé, du bien qu'il avoit fait étant malade; en sorte que ce paradoxe se trouvoit véritable en lui; qu'il n'étoit jamais sain que lors qu'il étoit malade; ni jamais malade que lors qu'il étoit sain.* Son avidité pour avoir de l'argent étoit si grande, que le fils d'un Juif s'étant fait Chrétien, & le pere ayant promis à ce Prince une certaine somme s'il l'obligeoit à rentrer dans le Judaïsme, Guillaume n'eut point de honte d'entreprendre cette belle action. Mais le jeune homme la lui ayant reprochée, il n'osa pas le forcer. Cependant le Pére voyant que le Roi n'avoit rien operé, lui redemanda son argent: à quoi le Roi répondit que quoi qu'il n'eut pas réussi, il avoit assez pris de peine pour mériter cette ré-

récompenſe; mais que pour lui faire voir combien honnêtement il en vouloit uſer avec lui, il lui en rendroit la moitié, & garderoit le reſte pour lui.

Il impoſoit de très-groſſes amendes à la Nobleſſe pour de fort petites fautes, & pour en tirer davantage de profit, il avoit des eſpions fidéles, qui venoient l'avertir de toutes celles qu'ils commettoient. Il défendit à tous ſes ſujets ſous un vain prétexte, de ſortir du Royaume ſans permiſſion; mais il la donnoit à tous ceux, qui avoient de quoi la payer.

On a fait paſſer ce Prince pour fort exact à tenir ſa parole, & on lui fait dire, que *Dieu même étoit obligé à n'y pas manquer*. Mais, dit notre Auteur, il ne ſe vantoit de cette bonne qualité, que pour pouvoir tromper plus impunément ceux qui ſe fieroient à lui: C'eſt là la maxime de bien des gens; ils étourdiſſent le monde à force de parler de leur probité: ils en parlent ſi ſouvent, qu'enfin on vient à les en croire ſur leur parole. Quoi qu'il en ſoit, de peur que l'accuſation de mauvaiſe foi, que notre Auteur intente contre Guillaume II. ne paſſe pour une calomnie, il en donne de très-bonnes preu-

preuves : & finit par cette réflexion. *C'est là le privilége que les Princes prétendent avoir sur leurs sujets : quand ils leur promettent quelque chose, ils veulent en être crus, & quand ils ne tiennent pas ce qu'ils ont promis, ils prétendent que personne n'a droit de s'en formaliser.*

3. Il fait le portrait de *Richard I.* fameux par son expédition de la Terre Sainte, en prouvant qu'il fut méchant fils, méchant frére, méchant mari, & méchant Roi. On ne dira rien du Roi *Jean.* Tous les Historiens en ayant fait un portrait afreux, on ne doit pas s'attendre, que notre Auteur, qui n'est rien moins que flateur, en dise beaucoup de bien.

4. *Henri III.* avoit une fort belle maxime pour faire du mal, sans en être blâmé. Il donnoit des instructions secrétes à ses Ministres pour l'éxécution de ses méchans desseins, & lors qu'ils avoient obéï, & que le peuple commençoit à murmurer, il rejettoit toute la faute sur ces mêmes Ministres; mais il ne reparoit pas le mal qu'il avoit fait. Il n'étoit constant ni dans son amour ni dans sa haine. Il n'eut point de favori, qui ne fût enfin disgracié, ni point d'Ennemi, dont il ne

fit dans la suite son favori. Il ne put jamais être lié par aucun serment : il haït la Noblesse; introduisit les Etrangers dans ses Etats; méprisa tous les avis de son Parlement; épuisa tous les trésors du Royaume dans des guerres civiles; vendit toute sa vaisselle d'or & d'argent, & engagea sa Couronne.

5. Il n'y a point de Roi d'Angleterre de qui les Historiens ayent parlé si magnifiquement que d'*Edoüard III.* On peut dire que c'est leur Heros, à cause des grandes victoires qu'il remporta sur les François & sur les Ecossois : mais notre Auteur n'est pas tout-à-fait de leur sentiment. Persuadé que les victoires du Souverain ne font pas toujours la félicité des sujets ; que c'est souvent même ce qui agrave leur joug; il croit que pour porter un jugement solide d'Edoüard III. il ne faut pas avoir uniquement égard à ses victoires. Il est vrai qu'il fit de grandes guerres pour maintenir son droit sur la Couronne de France, mais il ne les fit qu'aux dépens de ses sujets, qu'il reduisit à la derniére misére. Heureux! dit l'Auteur, de ce qu'il fut souvent au delà de la Mer ; car il ne revenoit jamais en Angleterre, que ses

peu-

peuples ne ressentissent de tristes effets de sa présence, par les grandes sommes qu'ils étoient obligez de lui fournir. Il confirma pour le moins douze fois ce que les Anglois apellent *Magna Charta*, & qui contient les plus beaux de leurs privilèges, & l'anulla tout autant de fois. Quand il avoit besoin d'argent, le Parlement lui demandoit la confirmation de ses Priviléges, il l'obtenoit: mais dès que l'argent étoit acordé, il se moquoit de sa promesse, jusques à ce que ses cofres étant vuides, il fût obligé d'avoir de nouveau recours à son Parlement, qui demandoit aussi de nouveau la confirmation de ses priviléges. Ce Prince avoit pour maxime de donner les premiers emplois de sa Cour à des Ecclesiastiques: la principale raison qu'il avoit d'en user ainsi, c'est que ces sortes de gens n'ayant ni femme, ni enfans, il n'étoit point importuné de leurs sollicitations, lors qu'après s'être engraissé du sang de ses sujets, il leur faisoit rendre gorge.

6. Les Remarques que fait notre Auteur sur la déposition de Richard II. & sur l'election d'*Henri IV*. en sa place paroissent très-importantes. Il soutient que quoi que ce dernier prétendit à la

Couronne par droit de succession, le Parlement eut moins d'égard à ce prétendu droit, qui pouvoit être contesté, qu'à la Loi fondamentale de l'Etat, que lors qu'un Roi s'est rendu indigne de la Couronne, il peut être déposé par ses sujets, qui ont en même tems le pouvoir d'en élire un autre à sa place. *La céremonie qu'on observa dans cette occasion*, dit l'Auteur, *prouve clairement que le peuple ne peut jamais être privé de ce droit, & que c'étoit en effet le meilleur titre qu'eût Henri IV.* pour prétendre à la Couronne d'Angleterre, *quoi qu'il se forgeât lui-même une autre espèce de titre. Car le jour du Couronnement, il voulut qu'on publiât qu'il prétendoit à la Couronne d'Angleterre, 1. par droit de conquête. 2. parce que le Roi Richard lui avoit resigné la Couronne & l'avoit désigné pour son successeur. 3. Parce qu'il étoit du sang Royal, & l'Héritier mâle le plus proche du Roi Richard*: sur quoi *Edmond Mortimer* Comte de la Marche s'écria, *en effet* Hæres malus; *& comme un Pirate est héritier d'un marchand, à qui il ravit tout ce qu'il a.*

7. *Henri V.* selon notre Auteur, a été jusqu'à présent un des plus grands ornemens de l'Histoire d'Angleterre. Le peuple

peuple reçut deux grands avantages sous son Gouvernement ; le premier c'est que son régne fut court ; le second c'est qu'étant occupé dans des guerres étrangeres, l'Angleterre ne fut point exposée aux malheurs des guerres civiles.

7. *Henri VI.* passa pour saint ; mais il se laissa gouverner par sa femme, qui fut pire qu'un Démon.

8. *Edoüard IV.* sachant qu'il avoit sur les bras un Competiteur, qui lui disputoit la Couronne, tâcha de gagner l'affection du commun peuple en se familiarisant avec lui. Il se fit aimer des Habitans de Londres en empruntant leur argent & * faisant l'amour à leurs femmes. Il ne fut pas moins injuste & cruel, que débauché ; si l'on en croit les faits raportez par notre Auteur.

9. Le célébre *Bacon* a fait l'Histoire d'*Henri VII.* qui est fort estimée de tous les connoisseurs : mais notre Auteur n'en est pas content. Il la trouve un peu trop fardée. Ce fut un Prince avare, ingrat, ambitieux, & qui n'avoit pas d'autre droit à la Couronne, que le consentement du peuple, quoi qu'il

* Le terme Anglois est un peu plus fort. *By lying with their Wives.*

qu'il prétendit être le légitime héritier de la famille de *Lancastre*. L'exemple suivant fera voir s'il étoit fort scrupuleux en matiére de Religion. Comme il se défioit beaucoup de la Duchesse de Bourgogne, il envoya des Espions à sa Cour & dans tous les Pays bas, pour être informé de ce qui s'y passoit : & afin qu'ils ne fussent pas découverts pour ce qu'ils étoient ; il les déclara ses ennemis, & les fit solennellement excommunier dans l'Eglise de S. *Paul*, ordonnant que personne n'eut à leur donner retraite.

10. *Henri VIII.* qui lui succeda fournit trop de matiére à un Historien Satyrique, pour avoir été oublié par notre Auteur ; & ses crimes sont si connus dans l'Histoire, qu'il seroit inutile de raporter le portrait qu'il en fait.

11. Mais *Edoüard VI.* qui lui succeda est le Heros de notre Historien ; c'est le seul dont il dise beaucoup de bien, sans en dire du mal. Le portrait qu'il en fait est charmant, c'est le portrait d'un Prince parfait. Il étoit, dit-il, trop bon pour vivre longtems. Il eut été le Phénix des Rois d'Angleterre, s'il eut eu le tems d'exécuter ses projets. Dieu ne fit que donner à l'Angleterre l'idée d'un bon Prince : elle

ne

ne le reçut pas avec assez de reconnoissance; & Dieu ne voulut pas qu'elle fut plus longtems heureuse; il le lui enleva. Mais sous un régne si court, la Religion commença à revivre, la liberté à germer, le peuple à sortir du tombeau de l'esclavage & à reprendre une nouvelle vie. Finissons ici, de peur de trouver dans les Régnes de *Marie*, d'*Elizabeth*, de *Jaques I.* & de *Charles I.* qui suivent des portraits aussi afreux, que celui d'Edoüard VI. est agréable & charmant.

L'Auteur ne pousse l'Histoire de Charles I. que jusques à la dissolution du second Parlement qui se tint sous son régne: mais il nous promet de continuer sans flaterie jusques à l'année présente, sur le même pié qu'il a commencé, & il nous prépare par avance à de grands mystéres d'iniquité; puis qu'il demande la permission de s'apliquer ce que Dieu disoit au Prophéte * *Ezechiel. Certes vous voyez, Fils de l'homme, ce qu'ils font; tournez-vous de l'autre côté, & vous verrez de plus grandes abominations que celles-ci.*

* *Chap. VIII. vers.* 15.

ARTICLE VIII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*. Le Sieur *Churchill* a sous la presse un Ouvrage de Mr. le Baron de *Spanheim*, Ministre Privé d'Etat & Ambassadeur du Roi de Prusse à la Cour d'Angleterre. En voici le titre. *Ezechielis Spanhemii Orbis Romanus, sive ad Constitutionem Imperatoris Antonini, de qua Ulpianus Leg. XVII. Dig. de Statu Hominum, Exercitationes duæ. Editio secunda ab Auctore Recensita, & quæ longè auctior nunc prodit. in* 4. Monsieur de Spanheim examine à fond dans ce Livre les droits & priviléges de la Bourgeoisie Romaine, & des Villes ou peuples de l'Empire Romain, qui y étoient ou qui y furent soumis, comme aussi de ceux qui se gouvernoient par leurs propres Loix & Magistrats.

On a fait une nouvelle Edition Latine de la *Physique de Rohault*. Vous savez que Mr. *Bonet* fameux Médecin de Genéve & si connu par ses Ouvrages, est le premier qui l'aît traduite. Quelque tems après Mr. *Antoine le Grand*

Grand, qui n'est pas moins connu par ses Ecrits de Philosophie, la revit, l'accompagna de quelques Notes, & la fit imprimer * ici (Londres) Mr. Clarke y a fait de nouvelles Additions. Voici le Titre. *Jacobi Rohaulti Physica, Latinè vertit, recensuit, & uberioribus jam Annotationibus, ex illustrissimi* Isaaci Newtoni *Philosophia maximam partem haustis, amplificavit & ornavit* Samuel Clarke *A. M. admodum Reverendo in Christo Patri Joanni, Episcopo Norvicensi à sacris Domesticis. Accedunt etiam in hac secunda Editione novæ aliquot Tabulæ æri incisæ. Londini. in* 8.

On a aussi imprimé l'*Horace* de Mr. *Zurk*. *Quinti Horatii Flacci Poëmata, cum Notis Selectissimis Andreæ Dacerii è Gallico in Latinum versis; quibus suas adjecit* Eduardus Zurk. Londini. in 8.

Le même Mr. Clarke, dont je viens de parler, a publié depuis peu en Anglois une Paraphrase de S. *Marc* & de S. *Luc in* 4. avec des Notes Critiques. Il y a quelque tems qu'il donna celle de S. *Matthieu*.

Le Sr. *Edoüard* dont je vous ai par-

* *Elle a été aussi imprimée en Hollande; mais peu correcte; la premiere d'Angleterre n'est pas non plus exemte de fautes.*

lé autrefois, vient de publier en Anglois un *in* 8. de 466. pages, contenant des Remarques Critiques, Philosophiques, Historiques, & Théologiques, sur divers endroits importans du Vieux & du Nouveau Testament. On a traduit en Anglois la vie du Prince *Eugéne de Savoye*, & les *Annales de la Cour & de Paris*. On a aussi traduit & abrégé le *Parfait Maréchal* de *Soleysel*: & on a fait une quatriême Edition de la Traduction Angloise de l'*Art de Penser* faite sur une des premiéres, qui ont paru en France, où il manque trois ou quatre Chapitres & un Avertissement. On a fait une seconde Edition de l'Histoire du dernier Parlement, qui a été censurée dans la Chambre des Lords. La derniére Harangue du feu Roi à son Parlement a été gravée & imprimée en différentes formes, pour être mise en cadre. On a fait la même chose de celle de la Reine, & des derniéres paroles du Roi Jaques. On voit au haut de chacune le portrait de la personne qui l'a faite.

De France. Il a paru ici (Paris) au commencement de Juillet une brochure qu'on a débitée en particulier & dont le titre est: *Lettre de Mr. P*** à un*
de

de ses Amis sur l'Etat des enfans qui meurent sans avoir reçu le Baptême. A Cologne 1702. *in* 12. pagg 36. gros caractére. L'Auteur prétend que les Enfans morts sans Baptême soufrent la peine du *sens* & du *dam*, que sa décision est conforme à l'Ecriture Sainte & à la Tradition. Il s'apuye sur trois passages de l'Ecriture Sainte. Le 1. de *Job*, *Chap. XIV. vers* 5. qui dit, selon les Septante, qu'*un enfant d'un jour n'est pas pur.* Le 2. de S. *Paul*, qui assure que nous naissons *enfans de la colére.* Le 3. de S. *Matthieu*, où J. C. condamne ceux de sa gauche au feu éternel, & donne à ceux de sa droite le Royaume qu'il leur a préparé. Il raporte ce que les Conciles de Miléve, de Carthage, de Florence & de Trente en ont dit; comme aussi les Papes *Zozime* & *Innocent I.* Il cite encore quelques autres autoritez, d'où il conclud qu'il n'y a point de lieu moyen entre le Paradis & l'Enfer. Il renvoye le Lecteur au fameux Traité de *Florentinus Conrius* Cordelier Hibernois imprimé à Louvain en 1624. in 4. Cèt Auteur décide, que ceux qui soûtiennent l'opinion contraire sont Pélagiens; quoi qu'il dise ensuite que des personnes éclairées & même

des Théologiens Catholiques l'ont embraſſée. Il ne ſe ſouvient pas que S *Thomas* a ſoutenu le contraire, & qu'il a répondu aux autoritez tirées de l'Ecriture. Il ne prouve pas ſon dogme auſſi fortement qu'il le pourroit. C'eſt aparemment le Livre du Cardinal *Sfondrate*, qui a réveillé ſon zéle fulminant contre des enfans, qui ne peuvent lui reprocher ſon inhumanité.

Dans le même tems il a paru un autre Ouvrage ſous ce titre. *Priére pour l'Egliſe de la Chine in* 4. pagg. 33. C'eſt le * *Pſeaume XIX. Exaudiat* paraphraſé, dans le deſſein de confondre les Jéſuites. Vous jugez bien quelles ſont les aplications qu'on peut faire de chaque verſet. Cette Paraphraſe continuë juſqu'à la page 8. incluſivement. Le reſte contient les raiſons qui ont engagé à donner cette priére; qui ne ſont autre choſe, que le ſcandale cauſé par la prétenduë opiniatreté des Jéſuites à ſoutenir une mauvaiſe cauſe: de ſorte que comme les paroles les plus ſages ſont mal expliquées par ces Péres, il ne reſte plus qu'à s'adreſſer à Dieu par d'humbles priéres. On fait enſuite quelques Remarques ſur la Réponſe des Jéſuites

* *Le 20. ſelon l'Hébreu.*

tes à la Lettre de Mr. *Labbé*. On prétend 1. que les Jésuites n'ont répondu à rien de ce que Mr. de *Tilopolis* a avancé solidement dans sa Lettre. 2. Que ces Péres en imposérent au Pape *Alexandre VII.* lors qu'ils lui représentérent qu'il ne s'agissoit dans les nouvelles instances qu'on faisoit auprès de sa Sainteté, que d'obtenir la permission pour quelques légéres cérémonies. 3. Que les Jésuites ont eu le malheur d'embrasser de mauvaises opinions; parce qu'ils les ont crues probables & qu'ils les ont trouvées commodes: qu'ils se sont soulevez à la Chine & en Europe contre le Mandement de Mr. *Maigrot*, parce qu'il condamnoit leurs opinions, & que, comme c'est une maxime de leur Morale, qu'il faut défendre à quelque prix que ce soit l'honneur de la Compagnie, ils l'ont cru mortellement blessé en cette occasion. 4. On expose leur variation & leur prétenduë mauvaise foi dans la conduite qu'ils ont gardée pour défendre leur cause à Rome; & cette différence de langage qui a fait grossir & multiplier les Livres qu'ils ont publiez pour leur défense, & qui sont presque tous tirez de *Grégoire de Lopez* & de *Salpetry*. 5. Quant à la Maxi-

Maxime que les Jésuites attribuent tantôt au S. Siége, tantot à la Congrégation de la Propagation de la Foi, conçuë en ces termes: *ne rien changer dans les coutumes des Infidéles, à moins qu'elles ne soient très-évidemment contraires à la Foi Chrétienne & aux bonnes mœurs:* elle est tirée d'un Mémoire d'avis & d'instructions, qui fut donné aux premiers Evêques François qui partirent pour les Indes, & où on leur recommandoit expressément de ne point s'introduire dans les Cours des Princes, ni dans les affaires d'Etat ou de Politique: de ne pas suivre en cela l'exemple de quelques Religieux, qui faisoient tout le contraire &c. Au reste, que cette Maxime, quelque sage qu'elle soit en elle-même, prise au sens que lui donnent les Jésuites, & jointe à la mauvaise probabilité, deviendroit souverainement pernicieuse à la Religion. 6. Comme les Jésuites se plaignent de l'ingratitude de Mess. des Missions Etrangeres à leur égard, on leur répond, qu'on ne manque point de charité pour eux, que leur vocation devroit leur faire mépriser les loüanges, & qu'on ne leur doit point de réparation. 7. Pour ce qui est de la plainte des Jésuites, sur les Ecrits

qu'on

qu'on a fait imprimer contr'eux, on leur fait remarquer qu'ils ont toujours été les agresseurs. 8. A l'égard de la Lettre de Mr. Benaventé, les Jésuites n'ont osé la donner au Public tout entiére. Ils en ont retranché à Rome sur l'Original tout ce qui les incommodoit, & à Paris, ils ont retranché de ce que leurs Péres en avoient fait imprimer à Rome. 9. Quant aux faits alleguez contre Mr. Maigrot, c'est un petit Recueil de calomnies composé à Paris; & l'Histoire que les Jésuites ont donnée du traitement indigne que Mr. de *Canon* a soufert de la part des Chrétiens de Jesus, une Histoire fausse, scandaleuse, & faite à plaisir. 10. Enfin, on fait voir que toute la force de la Lettre de Mr. de Tilopolis demeure en son entier, & par conséquent le Certificat de l'Empereur de la Chine une Piéce absolument inutile.

Il a paru sur la fin de Juillet un petit cayer *in* 12. de dix pages, intitulé, *Addition à la Réponse des Jésuites au sujet de la sommation que leur ont fait Mess. des Missions Etrangéres de produire toute la Lettre de Mr. de* Benaventé. 1702. Il y en a qui regardent cette Addition comme une Réponse

abrégée

abrégée à la *Priére pour l'Eglise de la Chine*, les Jésuites ayant résolu de n'y pas répondre plus amplement. L'Auteur qui est de la Societé commence ainsi. *Il nous seroit, peut-être, bien aisé, Messieurs, de trouver des Pseaumes que l'on pût paraphraser à votre usage: mais tout le monde regarde votre* Exaudiat *comme un abus manifeste de la Parole de Dieu, & nous n'avons garde d'imiter votre exemple en cela. Nous serions même demeurez dans le silence &c. n'étoit la sommation que vous nous avez faite de mettre au jour la Lettre de Mr. Benaventé, qu'on a retranché.*

Cèt endroit omis dans leur Réponse est imprimé en Latin à la fin de cette Addition. Quant à la sommation que Mess. des Missions Etrangéres leur ont fait de mettre au jour la Lettre de Mr. Benaventé toute entiére, voici ce qu'on répond. 1. Les Jésuites n'ont reçu de Rome qu'une partie de cette Lettre, & ils ne savent pas si la Congrégation à qui elle est adressée a jugé à propos de la communiquer toute entiére. Pour ce qui est des deux pages retranchées, on l'a fait pour abréger, & parce que cèt endroit n'étoit point nécessaire au sujet. 2. Que les Jésuites n'ont pû en retrancher tout

ce

ce qu'on prétend qui les incommodât; sans que les Agens de Mess. des Missions Etrangéres, qui sont à Rome s'en fussent aperçus. 3. Ou l'on sait que ce qui a été omis dans l'imprimé de Rome est contraire aux Jésuites ou on ne le sait pas, si on ne le sait pas, quelle témérité d'assurer qu'on en a retranché ce qui incommodoit? Si on le sait, que ne produit-on la Lettre toute entiére?

Mr. *Clément* Garde de la Bibliothéque du Roi, qui travaille depuis plusieurs années aux Catalogues des Livres de cette Bibliothéque, l'un par ordre des matiéres, l'autre par ordre alphabétique, se dispose à les faire imprimer. Il donnera d'abord celui des matiéres, où les Livres sont rangez selon l'ancienneté de leur Edition, avec le *Numero*, qui marque leur rang dans les tablettes. Il a fait imprimer une premiére feuille de ce Catalogue, comme un Essai, pour en voir l'effet, & pour savoir le sentiment des gens habiles à dresser & ranger une Bibliotheque. Cette premiére feuille imprimée au Louvre est à colonnes. Mr. Clément estime que ce Catalogue remplira plus de huit cens feuilles *in folio*, qui feront trois Volumes.

Voici

Voici le têtre d'un Livre *in* 12. de 46. pages *Lettre de Mr.* *** *à Mr.****, *sur les nouvelles Découvertes de la situation de tous les Elémens & corps Elémentaires dans les différentes Régions du Globe terrestre, démontrées par les altérations & mutations de leur gravité suivant leur proximité ou éloignement du centre de la Circonférence de ce Globe. A Paris, &c.* L'Auteur prétend que ces nouvelles Découvertes faites par le secours des expériences & observations, se raportent parfaitement aux textes de l'Ecriture & aux sentimens des anciens Philosophes & principalement des anciens Platoniciens qu'il cite. Il promet une suite à cette premiere Lettre. Le Livre est assez mal écrit, & défigure ce qu'il pourroit y avoir de bon. Le Pére *Malebranche* a fait réimprimer ses *Conversations Chrétiennes* chez *Anisson*. Ce n'est pas à Paris où le Pére le Brun de l'Oratoire a fait imprimer son Traité des *Superstitions*, comme vous le marquez dans vos * *Nouvelles* de Juillet: mais à Roüen.

On débite la vie du R. P. *Joseph* Capucin, dit dans le Monde *le Clerc de Tremblay*. Elle est de l'Abbé *Richard*

* *Pag.* 43.

chard, & compose deux Volumes *in* 12. Je n'ai pas vû ce Livre; mais on dit que l'Auteur a mis à la fin une Lettre de Mr. *Morisot*, qui assure que le Sieur *Richer* Docteur de Paris s'étoit retracté par force de son Livre intitulé *de Ecclesiastica & Politica Potestate* dans la Chambre du Pére Joseph, ce que l'Abbé Richard prétend être faux, accusant Mr. Morisot d'ignorance ou de calomnie. On débite aussi une Lettre Circulaire des Dames Réligieuses de la Visitation de Chaillot sur les dernieres années de la vie, des Circonstances, & des suites de la mort de *Jaques II.* Roi d'Angleterre. C'est un *in* 4. de dix huit pages en petit caractére.

Mr. *Rollin*, Principal du Colége de Beauvais, ancien Récteur de l'Université, Professeur Royal pour l'Eloquence, & associé de l'Académie des Medailles, travaille à nous donner une nouvelle Edition de *Quintilien* avec des Notes.

Les Pasquinades de Mr. *le Noble* ont recommencé au mois de Juillet 1702. avec privilége. La premiére est intitulée. *Nouveaux Entretiens Politiques. Marforio Bourguemestre Hollandois.* Le Privilége est pour ce Livret & pour

pour ceux qui viendront ensuite. Mr. Le Noble y met son nom & déclare qu'il desavoüe tous les Livrets, où on ne le trouvera pas. Il en avoüe 59. de la derniére guerre, depuis Novembre 1688. jusqu'en Décembre 1694.

Le quinziême de Juillet dernier il parut un Livret de 61. pages *in* 12. sous le nom d'*Essais de Littérature pour la connoissance des Livres*. L'Auteur paroit un peu fanfaron dans sa Préface, & pourroit en imposer dans les Lieux, où il faut se vanter beaucoup pour être estimé; mais on ne juge pas ainsi des gens en ce Pays sur l'étiquette. Il paroit mépriser souverainement tous les Journaux, & parle avec mépris de ceux qui y mêlent des Langues, qu'aparemment il n'entend pas. Il parle un peu plus honnêtement du Journal de Paris; quoi que ce qu'il en dit soit infiniment au dessous du mérite de cèt Ouvrage, depuis qu'on l'a mis sur un meilleur pié. L'Auteur s'attache sur tout aux anciens Livres, à ceux qui sont les plus rares & les moins connus. Si le Dictionaire de Mr. *Bayle*, les *Mélanges* de *Vigneul-Marville*, & quelques autres Livres de cette nature, ne se trou-

ouvoient plus; ce nouvel Auteur ous en fourniroit d'assez bons fragmens; car il paroit que c'est là la source où il puise le plus souvent. On prétend que quand il parle de son chef, il ne marque pas beaucoup l'exactitude, & il y a peu de choses qu'on puisse dire véritablement nouvelles. On parle fort différemment de l'Auteur: c'est-à-dire, qu'on ne sait pas bien qui il est.

Celui qui vous a écrit sur la vie du P. Joseph Capucin, ne vous a, peut-être, pas marqué, qu'il y avoit une infinité de choses curieuses à dire là-dessus; mais que celui qui l'a faite n'est ni assez bon Ecrivain, ni assez bon Esprit pour contenter le Public sur cette matiére. Il y a des choses fausses & des bévuës sans fin. Il y en a même que les Reviseurs ne devoient pas, ce semble, laisser passer: car elles ne font pas honneur à la France & elles ont été avancées sans preuve, contre ce qu'on a cru jusqu'à présent, sur des témoignages assez certains.

Mr. le Comte d'*Albert* a publié un *in* 12. sous ce tître, *Timandre instruit par son génie.* Il y décrit son Histoire & ses avantures sous des noms empruntez

pruntez. Il a voulu imiter le *Télémaque Moderne*. Il y a plus de six mois, que ce Livre couroit dans Paris en Manuscrit.

Mr. l'Archevêque de *Sens* a fait faire un nouveau Bréviaire pour son Diocése: son Mandement pour la publication est du 18. de Juin 1702.

La Requête de Mr. le Prince de *Soubize* contre Mr. le Duc de *Rohan* est curieuse. La vie de S. *Augustin* par Mr. de *Tillemont* commence à paroitre. C'est un gros *in* 4. Voici le tître d'un Livre qui vient d'Italie. *Raccolta di alcune decisioni ed istruttioni: Con le quali si dimostra qual sia stata la Pratica della Chiesa nel propagare la Fede e nel decidere controversie insorte tra i Missionarii. Di Daniel Pico.*

Le P. Dom *Mabillon* a fait imprimer une premiére feuille de son grand Ouvrage de *l'Histoire de l'Ordre de S. Benoit*. Elle a pour tître. *Annales Ordinis S. Benedicti Occidentalium Monachorum Patriarchæ &c. Liber I. ab anno Christi* 480. *ad annum* 519. On dit qu'il y en aura trois grands Volumes.

De Hollande. Il paroît ici (*Amsterdam*) un nouvel Ouvrage pour joindre à l'E-

dition

dition de S. *Augustin* de Paris & des Pays-bas. C'est un volume *in folio*, intitulé *Appendix Augustiniana*, & l'on y voit 1. le Poëme de S. *Prosper de Ingratis*, avec les notes de Mr. Steyaert; 2. les Dissertations du P. *Garnier* Jesuite, concernant l'Histoire Pelagienne: 3. les commentaires de *Pelage*, sur les Epîtres de S. Paul, avec de petites notes, où l'on marque les dogmes Pelagiens qui s'y trouvent: 4. les Préfaces, censures & Notes d'*Erasme*, de *Vivès*, du P. *Sirmond*, du Cardinal *Noris*, & d'un Auteur qui se nomme *Joannes Phereponus*. On a imprimé ce Volume en grand & en petit papier, afin que ceux qui ont les XI. Tomes de Paris, leur puissent joindre celui-ci.

Le Sr. *Schelte* a sous la presse, & prêts à voir le jour dans quelques semaines deux Poëtes du Siecle d'Auguste, qui n'ont jamais été imprimez à part, savoir *Pedo Albinovanus* & *Cornelius Severus*. Ils sont *in* 8 & l'on en pourra faire deux petits volumes. Il y a les Notes entieres des principaux Auteurs qui ont travaillé sur ce Poëte, & celles de *Theodore Goral* qui n'avoient jamais paru. Il y a aussi une interpretation comme aux Auteurs *in usum Delphini*, mais autrement disposée.

TABLE

TABLE

des Matières Principales.

Septembre 1702.

NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES
LETTRES.

Mois d'Octobre 1702.

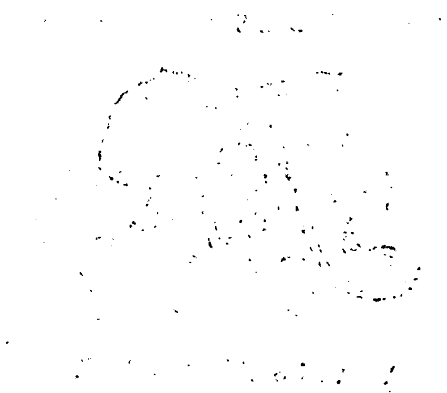
Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCII.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.





NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Octobre 1702.

ARTICLE I.

HISTOIRE *de* l'ACADEMIE *des* SCIENCES. *Année* 1699. *Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année. Tirez des Registres de cette Academie.* A Paris, chez Jean Boudot 1702. in 4. pagg. 408. gros caractére. Et se trouve à Amsterdam chez de Lorme, & à la Haye, chez les Fréres van Dole.

C'EST ici l'Ouvrage que nous avons promis plus d'une fois

dans nos Nouvelles. Mr. *de Fontenelle* nous aprend qu'il n'a tardé si long-tems à paroître, que parce que l'Académie entiére s'étant renouvellée par le nouveau Réglement donné par le Roi au commencement de 1699. il a fallu quelque tems, pour donner à toutes choses un premier mouvement, qu'il sera desormais facile d'entretenir. Ce Volume ne contient que l'Histoire de ce qui s'est passé dans l'Académie durant cette même année 1699. L'Histoire de l'année 1700. est déja sous la presse, celle de l'année 1701. suivra immédiatement après; & l'on ne discontinuera point jusqu'à ce qu'on se soit mis aux termes du Réglement, qui porte qu'à la fin de Décembre de châque année le Secretaire de l'Académie donnera au Public un Extrait de ses Regîtres, ou une Histoire raisonnée de ce qui se sera fait de plus remarquable dans l'Académie.

I. On voit à la tête de ce Volume une Préface qui mérite d'être luë. Mr. de Fontenelle y montre l'utilité des Sciences & des Arts qui font l'occupation du Corps dont il écrit l'Histoire. * On traite volontiers d'inutile

* *On se sert autant qu'on peut des termes de*

tile ce qu'on ne sait point, & comme les Mathématiques & la Physique sont assez généralement inconnuës, elles passent assez généralement pour inutiles. La source de leur malheur est manifeste; elles sont épineuses, sauvages, & d'un accès difficile. Nous avons une Lune pour nous éclairer durant nos nuits, que nous importe, dira-t-on, que Jupiter en aît quatre? Pourquoi tant d'Observations si pénibles, tant de calculs si fatiguans, pour connoître exactement leur cours? Nous n'en serons pas mieux éclairez, & la Nature, qui a mis ces petits Astres hors de la portée de nos yeux, ne paroît pas les avoir faits pour nous. Mais pour peu qu'on entende les principes de la Géographie & de la Navigation, on sait que depuis que ces quatre Lunes de Jupiter sont connuës, elles nous ont été plus utiles par raport à ces Sciences, que la notre elle-même, qu'elles servent & serviront toujours de plus en plus à faire des Cartes marines incomparablement plus justes que les anciennes, & qui sauveront aparemment la vie à une infinité de Navigateurs.

de l'Auteur, bien assuré qu'on est qu'on ne sauroit en employer de plus propres.

Que l'on ait présentement une plus grande facilité de conduire des riviéres, de tirer des canaux & d'établir des Navigations nouvelles, parce que l'on sait sans comparaison mieux niveller un terrain & faire des Ecluses, à quoi cela aboutit-il? Des Maçons & des Mariniers ont été soulagez dans leur travail; eux-mêmes ne se sont pas aperçus de l'habileté des Géomêtres, qui les conduisoit; ils ont été mûs à peu près comme le corps l'est par une ame qu'il ne connoit point; le reste du monde s'aperçoit encore moins du génie, qui a présidé à l'entreprise, & le Public ne joüit du succès qu'elle a eu, qu'avec une espêce d'ingratitude.

L'Anatomie, que l'on étudie depuis quelque tems avec tant de soin, n'a pu devenir plus exacte, sans rendre la Chirurgie beaucoup plus sûre dans ses opérations. Les Chirurgiens le savent; mais ceux qui profitent de leur Art n'en savent rien. L'utilité des Mathématiques & de la Physique, quoi qu'à la vérité assez obscure, n'en est pas donc moins réelle. A ne prendre les hommes que dans leur état naturel, rien ne leur est plus utile, que ce qui peut leur conserver la vie,

& leur produire les Arts, qui sont & d'un si grand secours, & d'un si grand ornement à la Societé.

Ceux qui condamnent quelques parties des Sciences ou des Arts, parce qu'ils n'en voyent pas la nécessité immédiate, ne prennent pas garde, qu'elles ont presque toutes besoin les unes des autres. L'Art de la Navigation, par exemple, tient nécessairement à l'Astronomie, & jamais l'Astronomie ne peut être poussée trop loin pour l'intérêt de la Navigation. L'Astronomie a un besoin indispensable de l'Optique, à cause des lunettes de longue vuë, & l'une & l'autre, ainsi que toutes les parties des Mathématiques, sont fondées sur la Géométrie, & pour aller jusqu'au bout, sur l'Algébre même. La Géométrie & surtout l'Algébre, sont la Clé de toutes les recherches, que l'on peut faire sur la grandeur; elles sont l'instrument universel de toutes les Sciences. Cèt instrument ne peut devenir trop étendu, trop maniable, trop aisé à apliquer à tout ce qu'on voudra. Il est utile dans toutes les Sciences, qui ne sauroient se passer de son secours.

Il est vrai que toutes les spécula-

tions de Géométrie pure, ou d'Algébre ne s'apliquent pas à des choses utiles: mais il est vrai aussi que la plûpart de celles qui ne s'y apliquent pas conduisent ou tiennent à celles qui s'y apliquent. Savoir que dans une Parabole la soutangente est double de l'Abscisse correspondante, c'est une connoissance fort stérile par elle-même, mais c'est un degré necessaire pour arriver à l'art de tirer les Bombes avec la justesse, dont on sait les tirer présentement.

De plus, telle speculation Géométrique, qui ne s'apliquoit d'abord à rien d'utile, vient à s'y apliquer dans la suite. Quand les plus grands Géometres du dix-septiême siécle se mirent à étudier une nouvelle Courbe, qu'ils apellerent *la Cycloïde*, ce ne fut qu'une pure speculation, où ils s'engagerent par la seule vanité de découvrir à l'envi les uns des autres des Théorêmes difficiles. Ils ne prétendoient pas eux-mêmes travailler pour le bien public; cependant il s'est trouvé en aprofondissant la nature de la Cycloïde, qu'elle étoit destinée à donner aux Pendules toute la perfection possible, & à porter la mesure du tems jusqu'à sa derniére précision.

Il en eſt de la Phyſique comme de la Géométrie. L'Anatomie des Animaux nous devroit être aſſez indifférente; il n'y a que le Corps humain, qu'il nous importe de connoître. Mais telle partie, dont la ſtructure eſt dans le Corps humain ſi délicate, ou ſi confuſe, qu'elle en eſt inviſible, eſt ſenſible & manifeſte dans le corps d'un certain Animal. De là vient que les Monſtres même ne ſont pas à négliger. La Mechanique cachée dans une certaine eſpêce, ou dans une ſtructure commune, ſe dévelope dans une autre eſpêce, ou dans une ſtructure extraordinaire, & l'on diroit preſque que la Nature, à force de multiplier & de varier ſes ouvrages, ne peut s'empêcher de trahir quelquefois ſon ſecret. Les Anciens ont connu l'Aiman, mais ils n'en ont connu que la vertu d'attirer le fer. Une ſeule expérience de plus leur aprenoit qu'elle ſe tourne d'elle-même vers les Poles du Monde, & leur mettoit entre les mains le tréſor ineſtimable de la Bouſſole.

Amaſſons toujours des véritez de Mathématique & de Phyſique au hazard de ce qui en arrivera ; ce n'eſt pas riſquer beaucoup. Il eſt certain

qu'elles feront puifées dans un fonds, d'où il en eft déja forti un grand nombre, qui fe font trouvées utiles. Nous pouvons préfumer avec raifon que de ce même fonds nous en tirerons plufieurs, brillantes dès leur naiffance d'une utilité fenfible & inconteftable. Il y en aura d'autres qui attendront quelque tems, qu'une fine méditation, ou un heureux hazard découvre leur ufage. Il y en aura qui prifes féparément feront ftériles, & ne cefferont de l'être, que quand on s'avifera de les rapprocher. Enfin, au pis aller, il y en aura qui feront éternellement inutiles, du moins par raport aux ufages fenfibles, & pour ainfi dire, groffiers. Car, dans le fonds, il n'y a point de vérité entiérement inutile. Elles deviennent toutes plus lumineufes les unes par les autres. Il eft toujours utile de penfer jufte, & même fur les fujets inutiles.

L'Efprit Géométrique n'eft pas fi attaché à la Géométrie, qu'il n'en puiffe être tiré, & tranfporté à d'autres connoiffances. Un Ouvrage de Morale, de Politique, de Critique, peut-être même d'Eloquence, en fera plus beau, toutes chofes d'ailleurs égales, s'il eft fait de main de Géomé-

métre. L'ordre, la netteté, la précision, l'exactitude, qui régnent dans les bons Livres depuis un certain tems, pourroient bien avoir leur premiere source dans cèt Esprit Géométrique, qui se répand plus que jamais, & qui, en quelque façon, se communique de proche en proche à ceux même, qui ne connoissent pas la Géométrie. Quelquefois un grand Homme donne le ton à tout son siécle, & celui à qui l'on pourroit le plus légitimement accorder la gloire d'avoir établi un nouvel Art de raisonner, étoit un excellent Géométre.

Au fonds, quand les Mathématiques & la Physique auroient des endroits, qui ne seroient que curieux, elles auroient cela de commun avec les connoissances le plus généralement reconnues pour utiles, telle qu'est l'Histoire.

L'Histoire ne fournit pas dans toute son étenduë des Exemples de vertu, ni des Régles de conduite. Hors de là, ce n'est qu'un spectacle de révolutions perpétuelles dans les affaires humaines, de naissances & de chutes d'Empires, de mœurs, de coutumes, d'opinions, qui se succédent incessamment, enfin de tout ce mou-

vement rapide, quoi qu'insensible, qui emporte tout, & change continuellement la face de la Terre. Si nous voulons opposer curiosité à curiosité, nous trouverons qu'au lieu de ce mouvement, qui agite les Nations, qui fait naître, & qui renverse des Etats; la Physique considere ce grand & universel mouvement, qui a arrangé toute la Nature, qui a suspendu les corps celestes en differentes Sphéres, qui allume & qui éteint des Etoiles, & qui en suivant toujours des loix invariables, diversifie à l'infini ses effets. Les traits d'Histoire les plus curieux auront peine à l'être plus que les Phosphores, les liqueurs froides, qui, en se mêlant, produisent de la flamme, les Arbres d'argent, les Jeux presque magiques de l'Aiman, & une infinité de Secrets, que l'Art a trouvez en observant de près, & en épiant la Nature. En un mot, la Physique suit & démêle, autant qu'il est possible, les traces de l'Intelligence & de la Sagesse infinie, qui a tout produit; au lieu que l'Histoire a pour objet les effets irréguliers des passions & des caprices des hommes, & une suite d'évenemens si bisarre, que l'on a autrefois imaginé une Divinité aveugle & insen-

sée, pour lui en donner la direction.

Ce n'est pas une chose que l'on doive conter parmi les simples curiositez de la Physique, que les sublimes réfléxions où elle nous conduit sur l'Auteur de l'Univers. Ce grand Ouvrage toujours plus merveilleux, à mesure qu'il est plus connu, nous donne une si grande idée de son Ouvrier, que nous en sentons notre esprit accablé d'admiration, & de respect. Surtout l'Astronomie & l'Anatomie, sont les deux Sciences, qui nous ofrent le plus sensiblement deux grands caractéres du Créateur; l'une son immensité par les distances, la grandeur & le nombre des Corps célestes; l'autre son intelligence infinie par la Méchanique des Animaux. La véritable Physique s'éleve, jusqu'à devenir une espêce de Théologie.

II. C'EST là une partie de ce que Monsieur de Fontenelle représente dans sa Préface. L'Ouvrage même contient deux Parties. La premiére est l'Extrait, ou l'Abrégé de tout ce qui s'est dit de remarquable dans l'Académie, soit par écrit, soit de vive voix. L'autre Partie ce sont les Mémoires, c'est-à-dire, celles d'entre

 tou-

toutes les Piéces luës dans l'Académie, qui ont été jugées les plus importantes, & les plus dignes d'être données au Public dans toute leur étenduë. Ces Mémoires sont à peu près ici, ce que sont dans une Histoire ordinaire des Actes originaux, ou des Preuves, que l'on imprime quelquefois à la fin.

L'Histoire comprend plus de choses que les Mémoires. On y a recueilli, outre les matiéres dont ils traitent, ce qu'on ne croyoit pas à propos de donner tout au long, & qu'on ne vouloit pourtant pas perdre entiérement. En même tems, on a eu dessein que sur tous les sujets, soit qu'ils lui fussent communs avec les Mémoires, soit qu'ils lui fussent particuliers, l'Histoire fut proportionnée à la portée de ceux qui n'ont qu'une médiocre teinture de Mathématique & de Physique.

Comme les Remarques qui sont contenuës dans ce Volume ont déja paru pour la plûpart, ou dans les Journaux, ou dans d'autres Livres imprimez; nous ne nous y arrêterons pas aussi long-tems, que si elles étoient tout-à-fait nouvelles. Nous en raporterons quelques-unes qui étant d'ail-

leurs remarquables, peuvent être expliquées en peu de mots.

1. Le Pére *Mallebranche*, qui, quoique dans le Systême général de *Descartes*, a pourtant abandonné son Maître sur quelques Articles, n'a pas crû devoir le suivre dans la maniére dont il explique la Lumiére & les Couleurs. Il a formé un nouveau Systême sur le modéle du Systême du son; ceux qui savent comment les Cartésiens en expliquent la nature & les différentes espêces, n'auront pas de peine à concevoir l'aplication que le P. Mallebranche en fait à la lumiére & aux couleurs. Il suppose donc que toutes les parties d'un corps lumineux sont dans un mouvement très-rapide, qui d'instant en instant comprime par des secousses très-prestes toute la matiére subtile, qui va jusqu'à l'œil, & lui cause des vibrations de pression. Quand les vibrations sont plus grandes, le corps paroit plus lumineux, ou plus éclairé: selon qu'elles sont plus promtes ou plus lentes, il est de telle, ou de telle couleur, & de là vient que le degré de la lumiére ne change point ordinairement l'espêce des couleurs, & qu'elles paroissent les mêmes à un plus grand, ou à un plus pe-

petit jour ; quoi que plus ou moins éclatantes.

Comme des vibrations, qui se font dans un même tems, & qui différent en nombre, peuvent différer selon tous les raports imaginables de nombres, il est aisé de voir que de cette diversité infinie de raports, doit naître celle des couleurs, & que des couleurs plus différentes naissent aussi des raports plus différens, & plus éloignez de l'égalité. Par exemple, si un corps coloré fait quatre vibrations de pression sur la matiére subtile, tandis qu'un autre en fait deux, il en différera plus en couleur, que s'il ne faisoit que trois vibrations.

On a déterminé dans la Musique tous les raports de nombres, que font les différens tons; mais il n'y a pas lieu d'espérer, qu'on en puisse faire autant à l'égard des couleurs.

Le P. Mallebranche ne s'accommode point des globules durs de Descartes ; par la raison qu'un même globule ne peut avoir à la fois des tournoyemens de différente espéce: ce qui cependant seroit absolument necessaire, afin que différens rayons, & qui portent à l'œil différentes couleurs se croisassent en un seul point

ſans ſe confondre, & ſans ſe détruire; ainſi que l'expérience nous aprend qu'ils le font à châque moment. C'eſt pour cela que le P. Mallebranche ſubſtituë à la place de ces globules durs, de petits tourbillons de matiére ſubtile très-capables de compreſſion, & propres à recevoir en même tems dans leurs différentes parties des impreſſions différentes: car quelques petits qu'on les imagine, ils ont des parties, la matiére eſt diviſible à l'infini, & la plus petite ſphére peut correſpondre à tous les points d'une ſi grande qu'on voudra. On trouve dans les Mémoires, le ſentiment du P. Mallebranche expliqué beaucoup plus au long. Je n'y vois pas pourtant comment il conçoit, que ces Tourbillons compoſez de matiére fluide ſe touchent ſans ſe confondre, ou s'ils ſe confondent quelquefois, comment ils peuvent ſe reproduire. On ſait ce que Deſcartes a imaginé pour empêcher que les grands Tourbillons dont il compoſe l'Univers ne ſoient ſujets à cèt inconvenient; & avec tout cela il y a de grands Philoſophes, qui ne ſont pas d'ailleurs ennemis du Cartéſianiſme, qui ſoutiennent, que l'Hypothéſe de Deſcartes, quoi qu'ingenieuſe,

ne

ne suffit pas pour lever cette difficulté. Ils aiment mieux mettre les Tourbillons éloignez les uns des autres par de grands espaces. Mais en voulant éviter une difficulté, ne tombent-ils point dans plusieurs autres? Le Systême pour les grands Tourbillons ne peut avoir lieu dans les petits.

2. La matiére qui occupe le plus de place dans ce Volume, est la fameuse Question de la Circulation du sang dans le Fœtus, sur laquelle il y a eu beaucoup de contestation entre Mess. *Mery*, *du Verney*, *Tauvry*, & autres. Comme ce qu'en a écrit Mr. Mery a été publié à part, & que nous en avons parlé dans ces * *Nouvelles*; nous ne nous y arrêterons point ici. Nous nous contenterons d'ajouter, que l'Académie, toujours sage dans sa conduite, n'a point voulu prononcer sur cette Question. Elle en a laissé le jugement au Public, & a cru n'avoir que l'autorité de lui rendre un témoignage certain des différens faits qu'elle a avérez.

3. La maniére de tailler la pierre, pratiquée par F. † *Jaques* a aussi occupé

* *Mois de Mars de* 1700. *pag.* 270.

† *Voyez sur ce sujet le même endroit de ces Nouvelles qu'on vient de citer.*

cupé l'Académie. *On y aporta ſouvent*, dit Mr. de Fontenelle, *l'Hiſtoire des ravages qu'il avoit faits par une méthode toujours téméraire, & preſque toujours mortelle. L'Académie avoit jugé aſſez tôt de la témérité, & le Public ne s'eſt rendu que trop tard aux mauvais ſuccès.*

4. Dans la Diſpute qu'eut Mr. Tauvry au ſujet du trou Ovale, il apuya de tout ſon pouvoir le Syſtême des œufs, & fit voir, entr'autres preuves, que les objections qu'on peut faire contre la génération de l'homme par des œufs contenus dans les Ovaires de la femme, ſont encore beaucoup plus fortes, ſi on les aplique à la Tortuë, qui cependant n'engendre certainement que par des œufs. L'Ouvrage de Mr. Tauvry où il explique toutes ces choſes a été imprimé.

5. La conſéquence qu'on tire de la Méchanique du cœur de la Tortuë de terre, toute différente de celle du cœur de l'homme, & de la plus grande partie des autres animaux, eſt trop importante pour n'en pas faire ici mention; puis qu'il en réſulte une merveilleuſe conformité de l'ouvrage avec les deſſeins du Souverain Ouvrier. Il faut que l'air ſe mêle avec le ſang pour entretenir le mouvement & la flu-

fluidité de cette liqueur, pour lui donner du ressort, pour l'animer par une douce fermentation, & pour contribuer à la génération des esprits animaux, premiers moteurs de toute la machine. L'homme & la plus grande partie des animaux, destinez à beaucoup de mouvemens divers, & à des fonctions d'une grande vivacité, doivent avoir un sang pénétré de particules aëriennes; & c'est pour cela, qu'il se fait en eux deux circulations différentes, l'une de toute la masse du sang par le poûmon, afin qu'elle aille prendre à chaque instant dans ce reservoir rempli d'un air toujours nouveau, tout celui dont elle a besoin; l'autre de cette même masse chargée d'air par tout le reste du corps, où elle va se répandre avec les qualitez salutaires qu'elle a acquises dans le poûmon. C'est donc en vertu de cette double circulation, que tout le sang, pour ainsi dire, est imbibé d'air, & elle s'exécute par le moyen des deux ventricules du cœur, qui sont entiérement separez. Dans l'un revient tout le sang, qui ayant circulé partout le corps, s'y est dépouillé de ses particules aëriennes, & il en va reprendre dans le poûmon, où il est poussé par la con-

contraction de ce ventricule qui le chasse hors de lui. Rempli d'un nouvel air par son passage au travers du poûmon, il tombe dans l'autre ventricule du cœur, d'où il est distribué par tout le corps.

Mais la Tortuë, qui transpire fort peu, qui a des mouvemens très-lents & assez rares, n'avoit pas besoin d'un sang vif, & même elle en auroit été souvent incommodée, sur tout pendant l'hiver, qu'elle est obligée de passer presque sans nourriture. Aussi son cœur a-t-il été disposé de maniére que son sang eût peu d'air qui l'animât. Il est vrai que ce cœur a trois ventricules, au lieu que celui de l'homme n'en a que deux; mais ces trois ventricules n'en sont proprement qu'un, puis qu'ils s'ouvrent les uns dans les autres & communiquent toujours ensemble sans aucun empêchement. Ainsi le sang revenu du poûmon, où il s'est chargé d'air, se mêle dans le cœur avec le sang revenu de toutes les autres parties du corps, où il s'en est dépouillé, & ces deux quantitez de sang ayant partagé entr'elles l'air, qui n'a été aporté que par une, sont poussées ensemble dans les artéres. Par conséquent le sang de la Tortuë est moins animé d'air que celui de

l'Hom-

l'Homme, & de plus il paroit par la capacité des ventricules du cœur de cèt animal, qu'il n'y à environ que le tiers de son sang qui aille prendre de l'air dans le poûmon.

Ajoutons à ces réflexions la conjecture sur la maniére dont la Tortuë respire. On sait que pour la respiration, il faut que la capacité de la poitrine augmente & diminuë alternativement, & ce mouvement se fait dans tous les animaux par des parties solides, comme les côtes, qui s'éloignent & se raprochent. Mais la Tortuë est renfermée entre deux écailles immobiles, & elle n'a d'ailleurs aucun diaphragme, qui puisse servir à une compression alternative des poûmons. Mr. Tauvry raporte donc la cause de la respiration dans la Tortuë au mouvement du marcher. Quand elle est en repos, sa tête & ses piés sont retirez sous l'écaille supérieure, & la peau qui l'envelope entiérement est toute plissée. Mais quand l'animal marche, il pousse au dehors sa tête & ses piés; sa peau s'étend, puis qu'elle est tirée par ces parties, & par conséquent elle forme intérieurement un plus grand espace, & c'est dans cèt espace vuide que l'air extérieur est obli-

obligé d'entrer. A ce compte, la Tortuë ne respire que quand elle marche; aussi n'est-ce qu'alors qu'il lui faut un sang plus vif: hors de là un sang privé de particules aëriennes lui suffit, pour l'état d'engourdissement où elle est.

6. On traite les Insectes d'animaux imparfaits; mais la Philosophie les juge d'autant plus dignes de son attention, qu'ils semblent avoir été formez par la nature sur une idée toute particuliére. Il n'y a qu'eux qui changent d'espêce, & qui après avoir rampé, s'élévent en l'air, & prennent une vie nouvelle & plus noble. Etre des deux sexes tout à la fois, & en faire les fonctions en même tems, est encore un privilége, qui leur est réservé. Mr. *Poupart* a fait le dénombrement de toutes les espêces, dans lesquelles il s'est assûré de cette particularité. Comme les vers de terre sont mâles par une extremité de leur corps & femelles par l'autre, & qu'ils se plient facilement, Mr. *Homberg* ne juge pas impossible qu'un ver de terre s'acouple à lui même, & soit le pére & la mére du même animal. Cela ne paroit, peut-être, étrange que par notre ignorance. Qui peut se vanter de connoitre les bornes de la diversité,

té, dont il a plu à la nature d'orner ses Ouvrages ? Les Observations qui suivent sur les Dents, les plumes des oiseaux, l'Hydrophobie ou la Rage, & le Scorbut, sont dignes de la curiosité du Public. On trouve à la page 58. un secret de M. Homberg, pour empêcher la rouilleure du fer, qui peut être d'une grande utilité, sur tout dans le pays où nous vivons, où il se rouille si facilement.

7. On voit à la pag. 60. que Mr. *Dodart* a remarqué, que dans plusieurs arbres fruitiers, comme les Pommiers, les Poiriers, les Chataigners, & généralement dans ceux qui en imitent le port, tels que sont les Noyers, les Chênes, les Haîtres, la base de la touffe affecte presque toujours d'être paralléle au plan d'où sortent les tiges, soit que ce plan soit horizontal, ou qu'il ne le soit pas, soit que les tiges elles-mêmes soient perpendiculaires, ou inclinées sur ce plan; & cette affectation est si constante, que si cèt arbre sort d'un endroit où le plan soit d'un côté horizontal, & de l'autre incliné à l'horizon, la base de la touffe se tient d'un côté horizontale, & de l'autre s'incline à l'horizon, autant que le plan. Mr. Dodart allégue les raisons méchaniques de cette Observation.

8. Mr.

8. Mr Homberg a fait des expériences sur les sels des plantes, desquelles on prétend qu'on peut conclurre, que la plûpart des sels contenus dans les plantes s'y forment tels qu'ils sont, ou par les ferment naturels qui s'y trouvent, ou par les différens organes qui les filtrent. Ceux qui savent les différens sentimens qu'il y a sur ce sujet ne seront pas fâchez de lire ici cette Observation.

9. Mr. *Flamsteed*, grand Astronome Anglois, a observé qu'en différentes saisons de l'année la distance qui est entre le Pole & l'Etoile Polaire varie, & il a cru que cette variation étoit celle que le mouvement de la Terre doit produire; ce qui resoudroit une difficulté qu'on a faite contre le Systême de Copernic, qui doit supposer que l'Axe de la Terre décrit une espêce de Cilindre par son mouvement annuel, qui prolongé jusqu'au Ciel des Etoiles fixes y trace par sa base une circonférence circulaire. Cela même serviroit à confirmer ce Systême. Mais Mr. *Cassini* le fils qui convient des Observations de Mr. Flamsteed, en nie les conséquences, & soûtient que les variations de distance de l'Etoile Polaire & du Pole, ne sont point telles qu'elles devroient être

ſuppoſé le mouvement de la Terre. Quelle ſera donc la cauſe de ces variations, qui ne ſont point conteſtées ? Les Etoiles fixes pourroient bien tourner ſur leur centre, puis que le Soleil, qui en eſt une, tourne ſur le ſien, & quelques unes peuvent avoir des Hémiſphéres inégalement lumineux. Quand elles tournent vers nous l'Hémiſphére le plus éclatant, elles paroiſſent plus grandes, & par conſéquent plus proches de leurs voiſines. De plus, il n'y a guéres d'apparence que les Etoiles fixes ſoient parfaitement fixes. Le moyen qu'elles ne fuſſent pas un peu flotantes dans ce grand liquide qui les contient, & qui eſt toûjours en mouvement. Mais ne pourroit-on point objecter contre cette derniére raiſon, que, comme à cauſe de la grande diſtance, la baſe du cone que l'axe de la Terre décrit ne nous paroit que comme un point, le mouvement des Etoiles fixes qui ſe trouveront dans le plan de cette baſe, continué même ſi l'on veut, & qui ſe mouvront ſur ce plan, devroit être extrêmément grand pour devenir ſenſible à nos yeux ?

10. Nous finirons par les effets des Verres brûlans taillez par ſe célébre

Mr.

Mr. *Tschirnhaus*, & qui sont au dessus de tout ce qu'on a encore vû. Ces verres sont de trois ou quatre piés de diamétre, le foyer est à une distance de douze piés, & a un pouce & demi de diamétre. Pour rendre ce foyer plus vif, on le retrecit par le moyen d'une seconde Lentille, placée parallélement & à une certaine distance du premier verre; alors le foyer sera plus près, & n'aura qu'un diamétre de huit lignes. Voici quelques effets de ces verres brûlans.

Toute sorte de bois quelque dur, ou verd qu'il soit, même mouillé dans de l'eau s'enflammera dans un moment.

L'eau dans un petit vaisseau bouillira dans un moment.

Les Tuiles, Ardoises, Pierres de Ponce, la Fayance, du Talc, de quelque grosseur qu'ils soient, rougissent dans le moment & se vitrifient.

Le Soufre, la Poix, & toutes les Resines se fondent sous l'eau.

Lors qu'on y expose sous l'eau en été du bois très tendre, comme du Pin, il ne paroit pas changer au dehors; mais lors qu'on le fend en deux, il se trouve au dedans brûlé en charbon.

Quelque metal que ce soit, mis dans le creux d'un charbon, se fond dans le moment, & le fer jette des étincelles, comme dans la forge: & si l'on tient les metaux de cette maniére en fonte pendant quelque tems, ils s'envolent tous, ce qui arrive particuliérement & très-promtement au plomb & à l'étain.

Les cendres du bois, des herbes, &c. deviennent du verre transparent dans le moment.

Tous les metaux se vitrifient sur une plaque de porcelaine; pourvû qu'elle soit assez épaisse, pour ne pas se fondre elle-même, & qu'on lui donne le feu par degrez, afin qu'elle ne pette pas. L'or reçoit dans sa vitrification une belle couleur de pourpre.

Tous les corps, excepté les metaux, perdent leur couleur dans ce feu, & même les pierres précieuses en sont promtement dépouillées; en sorte qu'un Rubi oriental y perd en un moment toute la sienne.

Certaines matiéres deviennent un verre si dur, qu'étant taillé à facettes, il coupe du verre ordinaire.

On peut concentrer par ces verres les rayons de la Lune; mais ils ne donneront aucune chaleur sensible, quoi

quoi qu'ils fassent une grande clarté.

L'on peut faire aussi avec ces verres des représentations curieuses d'Optique, & mieux qu'avec les miroirs concaves, & l'on en pourra faire des Lunettes & des Microscopes incomparablement meilleurs que tout ce qu'on a vû jusqu'ici en ce genre.

Au reste, le Public sera bien aise qu'on l'avertisse que Messieurs de l'Academie Royale des Sciences ont entrepris de donner la Description des Arts dans l'état qu'ils sont aujourd'hui en France. C'est un Ouvrage digne d'eux, & qui sera d'une très-grande utilité pour une infinité de gens. Il est à souhaiter qu'ils exécutent ce dessein au plutot.

ARTICLE II.

JO. FRANCISCI BUDDEI *P. P.* INTRODUCTIO *ad* HISTORIAM PHILOSOPHIÆ EBRÆORUM. *Accedit Dissertatio de Hæresi Valentiniana. Cum Privilegio.* C'est-à-dire. *Introduction à l'Histoire de la Philosophie des Ebreux. Avec une Dissertation sur l'Héréfie des Valentiniens. Par J. François Buddé*,

Professeur en Philosophie. Avec Privilége. A Hall en Saxe. 1702. in 8. pagg. 606. gros caractére.

I. MR. BUDDE a résolu de nous donner une Histoire de toutes les Sectes des Philosophes, tant anciens que modernes, & de leurs Dogmes. Il croit qu'elle peut servir infiniment à l'intelligence de l'Histoire Ecclésiastique; parce qu'il n'est point né d'Hérésie dans l'Eglise, qui n'aît eu les Philosophes de quelque Secte, ou pour Auteurs, ou pour Défenseurs. Il commence dans ce Volume par la plus ancienne de toutes les Philosophies, qui est celle des Ebreux; & pour faire voir la verité de sa maxime, que le mauvais usage de la Philosophie a donné naissance aux Hérésies; il fait l'Histoire des Dogmes des Valentiniens, qu'il prétend avoir tiré leur origine de la Cabale Judaïque mal entenduë. Il s'étend beaucoup à expliquer ce que c'est que cette Cabale, pour laquelle il témoigne avoir un grand penchant, quoi qu'il avoüe, qu'elle contient des choses assez inutiles, des puérilitez indignes d'un Philosophe, & des obscuritez dans lesquelles il est bien difficile

le de pénétrer. Il distingue la Cabale ancienne de la nouvelle. Il prétend que la premiére est pure, & véritable, & que l'autre est corrompuë & a beaucoup de mauvaises choses mêlées avec quelques-unes de bonnes. Il croit que *Jesus-Christ* dans l'Evangile, & S. *Paul* surtout dans les deux premiers Chapitres de l'Epître aux Colossiens ont fait usage de la Cabale, & en ont, par conséquent, en quelque sorte aprouvé les dogmes & l'étude. Il y en a qui ont expliqué toute l'Oraison Dominicale, par des principes & par des régles de la Cabale, & notre Auteur ne desaprouve pas cette Méthode. En un mot, quoi qu'il déclare assez souvent, qu'il n'admet pas tout ce qu'ont enseigné les Juifs Cabalistes, il fait voir partout qu'il ne croit pas l'étude de leur Doctrine inutile; mais qu'il est persuadé, au contraire, qu'elle peut servir à prouver les dogmes de la Religion Chrétienne, & fournir des motifs assez puissans pour nous porter à la piété & à la vertu.

Mr. Buddé parle de tous les Auteurs tant Chrétiens que Juifs, qui ont écrit de la Cabale. Il fait souvent une Histoire abrégée de leur Vie; il parle de leurs Ecrits, il en donne de cour-

tes Analyses, & en explique les principaux dogmes. Il marque toujours avec soin les sources où il a puisé, & cite les Auteurs où l'on trouvera plus au long les choses qu'il se contente de raporter en abrégé. Il y a aparence que le plus grand nombre des Lecteurs sera de ceux qui se contenteront de l'Ouvrage de notre Auteur, sans aller s'embarquer sur ces vastes mers de tant de gros Volumes, dont la lecture occuperoit & d'une maniére assez ennuyante toute la vie d'un homme. Pour moi, quoi que je n'aye jamais étudié la Cabale, & que je ne goute point cette espêce de Philosophie, à laquelle je ne comprens que peu ou rien du tout; je n'ai pas laissé de lire avec plaisir le Livre de Mr. Buddé.

II. A SON avis, Adam a été le premier des Philosophes des Ebreux, comme le premier de tous les hommes. Il ne peut comprendre qu'ayant été créé dans l'état d'innocence & à l'image de Dieu; il n'aît pas eu une connoissance parfaite de la Divinité. Que lui, qui donna le nom à tous les Animaux, n'en aît pas bien connu la nature. Il y a de grands Philosophes à qui cette raison n'a pas paru convaincante. Ils ont

ont examiné la plûpart des noms Ebreux, qu'on prétend qu'Adam donna aux Animaux, & ont cru apercevoir, qu'ils répondoient assez mal à leur nature, ou que, du moins, ils n'étoient tirez que de quelques qualitez extérieures faciles à remarquer, sans être grand Philosophe. On peut voir entr'autres le P. *Mallebranche* dans la *Recherche de la Verité.* Ou afin qu'on n'aît pas la peine de feuilleter cèt Ouvrage; en voici quelques lignes tirées de l'endroit que je cite à la * marge. *Mais je veux qu'Adam aît donné aux animaux des noms, qui ayent quelque raport à leur nature, & je souscris aux savantes étymologies qu'un Auteur de ce siécle nous en donne. Je veux que le premier homme aît apellé les animaux domestiques* Behemoth, *à cause qu'ils gardent le silence; le Belier* Ajil, *parce qu'il est fort; le Bouc* Saïr, *parce qu'il est velu; le Pourceau* Chazir, *parce qu'il a les yeux petits; &* *l'Ane* Chamor, *parce qu'en Orient il y en a beaucoup de rouges. Mais je ne vois pas qu'il faille autre chose qu'ouvrir les yeux, pour voir si le Bouc est velu, l'Ane rouge, & si le Pourceau a les*

* *Recherche de la Vérité. Tom. III. Eclairciss. sur le Ch. VII. du Liv. II.*

yeux grands ou petits. Adam apelle Beir *&* Behemah, *ce que nous apellons une brute, ou un gros animal domestique, parce que les bêtes sont muettes & stupides: Qu'en doit-on conclure? Qu'il connoissoit parfaitement leur nature? Cela n'est pas évident. J'aprébenderois plûtôt qu'on en voulût conclurre qu'Adam étant assez simple, pour interroger un bœuf comme le plus gros des animaux domestiques, & qu'ayant été surpris qu'il ne savoit pas répondre, il le méprisa, & l'apella comme par mépris du nom de Beir & Behemah.*

Pour revenir à notre Auteur, il croit que le peché n'effaça pas de l'esprit & de la mémoire du premier homme, toutes les connoissances avec lesquelles il avoit été créé. Il retint la faculté de reconnoître par les marques extérieures par lesquelles les choses se font connoître quelle en étoit la nature; afin de pouvoir éviter les nuisibles, rechercher celles qui lui étoient utiles, & procurer le bonheur de sa posterité. S'il ne fut pas habile dans tous les Arts, comme l'ont prétendu quelques Rabins, s'il ne fut pas consommé dans la connoissance de la Théologie, de la Philosophie, de la Médecine, de l'Astrologie, de la Chy-

mie,

mie, des Mathématiques; c'est parce que tous ces Arts & toutes ces Sciences contiennent plusieurs choses très-inutiles, & quantité d'autres qui sont le fruit des expériences qu'on a faites pendant plusieurs siécles.

Les Descendans d'Adam n'eurent pas tous les mêmes inclinations. La postérité de Caïn ne s'attacha qu'à la recherche des choses utiles pour la vie présente. *Seth* & ses Descendans cultivérent la véritable sagesse. Il semble qu'un des principaux chefs de leur Philosophie avant le Déluge concernoit les changemens qui devoient arriver au Monde premiérement par les eaux du Déluge, & ensuite par le feu.

Noë eut plusieurs belles connoissances. Dieu lui aprit à distinguer les animaux en purs & impurs, distinction que notre Auteur croit fondée sur la nature même de ces Animaux. Si ces raisons nous sont inconnuës, rejettons-en la cause sur notre seule ignorance. Les anciens connoissoient mieux la nature des animaux que nous mêmes. C'est, à ce que dit Mr. Buddé, un fait incontestable. Il est vrai que supposé que Dieu ait révélé à Noë quels étoient les animaux purs

& les impurs, & que non content de cela, il lui en ait apris les raisons, on ne peut douter qu'il ne les connut mieux que nous, s'il y avoit des raisons Physiques de cette impureté; car on ne voit point aujourd'hui de raison, pourquoi le Liévre seroit plus impur, que divers autres animaux à quatre piés, dont il étoit permis de manger. La construction de l'Arche prouve que Noë savoit l'Architecture & quelques autres parties des Mathématiques. Ces Sciences & surtout la véritable Réligion & la saine Philosophie passérent de Noë à *Sem* & à ses Descendans, & surtout dans la postérité d'*Abraham* & des autres Patriarches, qui furent les ancêtres des Israëlites.

Notre Auteur ne doute point que *Moyse* ne sût la Chymie, & qu'il n'en fit usage dans la dissolution du Veau d'or dont il fit boire la poudre aux Israëlites. Ce fut aparemment là le premier Or *potable* qu'on vit dans le Monde, & s'il est vrai que ce soit un merveilleux antidote, on peut dire que les Israëlites ne furent pas tout-à-fait malheureux, & que leur Idolatrie leur fournit au moins un bon remede de précaution. A parler sérieus-

rieusement, puis qu'il est dit que Moyse employa le feu pour faire cette dissolution, on ne sauroit douter que la poudre qui en résulta ne fut toute autre; que s'il n'avoit employé que la lime, pour dissoudre cette idole.

Cèt ancien Législateur n'écrivit pas tout ce qu'il savoit; il en reserva une partie, qu'il enseigna de vive voix à ceux qui vouloient en savoir un peu plus que le Peuple, en matiére de Philosophie. C'est cette Philosophie *Traditionaire*, qu'on a apellé autrement *Cabale*, & à laquelle des Docteurs moins sages que Moyse, ont ajouté bien des réveries.

Les Juifs, selon notre Auteur, corrompirent leur Philosophie, en la mêlant avec la Philosophie des Grecs, de *Pythagore*, de *Platon*, d'*Aristote*. Ce n'est pas que tous les Juifs *Hellénistes* soient tombez dans ce défaut. *Philon* l'ancien, qui vivoit environ 160. avant J. C. & qu'il faut distinguer d'un autre *Philon*, qui n'a vécu que depuis, se garentit de cette corruption. Mr. Buddé ne doute point que ce ne soit ce premier Philon, qui est Auteur du Livre de *la Sagesse*.

Il n'oublie pas de nous parler des

diverses Sectes qui s'élevérent parmi les Juifs, dont les principales furent celles des Phariſiens, des Eſſéens, & des Saducéens. Les principaux dogmes des premiers étoient, que toutes choses arrivoient par une deſtinée néceſſaire; que les Ames des bons paſſoient d'un corps dans un autre, & que celles des méchans étoient tourmentées de ſuplices éternels. Leurs mœurs étoient telles qu'ils pouvoient plutot paſſer pour des Hypocrites & pour des Sophiſtes, que pour de véritables Philoſophes. *Godwin* n'a pas crû que les Phariſiens ſoumiſſent toutes choſes à une deſtinée inévitable. C'étoit la Doctrine des Eſſéens; les premiers laiſſoient certaines choſes à la liberté de l'homme.

Quelques-uns ont confondu les Carraïtes avec les Saducéens, ſous prétexte, peut-être, qu'ils rejettent également la Tradition: mais les plus ſavans ſoutiennent, que ce ſont deux Sectes différentes. Les Carraïtes ont été extrêmément perſécutez, par tous les autres Juifs, qu'on nomme *Rabbanites* ou *Traditionaires*. On dit qu'il y en a encore à Conſtantinople, à Alep, au Caire, & dans la Judée. Ils s'attachent au ſens littéral de l'Ecri-

ture;

ture ; ils rejettent toutes les allégories, les Traditions, & toutes les Explications mystiques ; ils condamnent & abhorrent le Talmud. Leurs Ecrits sont fort recherchez des Savans ; mais ils sont en petit nombre. Un des plus célébres de leurs Auteurs est *Aron Ben Joseph*, dont on a un Commentaire sur le Pentateuque, un autre Livre nommé *le Docteur Aron*, où il refute les fables des Talmudistes, & enfin un troisiéme sous le titre d'*Arbre de Vie*, où il explique les Articles de Foi des Carraïtes.

Les Esseniens étoient proprement les Moines d'entre les Juifs. Ils ne se marioient point, & leurs biens étoient communs. Négligeant le sens litéral & historique de l'Ecriture, ils ne cherchoient que le sens caché & symbolique, ce qui est aussi assez le génie de plusieurs Moines.

Notre Auteur fait l'Histoire du Talmud assez au long. Il parle de ceux qui en ont été les Auteurs, il nous dit en quel tems ils ont vécu, quelles en sont les parties, & les dogmes qui y sont enseignez. Il croit que la *Misne*, qui est la premiére partie du Talmud, a été écrite vers l'an 150. de J. C. Ce n'est point l'opinion du

cé-

célébre P. * *Pezron*, Abbé de la Charmoye, ni de quelques autres Savans, qui la croyent beaucoup plus moderne. Il avoüe néanmoins que † *Justinien* est le premier Auteur Chrétien, qui aît parlé de cèt Ouvrage. Les Juifs n'en doivent pas être tout-à-fait crûs sur l'antiquité de leur Talmud. Ils ont intérêt de lui en donner le plus qu'il leur est possible. Ils ne doivent parler sur cèt article, que preuves en main, non plus que les Chrétiens. Il me semble que c'est ce à quoi quelques Savans ne font pas assez d'attention. Ils croyent que parce qu'il s'agit des affaires qui concernent les Juifs, une autorité de leur part vaut infiniment plus que le témoignage d'un Auteur Chrétien. Ce n'est là qu'un misérable préjugé. Nous en savons autant & plus qu'eux sur une infinité de sujets qui regardent leur Langue, leur Religion, leurs Coutumes. Un *Bochart*, un *Buxtorf*, un *Cappel*, savoient mieux la Langue Hébraïque, que le plus savant des Rabins. C'est une Langue morte par

* *Voyez la Défense de l'Antiquité des Tems. pag. 7.*

† *Dans Novell. 146. donnée l'an 541. de J. C.*

par raport à eux, de même que par raport à nous: & nous sommes d'ordinaire beaucoup meilleurs Grammairiens qu'eux. M. Buddé croit que le Talmud fut enfin achevé l'an 500. de J. C. mais l'Abbé de la Charmoye ne conviendroit pas non plus de cette datte; puis qu'il assure qu'il ne le fut qu'en 686.

Du reste, les Juifs firent tant de cas du Talmud, qu'ils vinrent à le préférer à l'Ecriture Sainte. Leurs Maîtres ont osé avancer, que c'étoit quelque vertu, ou plutôt que ce n'en étoit point que de s'attacher à la lecture de l'Ancien Testament; mais que de lire la Misne, c'étoit une vertu qui recevoit sa récompense, & que de s'attacher à la lecture de la Gemare, c'étoit la plus excellente de toutes les vertus.

Après la composition du Talmud, s'il est vrai qu'il est aussi ancien que nôtre Auteur le prétend, il y eut des siécles de ténébres chez les Juifs, comme chez les Chrétiens, durant lesquels il ne parut rien de considérable de leur part. Mais les Arabes ayant commencé de s'adonner à la Philosophie & aux Arts, les Juifs suivirent leur exemple. Mille ans & un peu plus

après

après J. C. parurent Rabbi *Chananeel* & *Raf Nissim*, Précepteurs de R. *Nathan* Auteur du Dictionaire Talmudique nommé *Aruch*, & de R. *Gersom.*

Dans l'onzième siécle, savoir en 1040. les Juifs furent chassez de Babylone, leurs Ecoles furent détruites; ils se dispersérent en Europe, & principalement en Espagne; au lieu qu'auparavant il n'est point parlé de Juifs Européens. Depuis ce tems divers Rabins joignirent la Philosophie des Grecs à la doctrine du Talmud. Un des plus célébres, outre ceux que nous venons de nommer, fut le Rabin *Salomon Jarchi*, nommé par abréviation *Raschi.* Au commencement du treiziéme siécle parut le fameux *Maimonides*, Auteur du Livre si connu sous le titre de *Doctor Perplexorum*, dans lequel il prétend prouver qu'il n'y a point de précepte de Moyse, qui n'ait ses raisons dignes de la sagesse de celui qui les lui a dictées. Il mêla la Philosophie d'Aristote avec les dogmes des Docteurs de sa Nation. C'est ce qui lui attira beaucoup de contradictions de la part des autres Rabins. Mais ils s'accoutumérent enfin à cette méthode; jusques-là qu'il y en eut

qui

qui soutinrent qu'Aristote étoit Juif, ou que, du moins, lors que Jérusalem fut prise par *Alexandre le Grand*, ce Philosophe s'empara de tous les Livres de *Salomon*, & y puisa la doctrine, qu'il enseigna dans la suite.

Après avoir parlé de tous les Auteurs Juifs & de ceux d'entre les Chrétiens, qui ont traité de la Cabale; M. Buddé s'attache à l'explication de cette doctrine, dans laquelle nous n'entrerons point; avoüant ingénument que nous ne l'entendons pas assez bien, pour en pouvoir parler avec quelque exactitude. Contentons-nous de remarquer ce que dit notre Auteur, qu'un des premiers principes de ceux qui suivent la plus pure Philosophie enseignée par Moyse, c'est que Dieu a créé un certain Esprit universel, qui est la cause de toutes les Opérations naturelles. Il resteroit à savoir si cèt Esprit est une Substance ou un Mode; si c'est une substance corporelle ou spirituelle; un mode de la matiére ou d'un être intelligent; mais c'est, je pense, ce que les Cabalistes n'expliquent point, du moins bien clairement; & qui répand par conséquent des ténébres très-profondes sur tout ce qu'ils bâ-

bâtiſſent ſur ce principe. Ils croyent auſſi communément la préexiſtence des Ames.

III. Nous nous arrêterons peu ſur la Diſſertation qui traite de l'Héréſie des Valentiniens. Il n'y a perſonne qui n'ait ouï parler de leurs *Æons*; quoi qu'il n'y ait, peut-être, qui que ce ſoit qui ait bien compris ce qu'ils vouloient dire par-là. Nous nous contenterons de raporter quelques remarques détachées.

M. Buddé croit qu'il y a peu de gens qui ayent remarqué, que *Valentin* a tiré ſes dogmes de la Doctrine des Juifs Cabaliſtes mal entenduë. Il en fait voir l'origine, les progrès, & la fin; & les explique, autant qu'une ſemblable matiére peut le permettre. Il croit fort vrai-ſemblable l'opinion de ceux qui prétendent que l'Héréſie de Valentin étoit déja connuë ſous l'Empire d'*Antonin* le *Pieux*.

Comme il eſt perſuadé que les Ennemis des Valentiniens peuvent leur en avoir imputé, il a du penchant à croire que quelques-uns de leurs dogmes n'étoient pas ſi impies, qu'on ſe l'eſt imaginé. On a voulu, par exemple, leur imputer qu'ils enſeignoient la pluralité des Dieux; mais M. Buddé ſoutient que par leurs Æons ils n'enten-

n'entendoient que les Attributs & les Perfections divines. Avoüons que si cela est, ils se sont étrangement expliquez, & ont, du moins, fourni une occasion toute plausible de leur imputer des dogmes, qu'ils ne croyoient point. Je ne puis comprendre pourquoi on veut embarrasser la Philosophie & la Religion, par des expressions mysterieuses, qui ne se trouvent point dans l'Ecriture, & qui sont sujettes à mille équivoques. Est-ce qu'on craint d'être trop entendu? Quand il n'y auroit dans la Philosophie du *Divin Platon*, dans celle du *Mysterieux Pythagore*, & dans les recherches épineuses des Juifs Cabalistes, que cette obscurité affectée, cela suffiroit pour les rejetter absolument. Notre Auteur lui-même, qui paroit avoir si bien pénétré dans toutes ces obscuritez, n'est pas toujours bien certain du sens qu'on doit donner à toutes ces sublimes doctrines. La vie n'est pas assez longue pour bien déveloper les mystéres de la Nature; pourquoi l'employer à déchifrer ceux de ces Auteurs Mystérieux, qui ne s'entendoient, peut-être, pas eux-mêmes? Notre Auteur ne croit pas non plus, que Valentin, les Gnostiques, ni plusieurs

sieurs de ses Disciples, ayent eu une morale aussi relâchée, que celle qu'on leur attribuë, ni dans la Théorie, ni dans la Pratique. C'est assez la coutume de décrier ceux qu'on n'aime point, & de leur imputer des crimes, dont ils ne furent jamais coupables. Quoi qu'il en soit, & de leurs dogmes & de leur morale; M. Buddé soutient, que S. *Irenée* & les autres Péres, qui ont écrit contr'eux, les ont très-mal refutez. Je n'en suis pas surpris: les uns & les autres donnoient dans les Allégories, & ne s'arrêtoient que très-peu au sens littéral de l'Ecriture. Les Valentiniens & les autres anciens Hérétiques appuyoient leurs erreurs sur des passages expliquez allégoriquement. Les Orthodoxes refutoient ces mauvaises allégories, par d'autres allégories, plus conformes à l'analogie de la foi; mais qui n'étoient dans le fonds ni plus solides, ni plus raisonnables. C'est-là un moyen infaillible de multiplier les disputes, & de n'en voir jamais la fin.

ARTICLE III.

MÉMOIRES *du Comte* DE VORDAC, *Géné-*

Général des Armées de l'Empereur. Où l'on voit ce qui s'est passé de plus remarquable dans toute l'Europe durant les mouvemens de la dernière Guerre. Suivant la Copie imprimée à Paris chez Guillaume Cavelier. 1703. en grand in 12. pagg. 336. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. Et se trouve à la Haye, chez Guillaume de Vois.

NOus avons dit dans nos Nouvelles du mois * d'Août qu'on attribuoit ces Mémoires à Mr. *Cavard*, & qu'ayant été imprimez à Paris, ils y avoient été suprimez, & le Libraire condamné à une amende, pour n'en avoir pas ôté quelques faits, selon l'ordre qu'il en avoit reçu. Les voila réimprimez en ce Pays, où aparemment ils n'auront pas le même sort qu'en France. Je n'ai pas même pu découvrir ce qu'il y avoit dans ce Livre, qui aît pû déplairre, si ce n'est, peut-être, que l'Auteur y donne au feu Roi d'Angleterre une partie des loüanges, qui lui sont duës, & que dans la Relation qu'il fait de la bataille de Landen, il n'y donne pas entié-

* *Août* 1702. *pag.* 238.

tiérement tout l'avantage aux François.

Quoi qu'il en soit, ces Mémoires contiennent l'Histoire du Comte de * Vordac, depuis sa naissance arrivée en 1661. jusques au Siége de Namur par le Roi d'Angleterre en 1695. Il y a un grand nombre d'avantures particuliéres arrivées à ce Comte, & le recit de quelques Siéges & de quelques batailles où il s'est trouvé. Je ne saurois mieux faire connoitre ce Livre qu'en disant qu'il est à peu près du même caractére, que les Mémoires de la Fontaine, d'Artagnan, & quelques autres Livres de cette nature, de quelques-uns desquels on a parlé dans ces Nouvelles.

De la maniére dont le Comte de Vordac parle de sa naissance, je conjecture qu'il est du Pays des Grisons, ou du voisinage. Il fut d'abord comme engagé dans la Compagnie des Jésuites; mais sans avoir jamais eu le

* *Je crois que c'est un nom supposé, comme le sont la plûpart de ceux dont il est parlé dans ces Mémoires. Il y en a de raportez en anagramme comme les* Aciguiens *pour les* Ignaciens, *c'est-à-dire les Jésuites.*

le dessein d'être de cette Societé. Il lui arriva beaucoup d'avantures la plûpart Romanesques, pendant qu'il étoit avec eux. Enfin, après avoir fait plusieurs démarches pour en sortir, on lui donna son congé assez brusquement. Il étoit alors en Italie, & il prit le chemin de la France, où il avoit toujours eu envie de servir. Après plusieurs avantures, il fut fait Lieutenant dans les Dragons du Roi. Il eut part aux expéditions Militaires, qu'on fit en Languedoc contre les Réformez, & il les raconte assez * naïvement. Voici ses propres termes. *D'abord après la révocation de l'Edit de Nantes, on nous dispersa dans les Cevennes avec ordre d'aider les Missionnaires, & de loger chez les Huguenots, jusqu'à ce qu'ils eussent fait abjuration de leurs erreurs. Jamais ordre ne fut exécuté avec plus de plaisir. Nous envoyions dix, douze, ou quinze Dragons dans une Maison, qui y faisoient grosse chére, jusqu'à ce que tous ceux de la maison se fussent convertis. Cette Maison s'étant faite Catholique, on alloit loger dans une autre, & partout c'étoit*

S nou-

* *Je ne sai si cèt endroit n'est point un de ceux qui ont fait suprimer cèt Ouvrage à Paris.*

nouvelle aubeine. Le Peuple étoit che dans les Cevennes, & nos Drag n'y firent pas mal leurs affaires dur deux ans. Nous parcourumes de ce maniére une partie du Bas Langued le Gevaudan, le Velai, le haut & bas Vivarais.

Dans le tems de cette expéditio notre Comte se battit en duel ave un Officier du Régiment de *Fimarco* Il fut obligé de quitter le Royaume pour éviter la rigueur des Ordonnan ces. Il se rendit à Vienne en Autri che, où on lui donna une Compagnie d'Infanterie. Il servit si bien en Hongrie, qu'il devint Major du Régiment, & ensuite Colonel-Lieutenant. Il se trouva au Siége de Mayence, qu'il décrit assez au long; & aux Batailles de Steenkerke & de Landen, dont il nous donne un grand détail. Il finit par le commencement du siége de Namur fait par le Roi d'Angleterre en 1695. & nous promet la suite de son Histoire. Voici ce qu'il dit de ce Prince au sujet de la Bataille de Landen. *Le soir m'étant présenté au Roi d'Angleterre, ce Prince tirant une bague de son doigt, me la donna & me dit: gardez cela tant que vous vivrez, j'admirai hier votre va leur*

n
g
l
m
b
h
n
g
l
m
c
b
h
n
g
l
m
c
D
h
c
h

leur & votre conduite, Sire, lui dis-je, pouvoit-on n'être pas animé par l'exemple de votre Majesté, que je vis hier à mes côtez, conduire jusqu'à trois fois le Régiment de Gallowai à la charge. Je suis maintenant convaincu, Sire, ajoutai-je, que le Ciel veille particuliérement à la conservation des grans Princes; car naturellement votre Majesté ne pouvoit pas échaper du péril, où son grand cœur l'avoit entrainée. Monsieur, Monsieur interrompit le Roi, nous avons fait notre devoir, & si nous avions été secondez, les François auroient été battus. Ils l'ont été, Sire, dis-je alors, & s'ils sont maîtres du champ de bataille, ce n'est qu'après l'avoir arrosé du sang de leurs plus vaillans hommes.

ARTICLE IV.

Extrait d'une LETTRE *de M.* HARTSOEKER *à M.* REGIS *Docteur en Médecine à Amsterdam.*

MONSIEUR,

JE veux bien satisfaire à la demande que vous me faites touchant l'é-

tat des digues qui regnent le long du Zuyderzée, & vous communiquer mes pensées sur ce sujet. Vous savez, MONSIEUR, que la Hollande est un Pays si bas, que sans les dunes d'un côté & les digues de l'autre, dont les unes empêchent l'entrée de l'Ocean, & les autres celle du Zuyderzée & des Riviéres, la plus grande partie en seroit toujours submergée, comme elle l'étoit du temps de nos Ancêtres, quand l'envie leur prit d'y faire des digues, & de dessecher le Pays pour s'y habituer.

Mais ces dunes, qui diminuent encore tous les jours, tant par les vents impétueux qui en emportent le sable & le jettent çà & là, que par la Mer agitée, qui en enleve à chaque tempête une bonne partie, ont déja en plusieurs endroits si peu de largeur, comme par exemple, du côté de Petten, où elles n'en ont guére plus de 30. ou 40. piés: & les digues du Zuyderzée sont si defectueuses, qu'il y a lieu de craindre, que, si l'on n'y remedie pas pendant qu'il est encore tems; ce beau pays ne soit à la fin englouti par les eaux qui l'environnent de tous côtez, & qui sont, ensemble, l'ennemi le plus redoutable que nous ayons.

A quoi il faut ajouter que ces dunes n'ont pas seulement en plusieurs endroits une petite largeur de 30. ou 40. piés, mais outre cela, si peu de hauteur, que pendant la tempête, les vagues de la Mer passant continuellement par dessus, font une grosse pluye salée sur la campagne qui y est derriére : & que les embouchures du Zuyderzée devenant tous les jours plus larges & plus profondes, donnent à present presque une libre entrée à toute la Mer qui s'y presente, & nous obligent d'aggrandir, & de hausser de plus en plus les digues qui regnent le long de cette Mer. Les défauts de ces digues consistent principalement :

1. En ce qu'elles sont presque perpendiculairement érigées du côté de la Mer, d'où il arrive qu'à chaque tempête les vagues en enlevent facilement une bonne partie.

2. Qu'elles sont d'une matiére trop légére pour resister à la pression de l'eau.

3. Enfin, qu'elles sont en plusieurs endroits plus hautes du côté de la Mer que vers la campagne.

On a prétendu remedier en quelque façon au premier inconvenient, en garnissant le côté qui est exposé à

 l'im-

l'impétuosité de la Mer, de grosses poutres, que l'on enfonce au pié de ces digues ; mais on ne sauroit, à cause de la hauteur excessive de ces digues, si bien enfoncer ces poutres, que les eaux, quand elles sont fort hautes, ne les enlevent, & ne les tirent, pour ainsi dire, du fond, après que les vagues d'une mer toujours plus ou moins agitée, leur ayant donné une infinité de secousses, les ont à la fin assez ébranlées pour cela.

Il est vrai qu'on les arrête avec d'autres poutres qu'on y attache d'espace en espace avec des crampons de fer, & que l'on passe au travers des digues ; mais ce qui est très-bon dans les premiéres années, est dans la suite du tems la cause de tout le mal : car quelque précaution que l'on prenne; les poutres enfoncées comme elles sont, ne sauroient manquer d'être à la fin ébranlées par les vagues de la mer, & d'être ensuite de cela enlevées, & comme tirées du fond, nonobstant les poutres qui traversent les digues, & qui ne servent alors qu'à les rompre, & à donner toute liberté à l'eau d'y entrer, & d'achever de les rompre.

Comme l'eau ne pese que selon sa hauteur, & qu'ainsi il est nécessaire

d'avoir

d'avoir autant d'attention à sa pression qu'à l'impétuosité de ses vagues; on pourroit, peut-être, avec fruit au lieu d'une digue comme ABCD, dont AI est la hauteur perpendiculaire du côté de la campagne, EC la hauteur du côté de la mer, AB la largeur vers le sommet, DC la largeur vers le pié, FEB une petite digue qu'on y a élevée depuis peu en plusieurs endroits, GH une de ces poutres qui regnent le long de ces digues, & qui s'entretouchant font comme une espéce de chaîne de poutres, GL la poutre qui traverse la digue d'espace en espace, & sert à arrêter les autres; on pourroit, dis-je, à la place d'une digue comme cela, en faire une comme *abcd* en forme d'escalier du côté de la mer, dont *ai* seroit la hauteur perpendiculaire du côté de la campagne égale à la hauteur EC, *dc* la largeur en bas égale à la largeur DC, *ab* la largeur en haut, que l'on pourroit prendre selon qu'on en auroit affaire pour la commodité des voyageurs, & pour resister à l'impetuosité des flots, *bc* la hauteur de chaque degré de 4 ou 5 piés plus ou moins, selon qu'on le jugeroit le plus convenable. Si cela se faisoit ainsi, il faudroit de toute néceſſité garnir

 tous

tous ces degrez de pieux, que l'on y pourroit enfoncer ensorte, qu'il n'y auroit aucun lieu de craindre que l'eau les en tirât, ou les enlevât. On pourroit encore faire en sorte que ces pieux s'élevassent de deux piés ou environ au dessus de chaque degré, lier ceux d'un degré à ceux d'un autre par des traverses comme *lm*, & remplir les creux comme *nlmg* de pierres, de sable, de gravier qui se trouve en abondance dans le voisinage, ou de terre glaise.

Enfin, de peur que les vagues ne s'insinuassent encore par les fentes que les pieux laisseroient necessairement par-ci par-là, puisqu'il seroit impossible de les joindre si exactement qu'il n'y en eut pas beaucoup, & ne minassent ainsi peu à peu la terre qui seroit derriére ces pieux, quoi qu'elle ne feroit que tomber de degré en degré, & remplir ainsi les creux *nlmg*, de même que feroient le sable & la bouë que les vagues de la mer y pourroient emmener; on pourroit entre la terre de chaque degré & les pieux, mettre l'épaisseur d'un pié ou deux de varech, ou bien mettre des traverses comme *gg* pour rompre là dessus tout-à-fait l'impétuosité des vagues. Je

Je crois que le seul moyen d'empêcher que les dunes ne diminuent encore aux endroits, où elles ne sont déja que trop diminuées, seroit de mettre en pratique, ce que je viens de dire à l'égard des digues, & de faire outre cela des espéces de promontoires ou caps où on les jugeroit le plus necessaires. Je suis, &c.

ARTICLE V.

TRAITÉ *des* ALIMENS, *où l'on trouve par ordre & séparément la différence & le choix qu'on doit faire de chacun d'eux en particulier : les bons & les mauvais effets qu'ils peuvent produire ; les principes en quoi ils abondent ; le tems, l'âge, & le tempérament où ils conviennent. Avec des Remarques à la suite de chaque Chapitre, où l'on explique leur nature & leurs usages, suivant les principes Chymiques, & Méchaniques. Par M.* LOÜIS LEMERY, *Docteur Régent en la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences.* A Paris, chez J. B. Cusson & P. Witte. 1702. en grand in 12. gros & petit caractére. pagg. 542.

Et se trouve à Amsterdam, chez Henri Desbordes.

LA connoissance des Alimens est plus nécessaire pour se conserver la santé, que celle des remêdes; parce que les uns sont d'un usage continuel; & qu'on n'employe, ou que, du moins, on ne doit employer les autres qu'assez rarement. On doit espérer que ce Traité servira utilement pour cèt effet. Il a été composé par un des Membres de l'Académie Royale des Sciences, & aprouvé par ce Corps, conformément au trentiême Article du nouveau Réglement, qui porte, que nul des Académiciens ne pourra mettre aux Ouvrages qu'il fera imprimer le tître d'Académicien, s'ils n'ont eté aprouvèz par l'Académie après une lecture entiére faite dans l'Assemblée, ou, du moins, après un examen & raport fait par ceux que la Compagnie aura commis à cèt examen.

Voici l'ordre que M. *Lemery* fils Auteur de cèt Ouvrage s'y est proposé. Il parle d'abord des espêces & du choix de l'Aliment dont il s'agit, ensuite des bons & des mauvais effets qu'il produit, des principes Chymiques qu'il

qu'il contient, & de ceux en quoi il abonde, & enfin du tems, de l'age, & du tempérament où il convient. A la ſuite de chaque Chapitre on trouve des remarques, qui ſont la principale & la plus grande partie de l'Ouvrage. On y explique par des raiſonnemens Chymiques & Méchaniques les qualitez & les vertus de chaque Aliment; & à la fin des remarques on en donne l'Etymologie. L'Ouvrage eſt diviſé en trois Parties. La premiére traite des Alimens tirez des vegetaux ou plantes. La ſeconde de ceux qui nous ſont fournis par les animaux; & la troiſiême eſt un Traité des boiſſons.

Tout l'Ouvrage eſt précedé d'une eſpéce de Diſcours préliminaire, dans lequel l'Auteur donne une idée générale des Alimens. Il entend par ce nom tout ce qui eſt capable de réparer la perte des parties ſolides ou fluides de notre corps. En ce ſens l'Air eſt un véritable Aliment & le plus néceſſaire de tous. Il concourt néceſſairement dans les deux mouvemens alternatifs d'inſpiration & d'expiration, à entretenir la circulation du ſang dans * tout le corps. De plus,

* *L'Auteur ſe contente de dire dans les* [illegible] pour

les particules salines, nitreuses, & volatiles de l'Air, qui ont été introduites dans le sang, ou par la voye de la respiration, ou par celle des Alimens, & qui s'y sont mêlées intimément, divisent & attenuent ses molécules grossiéres, conservent sa fluidité, & rendent cette liqueur plus disposée à circuler dans toutes les parties du corps. Un troisiême effet de l'Air, c'est que par ses parties élastiques il communique à nos humeurs un certain mouvement d'oscillation ou tremoussement, qui fait qu'étant fortement comprimées par les viscéres, ou par les corps extérieurs, elles se rétablissent aussi-tôt dans leur premier état. Enfin il est fort vraisemblable que l'air sert à la génération de la plus grande partie des esprits animaux; & l'Auteur croit que c'est, peut-être, une des raisons principales pourquoi nous en avons un aussi grand besoin à châque instant: car, comme la dissipation des esprits est bien plus abondante que celle des parties solides, la réparation en doit être aussi plus fréquente & plus abondante.

Mr. Lemery explique aussi dans ce dis-

poumons: mais il est sûr que l'air contribue à la circulation du sang par tout le corps.

discours Préliminaire ce que c'est que la faim, & comment elle s'excite. Il pose encore pour maxime, que tout Aliment est composé de quatre sortes de Principes, savoir d'huile, de sel, de terre, & d'eau. La différence d'un aliment à un autre consiste précisément dans la liaison & la proportion différente de ces mêmes principes. On voit ici cette différence expliquée dans le détail & les Alimens distinguez en leurs espéces, selon leurs différens effets. La principale distinction est que tout Aliment est simple ou médicamenteux; le simple nourrit & rétablit les parties, & il les entretient dans un même état; comme, par exemple, le pain. Le médicamenteux nourrit à la vérité; mais il change en même tems la disposition présente & actuelle de notre corps, comme la Laituë. Ainsi, il y a des alimens, qui, outre la vertu de nourrir, sont encore astringens, apéritifs, incrassans, attenuans, diurétiques, &c. Les alimens sont encore différens à l'égard de leur gout, ce qui donne occasion à notre Auteur d'expliquer la nature des principales saveurs: mais c'est une matiére sur laquelle on peut faire un grand nombre de Systêmes diffé-

rens, qui seront également probables.

Notre Auteur condamne fort en général les excès au manger & au boire, comme les causes de la plûpart des maladies. Il voudroit aussi qu'on n'assaisonnât les viandes, que pour aider à leur digestion & à leur distribution: & non uniquement, comme l'on fait, pour leur donner un gout plus relevé & plus attrayant, & pour s'exciter à manger dans le tems même, où l'on en a le moins de besoin. Il croit qu'en général on doit manger davantage au dîner qu'au souper; quoi qu'il convienne avec *Galien* que la digestion se fait moins bien pendant la veille que durant le sommeil.

En parlant des causes de la digestion, il rejette ceux qui prétendent qu'il se fait dans l'estomac une fermentation à peu près semblable, à celle des metaux mêlez dans des eaux fortes. Le suc salivaire, qui sert à la digestion, n'a point une si grande acidité; car pourquoi n'agiroit-il pas sur les parois de l'estomac, comme sur les alimens, ce qui y causeroit des picotemens & des inflammations considérables; dont on ne s'aperçoit pourtant point. L'Auteur croit donc 1. que la liqueur salivaire agit principalement

par

par ses parties aqueuses, qui dilayent les alimens contenus dans l'estomac: s'il y a quelque fermentation, elle est fort petite; semblable à celle d'un peu de levain mêlé avec la pâte. 2. La seconde cause de la digestion est la chaleur, qui vient & des viscéres du bas ventre & des excrémens contenus dans les intestins. 3. Enfin les muscles du diaphragme & de l'abdomen par leurs compressions réitérées font suinter des glandes de l'estomac une plus grande quantité de liqueur, & divisent & attenuent de plus en plus les parties des alimens. Je ne vois point que l'Auteur fasse entrer l'air dans les causes de la digestion; cependant il y a de nouveaux Médecins qui croyent que c'en est une des principales. L'air renfermé dans les pores des alimens, se dilate par la chaleur de l'estomac, rompt les petites prisons, qui le retiennent, & en sépare les parties les unes des autres.

Il prétend, que c'est le chyle qui nourrit & rétablit les parties solides, & que dès qu'il est devenu sang, il n'est plus employé à cet office. Pour ce qui regarde les parties même du sang elles ont plusieurs usages. Elles digérent & perfectionnent les parties chy-

chyleuses avec lesquelles il est mêlé, elles leur servent de véhicule, & elles concourent avec les parties aëriennes à la génération des esprits animaux.

Nous n'avons pas dessein de nous engager dans le détail des alimens particuliers, dont traite notre Auteur. Cela n'est point nécessaire & nous meneroit trop loin. Mais qu'il nous soit permis de remarquer qu'il semble qu'il se soit mépris en quelques endroits; ou qu'il ait, du moins, parlé d'une maniére trop générale. Il nous dit, par exemple, qu'on fait secher les figues au four: mais il ne nous marque pas en quel Pays cela se pratique, & je doute qu'il en put nommer un. Tous les endroits où les figues propres à secher, mûrissent assez pour être sechées, sont aussi assez chauds, pour y secher les figues au Soleil. C'est ainsi qu'on en use dans toute la Provence. C'est de la même maniére qu'on seche les * Brignoles & généralement tous les autres fruits, dans les Pays chauds. En parlant des mûres, il dit qu'il y en a de deux sortes,

sa-

* *L'Auteur ne dit rien de cette espèce de prunes, qui méritoit bien un petit article.*

savoir de * blanches & de noires; qu'on ne se sert point de blanches parmi les alimens ; mais que pour les noires elles sont très en usage. L'Auteur auroit parlé plus juste, s'il avoit dit qu'il y a de deux espêces de Mûres, de grosses & de petites. Qu'on n'en voit que de noires parmi les grosses; & qu'il n'y a que celles-là qui soient bien bonnes à manger : que pour les petites, qui ont un suc glüant & douceâtre, il y en a de blanches & de noires : & que les blanches sont plus fades que les noires de la petite espêce. En parlant du Meurier, Mr. Lemery dit qu'il ne bourgeonne que dans le mois de Mai. Cela n'est vrai que des Païs froids; il pousse beaucoup plutot en Provence & en Languedoc. On nourrit également les vers à soye des feuilles des mûriers, qui produisent les petites mûres blanches & noires ; au lieu qu'on n'employe la feuille des mûriers à grosses mûres, que quand on n'en a pas d'autre.

Il dit que l'on cultive l'Amendier dans

* *Je sai qu'on parle ainsi ordinairement, & c'est ainsi qu'il en est parlé dans Furetiére. Mais cela est équivoque ; puisqu'il est sûr que ce qu'on veut apeller des Mûriers blancs produit aussi des fruits noirs.*

dans les Jardins, sans dire où. Dans les endroits où il y a beaucoup de ces Arbres, ils croissent en pleine terre, & on ne se donne guéres la peine de les cultiver. On les plante, & c'est presque tout. Ils viennent même souvent sans qu'on se donne cette peine; par des amendes répanduës çà & là.

L'Auteur fait deux fautes considérables à l'égard des Olives. La premiére est qu'il dit qu'on ne tire pas une goute d'huile des Olives vertes, par expression; mais seulement un suc visqueux; parce que leurs principes huileux sont très-étroitement unis avec leurs autres principes. Cela est tout-à-fait contraire à l'expérience. Les Olives vertes donnent de l'huile; mais elle n'est ni si abondante, ni si bonne, que l'huile des Olives mûres. On n'a qu'à demander aux gens de Provence ou d'ailleurs s'ils ne font rien des Olives que les vens abattent, avant qu'elle soient mûres.

L'autre erreur est sur ce qu'il dit de la maniére dont on confit ce fruit. Il est vrai, comme il l'assure, qu'on a soin de cueuillir les Olives qu'on veut manger, avant leur maturité, & qu'alors elles ont un gout âpre, amer, acerbe, & insuportable. Mais pour

ce

ce qu'il ajoute, qu'on les confit avec de l'eau & du ſel, & qu'enſuite elles deviennent agréables au gout; je ſuis très-aſſuré qu'il ſe trompe. Il faut bien d'autres myſtéres pour leur ôter cette amertume inſuportable, qui leur eſt naturelle. On fait une eſpêce de Leſſive avec de la chaux vive & des cendres de bois neuf, & ſurtout de chêne. On fait tremper les Olives dedans un ou deux jours plus ou moins, juſques à ce qu'elles ſoient douces; après quoi elles ont contracté un gout de Leſſive très-desagréable, qu'on leur ôte en les lavant pluſieurs jours dans de l'eau de fontaine qu'on a ſoin de changer ſouvent. On les met enſuite dans de l'eau pure avec du ſel; & je crois qu'on y employe le ſel, de peur que l'eau ne ſe corrompe; car, du reſte, ſi les Olives ont quelque défaut avant qu'on les mette dans cette eau ſalée, c'eſt qu'elles ſont trop douces. Après cela il y a du plaiſir à voir la peine que ſe donne notre Auteur, pour expliquer comment le ſel fait ce qu'il ne fait aſſurément point. *La Saumure*, dit-il, *excite une petite fermentation dans les Olives, par le ſecours de laquelle leurs ſels ſe dégagent un peu des parties terreſtres qui les retenoient,*

noient, & picotent ensuite avec plus de légéreté & de délicatesse les fibrilles nerveuses de la langue. J'ajoute à ce que j'ai dit, qu'on tient les Olives dans l'eau, parce que l'expérience a apris, que dès qu'elles sont hors de l'eau, elles deviennent noires.

Il y a d'autres fautes dans ce même Chapitre, qu'il seroit trop long de relever. L'Auteur doit savoir en général, qu'on n'adoucit point les Olives avec le sel; ou, pour parler sans équivoque, que ce n'est pas le sel, qui leur ôte cette apreté & cette amertume insuportables, qu'elles ont naturellement.

En parlant des Truffes l'Auteur soûtient, qu'elles naissent de semence; j'avoüe que je n'en sai rien, mais j'en doute fort. C'est, du moins, une semence invisible, que je crois que personne n'a jamais aperçuë. Et on ne doit pas conclure de là qu'il ne seroit pas donc vrai que toutes les plantes viennent de semence; car il faudroit encore prouver, que les Truffes soient de véritables plantes, ce que j'oserois bien revoquer en doute. En tout cas ce sont des plantes d'une espêce bien extraordinaire. Elles n'ont ni racines, ni tige, ni-

ni branches, ni feüilles. Elles ne sortent jamais de la terre, on n'y a jamais aperçu de semence, on ne les plante, ni ne les cultive. Je les comparerois presque à ces excrescences, qui viennent au tronc & aux branches de certains arbres, qui durcissent en suite, & dont on se sert en quelques endroits, pour faire de la mêche à allumer du feu. Notre Auteur ajoute à l'égard des Truffes, que plusieurs *Paysans se sont instruits par une longue habitude, à connoitre les terres où elles sont cachées.* Cela est trop général. Ce seroit peu de chose, s'ils ne connoissoient que les terres où sont les Truffes; car il ne faut pas croire qu'on les trouve aussi épaisses, que les Navets dans un champ, où l'on en a semé. Il faut dire que ces Paysans ont apris à connoitre l'endroit même où est la Truffe, en sorte qu'en creusant, ils la trouvent précisément, là où ils ont jugé qu'elle étoit.

Au reste, le peu de remarques que je viens de faire ne prouve que trop la grande difficulté qu'il y a à écrire une bonne Histoire naturelle exemte de fautes. Car puis qu'un Membre de l'Academie Royale s'est pû trom-

per

per sur des faits, qu'il est, ce semble, si facile de connoitre; que doit-on croire de ce qu'on nous dit des plantes & des animaux des Indes ou du Nouveau Monde. Le Pyrrhonisme n'est guéres moins nécessaire dans l'Histoire naturelle, que dans l'Histoire civile, si on veut éviter de tomber dans l'erreur. Il faudroit pour marcher sûrement, n'écrire que ce qu'on a vû, ou dont on a de bonnes preuves; & ne donner du tout rien à la conjecture.

ARTICLE VI.

ANNALES *de la Ville de* TOULOUSE, *depuis la réunion de la Comté de Toulouse à la Couronne: avec un Abrégé de l'Ancienne Histoire de cette Ville, & un Recueil de divers Titres & Actes, pour servir de preuves ou d'éclaircissement à ces Annales. Seconde Partie. A laquelle on a ajouté des Additions à la premiére Partie, & plusieurs Piéces importantes concernant les Fiefs Nobles & Roturiers de la Sénéchaussée de Toulouse & du reste du Languedoc, & l'Exemtion de cette Province des*

des droits d'Assise ou Assignat, & autres. Avec une Table Alphabétique des noms des Capitouls dont les Elections sont contenuës dans ce Volume. Par M. G. DE LA FAILLE, *Ancien Capitoul, de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse.* A Toulouse. Aux dépens de la Ville. 1701. In Folio. Pagg. 782. sans les Tables. L'Histoire est en gros caractéres, & les Preuves sont en petit.

IL Y A plus de quatorze ans, que le premier Volume de cette Histoire a paru, puis qu'on en trouve un Extrait assez ample dans le * *Journal des Savans* de 1688. où l'année de l'Edition n'est pas marquée, ce que l'Auteur observoit, lors que le Livre dont il parloit n'étoit pas tout-a-fait nouveau. Nous ne parlerons ici que de ce second Volume, qui sera aparemment le dernier. Il contient l'Histoire de la Ville de Toulouse depuis 1515. jusques à la mort d'*Henri IV.* arrivée en 1610. Il est presque tout employé à nous décrire les guerres de Religion, & les Troubles causez par la Ligue. Toulouse eut beaucoup de part

* *Pag. 563. Edit. de Holl.*

part à l'un & à l'autre de ces événemens. Ce fut de toutes les Villes de France celle qui s'opposa le plus vigoureusement à l'établissement de la Réformation, & qui lui fit une plus sanglante guerre. Elle fut la premiére à jetter les fondemens de la Ligue, en faisant une espêce d'association pour le maintien de la Religion Catholique Romaine contre la Réformée, & la derniére qui se soumit à Henri IV. après que ce Prince eut entiérement ruiné ce puissant parti, qui lui disputoit la Couronne. Nous ne nous arrêterons point dans cèt article à ces deux grands sujets, qui ont déja été traitez par un si grand nombre d'Auteurs, & qui sont si connus de tout le monde. Nous jugeons plus à propos de marquer quelques événemens particuliers, qui étant moins connus paroitront plus nouveaux au Lecteur.

Sur l'année 1518. Mr. *de la Faille* parlant de l'élection qui fut faite de *Charles Quint* à l'Empire, au préjudice de *François I.* qui y avoit de grandes prétensions, remarque qu'outre que Charles fut mieux servi par ses Partisans; la puissance absoluë où les Rois de France *s'étoient mis* depuis

Loüis

Loüis XI. faisoit peur aux Allemans, nation naturellement portée à la liberté. Que seroit-ce donc aujourd'hui, si un Roi de France venoit à prétendre à la Couronne Impériale; puis que, quelque absolu que fût François I. il s'en faut beaucoup qu'il ne le fût autant que *Loüis XIV.* on n'a pour s'en convaincre qu'à comparer la maniére dont on enregîtroit alors les Arrêts & les Déclarations de la Cour, avec celle d'aujourd'hui. On en trouve divers exemples dans ce Livre.

Après qu'on eut ouvert la porte à la vénalité des Offices de Judicature, dit notre Auteur un peu plus bas, *dont la France doit la malheureuse invention au Chancelier Duprat, ce ne fut dans tout le Royaume, que nouvelle création d'Offices & augmentation de Cours.* Le Parlement de Toulouse fut accru en 1519. d'un Président au Mortier, & de huit Conseillers. L'Edit fut vérifié sans obstacle. La Puissance absoluë, de laquelle l'Histoire fait voir que François s'étoit servi envers le Parlement de Paris, pour y faire passer le Concordat, avoit déja fait baisser la liberté des Parlemens. On délibéra seulement que le Roi seroit su-

 plié

plié de vouloir que, de ces huit nouveaux Conseillers, il y en eût quatre d'Eglise, suivant l'ancienne institution des Parlemens. Mais cette suplication fut sans effet. * Les Auteurs de ces nouveautez faisoient peu de cas de ces vieux usages ; & le débit de cette espêce de marchandise n'eut pas été si bon sur la tête des Ecclésiastiques. Tous les Officiers de la nouvelle création avoient mis dans les cofres du Roi certaine somme de deniers, par forme de prêt. C'étoit une invention assez grossiére pour sauver les aparences : peut-être aussi afin que les pourvûs pussent jurer lors de leur réception de n'avoir rien donné pour leurs provisions : car c'étoit alors l'usage des Parlemens d'exiger des *Recipiendaires* de semblables sermens. Aussi ces nouveaux Officiers surent-ils bien se servir de ce détour. Ils jurérent nettement qu'ils n'avoient rien donné. Le premier qui refusa de jurer dans le Parlement de Toulouse, ou qui, du moins, découvrit le mystére, fut *François Nupces*. Il avoüa d'avoir prêté au Roi quatre mille Livres, non, disoit-il, pour avoir

* *On se sert presque partout des propres termes de l'Auteur*

avoir son Office ; mais par maniére d'emprunt, de laquelle somme il prétendoit être remboursé par ledit Seigneur. L'Auteur laisse à juger, si celui-ci étoit plus sincére que les autres. Cependant, il y eut encore alors assez de liberté dans le Parlement, pour délibérer si ce nouvel Officier seroit reçu ou renvoyé. Il y eut plusieurs voix pour le renvoyer ; mais il passa à la pluralité, qu'il seroit reçu, à condition que dans deux mois il produiroit une quittance de la somme qu'il disoit avoir prêtée au Roi ; & à la charge aussi de faire refaire les Lettres de don de son Office, & d'y faire mettre la dérogation des Ordonnances Royaux, de ce qu'il n'avoit pas été nommé par la Cour. Par cette derniére clause, cette Compagnie vouloit du moins conserver les vestiges de l'ancien usage des Parlemens, qui étoit de nommer trois sujets au Roi, pour être par lui élu un des trois aux Offices, qui venoient à vaquer par mort. Il est bon de remarquer ces exemples, qui font voir que les François n'étoient pas moins libres autrefois, que quelques autres peuples, qui, plus sages qu'eux, ont mieux sû conserver leur liberté. On

voit aussi par là par quels degrez les premiers sont venus jusques à la perdre entiérement. Dans la suite, mais plusieurs années après, on n'exigea plus le serment, dont on vient de parler, parce qu'on vit bien qu'il étoit inutile, & qu'il ne serviroit qu'à faire des parjures.

Mr. de la Faille ne raporte jamais au long les cérémonies des entrées de quelques Grands, de leurs entrevuës, &c. à moins qu'elles ne contiennent quelque fait remarquable. En parlant de l'entrevuë de François I. avec *Henri VIII.* Roi d'Angleterre, il ajoute, *ceux qui aiment ces vaines pompes, dont la fole dépense tombe toujours sur les pauvres sujets des Rois, peuvent lire celle-ci dans les* Mémoires de du Bellay; qui *dit plaisamment là dessus que plusieurs y portérent sur leurs épaules leurs moulins, leurs forêts, & leurs prez.*

En 1532. François I. étant à Toulouse, on lui fit voir entr'autres raretez une Pierre précieuse d'un prix inestimable, qui étoit conservée dans l'Eglise de S. *Sernin.* De là il se rendit à Marseille où se fit son entrevuë avec le Pape. De cette Ville il écrivit aux Capitouls de Toulouse, pour

leur demander la Pierre précieuse qu'il avoit vuë dans leur ville, sous prétexte de la faire voir au S. Pére. Les Capitouls firent quelques remontrances. Ils menacérent même adroitement le Roi de la punition divine, s'il commettoit un tel sacrilége. Mais cette resistance ne servit de rien ; il falut obéir. La pierre fut portée à Marseille, & le Roi en fit présent au Pape. Sur quoi voici la judicieuse réflexion de l'Auteur. *L'enlévement de cette Pierre précieuse d'une des plus saintes Eglises de France, ne fait pas autrement honneur à la mémoire de François; non plus que les barreaux d'argent enlevez à l'Eglise de S.* Martin *de Tours. Si les Princes & les grands hommes avoient toujours la postérité devant les yeux, & s'ils faisoient reflexion qu'elle jugera de leurs actions sans flaterie; ils ne se porteroient jamais à de semblables violences, qui sont des taches aux plus belles vies.* On ne sait point de quelle nature étoit cette pierre. On sait seulement que *Charlemagne* l'avoit donnée à l'Eglise de S. Seruin, & qu'un Pape en avoit autrefois fait ofrir cent mille écus aux Toulousains, & par dessus cette somme, de quoi bâtir un pont sur la Garonne. Les Vénitiens en

en avoient voulu donner une somme encore plus grande ; mais il n'en coûta pas tant à *Clément VII.*

Mr. de la Faille est assez fertile en réflexions ; mais ce sont toujours des réflexions judicieuses, & qui marquent un esprit que ni l'intérêt, ni la crainte n'ont pû prévenir, & qui ose hazarder de certaines veritez, qu'un Auteur plus politique n'auroit presque osé penser ; on en a déja vû quelques unes. En voici une autre sur l'année 1554. En parlant des divers Offices qu'on créoit à tout moment pour avoir de l'argent, il remarque que c'étoit la troisiême fois depuis l'Edit de Lyon, que la Province avoit traité avec le Roi sur un semblable sujet, *par où l'on peut juger*, ajoute-t-il, *combien les peuples ont peu à compter sur ces sortes de compositions.*

En 1559. le Parlement de Toulouse rendit un Arrêt célébre. Un Gascon nommé *Martin Guerre* avoit épousé une femme jeune & belle, nommée *Bertrande Rols*. Aprés avoir vécu avec elle l'espace de dix ans, il la quitta pour aller à la guerre. Huit ans aprés son départ, un nommé *Arnaud Dutil*, se disant Martin Guerre se présenta à Bertrande & à ses pa-

rens,

rens, qui tous, pour la grande ressemblance qu'il avoit avec Martin, & pour les grandes enseignes qu'il donnoit, se persuaderent facilement qu'il étoit le vrai Martin Guerre. Bertrande le reçut dans son lit & en eut deux enfans. Trois ans après, il courut un bruit que ce n'étoit point Martin; ce qui donna lieu à le mieux examiner. Enfin, il y eut des parens du vrai Martin, qui par quelques motifs d'intérêt & contre le gré de la femme, se rendirent ses accusateurs devant le Juge. C'étoit le Juge de Rieux, qui après de longues procedures, le condamna enfin à perdre la tête. Il en apella au Parlement, où il fut amené & ouï plusieurs fois, soutenant toujours qu'il étoit Martin Guerre. Il avoit pour lui quatre sœurs du vrai Martin & leurs quatre Maris; avec trente ou quarante autres témoins. Mais parce que d'ailleurs il y avoit des témoins presque en pareil nombre, qui assuroient le contraire, & qu'il y en avoit aussi qui chanceloient dans leurs dépositions, les Juges étoient dans un terrible embarras, quand voici paroître, comme par machine, le vrai Martin Guerre. Mais cela même ne leva pas leurs difficultez; car les ayant con-

frontez l'un avec l'autre, le vrai Martin demeura presque confondu ; tant le fourbe savoit mieux s'aider du mensonge que l'autre de la vérité. Enfin, on fit venir les sœurs de Martin, pour les interroger de nouveau, & quelques autres témoins qu'on ouït d'office. Avec ces nouvelles preuves on crut l'affaire assez éclaircie, pour passer à la condamnation de Dutil. Il fut donné un Arrêt qui le condamna à être pendu & brûlé, & les enfans que Bertrande Rols avoit eus de lui furent déclarez légitimes. L'aveu qu'il fit de son crime au pié de la potence leva le doute, & donna à connoitre aux Juges qu'ils avoient rencontré. Cèt Arrêt avec l'Histoire du Procès, ornée d'exemples & de savantes Notes, a été donné au Public par le docte *Coras*, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui fut le Raporteur du procès. Les faits que raportoit l'Imposteur étoient si circonstantiez ; il se soutenoit si bien dans ses réponses, & les indices, qui en resultoient, paroissoient si forts, que cela passe l'imagination. Aussi y eut-il des Juges, qui crurent que cela ne pouvoit s'être fait sans Magie, quoi que le Parlement de Toulouse aît peu de

foi-

foi pour tout ce qui s'appelle de ce nom.

La même année on découvrit dans un Couvent de Bénédictins de cette ville, que les Religieux y tenoient des femmes, avec lesquelles ils vivoient dans la débauche. Deux Capitouls s'y transportérent la nuit avec main forte; ils trouvérent dans les Chambres quatre de ces femmes débauchées, les autres se sauvérent dans des caches, où on ne put les découvrir. On mena les quatre en prison avec quelques Moines; de ces quatre, trois furent condamnées à être penduës devant les trois portes du Couvent, qui a issuë à autant de ruës. Un des Moines, c'étoit peut-être le Prieur, fut renvoyé les fers aux piés au grand Vicaire, avec la procedure; les autres furent élargis. On ne nous dit point ce que fit le grand Vicaire, de celui qu'on lui renvoya. Peut-être en fut-il quitte pour quelque discipline. Quoi qu'il en soit, c'est une grande acception de personne dans cette différence de jugement. Les Moines étoient infiniment plus coupables, que ces femmes. Ils devoient être punis plus rigoureusement.

Il arriva quelque chose de sembla-

ble en 1566. trois femmes de mauvaise vie furent surprises de nuit dans le Couvent des *Bequins*, c'étoit des Religieux qu'on apelle aujourdhui du *Tiers-Ordre*. Les Capitouls les firent pendre de leur propre autorité; & les Moines avec qui on les trouva couchées furent délaissez au Juge d'Eglise. *C'étoit*, ajoute l'Auteur, *au tems que ces Religieux n'avoient pas encore dépouillé le vieil Adam.*

On sait que Toulouse a donné mille marques de sa haine contre les Réformez & contre leur Religion. Mais en voici un exemple singulier. Lorsque l'Edit de Janvier de 1561. fut rétabli par la paix de 1568. il falut faire quatre jussions au Parlement de Toulouse, pour le porter à en vérifier l'Edit; encore ne fut-il vérifié qu'avec des restrictions, qui en détruisoient les principaux articles. Cela même ne l'empêcha pas de faire une députation vers le Roi, pour tâcher d'en obtenir, que l'exercice de la Religion Réformée ne se feroit point dans l'étenduë de la Sénéchaussée de Toulouse. Le Corps de ville envoya aussi trois Députez au Roi, avec ordre, qu'en cas que sa Majesté voulût que l'Edit fut entretenu irrévocablement

ment en Languedoc, & dans le ressort du Parlement de Toulouse, ils se prosternent aux piés de sa Majesté, & la suplient très humblement de permettre que les habitans de Toulouse *vendent leurs biens & se retirent en autres lieux, que par Sa Majesté seroit ordonné, aimant mieux s'exiler de leur propre Patrie, que de demeurer parmi les Synagogues des Séditieux, Rebelles & Ennemis de la Sainte Eglise Romaine.* Notre Auteur aprouve fort une si belle résolution. Doit-on être surpris que dans une ville, où les esprits étoient dans de telles dispositions, il se soit commis un si grand nombre de massacres; avec cette particularité, que plusieurs ont été aprouvez ou même commandez par le Parlement de Toulouse.

Pour juger de la fureur avec laquelle ceux de cette ville embrassérent & maintinrent le parti de la Ligue contre le Roi Henri III. on n'a qu'à raporter une partie de ce qu'ils firent, quand ils aprirent que ce Prince avoit fait mourir le Duc de *Guise* & le Cardinal de *Lorraine*. Les Toulousains tinrent une assemblée, où un des principaux Ligueurs nommé *Etienne Tournier*, proposa que pour arrêter le cours

des mauvais desseins des Royalistes, il faloit mettre la coignée à la racine, c'est-à-dire, se tirer absolument & par une déclaration publique de l'obéïssance d'Henri de Valois: qu'on étoit même obligé d'en venir là, puis qu'on ne pouvoit ignorer que ce Prince ne fût excommunié. Ensuite se tournant vers un Tableau du Roi qu'il y avoit dans la Sale, il dit, que comme anciennement à Rome on renversoit les Statuës des Tyrans, il étoit bon de commencer par abatre le Tableau de celui-ci. A ces mots *Daffis* Avocat Général le traita de rebelle, & le menaça de le faire repentir de sa *félonie*. Mais ces paroles ne firent qu'irriter l'Assemblée, & Tournier s'étoit dressé sur ses piés pour repliquer, lors que *Duranti* premier Président, voyant les fâcheuses suites que cette rumeur pouvoit avoir, rompit l'Assemblée. Il lui en couta cher dans la suite. Il fut cruellement massacré dans la ruë. A peine eut-il expiré, que l'ayant attaché par les piés, la populace le traîna par les ruës, avec de grandes huées. Un de ces enragez marchant devant, & portant un des Portraits du Roi en grand, déployé en forme de banniére crioit: *à cinq sols le Portrait du Tyran,*
pour

pour lui acheter un licou pour le pendre. Après avoir traité de la sorte le corps de Duranti par les ruës, ils l'allérent attacher avec le portrait du Roi, à une grille de fer qui fermoit un échafaut bâti de pierre, qu'il y avoit alors au milieu de la place de S. *George.*

Le lendemain deux Capitouls avec la Main-forte de l'Hôtel de ville, firent enlever le corps de Duranti pour l'ensevelir, & ce qu'il y a de remarquable, c'est que soit à dessein, soit par précipitation, on ne lui donna d'autre drap pour l'enveloper, que le Portrait du Roi, que les Capitouls avoient emporté avec son corps. Il y a quinze ou tant d'années que le Tombeau de Duranti ayant été transporté de l'un des côtez du Chœur de l'Eglise à l'autre, le corps fut trouvé envelopé du portrait, sans aucune corruption; ce qu'on faisoit passer pour un miracle & pour une preuve de sainteté.

Les Toulousains ne se démentirent point dans la suite. Quand *Jaques Clement* eut tué Henri III. & que le Cardinal de *Bourbon* eut été déclaré Roi; & que ces deux nouvelles furent portées à Toulouse, ce fut une double joye pour les Ligueurs de cette

ville. On en chanta le *Te Deum* en actions de graces dans la Metropolitaine. On en alluma des feux de joye. On fit dans l'Eglise des Jacobins des Funerailles publiques à Jacques Clement, où assistérent toutes les Compagnies de la ville. L'Oraison funebre de ce Parricide y fut prononcée par le Provincial des Minimes, qui ne manqua pas de déployer toutes les voiles de son éloquence, pour montrer que Clément avoit mérité par sa mort la Couronne du Martyre. On dispersa ensuite partout des Estampes de ce prétendu Martyr, & on le mit dans les Litanies des Saints. *Ce fut l'effet d'une étrange variation*, dit nôtre Auteur, *quand ce Moine qu'on avoit traité de Saint du Paradis en* 589. *fut traité en* 1596. *de parricide & de monstre sorti de l'enfer.*

Nous finirons par un Arrêt prononcé par le Parlement de Toulouse en 1601. sur un cas fort singulier. Une jeune fille nommée *Jaquete Gabald*, née de parens fort pauvres près de Carcassonne, se mit dans l'esprit de faire la muette, & eut la force de se soutenir dans ce dessein l'espace de sept ans, qu'elle fut dans cette ville-là au service de deux différentes maîtresses. Il y avoit cette circonstance, que s'é-

tant

tant fait arracher deux dens en divers tems, elle ne jetta aucun cri; bien qu'elle eût beaucoup soufert. Enfin, un jour de 1601. à son retour de la campagne, où elle étoit allé garder les Oisons, elle salua sa maîtresse en lui souhaitant le bon soir. La maîtresse étonnée de ce prodige apella ses voisines, qui en furent surprises comme elle. On lui demanda comment elle avoit recouvré la parole; elle leur raconta qu'une Dame vétuë de blanc lui étoit souvent aparuë auprès des masures d'un moulin, où elle avoit accoutumé de mener paître ses Oisons; que le même jour cette Dame s'étant montrée à elle avec le même habit, & lui ayant fait signe de s'aprocher, prit de la terre, qu'elle détrempa avec de la salive, & lui en frota les oreilles, après quoi elle entendit clairement les paroles que lui dit cette Dame; qui furent d'avertir les Consuls de Carcassonne de faire ordonner des Jûnes & des priéres publiques, & de célébrer les Rogations, ce qu'on avoit omis de faire à cause des pluyes; que si l'on y manquoit, on verroit arriver de grans maux sur cette ville. Elle ajouta que la même Dame lui avoit enseigné le *Pater* & l'*A*-

l'*Ave*, en les lui faisant repeter plusieurs fois. Sur cela sa Maîtresse suivie d'une grande foule de peuple la mena devant les Consuls, qui la conduisirent chez le Grand Vicaire, où le Juge Mage s'étoit rendu. On l'interroge sur son nom, sur le lieu de sa naissance, on s'enquiert aussi des circonstances de la prétenduë aparition: elle répond à toutes ces demandes, sans se couper. Sur ces entrefaites, l'horloge ayant sonné, comme elle parut y prêter l'oreille, & qu'on lui eut demandé ce que c'étoit; elle répond que c'étoit une horloge: on lui demande comment elle savoit cela; elle répond que c'étoit la bonne Dame, qui le lui avoit apris; c'étoit toûjours sa machine; à quoi elle ajouta, que passant un jour devant la grande horloge de la ville, elle s'étoit aperçuë qu'il y avoit des gens, qui comptoient avec les doits. Cette réponse, où il paroissoit quelque artifice, la fit soupçonner; ce qui n'empêcha pas que le peuple, naturellement porté à croire tout ce qui tient du miracle, ne crût que c'en étoit un, & ne courut en foule au lieu de la prétenduë aparition, pour y faire des priéres. Voici ce qui la découvrit. Un des
Con-

Consuls s'avisa d'aller au lieu de sa naissance, s'enquerir de ses parens, ce qu'on devoit avoir fait d'abord, & il en aprit qu'elle n'étoit nullement muette. Sur cela on la mit en justice, & on lui fit le procès d'autorité du Sénêchal. Elle avoüa, enfin, que tout ce qu'elle avoit dit sur le sujet de l'aparition n'étoit qu'un mensonge; que ce qui l'avoit portée à faire la muette étoit, que demandant l'aumône avec une sœur qu'elle avoit, & voyant qu'un muet, qui la demandoit, comme elles, trouvoit de plus grandes aumônes, elle proposa à sa sœur de faire les muettes, à quoi sa sœur n'ayant pû se resoudre, elle s'y détermina: qu'il étoit vrai qu'elle avoit gardé le silence pendant sept ans; mais qu'enfin l'envie lui ayant pris de parler, elle avoit inventé cette fable. Le Sénéchal la condamna à faire amende honorable, & à avoir le foüet par tous les Carrefours de la ville de Carcassonne. Le Parlement modéra la peine, par un Arrêt prononcé en robes rouges. Elle fut condamnée à faire amende honorable au devant de l'Eglise de S. *Michel*, portant un fagot sur le dos, & à être battuë de verges autour des masures du Moulin,

lin, où elle disoit avoir eu cette apparition. Ce fagot sur le dos marque que les Juges crurent, qu'il y avoit une espêce d'impieté ou de sacrilége dans le crime de cette fille. On ne l'ordonne d'ordinaire de la sorte, que contre les Hérétiques brûlables par les Loix.

ARTICLE VII.

GERARDI JOANNIS VOSSII OPERUM TOMUS QUINTUS, *de Theologia Gentili, & Physiologia Christiana; sive de Origine ac Progressu Idololatriæ; deque Naturæ mirandis quibus adducimur ad Deum, Libri IX.* C'est à-dire, *Tome Cinquiême des Oeuvres de Jean Gerard Vossius, qui traite de la Théologie des Payens & de la Physiologie Chrétienne; ou de l'Origine & du progrès de l'Idolatrie; & des merveilles de la Nature, qui nous conduisent à la connoissance de Dieu. En neuf Livres.* A Amsterdam 1700. chez les Vaesbergues, Boom, van Someren, & Goethals. In Folio. Pagg. 898. sans les Indices.

TOUT l'Ouvrage qui est contenu dans ce cinquiême Volume des Oeuvres de *Gerard Jean Vossius*, n'a pas tout été publié durant la vie de l'Auteur. Il n'eut le loisir d'achever & de publier que les quatre premiers Livres ; & cela paroit assez, puis que les autres ne sont ni si amples, ni si exactement travaillez. On dit que lors que l'Auteur eut formé le dessein de ce travail, il avoit de petites cellules à peu près semblables à celles des Imprimeurs, dans lesquelles il mettoit par ordre tout ce qu'il croyoit pouvoir entrer dans son sujet, & qu'il rencontroit en chemin, dans les lectures qu'il faisoit. Cela paroit assez par tout l'Ouvrage ; car il est arrivé à Vossius en cette occasion, ce qui arrive aux gens riches, mais mauvais ménagers, qui ayant dessein de construire un édifice, font de grans amas de matériaux. Il se trouve, quand il s'agit de travailler, qu'ils ont amassé bien des choses inutiles ou superfluës ; mais ils aiment mieux rendre leur édifice difforme, que de ne pas mettre en œuvre, ce qui leur a couté bien de la peine & de grosses sommes. Il est sûr qu'on trouve dans cet

[illegible] *de la Repu*[illegible]
[illegible] amour, [illegible]
[illegible]
[illegible] Ce [illegible]
[illegible]
[illegible] pour n'être [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] il, [illegible]
[illegible]
[illegible] les N[illegible]
[illegible] *d'An*[illegible]
[illegible] avage les [illegible]
[illegible] également [illegible]
[illegible] ons né[illegible]
[illegible] que [illegible]
[illegible]
[illegible] en un [illegible]
[illegible] cet Or[illegible]
[illegible] né & né[illegible]
[illegible] moins dif-
[illegible] que celui
[illegible] éré ,
[illegible] rien au
[illegible] d'un
[illegible] au don-
[illegible] *des*
[illegible] ;
[illegible] à la [illegible]
[illegible] à la ma-
[illegible]

[illegible] peu [illegible]
plus [illegible]

Lettres. Octobre [illegible]
[illegible]ifie, il faut remarquer, qu'il
point d'Etre dans la Nature,
ique ou Moral, qui n'ait été
t de l'adoration des Payens. Ils
même adoré des choses qui ne
jamais, comme le [illegible]
hons, les Harpyes, &c. Il n'y
ic rien, ni dans les Cieux, ni
Terre, point d'Etre Physique
Moral, dont Vossius ne parle dans
Ouvrage. Il en explique [illegible]
[illegible] la nature; il fait voir [illegible]
pensé les Auteurs anciens & mo[illegible]
es; il en dévelope les propriétez,
causes, les effets, les bons & les
uvais usages; & montre enfin le
g qu'ils ont tenu dans la Theolo-
des Payens, le cas qu'on en a
t & l'usage qu'en doivent faire les
hrétiens, pour s'élever à la connoissa-
nce du Créateur, & lui rendre les
stes homages, qui lui sont dûs. On
eut juger par là, qu'il y a bien des
hoses dans ce Livre, qui concernent
a Theologie, la Physique, la Mede-
cine, l'Histoire naturelle des Animaux
& des Plantes. Mais tout ce qu'on y
trouve n'est pas aussi exact qu'on pour-
roit le souhaiter, pour deux raisons.
La premiére est que ces Savans *En-*
cyclopédiques, c'est-à-dire, qui [illegible]

cet Ouvrage de notre Auteur, bien des choses qu'on n'y cherchera jamais, à n'en juger que par le titre. Ce sont des morçeaux d'or, qui sont comme perdus, pour n'être pas dans les lieux où ce metal a coutume de croitre, & où l'on est accoutumé de le chercher. Aussi Vossius avoüe-t-il, dans une Préface, qu'il avoit été tenté de donner pour titre à son Livre les *Nuits d'Amsterdam*, à l'imitation d'*Aulugelle*, qui a appellé son Ouvrage les *Nuits Attiques*, & cela non seulement parce que ses autres occupations ne lui ont pû permettre d'y travailler que la nuit, en sorte que c'est ici *une œuvre de ténébres*, ce mot pris en un bon sens; mais aussi parce que cèt Ouvrage n'est pas moins diversifié & ne contient pas des matiéres moins différentes les unes des autres que celui de cèt ancien. Mais il a considéré, qu'un tel titre n'aprendroit rien au Lecteur, s'il n'étoit accompagné d'un autre; ainsi il a mieux aimé lui donner le nom de *Traité de l'Idolatrie des Payens, & de Physiologie Chrétienne*; parce que ce nom convient assez à la vuë générale de l'Auteur, & à la matiére principale qu'il y traite.

Mais pour en avoir une idée un peu plus

plus distincte, il faut remarquer, qu'il n'y a point d'Etre dans la Nature, Physique ou Moral, qui n'ait été l'objet de l'adoration des Payens. Ils ont même adoré des choses qui ne furent jamais, comme le Phenix, les Gryphons, les Harpyes, &c. Il n'y a donc rien, ni dans les Cieux, ni sur la Terre, point d'Etre Physique ou Moral, dont Vossius ne parle dans cet Ouvrage. Il en explique ordinairement la nature; il fait voir ce qu'en ont pensé les Auteurs anciens & modernes; il en dévelope les propriétez, les causes, les effets, les bons & les mauvais usages; & montre enfin le rang qu'ils ont tenu dans la Théologie des Payens, le cas qu'on en a fait & l'usage qu'en doivent faire les Chrétiens, pour s'élever à la connoissance du Créateur, & lui rendre les justes homages, qui lui sont dûs. On peut juger par là, qu'il y a bien des choses dans ce Livre, qui concernent la Theologie, la Physique, la Médecine, l'Histoire naturelle des Animaux & des Plantes. Mais tout ce qu'on y trouve n'est pas aussi exact qu'on pourroit le souhaiter, pour deux raisons. La premiére est que ces Savans *Encyclopédiques*, c'est-à-dire, qui ont une scien-

science universelle, telle que l'avoit Vossius, ne peuvent pas également exceller dans tous les Arts & dans toutes les Sciences. Je crois l'avoir déja remarqué, il étoit excellent Grammairien; à l'égard des autres Sciences il les possédoit; mais non pas si parfaitement; il n'a pas pû en écrire avec la même exactitude. Ces sortes de Savans universels, qui ont, s'il faut ainsi dire, fait un cours en toutes sortes de Sciences, sont bien plus commodes, que ceux qui ne se sont attachez que sur un sujet, mais qu'ils possédent à fonds; les premiers ne sont jamais courts sur quoi qu'on les mette; les derniers parlent rarement, parce qu'ils ne sont prêts que sur un sujet, ou ne parlent que pour se faire moquer d'eux; mais quand il s'agit d'instruire le Public; on doit toujours préférer les lumiéres d'un Savant qui ne s'est occupé que d'une seule Science lors qu'il écrit sur ce sujet, à celles de ces Savans que j'ai nommez *Encyclopédiques.*

La seconde raison, qui a empêché Vossius de réussir sur tous les sujets qu'il a traitez dans cèt Ouvrage, c'est qu'il lui manquoit mille découvertes qu'on a faites depuis en Physique, en Mé-

Médecine. & dans l'Histoire naturelle, en sorte qu'il est impossible qu'il n'aît donné à gauche dans toutes les occasions, où ceux qui l'ont précédé ont été dans l'erreur, faute d'avoir fait ces découvertes. Voila l'idée générale que je crois qu'on doit se former de cèt Ouvrage; disons un mot du sujet particulier qui est traité dans chacun des neuf Livres, dont il est composé.

1. L'Auteur divise le Culte Religieux en propre & symbolique. Il est traité du premier dans les huït premiers Livres; & du dernier dans le neuviême. Il est parlé dans le premier du Culte qu'on a rendu aux Substances spirituelles, telles qu'on a crû qu'étoient, ce que les anciens apelloient *Démons* ou *Génies*. L'Auteur y soutient que les plus anciens de tous les Payens, ont connu un Etre suprême, un Dieu Souverain, incorporel, infini, & souverainement parfait; quoi qu'ils ayant placé d'autres Etres intelligens au dessous de lui, qu'ils ont aussi regardé comme l'objet de leur culte. Il y fait voir aussi que la cruelle coutume d'immoler des victimes humaines aux Dieux s'étoit répanduë dans un très-grand nombre de Nations; que les anciens Romains la

pra-

pratiquoient, & qu'ils en conservérent encore des traces dans les combats des Gladiateurs, après que les Empereurs eurent défendu expressément d'immoler des victimes humaines. Les premiers Romains n'adoroient que trois Dieux, le Soleil, la Lune, & *Vulcain*; ce qui a fait croire à quelques uns qu'ils connoissoient la Trinité; mais Vossius a trop de jugement, pour donner dans une pareille réverie.

2. Dans le second Livre l'Auteur traite des Cieux, des Astres, & des Elemens, qui ont aussi été l'objet du culte des Payens: & il n'en faut pas être surpris; puis qu'il y a eu des Péres de l'Eglise & entr'eux le fameux *Origéne*, qui ont crû que les Astres étoient doüez d'une ame raisonnable & intelligente. Le Grand S. * *Augustin* lui-même n'a sû que décider sur cette Question; & ce n'est que dans ses † Retractations qu'ayant reconnu le danger qu'il y avoit de donner l'intelligence aux corps célestes; il s'est déterminé à ne leur en point attribuer.

3. La

* *In Enchirid. ad Laurent.* Cap. 58.
† *Retract. Lib. II.* Cap. 7.

13. Le troisiéme Livre traite des Météores, des Hommes, des Bêtes à quatre piés, & des Oiseaux. Si on veut avoir quelque échantillon de la Physique de l'Auteur, on n'a qu'à lire le Chapitre IX. de ce troisiéme Livre, où il est parlé des Cométes. Il prétend qu'elles présagent presque toujours quelque malheur; qu'elles ne savent pourtant point ce qu'elles prédisent; mais qu'elles sont destinées de Dieu, pour porter les hommes à la pénitence, en leur dénonçant ses jugemens. Il croit que les Cométes, du moins celles qui sont plus basses que la Lune, contribuent à la purification de l'air: mais il n'explique point comment cela se fait; & il suppose faussement, qu'il y ait des Cométes plus basses que la Lune. Il est vrai qu'on doit pardonner ces fautes à Vossius, qui s'attache plutot à raporter tout ce que les autres ont dit sur les sujets qu'il traite, qu'à expliquer ses propres pensées. Il nomme ridicule dans ce même Livre une opinion qui a eu bien des Sectateurs depuis ce tems-là, & qui en a encore beaucoup aujourdhui, quoi qu'il semble que le nombre en diminuë tous les jours, c'est que les Bêtes n'ont ni

connoissance ni sentiment. Il dit qu'il vaut beaucoup mieux en croire l'Ecriture, qui assure que le Bœuf connoit celui qui le posséde, & l'Ane la crêche de ses Maîtres. Il me souvient d'avoir vû autrefois un certain Savant, qui par une semblable raison, vouloit prouver sérieusement que la Terre & les Cieux entendoient ce qu'on leur disoit; parce que le Prophéte *Isaye* leur adresse la parole en ces termes, *Vous Cieux écoutez, & toi Terre prête l'oreille.* Isaye, disoit-il, auroit été fou de parler à des créatures qui ne l'auroient pas entendu.

On attribuë aux Egyptiens d'avoir adoré des Oiseaux comme des Dieux. Vossius ne desavoüe pas qu'il ne pût y avoir en Egypte parmi le commun peuple des gens assez grossiers, pour s'arrêter à ces objets visibles, sans porter leurs vuës plus loin. Mais leurs Prêtres & les esprits élevez au dessus du commun ne regardoient ces animaux que comme des Symboles de la Divinité, de même que les Romains & les Grecs ont adoré les Statues de *Jupiter* & de *Mercure*, sans être assez fous pour croire, que ces Statuës même fussent les Divinitez qu'elles représentoient.

4. Les

4. Les Poissons, les Amphibies, les Serpens, & les Infectes font le sujet du quatriême Livre. Comme notre Auteur vivoit dans un tems où l'on avoit peu aprofondi la nature; il ne faut pas croire qu'il aît seulement soupçonné ce qui passe presque pour une vérité constante aujourdhui; c'est que tout ce qui s'apelle animal tire son origine des œufs. Il nous dit tout naturellement, qu'il y a des Insectes, qui viennent de simple corruption, & d'autres, qui sont produits par une génération proprement dite. Ce dogme influë sur toute la doctrine de ce Livre, & a jetté, par conséquent, Vossius, dans diverses opinions, qui ne seroient pas de mise aujourdhui.

5. Le cinquiême Livre traite des Plantes; que l'Auteur examine selon la méthode des Anciens; & non en les reduisant châcune en particulier à leurs Principes, comme font les habiles Chymistes de notre Siécle. On peut, par conséquent, assurer que s'il y a quelque chose d'utile dans ce cinquiême Livre, il y en a aussi beaucoup d'inutiles. Les découvertes qu'on a faites depuis trente ou quarante ans sur la nature, les proprietez, & les

effets des plantes, sont plus importantes que toutes celles qu'on avoit faites depuis trente ou quarante siécles; tant il est vrai qu'une bonne méthode fait faire beaucoup de chemin en peu de temps.

6. Il est parlé dans le sixiême des Métaux & des Minéraux.

7. Le septiême traite du culte que les Payens ont rendu au Monde ou à la Nature en général; que les Assyriens ont adoré sous le nom de *Belus*, les Phéniciens sous celui de *Moloch*; les Egyptiens sous ceux d'*Amûn* ou d'*Ammon*, d'*Isis*, d'*Osiris*, & de *Serapis*; & d'autres peuples sous d'autres noms.

8. Le huitiême traite des propriétez de certains Etres, des Vertus, des Vices, des Maladies, & d'autres semblables modes ou accidens de la Substance, que l'ignorance des Payens a aussi mis au nombre des Dieux. Ce Livre a beaucoup plus de raport au sujet principal de l'Ouvrage, que les deux ou trois précédens. On y trouve diverses remarques importantes sur la Théologie des Grecs, des Romains, & des autres Idolatres.

9. On peut dire la même chose du dernier Livre, où il est parlé de la

 Théo-

Théologie Symbolique, c'est-à-dire, des Images, des Statuës, & des autres Signes extérieurs de la Divinité, qui faisoient l'objet du culte des Idolatres. Vossius fait voir que dans la premiére Antiquité on ne trouve point de Statuës des Dieux, & que les Romains furent CLXX. ans sans en connoître l'usage.

On a mis à la fin de ce Volume le Traité de *Maimonides* de l'*Idolatrie*, avec la Traduction & les savantes Notes de *Denys Vossius* fils de notre Auteur, qui mourut fort jeune, & qui dans un âge peu avancé avoit déja donné diverses marques de son profond savoir. Maimonides explique dans cet Ouvrage l'origine de l'Idolatrie, qu'il croit avoir commencé au tems d'*Enos*, & il n'exempte pas même ce Patriarche de ce crime. Il prétend que tout le monde étant devenu Idolatre, Dieu suscita Abraham, pour rétablir son vrai culte: mais que tous ses descendans l'abandonnérent bientôt, & qu'en Egypte il n'y eut que la seule Tribu de *Levi* qui se garentit de l'Idolatrie. Il explique ensuite toutes les Loix, qu'il prétend avoir été données de Dieu à Moyse, pour empêcher que les Israëlites ne

se souillassent d'un crime si abominable. Il parle des diverses peines qu'on devoit infliger à ceux qui s'en étoient rendus plus ou moins coupables.

Il pousse si loin la sévérité contre les Idolatres, qu'il prétend qu'il n'est pas permis de les sécourir, lors qu'on les voit se noyer, ou périr en quelque autre maniére que ce soit; seulement ne croit-il pas qu'il soit permis de les jetter dans une fosse ou dans un puits: du moins, si ce ne sont pas des Juifs, qui soient tombez dans l'Idolatrie; car pour ceux-ci, il soutient que la Loi commande, de les faire mourir, & de les poursuivre jusques aux Enfers. Il enseigne encore qu'on ne peut faire l'office de Médecin envers un Idolatre, quand même on en seroit libéralement recompensé: à moins qu'on ne crût que ce refus attirât la haine du malade, ou qu'on eut quelque chose à apréhender de sa part. En ce cas, on peut le secourir; mais pourvû qu'on se fasse bien payer; car il n'est point permis de le secourir *gratis*. Voila comment ces faux Docteurs ont corrompu la pureté de la Morale de Moyse.

AR-

ARTICLE VIII.

LIVRES NOUVEAUX *ou Réimprimez depuis peu accompagnez de quelques Remarques.*

I.

DEFENSE *de L'*Histoire des cinq Propositions de Jansenius, *ou* DEUX VE'RITEZ CAPITALES *de cette Histoire, Défenduës contre un Libelle intitulé* la Paix de Clement IX. *ou* Demonstration des deux Faussetez Capitales, &c. A Liége, chez Daniel Moumal. 1701. Avec Aprobation. En grand in 12. caractere un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. pagg. 432.

L'HISTOIRE *des Cinq Propositions*, dont nous avons parlé autrefois dans ces *Nouvelles, ne pouvoit pas demeurer sans replique. Les Jansénistes y étoient trop intéressez pour ne pas tâcher d'y répondre. C'est aussi ce qu'ils ont fait par le Livre qui a pour titre *la Paix de Clement IX*. Mr. l'Abbé *du Mas* Auteur de l'Histoire n'y est

* *Mois de Mars.* 1700. *pag.* 322.

point épargné. On l'accuse de déguisement, de fausseté, de malignité, & d'autres vices de cette nature. On regarde son Histoire, comme l'Ouvrage des Jesuites à qui il a voulu bien prêter sa main & sa plume. Mr. du Mas répond dans sa Défense sur le même ton. Il ne croit pas qu'il doive ménager un Auteur qui ne l'a point épargné. Il nie que les Jesuites soient les Auteurs de son Ouvrage : mais, peut-être, ne nieroit-il pas de même qu'ils n'en ayent procuré l'Edition. J'ai oüi dire que le Pére *Doucin* Jesuite en pourroit dire des nouvelles : mais ne nous mêlons point de pénétrer dans tous ces mystéres.

Cette Défense est divisée en trois Parties. La premiére répond à la Préface de l'Auteur de *la Paix de Clément IX.* Elle ne contient presque que des faits personnels, & qui n'intéressent pas beaucoup le Public. La seconde fait la discussion de la premiére Partie de cèt Ouvrage, & la troisiéme éclaircit ce que l'Auteur dit que son Adversaire a tâché d'embrouiller dans sa seconde Partie. Ces trois Parties tendent à confirmer ce qui a été avancé dans *l'Histoire des V. Propositions*, savoir 1. Que

Que les Disciples de *l'Augustin* d'Ypre avant la condamnation des V. Propositions, ont reconnu qu'elles étoient tirées du Livre de cet Auteur, & qu'elles avoient le sens qu'y donnoient leurs Adversaires, & qui a été condamné comme hérétique par l'Eglise R. 2. Que Clément IX. n'a reconcilié & reçu à la paix les quatre Evêques, que sous la condition qu'ils avoient signé le Formulaire *purement & simplement sans exception ni restriction*: c'est-à-dire, qu'il ne leur accorda cette Paix, que dans la persuasion où il étoit, qu'ils avoient *reconnu pour hérétiques les V. Propositions dans le sens de Jansenius*. Ce sont là les deux véritez Capitales, ausquelles Mr. du Mas prétend montrer que son Adversaire n'a pas donné la moindre atteinte, quelque effort qu'il fasse pour les obscurcir. Du reste il se plaint qu'on n'aît attaqué que ces deux endroits de son Histoire. Il prétend qu'il y en avoit d'autres assez importans pour mériter d'occuper son Adversaire quelques momens, s'il eut eu quelque chose de solide à y répondre. Il s'est contenté d'en parler dédaigneusement, en disant que ce sont de *menus faits*, *dont on a enflé* l'Histoire, *& qui ne*

 font

sont rien pour le fonds de la Cause. Mr. du Mas donne un Extrait de son Histoire, pour faire voir que ces Faits ne sont pas si peu importans, que l'a prétendu son Adversaire.

II.

La VIE *d'*ELIZABETH *Reine d'Angleterre. Nouvelle Edition Augmentée du véritable Caractére d'Elizabeth & de ses Favoris.* A Amsterdam, chez Pierre Mortier. 1703. grand in 12. gros caractére. Tom. I. pagg. 636. Tom. II. pagg. 554. sans les Tables.

QUOI que le célébre *Camden* aît écrit la vie de la Reine *Elizabeth* en Latin, & que son Ouvrage aît été traduit en François, cela n'empêcha pas feu Mr. *Leti* de manier encore le même sujet. Le succès a fait voir qu'il avoit raison, puis qu'outre l'Edition Italienne de son Histoire, il s'en est debité une Françoise, qui, quoi que nombreuse, n'a pas pû fournir à tous ceux qui l'ont recherchée. Quelque tems avant que l'Ouvrage de Mr. Leti parût, on publia en Anglois *le véritable Caractére d'Elizabeth & de ses Favoris* par *Robert Naunton*, & ce Livre fut bien tôt traduit & réimprimé à la Haye. On l'a joint ici à l'Histoire de Mr. Leti, pour

pour avoir une idée plus complette du Régne de cette grande Princesse. Le Libraire a été d'autant plus porté à entreprendre cette nouvelle Edition, qu'il a crû que c'étoit une matiére assez propre pour la circonstance du tems, & que le Lecteur verroit avec plaisir dans le Régne d'Elizabeth si glorieux à l'Angleterre, comme d'heureux présages du Régne d'*Anne*, qui a déja eu de si beaux commencemens.

III.

CARACTE'RES *de la* FAMILLE ROYALE, *des Ministres d'Etat & des principales Personnes de la Cour de France. Avec une supputation abrégée des Revenus de cette Couronne.* Traduit de l'Anglois. A Ville Franche, chez Paul Pinceau. 1702. in 8. pagg. 70. gros caractére.

COMME on publie quelquefois de simples Traductions comme Piéces originales; il n'est pas rare non plus, de voir publier des Originaux, sous le nom de Traduction. C'est selon que cela s'accommode aux vuës de l'Auteur & à l'intérêt du Libraire. Il n'en est pas de même de ces *Caractéres*. Il est sûr qu'ils ont été écrits en Anglois & que c'est ici une Traduction. Les personnes qui y sont dé-

peintes ne sont point flatées : mais sans vouloir garentir tout ce qui y est dit, on peut assurer en général, que comme il y a plus de mal que de bien dans la plûpart des hommes, il ne faut pas être surpris si l'on trouve moins ici de beaux portraits que de laids. Il y en a pourtant quelques uns de ce premier caractére. On y dit, par exemple, beaucoup de bien de Mr. le Prince de *Conty*, sans en dire du mal. Les caractéres du Duc de S. *Aignan* & du Maréchal de *Lorges* leur font aussi beaucoup d'honneur : & le bien que l'Auteur en dit doit être cru d'autant plus aisément, qu'il ne paroit pas avoir du penchant pour la flaterie.

IV.

NOUVEAU RECUEIL *des* SECRETS *&* CURIOSITEZ *les plus rares & admirables de tous les effets, que l'Art & la Nature sont capables de produire très-utiles & nécessaires à tous ceux, qui sont curieux de conserver leur santé. Septiéme Edition, augmentée de plus de la moitié. &c. Par le Sr.* D'EMERY. A Amsterdam, chez Pierre Mortier. En grand in 12. gros caractére. Tom. I. pagg. 424. Tom. II. pagg. 460. sans les Indices.

Il

IL s'EST fait un si grand nombre d'Editions de ce Livre, qu'on ne sauroit douter qu'il n'ait été reçu favorablement du Public. Comme celle-ci est considérablement augmentée, il est à présumer qu'elle sera recherchée encore avec plus d'empressement que les précédentes. Le Livre est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en dire davantage.

ARTICLE IX.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre.* Il vient de paroitre un Livre, qui donnera de la tablature à nos Théologiens. On y a déja fait trois Réponses. En voici le titre. *Second Thoughts concerning human soul &c.* c'est-à-dire, *Pensées nouvelles sur l'Ame de l'Homme, où l'on démontre que l'idée que l'on en a comme d'une substance spirituelle & immortelle unie au Corps est une pure invention Payenne, & qu'elle n'est pas seulement contraire aux principes de la Philosophie, de la Raison, & de la Religion ; mais encore le fondement de plusieurs opinions absurdes & superstitieuses, abominables aux Eglises Reformées, & inju-*

rieuses au veritable Christianisme en général. Cela fait un gros *in* 8. de cinq ou six cens pages. L'Auteur définit l'Ame, *Afflatus originaliter insensili materiæ divinitùs infusus, quo eadem vivit, sentit, & ratiocinatur.* Il prétend, comme vous voyez, que l'Ame n'est qu'un pouvoir ou une vertu, que Dieu a imprimée dans la Matiére: il ajoute que la Vie & l'Ame sont une seule & même chose; qu'il n'y a point de substance spirituelle & immatérielle distincte du corps, qui fasse l'Ame; que la Matiére devient Ame par la production de la sensation, du raisonnement, &c. & que ces actes de l'entendement sont communs à la Bête & à l'Homme, à cela près que les Bêtes ne les possédent pas dans un degré aussi parfait, que les Hommes: qu'enfin le pouvoir de sentir, raisonner, &c. est produit par l'homme même dans la Génération, &c. Il soutient que l'Ame meurt avec le Corps, pour ressusciter aussi avec lui. Vous savez qu'il y a eu des Péres de l'Eglise, qui ont été dans un sentiment assez aprochant de celui-là. Aussi l'Auteur ne manque-t-il pas de se prévaloir de leur témoignage, aussi bien que des passages de l'Ecriture qu'il croit pro-

pres

pres à apuyer son sentiment.

Voici encore un Livre de Religion, *The Living Temple*, c'est-à-dire, *le Temple vivant, où l'on met dans un nouveau jour cette importante vérité, qu'un homme de bien est le Temple de Dieu; divisé en deux Parties: touchant l'existence de Dieu & sa communication avec l'homme, contre l'Atheisme ou le Déisme des Epicuriens, par* Jean Howe, *Maître aux Arts, Ministre de l'Evangile, & ci-devant Membre du Colége d'Oxford.* 2. *Vol. in* 8. Cèt Auteur refute *Spinoza* fort au long, & il se plaint de ce que le P. *Lami* de la Congrégation de *S. Maur* a prévariqué, en posant l'éternité de la matiére, dans le Livre qu'il a écrit contre Spinoza, sous le tître de *l'Impie Convaincu*, &c.

Les *Transactions Philosophiques* des mois de Mars & d'Avril contiennent 1. des Observations faites par Mr. *Strachan* dans l'Isle de *Ceilan*, sur la maniere de prendre le gibier, les serpens, l'Ours aux fourmis, & sur la Canelle. 2. Une Lettre écrite par M. *Blondel* à un Ami, sur ce qui se passa dans l'Assemblée de l'Académie Royale des Sciences de Paris le 12. de Novembre 1701. communiquée par Mr. *Geofroy*, Membre de la Société

cieté Royale. 3. Une Lettre du Docteur *Wallis* au Capitaine *Edmond Halley* touchant la Carte que ce Capitaine a faite des variations de l'Aiman, avec quelques remarques sur cette Pierre. 4. *Methodus quadrandi genera quædam Curvarum aut ad Curvas simpliciores reducendi, per A. de Moivre R. S. S.* 5. Une Description des Aparences de quelques Parhélies extraordinaires avec divers Arcs circulaires vûs depuis peu en l'air par *E. Halley.* 6. L'Extrait de quelques Lettres écrites par Mr. *Christophle Hanter* au Dr. *Martin Lister*, sur quelques Inscriptions Romaines trouvées dans la Province de Yorck.

Voici un Livre considérable tant par la matiére qu'il traite, que par la qualité de son Auteur. *The History of the Rebellion and Civil Wars in England &c. Histoire de la Rebellion & des Guerres Civiles d'Angleterre commencées en l'année* 1641. *contenant les évènemens & les faits, qui y contribuérent, aussi bien que l'heureuse fin qu'elle eut, par l'heureux rétablissement & retour du Roi, le* 29. *de Mai*, 1660. *écrite par feu* Edoüard *Comte* de Clarendon, *grand Chancelier d'Angleterre & Membre du Conseil Privé des Rois Charles I. & II.*

Tom.

Tom. I. C'est un grand *in fol.* très-bien imprimé à Oxford & en gros caractéres. Il sera suivi de deux autres de la même grosseur. On avoit différé de l'imprimer jusqu'à présent, pour ne pas choquer quelques personnes, qui étoient encore vivantes. Mais dès que cette raison a cessé, le Fils de l'Auteur a permis que Messieurs d'Oxford, qui en étoient comme les dépositaires, la donnassent au Public.

On a aussi imprimé à Oxford, *Sectionum Conicarum Elementa nova Methodo demonstrata. Auctore Jacobo Milnes Rectore de Ingestre Agro Staffordiensi.*

J'oubliois de vous parler d'un Livre sur l'Origine du Mal par l'Evêque de Londonderry en Irlande, *de Origine Mali, Auctore* Guilielino King, *S. T. D. Episcopo Londonderrensi.* Et un autre où l'on maltraite bien la Religion Romaine, puis qu'on la compare avec le Socinianisme. *Roma Racoviana, & Racovia Romana, id est, Papistarum & Socinistarum in plurimis iisque maximi momenti Religionis suæ Capitibus plena & exacta Harmonia* &c. L'Auteur s'appelle *Guillaume Jameson.* Il est Professeur en Histoire dans l'Université de Glascow. Le Livre est imprimé

mé à Edimbourg *in* 4. & il contient 267. pages. Le second Tome de *l'Histoire du Roi Guillaume* par Mr. Boyer, commence de paroître. Elle va jusqu'à la mort de la Reine *Marie*. Le reste sera un troisiéme Volume.

Un Médecin a fait un Traité des Poisons. *A Mecanical Account of Poysons in several Essays. By Richard Mead M.* D, c'est un *in*. 8. de 183. pages. L'Auteur parle d'abord des Viperes; il vient ensuite à la Tarantule & aux Chiens enragez; de là il passe à l'Opium, & il finit par les Exhalaisons venimeuses, qui viennent de la Terre, & par l'Air & les Eaux mal-saines.

De France. Il paroit ici (Paris) depuis peu un petit Livre sous ce Titre. *Lettre de Mr.* de Hautefeuille *à Mr.* Bourdelot, *premier Médecin de Madame la Duchesse* de Bourgogne *sur le moyen de perfectionner l'Ouïe*, *avec deux Lettres de Mr.* Perrault *de l'Académie Royale des Sciences sur le même sujet*. A Paris 1702. *in* 4. pagg. 18. Les deux Lettres de Mr. Perrault sont à la tête, pour faire voir combien ce savant Philosophe faisoit estime de l'invention secréte de Mr. de Hautefeuille sur l'*Acoustique*. Voici les termes

mes de Mr. Perrault. *Ce que je vous ai écrit des pensées que j'ai de votre Machine n'est point, ni pour vouloir deviner, ni pour vous persuader de déclarer en quoi elle consiste: mais seulement pour vous expliquer la pensée que j'ai, que si elle est fondée sur un autre Principe que celui du fremissement causé par la contiguité des corps, & que ce soit, par exemple, par la réunion de ce que les objets du bruit répandent dans l'air, de même que les Lunettes font leur effet, par la réunion de ce que les objets de la vuë répandent dans le milieu, ainsi que je l'ai expliqué dans le Chap. IV. de la I. Partie de la Méchanique des Animaux, vôtre invention même, en l'état où elle est, est une des plus belles choses, qui ayent été produites.*

Mr. de Hautefeuille assûre, que son invention est telle que Mr. Perrault demande: c'est-à-dire, qu'elle est fondée, non point sur le fremissement causé par la contiguité des corps; mais sur la réunion de ce que les objets qui causent le son répandent dans l'air; de la même maniére, que les Lunétes d'aproche font leur effet par la réunion de ce que les objets lumineux répandent dans le milieu de la vuë. Il paroit par la Lettre de Mr. de Hau-

Hautefeuille à Mr. Bourdelot, qu'il apréhende, ou qu'il est rebuté de publier son Acoustique; quoi qu'il se donne beaucoup de peine à en faire l'éloge. Il dit entr'autres choses sur la fin de sa Lettre, que *certaines choses ont beaucoup ralenti son ardeur & lui ont fait prendre plusieurs fois la résolution de ne plus rien publier & particuliérement ce moyen de perfectionner l'ouie.* C'est, peut-être, parce qu'on n'a pas rendu justice à son mérite & qu'on ne l'a pas fait Membre de l'Académie des Sciences. Mais il ne faut pas qu'il se rebute, son tour pourra venir; ou, peut-être, qu'on ne méprisera pas l'avis qu'il donne dans le corps de sa Lettre, *d'établir une Compagnie des nouvelles Découvertes*, qui auroit soin, dit-il, de les faire valoir, d'en tirer tout le profit possible, d'en donner le tiers ou la moitié aux Inventeurs, & faire un fond du reste qu'on employeroit à exécuter les expériences des Inventions, qui seroient proposées. Mr. de Hautefeuille renouvelle ses anciennes plaintes contre Mr. Huygens au sujet de l'invention de la Pendule. Avant que de finir, il se plaint fort des envieux & des critiques, qui lui enlévent ses inven-

tions

tions, ou qui en diminuent la beauté. Il se plaint, entr'autres fort amérement de la mauvaise foi de celui qui vous a envoyé * l'Extrait de la *Balance Magnétique*, où il est dit à l'occasion des deux Brakométres, que l'Auteur est *d'assez bonne foi, pour avertir que ceux qui les examineront n'y trouveront rien de nouveau.* La mauvaise foi dont se plaint Mr. de Hautefeuille est; dit-il, qu'on a supprimé ces mots, qui suivent immédiatement; *qu'une* COMBINAISON & *une aplication de deux Inventions connuës depuis long-tems.* Il ne sait s'il se doit fâcher contre vous ou contre celui qui vous a envoyé l'Extrait. Il aime pourtant mieux s'en prendre au dernier, puis que cette nouvelle est inférée parmi les Extraits des Lettres. Il s'est imaginé qu'on le railloit en disant qu'il est de bonne foi; mais cette qualité n'a jamais passé pour un défaut, ni chez les Chrétiens, ni chez les Payens. Ainsi lors qu'on dit d'un homme, qu'il est de bonne foi, c'est une Loüange, dont il ne doit pas se fâcher.

L'Ouvrage attendu depuis si long-tems de Mr. *Huet* ancien Evêque d'Avranches se débite enfin. Il est intitulé,

* *Voyez nos Nouvelles de Juin 1702. Pag. 703.*

tulé, *Les Origines de la Ville de Caën & des Lieux Circonvoisins.* A Roüen, chez Maury. 1702. in 4. Pagg. 652. Cet Ouvrage fait connoitre l'Etat present de la ville de Caën, ce qu'elle a été dans les siécles passez, les agrandissemens, fortifications, portes, rivieres, antiquitez, ses grands & notables Edifices, Hôtels, &c. ses Ruës, ses Places; Foires, Marchez, Armoiries, Communautez Ecclésiastiques, Séculiéres, Régulieres, Hôpitaux, Collégiale du S. Sépulcre, l'Université, ses Coléges. L'origine de plusieurs noms des villes & autres lieux de Normandie, tirez du Saxon & du Latin. Le dernier Chapitre du Livre traite des hommes illustres de la ville de Caën & dans l'Eglise & dans les Lettres.

On renvoye les autres Nouvelles de France au mois suivant faute de place.

De Hollande. Les Fréres *l'Honoré* Libraires de la Haye impriment les *Nouveaux Voyages de Mr. le Baron* de la Hontan, *dans l'Amérique Septentrionale, qui contiennent une Rélation des differens Peuples, qui y habitent, la nature de leur Gouvernement; leur Commerce; leurs Coutumes, leur Religion, & leur maniére de faire la Guerre.*

re. L'intérêt des François & des Anglois dans le Commerce qu'ils font avec ces Nations; l'avantage que l'Angleterre peut retirer de ce Pays, étant en guerre avec la France. En deux Tomes.

Les Srs. *Van Bulderen* & *Moetjens* ont fait une nouvelle Edition du *Dictionaire Anglois* de Mr. *Boyer*. Elle est plus belle, plus correcte, & à meilleur marché que celle d'Angleterre. Ce sont deux Volumes *in* 4.

On trouve chez la plûpart des Libraires de Hollande un Livre Nouveau en grand in 12. sous ce titre. *La Guerre d'Italie, ou Mémoires du Comte D*** contenant quantité de choses particuliéres & secrétes, qui se sont passées dans les Cours d'Allemagne, de France, d'Espagne, de Savoye, & d'Italie.*

Le Sieur *E. Roger* Libraire d'Amsterdam a reimprimé l'*Histoire des Sevarambes*, en 2. Voll. in 12. Il a sous la presse les *Entretiens d'Ariste & d'Eugene* du P. *Bouhours* avec les *Sentimens de Cleante* sur ces Entretiens.

TABLE

Des Matieres Principales.

Octobre 1702.

T

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Novembre 1702.

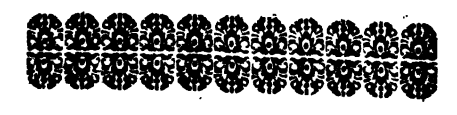
Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCII.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Novembre 1702.

ARTICLE. I.

The HISTORY *of the* APOSTLES CREED: *with Critical Observations on its several Articles.* C'est-à-dire, *L'Histoire du Symbole des Apôtres avec des Observations Critiques sur ses différens Articles.* A Londres, chez Jonathan Robinson. 1702. in 8. pagg. 415. gros caractére, sans la Préface & une Table des Anciens Auteurs citez dans ce Livre.

* MONSIEUR,

JE ne sai si vous avez encore vû un † Livre qui vient de paroitre en Angleterre sur le *Symbole des Apôtres*. C'est un excellent Ouvrage, admiré des connoisseurs. J'ay ouï dire qu'un savant Prélat de l'Eglise Anglicane qui avoit commencé de le lire avec un préjugé désavantageux, croyant que ce seroit une miserable rapsodie de tant de savantes recherches qu'on a déja publié en Angleterre sur ce sujet, & surtout du Livre du Docteur *Pearson* qui sembloit avoir épuisé la matiére dans son explication du Symbole des Apôtres, a été surpris d'y voir tant de choses curieuses qu'on chercheroit inutilement dans l'Ouvrage de ce Docteur, sans y trouver quoi que ce soit qui ait été emprunté de là. Je viens de le lire, Monsieur, & je n'ay pû m'empêcher d'en faire un Extrait que je me fais un plaisir de vous communiquer jusqu'à ce

* *Cet Extrait nous a été envoyé par Mr.* Coste *Auteur de la Traduction du Livre* de l'Entendement *de Mr.* Locke.

† *On l'a reçu au moment qu'on envoyoit cèt Article à l'Imprimeur.*

ce que vous puissiez * lire vous-même ce bel Ouvrage où vous trouverez aisément dequoi faire un nouvel Extrait, plus ample que celui que je vous envoye, tant il est plein de savantes & curieuses recherches sur chaque Article du Symbole des Apôtres, que l'Auteur a tous expliquez avec une égale exactitude.

I. Il faut remarquer avant toutes choses que le but de cet habile homme n'est pas d'expliquer le Symbole des Apôtres par l'Ecriture sainte, ce que plusieurs ont déja fait avant lui, mais seulement de nous donner une Histoire critique de cet Ouvrage, de découvrir, s'il est possible, quels en ont été les Auteurs, dans quel tems chaque Article a été introduit dans le Symbole, & à quelle occasion. Et c'est ce qu'il a executé, à mon avis, avec beaucoup de netteté, d'ordre & de solidité, n'avançant rien qu'il ne prouve par le témoignage des Anciens, dont il cite exactement les paroles, en leur propre Langue. Car il a été fouiller lui même dans l'Antiquité la plus re-

* *On a commencé à le lire avec beaucoup de plaisir; mais on n'en fera point d'autre Extrait: quoi-qu'il soit plein d'une infinité de recherches très-curieuses.*

culée, & a tiré des Ecrivains des prémiers siécles de l'Eglise toutes les lumiéres qu'il est possible d'en tirer pour l'éclaircissement de cette importante matiére. „ Que si l'Auteur n'a pas „ toûjours porté les choses à ce dégré „ de clarté & de certitude qu'on pour„ roit souhaiter, ou qu'il se soit mé„ pris sur quelque point, il est bien „ digne d'excuse tant à cause de l'in„ certitude générale qui est comme „ attachée à des matiéres d'une si gran„ de antiquité, qu'à cause de l'obscu„ rité que les Anciens affectent par„ ticulierement à l'égard de cette Ma„ tiére. Ce n'est donc pas sa faute, „ si en certaines rencontres, ses preu„ ves ne sont ni en si grand nombre „ ni si directes qu'on pourroit desi„ rer. S'il eut trouvé dans les An„ ciens Auteurs qu'on doit consulter „ sur cela, quelque chose de plus „ clair & de plus fort, il auroit eû soin „ de ne pas l'omettre. C'est ce que nôtre Auteur dit modestement de luimême dans une petite Préface qu'il a mis au devant de son Ouvrage. Il ajoûte encore (& ceci merite bien plus d'être remarqué par ses Lecteurs) „ que si l'explication qu'il donne de „ quelque Article, vient à déplaire, „ l'on

„ l'on ne doit pas s'en prendre à lui,
„ qui ne fait ici que le perſonnage
„ d'Hiſtorien & dont tout le deſſein
„ tend à découvrir le ſens que les pré-
„ miers Auteurs du Symbole ont don-
„ né aux differens Articles qui le com-
„ poſent, & quelle étoit l'intention de
„ ceux qui les introduiſirent les prémiers
„ dans le Symbole, ſans prétendre s'éri-
„ ger en juge de la juſteſſe ou de la veri-
„ té du ſens qu'il fera voir qu'on donna
„ d'abord à ces Articles. Il laiſſe à cha-
„ que Particulier le ſoin d'en juger
„ lui-même par l'Ecriture Sainte qui
„ eſt la ſeule Régle parfaite & infail-
„ lible de nôtre Foi, & par laquelle
„ on doit juger du Symbole même des
„ Apôtres & de toutes les explications
„ qu'on en peut donner, puiſque nul
„ de ces Articles ne doit être cru &
„ reçû qu'autant qu'il s'accorde avec
„ l'Ecriture ſainte.

II. Aprés avoir vû quel eſt le deſſein de l'Auteur, je vais vous montrer la maniére dont il l'execute, par un extrait de ce qu'il dit ſur un des Articles du Symbole des Apôtres. Mais avant toutes choſes il eſt néceſſaire de vous dire un mot de quelques Reflexions qui regardent tout le Symbole en général.

La prémiére roule sur le terme même de *Symbole*. L'origine de ce mot n'est pas fort determinée entre les Savans. Le sens que nôtre Auteur lui donne paroît très-bien fondé, & l'engage à faire des recherches fort curieuses qu'on ne sera pas faché, je pense, de voir ici en abregé.

On dit ordinairement que le *Credo* a été appellé *Symbole* pour deux raisons, l'une par allusion à une coûtume qu'on a eu autrefois & qui n'est pas encore perduë parmi nous, de s'assembler pour manger à communs frais, de sorte que chacun de ceux qui vouloient manger ensemble contribuoit quelque chose pour ce commun repas, ce qu'on pourroit appeller *collation*, & qu'on nommoit en Latin *symbolum*, d'un mot Grec qui signifie * *jetter*, *mettre ensemble*. De même, disent quelques Anciens, les Apôtres s'assemblérent, & chacun d'eux fournit son Article pour composer le symbole. Nôtre Auteur croit que *Ruffin* a été † le prémier qui ait produit § cette explication du mot de *symbole*, que plusieurs Ecrivains ont publiée après lui.

Mais

* Συμβάλλειν † *Il vivoit en* 390.

§ *Exposit. in symb. Apost.* §. 2. *pag.* 565.

Mais nôtre Auteur ayant remarqué en passant que cette espéce de contribution à un repas commun ne s'appelloit pas en Latin *Symbolum*, mais * *Symbola*, il ajoûte que l'interpretation de ce mot ne sauroit subsister, étant fondée sur cette supposition que les Apôtres ont été les Auteurs du Symbole: supposition fausse & insoûtenable, comme nôtre Auteur nous le prouvera tout à l'heure avec la derniere évidence.

La seconde signification du mot *Symbole* est prise de la Milice, où l'on avoit accoûtumé de s'en servir pour désigner les differentes marques par où les soldats d'une Armée se reconnoissoient les uns les autres. Ainsi par cette Confession de foi, disent certains Ecrivains, les veritables soldats de Jesus-Christ sont distinguez du reste des hommes. § *Maxime de Turin*, ajoûte nôtre Auteur, semble pancher vers ce sentiment, car il appelle le Symbole, † *le signe par lequel les Fidelles sont distinguez d'avec les Infidelles*.

* Symbolam dedit, cœnavit, *Terent. Andria. Act.* 1. *Sc.* 1. § *Il vivoit en* 420.

† Symbolum, cujus signaculo fideles ab infidelibus secernuntur. *Hom. in Symb. p.* 240.

Mais Ruffin s'étend beaucoup plus sur ce rapport. *Le terme de symbole qui est Grec, peut fort bien être rendu*, * dit-il, *par un mot Latin qui signifie un signe, une marque de distinction; & il fut appliqué à cette Confession de foi; parce qu'en ce temps-là, comme S. Paul le remarque dans les Actes des Apôtres, bien des Juifs circoncis faisoient semblant d'être Apôtres de Jesus-Christ, & pour quelque bas intérêt alloient annonçant le nom de Christ, mais non pas selon la veritable Tradition. Pour remedier à cet inconvenient les Apôtres établirent un signe auquel on pût reconnoitre qui étoient ceux qui prêchoient Christ veritablement, selon les prescriptions Apostoliques, comme c'est la coûtume dans les Guerres Civiles, où les armes, le langage & la maniére de combattre sont les mêmes, que chaque Général, pour prévenir toute surprise, donne le mot à ses soldats, ce qu'on appelle* Symbolum, *afin que, si un soldat vient à rencontrer un autre soldat dont il se défie, il puisse connoître, en lui demandant le mot, s'il est ami ou ennemi.* Suivant cela, le *Credo* aura été appellé *Symbole*, par allusion à cette coûtume: de sorte que, comme les soldats se reconnoissoient en-

* *Expos. in Symb. Apost. S. 2. pag. 565.*

entr'eux par certaines marques, ou paroles; de même les veritables Chrétiens se distinguoient de tous les autres par ce symbole, ou signe de leur Créance.

III. Nôtre Auteur convient que ce peut être là en partie le sens du mot de *Symbole*. Mais il ne croit pas que cela montre pleinement le dessein dans lequel il a été employé en cette occasion. „ Je ne croi pas même, ajoute-„ t-il, qu'on en doive déduire la si-„ gnification d'une Coûtume militai-„ re, mais de quelque chose qui de sa „ nature ait plus de rapport au servi-„ ce de Dieu dont le *Credo* fait par-„ tie. Je pense donc qu'il est plus na-„ turel de tirer la signification de ce „ mot du Culte Religieux des Payens, „ où ceux qui étoient initiez aux My-„ steres de leurs Dieux, & admis à „ la connoissance des cultes particu-„ liers qu'on leur rendoit, mais qu'on „ cachoit à la plus grande partie de „ leurs Adorateurs, recevoient certains „ signes qu'ils nommoient *Symboles*, „ par où les Initiez se reconnoissoient „ les uns les autres. & sans scrupule „ étoient admis dans les Temples, „ au culte secret du Dieu dont ils a-„ voient reçu les *Symboles*.

IV. NÔTRE Auteur remarque que ces Symboles étoient de deux sortes, les uns qu'il appelle Muets, & d'autres qui consistoient en certaines paroles qu'on reveloit aux Initiez. Clement Alexandrin nous a conservé les noms de plusieurs Symboles muets, par exemple, ceux de la Déesse *Themis*, dont * les *Symboles étoient un certain instrument de Musique, nommé* Origanum, *une chandelle*, *une épée*, &c. Les Initiez qui avoient reçu ces *Symboles*, les gardoient soigneusement, sans les produire jamais en public: & dès qu'ils les présentoient aux Prêtres des Divinitez, dont c'étoient les signes, ils étoient admis à leurs plus secretes Cérémonies. C'est ce que nôtre Auteur prouve par plusieurs passages *d'Apulée*, ce fameux Philosophe Platonicien, qui avoit été initié à presque tous les Mystéres des Grecs, comme † il le dit lui-même.

La seconde espéce de Symboles en usa-

* Τῆς Θήμιδος τὰ ἀπόῤῥητα Σύμβολα, ὀρίγανον, λύχνος, ξίφος——μόριον γυναικεῖον. *Protreptic. ad Gentes*, p. 11.

† Sacrorum pleraque initia in Græcia participavi, eorum quædam signa & monumenta tradita mihi à sacerdotibus sedulò conservo. *In Apologiâ suâ*, *p.* 2,7. *Edit. Amstel.* 1628.

usage dans la Religion des Payens, c'étoient certains formulaires de paroles obscures & mysterieuses, qui pour l'ordinaire se rapportoient au culte, aux actions ou à la nature du Dieu dont c'étoient les signes. Les Prêtres enseignoient ces formulaires à ceux qui étoient initiez à leurs Mystéres: & les personnes ainsi dévouées au Culte de ces fausses Divinitez, se reconnoissoient entr'eux par le moyen de ces paroles mysterieuses, & étoient librement admises aux Cérémonies les plus secretes du Service divin. C'est ce que nôtre Auteur prouve encore par l'autorité d'Apulée, & par plusieurs passages * d'*Arnobe*, † de *Clement Alexandrin* & ‡ de *Julius Firmicus*, qui nous ont conservé plusieurs de ces ridicules & horribles formulaires.

Or comme ces signes ou formulaires auxquels on donnoit le nom général de Symbole, n'étoient communiquez qu'aux Initiez dans le temps de leur consecration ou un peu auparavant, de même, selon nôtre Auteur, les Chrétiens donnerent le nom de *Symbole* à cette profession de Foi qui

* *Lib. 5. p. 175.* † *Protreptric. ad Gentes, p. 10.* ‡ *De Error. Prof. Relig. p. 36, 43. 45.*

est communément attribuée aux Apôtres, parce qu'ils la cachoient soigneusement aux Payens, & qu'ils ne la reveloient pas même aux Catechumenes, si ce n'est un peu avant leur Baptême, ou leur initiation aux Mystéres de la Religion Chrétienne, auquel temps on leur donnoit ce Formulaire comme un signe ou gage secret par où les Fidelles pouvoient se connoître surement les uns les autres dans toutes les parties du Monde.

Or que le Symbole fut soigneusement caché aux Payens, c'est ce que nôtre Auteur prouve évidemment par plusieurs passages des prémiers Ecrivains du Christianisme. *Le Sacrement de la Foi*, dit * S. Cyprien, *ne doit pas être profané ou divulgué*: ce qu'il appuye sur deux passages de l'Ecriture, l'un tiré du Livre des Proverbes, XXI. ℣. 9. *Ne parle point au Fou, car il meprisera la sagesse de tes paroles*; & l'autre pris de S. Matthieu, VII. 6. *Ne donnez point les choses saintes aux Chiens, & ne jettez point les perles aux Pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux piés, & que se tournant contre vous-même, ils ne vous déchirent.* De même,

* *Têstim. Lib. 3. ad Quirin. Testim.* 50. *p.* 429.

me, S. Ambroiſe exhorte fortement les Chrétiens à prendre un grand ſoin de cacher les myſtéres de la Religion, & ſur tout le Symbole des Apôtres, & l'Oraiſon Dominicale: *Prenez garde*, * dit-il, *de ne pas reveler imprudemment les Myſteres du Symbole ou de l'Oraiſon Dominicale.* On n'étoit pas moins exact à cacher le Symbole aux Catechumenes qui n'étoient point encore en état de recevoir le Baptême. C'eſt ce que le même S. Ambroiſe déclare expreſſément dans † une de ſes Lettres. *Le Dimanche*, dit-il, *après les Leçons & le Sermon, les Catechumenes étant renvoyez, je donnois, dans les Fonts Baptiſmaux de l'Egliſe, le Symbole aux Competens*, c'eſt à dire aux Catechumenes du rang le plus avancé. Ainſi, l'on ne parloit du Symbole aux Catechumenes qu'un peu avant leur Baptême, auquel temps on le leur reveloit comme un ſigne particulier auquel les Chrétiens ſe reconnoiſſoient les uns les autres. D'où nôtre Auteur conclut que le mot de *Symbole* a été donné à cette Formule de foy, par alluſion

* Cave ne incautè Symboli vel Dominicæ Orationis divulges myſteria *Tom.* *IV.* de Caïn & Abel. *Lib. I. c.* 9 *p.* 125.
† *Epiſt.* 35. *Lib.* V. *p.* 129.

ſion aux Symboles qui étoient en uſage dans le culte des Divinitez Payennes; car comme ces derniers Symboles n'étoient communiquez qu'à ceux qui étoient initiez au ſervice de ces Divinitez, de même le *Symbole* n'étoit découvert qu'à ceux qui par le Baptême étoient initiez, & admis dans l'Egliſe viſible, comme une marque ſecrete par laquelle ils puſſent être diſtinguez du reſte des hommes, & ſe reconnoître les uns les autres.

V. La ſeconde remarque générale que fait nôtre Auteur regarde le Symbole luy même; & prémiérement il recherche qui en ont été les Auteurs. On a cru pendant pluſieurs ſiécles, que c'étoient les Apôtres, & c'eſt par cette raiſon qu'on l'a nommé le *Symbole des Apôtres*. Nôtre Auteur n'a garde de nier qu'on ait employé dans l'Egliſe une certaine Regle de Foi, fort peu différente de nôtre Symbole; puis qu'il le prouve par des témoignages inconteſtables. Mais il nie que les Apôtres ſoient les Auteurs du Symbole, tel que nous l'avons préſentement. On trouve dans les Ouvrages de S. Ambroiſe * un ſermon où l'Auteur aſſure que les douze Apotres

* *Tom. III. ſerm.* 38. *p.* 265.

tres ont composé le Symbole. * *Ruffin*, † *Leon le Grand*, ‡ *S. Jerôme*, § *Cassien* ont dit la même chose. Et enfin il s'en est trouvé qui ont soûtenu positivement que chacun des Apôtres avoit inseré un Article particulier dans le Symbole. C'est pourquoi ils l'ont divisé en douze Articles & nous ont appris quel Article fut inseré par S. *Pierre*, quel par S. *Jean*, quel par S. *André* & ainsi du reste jusqu'à S. *Matthias* le dernier des Apôtres. C'est ce que nôtre Auteur a trouvé dans * un sermon faussement attribué à S. *Augustin*.

Nôtre Auteur, dis-je, rejette absolument cette tradition, & cela pour plusieurs bonnes raisons, comme qu'il s'étoit écoulé environ quatre cens ans après Jesus-Christ, avant qu'on eût oui parler d'un Symbole composé par les Apôtres; de sorte que Ruffin lui-même qui est un des prémiers qui ayent avancé que les Apôtres étoient les Auteurs

* *Exposit. in Symb. Apost. §. 2. p. 565.* † *Epist. 13. p. 109.*

‡ *Tom II. advers. Error. Joan. Hieros. Epist. 61. cap. 9 p. 219.*

§ *De Incarnat. Dom. Lib. V. p. 1272.*

* *August. Tom. 10. Serm. de Temp. 115. p. 359.*

teurs du Symbole, * paroit en douter après l'avoir assuré positivement. 2. D'ailleurs si les Apôtres avoient composé ce Symbole avant leur dispersion, comme on le suppose communément, quelle apparence que S. Luc n'en eut rien dit dans l'Histoire des Actes ? 3. On ne sauroit concevoir, non plus, que dans ce grand nombre de Conciles & de Synodes que les Chrétiens ont assemblé dans les prémiers siecles de l'Eglise, ils n'eussent jamais cité le Symbole des Apôtres, s'il eut existé sous ce nom, & qu'il eut été regardé comme un Ouvrage des Apôtres. Mais bien loin de citer ce Symbole dans leurs décisions lorsque l'occasion s'en présentoit naturellement, ils composoient de nouvelles Confessions de Foi, & s'en servoient même dans l'une des plus augustes cérémonies de la Religion Chrétienne, je veux dire le Baptême. C'est du moins l'usage qu'ils faisoient du Symbole de Nicée, comme nôtre Auteur le prouve par deux passages † de l'Histoire d'Evagre.

4. Enfin, si les Apôtres avoient composé le Symbole qui porte leur nom, il

* *Expos. in Symb.* §. 20. *p.* 570. † *Lib. III. c.* 4. *p.* 335. & *c.* 14 *p.* 345.

il eut été par tout le même dans toutes les Eglises; & il n'y auroit pas eû tant de differens Symboles: car nôtre Auteur ne fait pas difficulté de dire que dans les prémiers siécles on ne trouvera pas deux Eglises qui ayent eû exactement le même Symbole sans aucune différence. Ainsi, l'Article de la *Descente de Jesus-Christ dans les Enfers* n'étoit point du tems de Ruffin dans le Symbole Romain ni dans l'Oriental. Celui de la *Communion des Saints* n'étoit dans aucun symbole avant la fin du quatriême siécle; & après cela même, il ne fut pas reçu dans tous les Symboles. „ En un mot, a-
„ joute nôtre Auteur, qui comparera
„ le Symbole Grec, ou comme d'au-
„ tres le nomment, le Symbole de
„ France, rapporté par Irenée, ceux
„ de Carthage citez par Tertullien,
„ celui d'Aquilée commenté par Ruf-
„ fin, celui d'Hippone repeté par S.
„ Augustin, celui de Ravenne qu'on
„ trouve dans les Ouvrages de *S. Pier-*
„ *re Chrysologue*, celui de Turin, expli-
„ qué par Maxime Evêque de cette E-
„ glise, & plusieurs autres qu'on rencon-
„ tre dans des Ouvrages des premiers
„ siécles; quiconque, dis-je, com-
„ parera tous ces Symboles, les trou-
„ vera

„ vera fort differens entr'eux, & ne
„ pourra s'empêcher de voir qu'il y
„ a fort peu d'Articles ſur leſquels
„ ils conviennent tous enſemble,
„ tant à l'égard de l'ordre que des
„ expreſſions. Ce qui joint aux rai-
„ ſons déja propoſées, prouve évi-
„ demment, que les Apôtres n'ont été
„ ni n'ont pû être les Auteurs du
„ Symbole que nous avons préſente-
„ ment.

VI. Mais quoi que le Symbole n'ait pas été compoſé par les Apôtres, nôtre Auteur croit qu'on peut fort bien l'appeller *Apoſtolique*, non ſeulement à cauſe qu'il contient effectivement un abregé de la Doctrine des Apôtres, mais encore, parce qu'on eſt obligé d'en aller chercher l'origine juſque dans les tems Apoſtoliques. Car bien que cette Formule de foi que nous nommons Symbole des Apôtres ſoit moins ancienne de quatre cens ans, on avoit pourtant employé une pareille Formule long-temps auparavant, comme nôtre Auteur le prouve par le témoignage * *d'Irenée*, Diſciple de S. *Polycarpe*, & par celui de *Tertullien*, qui après avoir rapporté un des Symboles qu'il a inſerez dans ſes Ecrits, ajoute expreſſément

* *Lib.* 1. *c.* 2. *p.* 35.

ment, que * *c'est une Régle de foi, reçuë dans l'Eglise depuis le commencement de l'Evangile.*

VII. Pour ce qui est des veritables Auteurs du Symbole, il est certain que ce n'a pas été l'ouvrage d'un seul homme, ni d'un seul jour; mais qu'ayant passé successivement, & devant une longue suite de temps, par plusieurs mains, il est arrivé, insensiblement & par dégrez, à la perfection où nous l'avons présentement. Sur quoi nôtre Auteur remarque, 1. qu'on doit rapporter quelques Articles de cette Profession de Foi au temps même des Apôtres qui les proposoient eux-mêmes à ceux qui étoient admis dans l'Eglise par le Baptême; & 2. que les autres ont été ajoûtez dans la suite par les Docteurs & les Evêques des prémiers siécles, par opposition à des Erreurs & des Héresies grossiéres qui s'élevoient dans l'Eglise.

Les Articles du prémier rang sont, selon nôtre Auteur, l'existence de Dieu, la Trinité, que Jesus est le Messie ou le Sauveur du Monde, la remission des péchez & la resurrection.

VIII. Le Symbole ayant été composé

* Hanc regulam ab initio Evangelii cucurrisse. *Advers. Praxeam, p. 316.*

posé de cette maniére, ce n'est pas par l'Ecriture, ajoûte nôtre Auteur, que nous devons tacher de découvrir le sens de la plûpart de ses Articles, mais par les Ecrits des prémiers Docteurs de l'Eglise, & par la connoissance des Hérésies qu'on a eû dessein de combattre dans ces Articles. Et ce sentiment ne lui est pas si particulier qu'il ne pût l'appuyer du suffrage de quantité d'autres personnes qui ont dit la même chose avant lui. Il se contente du témoignage de Mr. *Jurieu*, qui dans ses *Préjugez legitimes contre le Papisme*, déclare en termes exprès, * que *pour lui il est persuadé qu'il faut chercher le sens des Articles du Symbole des Apôtres*, *non dans l'Ecriture*, *mais dans l'intention de ceux qui ont composé ce Symbole*. Du reste, nôtre Auteur n'a pas besoin du témoignage d'autrui pour établir cette verité, puisque tout son Ouvrage en contient des preuves incontestables. Vous l'allez voir en particulier par un petit abregé de ce qu'il dit sur *la descente de Jesus-Christ dans les Enfers*. Je choisis cet Article, parce qu'il est un des plus difficiles à entendre de l'aveu de tous les Savans. Par la maniére exacte & soli-

* *I. Part. c. 1. p. 26.*

lide dont nôtre Auteur appuye l'explication qu'il en donne, l'on pourra juger de son habileté à manier tout le reste.

IX. Il dit d'abord que la verité de cette Descente de Jesus-Christ dans les Enfers ne peut être niée ou revoquée en doute, puisque l'Ecriture l'assûre positivement dans les *Actes des Apôtres*, où S. Pierre applique à Jesus-Christ ces paroles de David, * *Tu ne laisseras point mon Ame dans l'Enfer, & tu ne permettras pas que ton Saint éprouve la corruption. Après cela*, dit † S. Augustin, *il n'y a qu'un Infidelle qui puisse nier que Jesus-Christ ait été dans les Enfers.* Mais si d'un côté nul Chrétien n'a jamais nié la verité de ces paroles de S. Pierre, il est certain d'ailleurs qu'on peut les expliquer en bien des maniéres différentes, comme on l'a fait effectivement.

Dans les Articles de foi, dressez en Angleterre sous le Regne d'*Edouard* VI. on déclara que par cette Descente de Jesus-Christ dans les Enfers il falloit entendre que *son Ame étoit allée vers les Esprits qui étoient en prison*, ou

* *Act. II.* 27. † Quis ergo nisi infidelis negaverit fuisse apud Inferos Christum? *Tom. II. ad* Evod. *Epist.* 99. *p.* 502

ou *dans l'Enfer où il leur prêcha*. Mais dans un Synode tenu dix ans après, sous la Reine *Elizabeth*, dans lequel on dressa les XXXIX Articles que le Clergé d'Angleterre souscrit présentement, on se contenta de proposer cet Article sans en déterminer le sens, les Compilateurs de ces Articles ayant jugé qu'il y avoit de l'imprudence & de l'injustice à imposer aux autres une interpretation déterminée d'un Point aussi obscur que celui-là. Ils aimérent mieux laisser à chacun la liberté de lui donner le sens qui lui paroîtroit le plus naturel. Moderation qu'on ne peut trop loüer, & que tous les Chrétiens devroient imiter en pareil cas, le Pape excepté, qui ne sauroit déterminer les Points de foi trop distinctement, s'il est vrai qu'il soit infaillible, comme il voudroit nous le faire accroire.

Après cela, nôtre Auteur se croyant en droit de proposer l'explication de cet Article qui lui paroit la mieux établie dans l'Antiquité, il remarque en prémier lieu que ce qui est dit, dans le Symbole, de la descente de Jesus-Christ dans les Enfers, doit être entendu seulement de son Ame. Car comme dans l'Article précedent il est

par-

parlé de ce qui avoit été fait du Corps de Jesus Christ après sa mort, savoir qu'il *avoit été enseveli*, ce qui vient immediatement après, regarde uniquement son Ame, entant que distinguée & separée de son Corps. C'est dequoi l'on verra plusieurs preuves dans la suite. Mais nôtre Auteur qui n'aime pas d'avancer quoi que ce soit sans en donner des raisons aussi directes qu'il luy est possible d'en trouver, confirme sa pensée par l'usage que les *Orthodoxes* faisoient de cet Article contre les *Gnostiques*, qui nioient * *que le Corps eut part au Salut, soûtenant qu'immediatement après la mort leurs Ames montoient au dessus des Cieux dans leur place déterminée, d'où elles ne devoient plus retourner dans leurs Corps.* Car les Orthodoxes combattoient cette opinion en disant, § que *par là les Gnostiques renversoient l'ordre de la Resurrection, & nioient la descente de Jesus-Christ dans les Enfers, & par consequent celle de ses Disciples, qui, selon les Ecritures, doivent aller dans ce Lieu-là, avant que d'être admis à la parfaite jouissance de Dieu.* A quoi ces Hérétiques ne repliquoient autre

Y cho-

* *Iren. Lib. V. c. 26. p. 356.*
§ *Id. ibid.*

chose si ce n'est, * *que le Corps étoit l'Enfer de l'Ame, & que l'Ame de Jesus-Christ ayant été dans son Corps ici-bas sur la Terre, elle étoit par cela même descenduë dans les Enfers; & que Jesus-Christ avoit été délivré de cette captivité, lors que par la mort il avoit été degagé de son Corps.* D'où il paroit évidemment, ajoute notre Auteur, que la descente de Jesus-Christ dans les Enfers doit être appliquée à l'Ame seule de ce divin Sauveur; ce qu'il prouve encore par des passages formels de S. † Jerôme, de S. Epiphane, de S. Ambroise, d'Origene, & de S. Athanase, qui appliquent tous cette action de Jesus-Christ à son Ame seule, & se servent pour cet effet du passage des Actes que nous venons de citer, *tu ne laisseras point mon ame dans l'Enfer, & tu ne permettras pas que ton Saint éprouve la corruption*, où par l'ame de Jesus-Christ que Dieu ne devoit pas laisser dans l'Enfer, ils entendoient la partie raisonnable de l'homme, cet Esprit qui le distingue des Bêtes, & qui subsiste après être séparé du corps. En quoi, dit notre Au-

* *Id. ibidem.* † Anima ejus descendit in Infernum. *Tom.V. Comment. in* 13. *cap. Ose.* p. 74.

Auteur, il eſt fort vraiſemblable qu'ils avoient raiſon: car quoi que le mot d'*Ame* ſignifie quelquefois dans l'Ecriture le *Corps*; on ne ſauroit l'entendre ainſi dans ces endroits où il eſt employé dans une eſpéce d'oppoſition au Corps, & où il en eſt actuellement diſtingué, comme dans ce paſſage des Actes des Apôtres. Et à l'égard de notre Article du Symbole, s'il ne contenoit en d'autres termes que ce qui eſt affirmé dans l'Article qui le précede immédiatement, ſavoir que *le Corps de Jeſus-Chriſt a été enſeveli*, ce ne feroit qu'une vaine repétition dont on ne ſauroit rendre raiſon dans un diſcours où tout le monde voit qu'on a affecté une extrême briéveté.

On renvoye la ſuite de cet Extrait au mois prochain.

ARTICLE II.

*Obſervations Critiques ſur quelques paſſages d'*ELIEN, *de* LUCIEN, *&* *de* THOMAS LE MAITRE. Communiquées à l'Auteur de ces Nouvelles.

OSerai-je bien, Monſieur, hazarder encore quelques unes de mes Remarques? Et ne ferez-vous point ſcru-

 pule

pule de leur donner dans votre Journal une place qui pourroit être occupée par des choses plus importantes ? Quoi qu'il en soit, je vous en laisse le maitre ; disposez de leur sort, comme vous jugerez à propos.

I. On trouvera sans doute, que c'est à moi une grande temerité de toucher au texte des *Histoires diverses d'Elien*, après tous les soins du dernier Commentateur, très-habile Critique, s'il en fût jamais. Qu'il me soit permis cependant de proposer mes doutes sur un passage, où, à mon avis, il est resté une faute. * Ἔχουσι δὲ καὶ οἱ μύρμηκες, φασὶν, ἀκούω, ΜΑΝΤΙΚΗΣ τινὰ αἴσθησιν. Il me semble, Mr. qu'il vaudroit mieux lire ΜΑΝΤΙΚΗΝ, & j'y vois même quelque espêce de necessité. Αἴσθησις τέχνης, pour dire, la *connoissance d'un art*, ne me paroit pas une façon de parler bien pure, & je souhaitterois fort qu'on m'en indiquât quelque exemple tiré d'un bon Auteur Grec. C'est ainsi pourtant qu'il faudroit expliquer l'original pour lui donner un sens raisonnable, en suivant la leçon ordinaire: Mais quand on auroit des autoritez suffisantes pour garantir cette expression, sur tout dans un Auteur aussi poli

* *Lib. I. Cap. XII.*

poli qu'Elien, cela ne leveroit point la difficulté; car il est clair qu'il s'agit ici d'un *sentiment*; & Mr. *Perizonius*, qui reforme d'ailleurs la version ordinaire, ne touche point au mot de *sensus*. Or, sur ce pied-là, le tour de l'original n'est pas plus conforme à l'usage de la Langue Grecque, qu'au génie de notre Langue: on *sent* les choses qui font l'objet de l'art, mais on ne *sent* pas l'art lui-même. Peut-être que l'Auteur de l'interprétation commune avoit entrevû la difficulté, car il se contente d'exprimer le sens en general par un équivalent, *quendam futurorum sensum habent*. Mr. Perizonius, qui s'est proposé de suivre pied à pied son original, met en cet endroit, *quendam præsagii sensum*. Je vous avouë que je n'entens pas cette traduction. *Præsagium* signifie, ou le *pressentiment* * qu'on a d'une chose, & c'est la † signification propre de ce terme;

* Vera, precor, fiant timidæ *præsagia* mentis. *Ovid. De Pont. Ep. VIII. vers.* 75.

† *Sagire*, sentire acutè est — Is igitur, qui antè *sagit*, quàm oblata res est, dicitur *præsagire*. *Cicer. de Divin.* I. 31. *Voi. aussi* Festus; *& notez que Mr. Perizonius corrige* præsagiendi, *au lieu de* vaticinandi, *dans le Chap. précédent, comme il paroit par l'Errata.*

me; ou bien un *signe de l'avenir*, un *prognostique*. Or, si je ne me trompe, ni l'une ni l'autre de ces idées n'a jamais été attachée au terme de μαντικὴ pris substantivement, car alors on sous-entend toujours τέχνη. Mais quand on laisseroit passer cela, on ne trouvéroit pas encore son conte à la version de Mr. Perizonius. Si on explique *præsagium*, par *pressentiment*, je ne sai point ce que pourra signifier *sensus præsagii*. La notion de *prognostique* ne convient pas non plus ici, & pour en tomber d'accord, il ne faut que jetter les yeux sur la suite du discours, qui me paroit d'ailleurs un préjugé bien favorable à la correction que je propose. Elien venoit de dire dans le Chapitre précedent, que les Souris sont du nombre *des animaux qui possédent au plus haut dégré la faculté de déviner*, μαντικωτάτων ζώων. Il en allégue pour preuve, que quand une maison est sur le point de tomber, elles le *sentent* les premiéres. Remarquez qu'il y a ici αἰσθάνονται dit par rapport aux événemens futurs, & non pas par rapport à l'art de les prévoir, ou aux signes qui peuvent en donner une connoissance anticipée. *Les Fourmis aussi* (continuë Elien dans le passage que

j'ai

j'ai en main, & qui étant visiblement lié avec le Chapitre précédent, peut faire tirer cette conséquence, qu'αἴσθησις & αἰσθάνομαι se rapportent l'un à l'autre, comme renfermant la même signification diversement exprimée) *Les Fourmis aussi ont un certain sentiment.....* Dequoi? Chacun sent, je m'assûre, que pour lier cela, il faut ajouter, *de l'avenir*, ou quelque autre chose semblable; car, comme le remarque *Scheffer*, la pensée d'Elien est, que ces petits animaux ont naturellement je ne sai quelle vertu de deviner (*virtus* μαντική). Et je m'imagine, que cet Historien avoit dans l'esprit l'idée confuse & populaire d'*instinct*, dont on a tant parlé depuis, à laquelle il joignoit un certain *pressentiment de l'avenir*, que *Plutarque* * appelle δύναμις μαντική. Quand donc le mot de *præsagium*, expliqué selon la force de notre mot François *présage*, répondroit éxactement au Grec μαντική, on ne sauroit s'en servir ici, pour faire dire à Elien, que *les Fourmis ont quelque sentiment des prognostiques*; puisque, selon les idées de cet Auteur, la *divination* se trouve dans le *senti-*

* *De Oracul. Def. p.* 196. *Edit. Basil.* 1574.

ment même des fourmis; c'est par une vertu propre & intérieure qu'elles prévoyent l'avenir; & s'il y a ici du prognostique, c'est uniquement par rapport à l'esprit des hommes, qui remarquant la diligence extraordinaire de ces petits animaux à faire leurs provisions, peuvent en conclurre, selon les imaginations superstitieuses de l'Antiquité, qu'on est à la veille d'une famine. Pour se tirer de tous ces embarras par un expédient fort aisé, il ne faut que lire, comme je l'ai conjecturé, μαντικήν τινα αἴσθησιν, *sensum quendam præsagum*, *præscium futuri*, ce que les Grecs expriment d'ailleurs par un seul mot προαίσθησις, & que l'on pourroit aussi rendre en Latin par celui de *præsagitio* dont Ciceron * & *Festus* se sont servis. Mais quelque vraisemblable que me paroisse ce que je viens de dire, j'en abandonne le jugement aux Critiques, & sur tout à Mr. Perizonius lui-même, dont j'admire la profonde érudition, la pénétration, le bon sens, & ce qui est le plus considérable & le plus rare, la modestie extraordinaire.

II. Je parlerai plus décisivement sur une

* Inest animis *præsagitio* divinitus inclusa. *De Divin. l.* 31.

une autre correction qui m'est venuë dans l'esprit; elle est sûre, autant que j'en puis juger, & il ne faut pas de longs discours pour la démontrer. Voici le passage; c'est dans le *Nigrinus* de * *Lucien*, où le panégyriste du Héros de la piéce voulant représenter la maniére dont il se consoloit, en l'absence de ce Philosophe, pour qui il avoit une tendresse particuliére, se compare aux *Amans*, *qui étant éloignez de leurs* § *Maitresses, rapellent le souvenir des choses qu'ils leur ont vû faire ou entendu dire, & tenant ces idées continuellement gravées dans leur mémoire, tachent de tromper leur passion, & se font des illusions agréables, comme si leurs Maitresses étoient présentes.* Ἔνιοι γοῦν (ajoute-t-il) αὐτοῖς καὶ προσλαλεῖν οἴονται, καὶ ὡς ΑΡΤΙ λεγομένων πρὸς αὐτοὺς, ὧν ΤΟΤΕ ἤκουσαν ἥδονται. Il faut certainement rétablir, avec un leger changement, ὧν ΠΟΤΕ ἤκουσαν. *Quelques-uns même s'imaginent être tête à tête a-*

 vec

* *pag. 24. Tom. I. Edit. Amstel. & p. 25. Ed. Salm.*

§ *Il y a dans le Grec un autre objet; mais le sens ne perd rien à ce petit changement que j'ai été obligé de faire après* D'Ablancourt, *dont je ne suis point du reste la traduction.*

vec elles, & ils se font un plaisir des choses qu'ils leur ont entendu dire autrefois, comme si elles sortoient de leur bouche à cette heure même. La Version Latine est ridicule en cet endroit, comme en une infinité d'autres: *iis, quæ tum sibi audire videntur, &c.* Il n'y a, dans l'original, aucune trace de ce *videntur*; & le mot d'ἄρξη, qui précéde, demande nécessairement un ποτε, à la place de τότε qui ne signifie rien ici; pour ne pas dire que le verbe ἤκουσαν ne peut être ici entendu que du passé. Je suis surpris que Mr. *Jensius* ne m'ait prévenu dans la correction de cette particule; lui qui releve souvent bien des minuties; qui redresse même quelque * chose dans les paroles dont j'ai donné une simple traduction; & qui de plus a fort bien remarqué la même faute de τότε pour ποτὲ que les Copistes avoient faite dans un autre endroit de † Lucien. Mr. Perizonius ne s'est pas non plus souvenu de ce passage; il n'auroit pas manqué sans doute de le joindre à l'exemple d'Aristophane qu'il allégue pour justifier sa correction de πότε pour ὅτι dans un endroit § d'*Elien*, où tous ses Manuscrits étoient cor-

* *Lection. Lucian. p.* 18.
† *Ibid. p.* 204. § *Lib. I. Cap. XVIII.*

corrompus de cette maniére. On peut consulter ses Remarques, avec les Additions, où l'on trouvéra même des choses très-propres à démontrer la necessité qu'il y a de réformer, comme je fais, le passage de Lucien.

III. Il a paru en Hollande, * depuis douze ans, deux Editions du petit Dictionnaire des *Mots Attiques*, composé en Grec par *Thomas le Maitre.* On voit dans la derniere de savantes Notes de Mr. *Bos*, où entr'autres choses, il releve quelques remarques de Thomas, qui se trouvent mal fondées, & que l'autorité de cet ancien Auteur auroit pû faire recevoir à bien des gens sans éxamen. Mr. Jensius en redresse plusieurs autres, dans ses *Lectiones Lucianeæ.* Le vaste Recueil de Gruterus †, & les admirables Notes de Mr. *Grævius* sur le *Solécisme* de Lucien, peuvent fournir encore bien des Observations sur *Thomas*, qui ont été omises par Mr. *Bos*, quoi qu'il en ait tiré de là quelques-unes. Mais en voici deux qui n'ont été faites par personne, que je sache. Sur le mot ΙΔΕΑ, Thomas pose en fait

Y 6 qu'au-

* *à Franeker. Voy.* Bibliot. Univers. *T. XIX. p.* 453. † Fax Artium, S. Thesaurus Critic. &c. *en VI. voll.* 8.

qu'*aucun des bons Auteurs n'a employé ce terme en parlant de l'homme, mais qu'on se sert alors d'*εἶδος, *ou* d'ὄψις. Voici pourtant un éxemple formel, qui détruit cette remarque. Il est tiré d'*Aristophane* *, c'est à-dire, de la source même du style Attique.

Οὐ γιγνώσκω, ὅτι τοῦ πλούτου παρέχω
ΒΕΛΤΙΟΝΑΣ ΑΝΔΡΑΣ
Καὶ τὴν γνώμην, καὶ τὴν ΙΔΕΑΝ ——

Il ne faut que faire tant soit peu d'attention à la suite du discours, pour être convaincu, que comme γνώμη renferme ici les qualitez avantageuses de l'esprit, ἰδέα comprend tout ce qui regarde la forme extérieure du corps, & ce que nous appellons l'*air* en général. On peut donc dire de l'Homme, ἀγαθὸς τὴν ἰδέαν, contre la prétention de Thomas, qui voudroit qu'on mît toujours à la place de cela, ἀγαθὸς τὸ εἶδος, ou ἀγαθὸς τὴν ὄψιν. Sur le mot ΚΑΤΑΓΗΝΑΙ, il soûtient aussi, que les Attiques disent κατέαγα τῆς κεφαλῆς, & non pas τὴν κεφαλήν. Mais cette derniére construction se trouve pour-

* *In Plut. Act. II. Scen. V. Edit. min. Lugd. Bat.* 1624. *pag.* 40.

pourtant dans Ariſtophane même ; & en voici deux éxemples. L'un eſt dans le *Plutus*, *

Ἀντὶ δὲ θράνους, στάμνου ΚΕΦΑΛΗΝ κατεαγότος ———.

L'autre dans les *Gueſpes* : †

——— ἐν Συβάρει γυνή ποτε
Κατέαξ' ΕΧΙΝΟΝ ———.

Après cela, on peut bien alléguer ce paſſage de ¶ *Théophraſte*, que Mr. *Le Clerc* a fort heureuſement rétabli, ὥστε ΚΕΦΑΛΗΝ κατεαγέναι ; car quoi que le dernier mot fut corrompu, il ne s'enſuit pas que l'autre le fut auſſi. Je m'arrête là, Monſieur, ces Obſervations ne ſont déja que trop longues. Je ſuis &c.

Jean B* * * * * * * *

A B***** ce 16.
Septemb. 1702.

ARTICLE III.

MEDAILLES *ſur les principaux* EVENEMENS *du Régne de* LOUIS

* *pag.* 38. † *pag.* 504. ¶ *Ethic. Char. Cap.* XXVIII.

LE GRAND *avec des Explications Historiques. Par l'*ACADE'MIE ROYALE *des Médailles & des Inscriptions.* A Paris de l'Imprimerie Royale, 1702. *in* 4. pagg. 292. Et se trouve à la Haye, chez Adrian Moetjens, & à Amsterdam, chez Henri Desbordes.

NOus avons déja parlé de cèt Ouvrage dans nos * *Nouvelles*, sur une Lettre, que nous reçûmes de Paris. Tout ce que nous en dîmes alors est conforme à la vérité; nous ne le repéterons pas ici. On ne voit point à la tête la Préface, qui se trouve au devant de quelques Exemplaires de l'Edition *in folio.* Elle a été suprimée, sans que j'en sache la raison: mais comme j'ai eu le moyen de m'en procurer une copie; je m'en servirai dans cèt Extrait.

On y remarque d'abord qu'il n'y a point d'Auteur ancien, qui aît traité des Médailles, & que ce n'est que dans les seiziême & dix septiême Siécles, que de savans hommes ont pris soin d'en ramasser un grand nombre, & de les expliquer; ce qui a été fort utile pour la Géographie, pour l'Histoi-

* *Mois d'Avril, 1702. pag. 469.*

ſtoire, pour la Chronologie, & pour mille queſtions curieuſes. On paſſe enſuite à la différence qu'il y a entre les Monnoyes & les Médailles, les avis étant fort partagez ſur ce ſujet. Ce qu'il y a de plus vraiſemblable, c'eſt qu'on doit apeller Monnoye les piéces qui portent d'un côté la tête du Prince régnant, ou de quelque Divinité, & dont le revers eſt toujours le même; parce que la Monnoye étant faite pour avoir cours, il faut que le peuple puiſſe aiſément la connoître, afin d'en ſavoir la valeur. La tête de Janus avec une proüe de galére au revers étoit la premiére Monnoye de Rome. *Servius Tullius* y mit, au lieu d'une proüe, une brebis, ou un bœuf, d'où vient le nom de *Pecunia*, à cauſe que ces ſortes d'animaux étoient de ceux qu'on apelloit du nom général de *Pecus*.

Ce fut proprement ſous *Jules Céſar*, que l'on commença à fraper des Médailles ainſi proprement dites, c'eſt-à-dire, des monumens durables, & propres à tranſmettre à la poſtérité les grands événemens. Les Rois & les Princes des diverſes Nations imitérent les Romains, & les Médailles ſe ſont tellement multipliées, ſur tout dans

les

les derniers tems ; qu'on a déja vû plus d'une Histoire Métallique : mais, au jugement de l'Auteur de cette Préface, *ces Histoires ne sont proprement qu'un amas de Médailles faites par plusieurs particuliers, qui pour la plûpart, ont travaillé sans méthode & sans génie.*

Mr. *Colbert*, qui cherchoit les moyens de perpétuer le souvenir des actions du Roi de France, crût qu'il n'y en avoit point de plus sûr que celui des Médailles, & afin qu'elles fussent recherchées dans tous les tems, il résolut de commettre à des gens choisis le soin de les composer. Il forma pour cèt effet, avec l'agrément de Sa Majesté, une petite Académie, où il se trouvoit fort souvent, & où l'on commença l'Histoire, qui fait le sujet de cèt Article. *Mais*, disent nos Auteurs, *comme il n'y avoit encore aucune régle établie pour cette sorte de travail, on ne parvint pas d'abord à bien prendre le gout des Anciens. Ce qu'on apelle le* Moderne *ne pouvoit servir d'exemple : car tout ce que les Curieux ont rassemblé jusques ici de Médailles modernes, en fournit à peine quelcune digne de l'attention des gens de Lettres. Il a donc fallu se former des principes, il a fallu fixer des régles, soit pour l'Inscription qu'on*

nomme

nomme Légende, *soit pour le dessein qu'on nomme* Type, & *tout cela a fait que, du tems de Mr. Colbert, on n'a pas beaucoup avancé.* Mr. *de Louvois*, qui trouva cette Histoire commencée, & qui en comprit l'importance, rendit les Assemblées plus fréquentes, & obtint du Roi, qu'elles se tiendroient au Louvre. On travailla avec beaucoup d'assiduité, & on fit des progrès dans un Art assez négligé jusqu'alors.

Après la mort de Mr. de Louvois, le soin des Académies fut remis à Mr. *de Ponchartrain*, alors Secrétaire d'Etat, & aujourd'hui Chancelier de France. Ce Ministre fit revoir avec soin toutes les Médailles, dont on avoit arrêté les Desseins, & même celles qui étoient déja frapées. On en a réformé quelques unes, on en a ajouté un très-grand nombre, & l'on a poussé l'Histoire du Roi jusqu'à l'avénement de Mr. le Duc d'*Anjou* à la Couronne d'Espagne.

L'Académie n'avoüe & ne reconnoit pour son véritable Ouvrage, que les Médailles, qui composent cette Histoire. Car, outre celles qu'elle a crû à propos de corriger ou de supprimer, il en a paru beaucoup d'autres dans le Recueil du Pére *Menestrier*,

&

& chez des Curieux, frapées même au Balancier du Roi, qui n'apartiennent pourtant point à l'Académie. *On ne peut*, dit-on, *sans injustice lui attribuer ces derniéres, & la réflexion la plus légére fera bien sentir la différence.*

C'est proprement depuis l'année 1694. que l'Ouvrage dont il s'agit a commencé de prendre la forme, où l'on le voit préſentement. Mrs. *Charpentier*, l'Abbé *Tallemant*, *Racine*, *Despreaux*, *Tourreil*, l'Abbé *Renaudot*, *Dacier*, & depuis la mort de Mr. Racine, Mr. *Pavillon*, y ont donné toute leur aplication & tous leurs ſoins. Eux ſeuls, ſous la direction générale de Mr. l'Abbé *Bignon*, ont concouru enſemble à compoſer cèt Ouvrage, & à le perfectionner autant qu'il a été poſſible.

Dans la compoſition des Médailles on s'eſt formé ſur l'Antique ſoit pour les Types, ſoit pour les Légendes. Il y a au bas de châque Médaille gravée en taille douce, une relation ſuccinte, qui en expoſe le ſujet. On s'eſt même aſtreint à renfermer la rélation dans un nombre de paroles, qui n'excédent jamais la page, afin que le Lecteur puiſſe toujours avoir la Médaille devant les yeux.

On

On justifie ensuite dans cette Préface la conduite qu'on a tenuë d'avoir frapé des Médailles sur des Provinces & sur des Villes, que les Ennemis ont reprises ou qui leur ont été renduës par des Traitez. On fait voir qu'on en usoit ainsi anciennement, & cela est vrai: mais n'auroit-il point été à propos, dans l'explication des Médailles faites au sujet des villes ou des Provinces prises une seconde fois, de dire en un mot en quel tems & comment, après la premiére conquête, elles étoient revenuës au pouvoir des Ennemis de la France? Je ne vois qu'un inconvénient à cela, c'est qu'il auroit paru quelquefois que la France n'avoit pas toujours eu l'avantage sur ses Ennemis, & ce n'étoit pas là le but de cèt Ouvrage.

Après cette objection il en vient une autre. * *Le grand nombre de Médailles frappées par les villes d'Asie, d'Afrique, & par les Provinces soumises à l'Empire Romain, feront, peut-être, dire que les Médailles du Roi auroient aussi dû être faites par les Villes conquises, & par les autres villes ou Provinces du Royaume, & non pas par une Com-*

* *Ce sont les termes de l'Auteur de la Préface.*

Compagnie instituée pour cela. On répond, que la plûpart des Médailles des Empereurs, & surtout celles qui marquent quelques événemens étoient frapées dans Rome; souvent par ordre du Sénat, & toujours par les Monétaires, sous l'autorité de l'Empereur. Ajoutez qu'autrefois dans l'Empire Romain, comme aujourdhui en France, on ne battoit ni Monnoye, ni Médaille que par l'autorité du Prince. C'est un droit de Souveraineté. Ainsi tous les Monétaires de Rome, & tout ce qu'on apelloit *Néocores* en Grèce & en Asie étoient nommez par le Souverain ou par les Préteurs des Provinces, comme le sont aujourdhui les Officiers des Monnoyes. Par conséquent tous ceux qui se mêloient de faire fraper des Médailles pour l'Empereur étoient ses Créatures, & étoient payez sur ses revenus. Ainsi quand les villes conquises ou celles du Royaume auroient fait des Médailles pour le Roi, elles eussent toujours été composées par l'ordre des Intendans ou des principaux Officiers, qui sont tous à ses gages, & n'auroient pû être frapées ailleurs qu'aux Monnoyes du Prince. *La seule différence*, ajoute-t-on, *c'est qu'une Compagnie instituée pour*

la

la composition des Médailles travaille avec plus d'ordre, plus de choix, & plus de retenuë.

A l'égard du sujet de cèt Ouvrage & de ce qu'il contient, voici comment on s'en explique. *On* y *voit*, dit-on, *des Provinces subjuguées en peu de jours, plus de trois cens villes prises, & des villes, qui par leurs * fortifications & par leur situation naturelle, étoient plus difficiles à conquérir, que ne l'étoient autrefois des Provinces entiéres; on voit des batailles gagnées sur terre & sur mer, les Alliez secourus, protégez, & rétablis, la Discipline militaire dans son plus haut point; on voit la Marine florissante, des Ports sur les deux Mers, des Vaisseaux & des Galéres, qui font respecter partout le Pavillon François. Au milieu de tant de prodiges, qui regardent la guerre, on voit des établissemens pour les pauvres, pour les Soldats, pour la Noblesse, pour les gens de Lettres. On admire la bonté prévenante du Prince, sa justice, sa pieté, sa clémence, sa modération, sa libé-*

* *On doit pourtant remarquer, que si les Villes sont tout autrement fortes aujourdhui, qu'elles ne l'étoient autrefois: on les attaque aussi tout autrement qu'on ne faisoit. Ainsi il y a en cela une espèce de compensation.*

libéralité, sa magnificence, enfin tout ce que renferme de glorieux la vie des Heros de l'ancienne Rome.

On parle ensuite de l'Art de faire des Médailles, & de leurs différentes espêces. On peut les diviser en trois Classes. Il y en a de simples, de métaphoriques, & de mixtes.

Les simples sont celles qui représentent un événement tel qu'il est, & dont la Légende ne dit autre chose que le fait. On en voit beaucoup d'anciennes de cette espêce. Il y en a aussi dans ce Recueil. Telle est, par exemple, la Médaille sur la Régence de la Reine Mére. On y voit le Jeune Roi assis sur son trône, & à côté de lui la Reine sa Mére, qui soûtient la main, dont il porte son sceptre, la Légende *Annæ Austriacæ Regis & Regni cura data*, c'est-à-dire, *Le soin du Royaume & de la personne du Roi confié à la Reine Anne d'Autriche.* Telles sont encore les Médailles sur les Invalides, sur le Port de Sete, sur les Fortifications de Strasbourg, &c.

Les Médailles métaphoriques sont celles où la chose représentée & la Légende conviennent métaphoriquement à la personne pour qui elles sont faites. On en trouvera ici plusieurs

dans ce genre. Par exemple, les François prétendent que la Reine Epouse de *Louis XIV.* avoit un droit incontestable sur le Duché de Brabant, sur les Comtez de Namur & de Hainault, & sur quelques autres Seigneuries des Pays-bas. Les Espagnols refusant de les lui remettre, le Roi de France entra à main armée dans la Flandre, prit plusieurs villes, & entr'autres Oudenarde. La Médaille frapée sur la prise de cette Place représente *Mars*, qui met une Couronne Murale sur la tête de l'Hymenée, & on lit autour *Mars Hymenæi vindex*, ce qui s'aplique facilement au Roi, que l'on compare au Dieu de la guerre, & qui dans cette occasion est l'apui de l'Hymenée. De même pour le rétablissement de la santé de ce Prince à Calais, le type représente la Déesse *Salus* en la maniére des Anciens; & le mot *Salus Imperii* veut dire *le Salut du Royaume.* On n'a fait usage de ces figures, qu'autant que la Religion l'a permis, c'est-à-dire, pour esprimer les qualitez qu'on atribuoit aux Divinitez Payennes.

Les Médailles Mixtes sont celles qui tiennent des simples & des Métaphoriques soit dans le type, soit dans la Légende, & où l'on employe les figures

qui

qui servent de Symboles. Il n'est pas possible de peindre au naturel les Provinces, les villes, ni beaucoup d'autres sujets, qui entrent dans les Médailles. Les Anciens, pour y supléer, ont inventé des figures symboliques reconnues de tout le monde. Ils représentent, par exemple, la Judée sous la figure d'une femme près d'un Palmier, à cause que cette Province est fertile en palmiers; l'Arménie par une femme portant sur la tête une espêce de Tiare, qui étoit la coeffûre des Arméniens, & ainsi de plusieurs autres. Les Provinces dont les Types se trouvent chez les Anciens, & qui entrent dans les événemens de cette Histoire y sont peintes de même, que dans l'Antique, comme l'Espagne, l'Italie, Rome: & à l'imitation des Anciens, celles dont il n'y a aucun Type connu sont représentées sous la figure d'une femme accompagnée de quelque chose de particulier, qui les fait reconnoitre. La France porte un habit semé de Fleurs de Lys; la Hollande a pris d'elle un Lyon tenant sept flêches, qui signifie sept Provinces Unies. Les villes, qui n'ont rien de particulier, sont désignées par des femmes couronnées de Tours, & on met

près

près d'elles un bouclier où sont leurs Armoiries, la Religion Chrétienne ne permettant pas d'imiter les Anciens, qui distinguoient la plûpart de leurs Villes par la Divinité principale qu'on y adoroit. Les Médailles mixtes peuvent varier en plusieurs maniéres, dont on trouvera divers exemples dans cette Histoire.

C'est là une partie des choses contenues dans la Préface, qui a été suprimée. On a par là une assez juste idée de l'Ouvrage même, sans qu'il soit nécessaire d'un plus long discours. Nous ne laisserons pas d'y ajouter deux ou trois remarques, qui ne nous paroissent pas tout à fait inutiles.

1. En premier lieu, quoi qu'on regarde les Médailles comme un des monumens les plus sûrs de l'Histoire, on ne peut jamais avoir par leur moyen une Histoire bien complette, à moins qu'on n'eut également soin dans tous les Etats de faire fraper des Médailles sur tous les événemens considérables; ce qui n'arrivera jamais. La raison en est, qu'on ne fait fraper des Médailles dans un Etat, que pour les événemens glorieux au Prince, & qu'on ne s'avisa jamais de laisser de tels monumens des pertes qu'il auroit

faites, & des mauvais succès qu'il auroit eus. Si, par exemple, on vouloit juger de l'Histoire de Louïs XIV. par le seul contenu de ce Volume, on en conclurroit, que ses Troupes n'ont jamais livré de combat, sans remporter la victoire, que durant un régne si long, la France n'a jamais perdu une seule place, pas même de celles qu'elle avoit conquises, & qu'elle n'en a jamais attaqué aucune, qu'elle n'aît emportée. On croiroit même par ces Médailles que Loüis XIV. n'a pas laissé un pouce de terrain de reste à tous ses Ennemis; & on seroit fort en peine de savoir où, après tant de pertes, ils pouvoient encore trouver des Soldats pour les opposer à une puissance si redoutable. Par exemple, on trouve ici diverses Médailles pour représenter les conquêtes que Loüis XIV. fit sur les Hollandois dans la guerre qu'il leur déclara en 1672. Il y en a une qui marque qu'il ne leur enleva pas moins de quarante Places. Mais on n'en voit aucune qui nous aprenne, qu'il fut obligé de les abandonner presque toutes avec plus de rapidité qu'il ne les avoit conquises, & qu'il en couta encore moins de sang aux

Hollandois pour les reprendre, qu'il n'en avoit couté à Loüis XIV. pour les conquérir. On y voit le Prince d'*Orange* contraint de lever le siege de quelques Places ; mais on ne l'y en voit prendre aucune, quoi qu'il soit très-certain qu'il en prit plusieurs durant le cours de cette guerre. On n'a pas oublié de fraper des Médailles pour la plûpart des avantages remportez sur les Hollandois & sur leurs Alliez dans les Pays-bas & en Allemagne ; mais on n'a pas conservé la mémoire de la défaite entiére du Duc de Crequy près de Trêves, de la prise de cette Ville, & de celle de Philisbourg, de même que des avantages remportez par *Montecuculi* sur les François sur les bords du Rhin.

On y voit une Médaille pour éterniser la mémoire du secours envoyé à ceux de Messine, qui avoient secoüé le joug d'Espagne, pour se mettre sous la protection de la France : mais on a oublié d'en faire fraper une, pour laisser à la postérité un monument de l'abandon de ces mêmes Messinois, qui se trouvérent par là exposez à toute la sévérité d'un Souverain contre lequel ils avoient osé se soulever ; abandon qui fut si funeste à ces mal-

heureux, qu'ils n'ont pas besoin de Médailles, pour en conserver longtems le souvenir. On y trouve la mise en possession de la ville & de la Citadelle de Casal en 1681. mais on n'y voit point la prise de cette même Place par les Alliez durant la derniére guerre.

La prise de Luxembourg en 1684. par les Armes de Louïs XIV. fait le sujet d'une Médaille; mais il n'y en a point pour l'échec que reçurent ses Troupes en Catalogne la même Campagne.

La derniére guerre a fourni à l'Académie des Médailles un grand nombre de sujets, & à en juger par ce qu'on en voit dans ce Livre, les Alliez n'eurent pas le moindre petit avantage ni sur mer, ni sur terre, toujours battus, toujours fuyans; ne comptant les campagnes, que par leurs pertes continuelles, on ne sait comment il leur est resté ni une seule Place, ni un seul homme. La Victoire de Fleurus y paroit dans un grand * relief

* *On dit dans l'explication, que les Ennemis laissérent sur la place 6000. morts, 30. piéces de canon, cent drapeaux, & 8000. prisonniers. Je soupçonne qu'il y a un Zero de trop dans ce dernier nombre.*

lief ; mais celle de la Boyne remportée la même année par le Roy Guillaume est laissée dans l'oubli. Nos Auteurs nous disent même que les Armes du Roi furent partout triomphantes. Peut-être ont-ils puisé ce fait dans * *l'Histoire de Louïs XIV.* par le Comte de *Bussy Rabutin*, qui assure que le Roi d'Angleterre perdit la Bataille au passage de la Boyne. La prise de Namur par le Roi de France, à la vuë du Roi Guillaume à la tête d'une nombreuse Armée, méritoit, sans doute, une Médaille. Mais la prise de cette même ville beaucoup mieux fortifiée & défenduë par ce dernier Prince en présence d'une nombreuse Armeé Françoise n'en mériteroit-elle point?

A juger des avantages qu'on nous aprend que le Comte de *Tourville* remporta sur les Anglois & sur les Hollandois en 1690. on croiroit que ces peuples n'auroient plus osé paroître en Mer, & l'on ne trouvera rien dans cèt Ouvrage, pour nous desabuser. Il faudra aprendre d'ailleurs que le même Tourville perdit une Bataille si importante à la Hogue con-

* *Voyez ce qu'on en a dit dans ces Nouvelles, Mois de Février. 1700. pag. 161.*

tre ces mêmes Anglois & Hollandois, que depuis ce tems la France n'a pas été en état de mettre une flote en mer pour l'opposer à celle de ces Peuples.

Ce petit nombre d'exemples suffit pour faire voir, que bien loin qu'un pareil Recueil de Médailles soit un bon monument de l'Histoire; il n'y a rien qui soit plus capable de nous en donner une fausse idée: puis que pour en avoir une veritable, il faut savoir également les événemens heureux & malheureux & les comparer les uns aux autres.

2. La seconde remarque que je fais, c'est que si on ne frapoit des Médailles que sur les événemens certains, on pourroit du moins s'asseurer que ces événemens sont véritables, & on en conserveroit la mémoire. Mais il suffit, au contraire, qu'une bataille soit un peu douteuse, pour porter un Médailliste flateur à en attribuer la victoire à son Prince, & à lui en assurer la possession par une Médaille. On sait, par exemple, que les François & les Hollandois s'atribuérent également la Victoire à la Bataille de Senef. Les Pyrrhoniens Historiques se servent de cèt exemple pour soûtenir

que

que dans les faits même exposez au plus grand jour, & sur lesquels on devroit avoir le plus de certitude, on ne sait le plus souvent à quoi s'en tenir. Mr. *Perizonius* a tâché de leur enlever cèt exemple dans sa * Harangue contre le Pyrrhonisme Historique. *Qui ignore maintenant*, dit-il, *que l'avantage fut presque égal de part & d'autre; que les François attaquérent les Alliez dans le tems qu'ils étoient plus préparez à faire route qu'à combattre, qu'à la vérité au premier choc ils en firent un grand carnage; mais qu'ayant été repoussez, ils se retirérent enfin quand le Soleil s'alloit coucher; que les Alliez continuérent leur route vers le lieu où ils avoient d'abord dessein d'aller; mais que comme le lieu de l'action étoit près du Camp des François, les Alliez leur abandonnérent les morts & le champ de bataile.* † Tout cela ne paroit point dans la Médaille frapée par l'Académie, pour éterniser cette journée. On y

 voit

* Pag. 26.

† *On remarquera que ce qu'on dit ici n'est point pour refuter Mr. Perizonius. C'est pour faire voir combien on se donne de peine pour jetter dans le Pyrrhonisme sur les faits les plus certains de l'Histoire, ceux qui y auroient quelque penchant.*

voit la Victoire tenant d'une main une Couronne de Laurier, & de l'autre un Etendard, qui vole sur un amas d'armes; la Légende & l'Exergue ont ce sens, *dix mille hommes tuez ou faits prisonniers & cent sept drapeaux pris à la Bataille de Senef.* 1674.

3. On dira, peut-être, & c'est ici notre troisiéme réflexion, que la rélation ajoutée à la Médaille rectifie & explique, ce qu'on n'a pû marquer dans la Médaille; mais on se tromperoit fort si on avoit cette pensée. Il semble, par exemple, qu'on devoit nous dire sur la Bataille de Senef, que les Alliez ne convenoient pas que leurs Ennemis y eussent remporté la Victoire: mais bien loin de là, on nous assure simplement, que les François demeurérent maîtres du Champ de Bataille, firent un grand nombre de prisonniers, & prirent tout le bagage.

Il est vrai que ceux qui liront l'Histoire, seront surpris d'y voir qu'après une si grande perte, les Alliez ayent osé former le Siége d'Oudenarde, à la vuë d'une Armée victorieuse. Cela paroit bien nouveau & bien singulier. Mess. de l'Académie ont prévenu cette objection, dans l'explica-

tion

tion de la Médaille frapée pour la levée du Siége de cette Place, ils s'expliquent de cette maniere. *Quoi que les Alliez eussent perdu beaucoup de monde dans le sanglant combat de Senef, néanmoins, comme il leur restoit encore un fort grand nombre de Troupes, ils se crurent en état d'assiéger quelque Ville, dont la prise effaceroit la honte de leur défaite.* Après cela n'a-t-on pas eu raison de suprimer la Préface, où l'on déclaroit en propres termes, qu'*on n'avoit point cherché à faire parade d'un succès tant soit peu douteux.*

4. Je ne sai point aussi si tout le monde convicndra de certaines choses, qui se rencontrent dans ces Médailles, où il semble que la verité ait été un peu deguisée, ce qui soit dit avec tout le respect que je dois à ces Messieurs. En voici quelques exemples. A la page 71. on nous dit que *les Anglois vendirent Dunkerque au Roi de France*: n'auroit-on pas parlé plus juste de dire que ce fut *Charles II.* Roi d'Angleterre, qui fit cette vente? Tout le monde sait que toute la Nation desaprouva extrêmement cette conduite, & qu'elle a toujours regardé cette action comme une tache dans la vie de ce Prince.

A la page 186. on nous dit que le Roi prétendoit que Strasbourg Capitale de l'Alsace étoit comprise dans la cession entiere qu'on lui avoit faite de cette Province par le Traité de Munster, & dans la page 280. on assure que par le Traité de Ryswick, *le Roi pour une partie de l'équivalent de Strasbourg qu'on lui laissoit, avoit cedé à l'Empereur la ville de Brisac au delà du Rhin.* Si le Roi avoit un droit incontestable sur Strasbourg, comment a-t-il livré Brisac, afin qu'on lui cedât cette Ville? Il semble qu'il y ait là quelque espêce de contradiction.

Strasbourg me fait souvenir de ce qu'on lit à la page 272. que *comme la négociation de la paix traînoit en longueur, sa Majesté fit assiéger Ath & Barcelone;* & que *la prise de ces deux importantes Places ne changea rien au Projet de Paix. Le Roi n'y ajouta que l'offre de les rendre sans équivalent; pourvû que dans un certain tems l'on acceptât ses premiéres propositions.* On sait aparemment mieux à Paris ce qui se passa à Ryswick, qu'on ne le sait à la Haye. Dans cette derniere Ville, on avoit crû jusques ici, fondé sur les Actes de la négociation, qu'après

la prise d'Ath & de Barcelone, la France ne voulut plus laisser l'alternative de Strasbourg ou d'un Equivalent ; mais prétendit qu'on se contentât de l'équivalent.

A la page 270. on nous assure que *les forces de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Angleterre, de la Hollande & de l'Italie réunies contre la France, n'ont pû pendant une guerre de dix années entamer aucune de ses frontiéres*. Apparemment le mot *d'entamer* est équivoque. Entrer en Dauphiné, y prendre Embrun, y brûler la Ville de Gap & vivre dans cette Province pendant toute une Campagne aux dépens des sujets de Loüis XIV. cela ne s'apelle pas *entamer la frontiére*. C'est, en effet, quelque chose de plus.

A la page suivante on nous dit que le Roi de France n'a point attaqué de Place, qu'il n'ait emportée. Si on l'entend du Roi en personne, cela peut être vrai : mais si on l'entend de ses Armées, il en faudra excepter tout au moins la Place de Rhinfelt assiégée inutilement par le Comte *de Tallard*.

A la page 209. on nous fait regarder le nombre prodigieux de Réformez qui rentrérent dans le sein de l'Eglise Romaine, comme l'effet de

la Révocation de l'Edit de Nantes; je suis bien trompé si l'Edit de Révocation, que je ne puis consulter, ne porte au contraire, qu'on revoquoit cèt Edit parce que les Réformez étant rentrez dans le sein de l'Eglise, cèt Edit étoit devenu desormais inutile.

A la page 213. on nous dit que *dans la plupart des lieux, où la Religion Catholique avoit été rétablie en France, il n'y avoit point d'Eglise, ou, que s'il y en avoit, elles se trouvoient trop petites pour contenir tous les nouveaux Convertis.* Je n'ai rien à dire contre la derniere partie de cette proposition: mais pour la premiére, j'avouë qu'elle m'aprend une chose que je ne savois point; j'avois cru, au contraire, jusqu'à présent, qu'il y avoit peu ou point de lieu en France, où les Reformez eussent un Temple, où il n'y eut aussi une Eglise pour les Catholiques Romains. Je sai un seul Bourg, où la porte de l'Eglise pour les Catholiques étoit murée; parce qu'il n'y avoit point de Catholique Romain dans le lieu: encore ne sai-je, si elle ne fut point ouverte avant la revocation de l'Edit.

Je déclare, au reste, que je n'ai fait

ces remarques que dans le dessein de découvrir & de chercher de bonne foi la verité. J'ai d'ailleurs beaucoup de respect & d'estime pour les Membres de l'Académie Royale des Médailles & des Inscriptions, & en particulier pour celui qui en est le chef, à qui tous les Savans ont de l'obligation, pour les soins qu'il prend de favoriser & de faire fleurir les Arts & les Sciences. J'ai lû leur Ouvrage avec beaucoup de plaisir, & j'avouë qu'il est également agréable & utile. Il y a, sans doute, plusieurs événemens dans le Regne de *Loüis XIV.* qui méritent d'être éternisez par les soins de cette Académie. Telle est entr'autres la jonction des deux Mers; Ouvrage qui avoit été proposé plusieurs fois sous le regne *d'Henri IV.* & même sous celui de *François I.* mais que les difficultez, qui paroissoient insurmontables, empêchérent toujours d'entreprendre. La courte description qu'on nous en donne ici suffira pour faire admirer ce travail immense. *Cette communication*, dit-on, *commence par un Reservoir de* 4000. *pas de circonférence, & de* 80. *piés de profondeur, qui reçoit les eaux de la Montagne Noire. Elles descendent à Nauruse dans*

un Bassin de 200. toises de longueur, & de 150. de largeur, tout revêtu de pierre de taille. Là est le point de partage, pour distribuer les eaux à droit & à gauche dans un Canal de 64. lieuës de long, où se jettent plusieurs petites riviéres soûtenuës d'espace en espace par cent quatre Ecluses. Ce Canal en quelques endroits est conduit sur des Aqueducs, & sur des ponts d'une hauteur incroyable, qu'on a faits exprès, pour donner passage par dessous à d'autres riviéres. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'en d'autres endroits, on l'a taillé tantôt à découvert, & tantôt en voute plus de 1000. *pas dans le roc. D'un bout il se joint à la Garonne près de Toulouse, & de l'autre bout, traversant deux fois l'Aude, il passe entre Agde & Beziers, & va finir au grand Lac de Tau, qui s'étend jusqu'au Port de Sete.*

ARTICLE IV.

GERARDI JOAN. VOSSII OPERUM TOMUS SEXTUS THEOLOGICUS. C'est-à dire, *Tome sixiéme des Oeuvres de Gerard Jean Vossius, contenant ses Ouvrages Théologiques.* A Amsterdam, chez les Waesbergues, Boom,

Boom, & Goethals. 1701. in fol. pagg. 912. ſans les Préfaces & les Tables.

C'EST ici le dernier Volume des Oeuvres de *Gerard Jean Voſſius.* Il comprend ſes Traitez Théologiques, qu'on peut reduire à dix principaux.

I. LE premier eſt une eſpêce d'Introduction à la Chronologie Sainte, où l'Auteur examine en huit Diſſertations les principales Queſtions qu'on peut faire ſur les tems qui ſe ſont écoulez depuis la Création du Monde, juſques au régne de *David.*

Dans la ſeconde de ſes Diſſertations, Voſſius examine en quelle ſaiſon de l'année le Monde a été créé. Mais il me ſemble que pluſieurs Hiſtoriens & Chronologues qui font cette queſtion, ne la propoſent pas d'une maniere bien claire & bien déterminée. On ſait aſſez que toutes les ſaiſons de l'année regnent en même tems ſur la ſurface de la Terre; que quand il eſt hiver en un endroit, le printems regne en un autre endroit, l'été en un troiſiême, & l'automne en un quatriême. On ſait d'ailleurs, qu'il y a divers endroits de la Terre, où il n'y a que deux ſaiſons, l'été & l'hi-

l'hiver, & quelques autres, où il n'y en a qu'une. Il eſt donc plus à propos de demander en quel degré de l'Ecliptique ſe trouva le Soleil au moment qu'il fut créé; & parce qu'il n'y a aucun degré de l'Ecliptique que cèt Aſtre ne parcoure deux fois en un an; il faut encore examiner, ſi par ſon mouvement propre dans le moment de ſa Création, il étoit déterminé à avancer vers le Pole Boréal, ou vers le Pole Auſtral. Diverſes raiſons alleguées par pluſieurs Auteurs pour maintenir leur opinion particuliere, & que Voſſius raporte, prouvent aſſez qu'ils ont fait peu ou point d'attention à la queſtion propoſée de la maniere qu'on vient de la raporter. Il faudroit encore ſavoir pour répondre à cette queſtion, en quel lieu de la Terre a été créé le premier Homme, & ſi tous les Animaux ont été créez au même lieu que lui, ou ſi Dieu en créa pluſieurs de la même eſpêce en divers endroits de la Terre. On peut alleguer des raiſons aſſez plauſibles pour déterminer ces deux derniéres Queſtions: mais tout cela ne ſuffiroit pas encore, à mon ſens, pour reſoudre la première, & pour pouvoir dire préciſément en quel de-

gré

gré étoit le Soleil, & quelle étoit la détermination de ſon mouvement particulier, quand il fut créé. Si l'opinion du ſavant Mr. *Burnet* étoit apuyée ſur des raiſons bien ſolides, cette Queſtion ſeroit facilement décidée, ou, pour parler plus juſte, elle ſeroit inutile. Il prétend qu'avant le Déluge l'Axe de la Terre n'étoit point oblique ſur l'Axe de l'Ecliptique, & que par conſéquent le Soleil ſembloit décrire perpétuellement l'Equateur, ſans s'en éloigner jamais vers l'un ou vers l'autre Pole.

Sur la fin de la quatriême Diſſertation l'Auteur examine ſi les Déluges d'*Ogyges* & de *Deucalion*, dont parlent les Auteurs Profanes, ſont les mêmes que le Déluge univerſel dont l'Ecriture Sainte nous a conſervé l'Hiſtoire. Il a du penchant à croire que ces deux premiers Déluges ſont tout-à-fait fabuleux, & que les Grecs ne les ont inventez, que parce qu'ils avoient conſervé quelque idée du Déluge univerſel arrivé du tems de *Noë*. Il peut bien être arrivé en effet, que les Grecs ayant mal entendu ce que les Phéniciens leur diſoient du Déluge univerſel ayent corrompu cette Hiſtoire, ou l'ayent, du moins, mêlée avec des Dé-

luges

luges particuliers avec lesquels le premier n'avoit rien de commun. Peut-être n'y a-t-il jamais eu d'Ogyges, & que *le Déluge d'Ogyges* est venu de deux mots Hebreux * *Mabboul Chog*, *le Délugë de l'Ocean* mal entendus, d'où l'on a fait le *Déluge d'Ogyges*.

Il y a aussi beaucoup d'aparence que le nom de *Deucalion* n'est point le nom d'un homme seul, mais que ce mot vient de deux mots Hebreux *digle jon*, *vexilla Jonum*, ce qui marqueroit quelques Troupes de gens, qui auroient évité le Déluge: † *Justin* insinuë que celui de Deucalion ne fut point universel; mais qu'il y eut plusieurs personnes qui se sauvérent sur les montagnes, ou qui se retirérent sur des barques vers ce Roi de Thessalie, à qui, à cause de cela, on attribuë la réparation du genre humain. L'Ecriture dit que Noë étoit Laboureur, *Isch-Haadamah*, ce qu'on peut traduire en Grec ἀνὴρ πύῤῥας, *Mari de Pyrrha* ou *de la Rouge*, car le mot *Adamah* signifie & *rouge* & *la Terre*. Enfin on a dit que Deucalion & Pyrrha reparérent le Genre humain en jettant des

* *Voyez Mr. Le Clerc. Histoir. Univers. pag.* 13. & 14.

† *Liv. II. ch.* 6.

des pierres derriére leur dos, parce que leurs Descendans habitérent les pays rendus déserts par le Déluge, & que le mot *'Abanim* en Langue Phénicienne signifie & des *fils* & des *pierres*.

II. On voit en second lieu dans ce Volume deux Dissertations, l'une sur la Généalogie de *Jesus-Christ*, & l'autre sur les années de sa Naissance, de son Baptême, & de sa Mort. Vossius examine dans la premiére quel but se sont proposé S. *Matthieu* & S. *Luc* dans la Généalogie de Jesus-Christ, qu'ils nous ont raportée. Après avoir pesé tous les sentimens, il se détermine à croire, que S. Matthieu, qui écrivoit à des Juifs instruits de ce qui concernoit leurs Généalogies, se contente de raporter celle de *Joseph*, supposant comme une chose très connuë alors par ceux de sa Nation, que Joseph & Marie étoient de la même Famille. Mais S. Luc qui écrivoit principalement pour les Gentils, fait la Généalogie de J. C. par Marie sa Mere; & non content de la pousser jusqu'à *Abraham* comme S. Matthieu, il la pousse jusqu'à *Adam*, pour ne laisser rien à desirer à des gens, qui n'étoient pas instruits dans l'Histoire Sainte. Il examine

mine aussi, par occasion, pourquoi les Juifs & les Gentils ont dit que Jesus étoit fils de *Panther*; & qui étoient ceux que l'Ecriture apelle les *fréres du Seigneur*. Il répond à la premiére Question que les Juifs & les Payens, qui croyoient que Jesus étoit fils de Joseph, le croyoient aussi le fils de Panther, parce que Joseph avoit ce surnom. Pour la seconde Question, il juge plus vraisemblable l'opinion de ceux qui croyent que Joseph avoit eu des enfans d'une autre femme, qu'on pouvoit apeller les fréres de Jesus-Christ, que l'opinion de ceux qui prétendent, que ce nom est donné aux cousins germains du Seigneur.

On trouvera dans la seconde Dissertation tous les sentimens différens sur le jour, le mois, & l'année de la Naissance de J. C. ceux de son Baptême, & ceux de sa Passion. Tous ces sentimens sont appuyez de leurs raisons: on fait voir aussi les difficultez ausquelles ils sont sujets; & on se détermine pour celui, qui paroit le mieux apuyé. *Vossius* ne manque pas aussi d'examiner la question fameuse si le Seigneur a célébré la derniére Pâque, le même jour que les Juifs. Cette Dissertation n'est pas trop longue,

&

& on s'y peut instruire dans peu de tems, de tout ce qu'on peut dire de plus plausible sur des matiéres si épineuses, qui ont tant exercé & qui exercent tant encore aujourd'hui les Savans.

III. Le troisiême Ouvrage de ce Volume est *l'Harmonie Evangelique* de la Passion de J. C. de sa Mort, de sa Résurrection, de son Ascension dans le Ciel, & de sa Séance à la droite de Dieu le Pére. L'Auteur explique selon l'ordre des tems tout ce que les Historiens sacrez ont dit sur ces importans sujets, à commencer par le conseil que tinrent les Juifs immédiatement après la résurrection de *Lazare.* Ses réflexions sont utiles & judicieuses ; & il ne laisse point de difficulté importante sans tâcher de la resoudre : en sorte qu'on peut plus aprendre dans cèt Ouvrage, quoi qu'assez court, que dans plusieurs longs Commentaires Théologiques sur la même matiére, où d'ordinaire ceux qui en sont les Auteurs se tuent à dire les choses que nous savons, & laissent les difficultez à côté sans y toucher. Ce Traité avoit déja paru, mais il n'a jamais été imprimé du vivant de l'Auteur.

IV. Le quatriême Ouvrage de ce Vo-

Volume comprend une Dispute sur l'efficace des Sacremens en général, & vint disputes sur le Baptême en particulier. Dans l'Efficace que Vossius attribuë aux Sacremens, quoi qu'il suive les dogmes des Réformez, il semble pencher plutot vers l'opinion de ceux qui leur en attribuent trop, que vers l'opinion de ceux qui ne leur en attribuent pas assez. De là vient qu'il blâme ceux qui, dans les cas de necessité, ne veulent pas baptizer les enfans dans les maisons particulieres. Ce qu'il y a de bon dans toutes ces Disputes, c'est que l'Auteur joint partout la Théologie Historique avec la Dogmatique; en sorte que sur la plûpart des Questions qu'il propose, on peut voir ce qu'on en a crû dans tous les Siécles du Christianisme, & les changemens, qui sont arrivez dans les opinions sur ces doctrines.

Il s'étend assez au long sur les Disputes entre S. *Cyprien* & plusieurs autres Evêques d'Asie & d'Afrique d'une part & *Etienne* Evêque de Rome & ceux de son Parti d'autre part, au sujet du Baptême des Hérétiques. Il soutient que dans l'opinion où étoient les uns & les autres de la nécessité du Baptême, S. Cyprien, qui vou-

vouloit qu'on rebaptizât ceux qui avoient été baptizez par les Hérétiques, agissoit plus prudemment & plus conséquemment que l'Evêque de Rome, qui ne vouloit pas les rebaptizer. Car dans le doute où l'on pouvoit être, que le Baptême des Hérétiques ne valoit rien, n'étoit-il pas plus sûr de rebaptizer ceux qui n'avoient pas reçu le Baptême, que de les exposer au danger de mourir sans avoir reçu ce Sacrement; surtout puis qu'Etienne n'alleguoit pour son sentiment que la coutume de son Eglise, & que S. Cyprien, les Asiatiques & les Africains alleguoient des raisons plausibles tirées de l'Ecriture? Du reste, Vossius blâme également & Etienne & S. Cyprien, pour s'être tous deux jettez dans des extrêmitez condamnables. Etienne en admettant pour bon le Baptême de tous les Hérétiques, quels qu'ils fussent, sans en excepter ceux qui renversoient les fondemens sur lesquels la doctrine de ce Sacrement est appuyée; & S. Cyprien en rejettant le Baptême de toutes sortes d'errans, de ceux-là même, qui convenant avec les Orthodoxes sur tous les points essentiels, ne différoient d'avec eux que sur des doctrines peu importantes. Vossius avoit composé &

fait

fait imprimer toutes ces Disputes séparément étant encore assez jeune : mais il les ramassa à l'âge de soixante & douze ans, les corrigea, les augmenta en plusieurs endroits, & les fit imprimer en un corps en 1648.

V. Elles sont suivies d'autres Disputes, au nombre de trente-une, sur les sujets suivans. La Création, le Péché d'Adam, les Bonnes Oeuvres & leur mérite, l'Etat de l'Ame séparée du Corps, l'Invocation des Saints, la Resurrection, le dernier Jugement, la derniere Venuë de J. C. le Corps glorieux, la fin du Monde, les Symboles de l'Eucharistie, la division du Décalogue, les Priéres & les Oblations pour les Morts, les Vertus des Payens, l'Hérésie de *Pélage* & le Péché Originel, & la Nécessité de la Grace.

Dans la Dispute sur la Création du Monde, Vossius se déclare pour ceux qui prétendent que le Monde n'a pû être créé que dans le tems : mais il croit qu'il est bien difficile de refuter ceux qui soûtiennent qu'il a pû être créé de toute éternité, à n'examiner que la simple puissance de Dieu, indépendante de son Décret.

En parlant de l'Etat des Ames après cette vie, il soutient qu'Origéne a jetté

les

les premiers fondemens du Purgatoire, en suivant le dogme de *Platon*, exprimé aussi par *Virgile* dans le sixiéme de l'*Eneïde*; quoi qu'il y eût trois différences considerables entre le Purgatoire d'Origéne & celui des Catholiques Romains. Le premier n'excluoit personne de son Purgatoire excepté J. C. au lieu que l'Eglise Romaine ne reçoit dans le sien, qu'un certain nombre de personnes, qui sont sorties de cette vie avec quelques péchez véniels, pour lesquels elles n'ont pas encore satisfait à la justice de Dieu. Origéne enseignoit que les Ames ne passeroient par ce feu qu'au jour du jugement, au lieu que, selon les Catholiques R. elles y vont au sortir de cette vie. Enfin ceux-ci prétendent qu'on peut soulager ou délivrer les Ames du Purgatoire par des priéres & par des oblations, au lieu qu'Origéne & ceux qui l'ont suivi n'ont rien dit ni pensé de tel.

Dans les Disputes de l'Invocation des Saints, notre Auteur prouve, entr'autres choses, qu'avant Origéne & S. Cyprien, les Chrétiens n'ont connu d'autre Invocation que celle d'un seul Dieu. Du tems d'Origéne, c'est à-dire, vers l'an deux cens cinquante de J. C. il y eut quelques Docteurs qui

commencérent à enseigner que les Saints dans le Ciel joignoient leurs priéres à celles que les Fideles faisoient sur la terre; mais on ne les invoqua pourtant pas encore, le service Religieux qu'on leur rendit ne vint que dans la suite. Il y avoit même alors un sentiment communément reçu, qui ne pouvoit s'accorder ni avec le dogme que les Saints intercédent pour les vivans, ni avec l'invocation, qu'on prétend leur être duë: c'est qu'on étoit persuadé que, quoi que leurs Ames fussent heureuses, elles ne joüissoient pourtant point encore de la vuë de Dieu. Ce qui a donné lieu au sentiment que les Saints intercédoient pour nous, a été l'opinion de *Platon*, qui a cru qu'après la mort les Ames des gens de bien devenoient des Démons terrestres, & qu'elles étoient occupées à la conservation du genre humain, & à le garentir de toute sorte de mal. Ce fut vers l'an 370. de J.C. que les peuples apprirent de leurs Evêques à invoquer publiquement les Saints, S. *Basile*, S. *Grégoire* de *Nysse*, & S. *Grégoire* de *Nazianze* chez les Grecs, & S. *Ambroise* chez les Latins furent les premiers, à introduire publiquement ce culte. Notre Auteur

en fait voir & les causes & les progrès.

VI. Le sixiême Traité de ce Volume a été imprimé plus d'une fois & est si connu qu'il n'est pas nécessaire de s'y arrêter. C'est celui qui traite des trois Symboles, celui des Apôtres, celui de S. *Athanase*, & celui de Constantinople. Je remarquerai seulement trois choses sur ce sujet: la premiére est que Vossius croit que c'est l'Evêque & les Prêtres de l'Eglise de Rome qui sont les Auteurs du Symbole qu'on attribue communément aux Apôtres. Ils ne le composérent pas d'abord tel que nous l'avons aujourdhui; mais ils y ajoutérent de tems en tems quelques articles, selon les hérésies qui naissoient dans l'Eglise. La principale raison qu'il en allégue, c'est qu'il est sûr qu'il n'a été composé ni par les Apôtres, ni par aucun Concile Oecuménique, & qu'il a été longtems inconnu aux Eglises Grecques & à toutes les Eglises d'Orient.

Notre seconde remarque concerne le Symbole attribué à S. Athanase. Notre Auteur allégue plusieurs raisons solides pour prouver qu'il n'a point été composé par ce S. Evêque. Il croit qu'il est fort difficile de savoir,

qui en a été le véritable Auteur.

La troisiême remarque est sur le Symbole de Constantinople. Châcun sait que pour marquer que le S. Esprit procéde du Fils de même que du Pére on y a ajouté le mot *Filioque*. Les Savans ne conviennent pas sur l'Auteur de cette addition. Vossius soupçonne que ce fut le Pape *Serge III*. Il croit que les anciens Ecrivains de l'Eglise Latine n'ont point voulu dire que ce Pape fût l'Auteur de cette addition, parce que c'étoit un très méchant homme, & que cela auroit donné occasion aux Grecs, gens naturellement malins & médisans, de satyriser & cette addition, qui ne leur plaisoit point, & celui qui en étoit l'Auteur. Ils n'avoient déja que trop de juste sujet de se plaindre, de ce qu'un Evêque particulier eût osé de son propre mouvement faire une addition si considérable à un Symbole composé par un Concile Oecuménique.

VII. Le septiême Traité de ce Volume est l'*Histoire Pélagienne* de notre Auteur, qui a aussi été imprimée plus d'une fois. Vossius la composa dans les plus grandes chaleurs des Disputes Arminiennes en Hollande. Il crut que le meilleur moyen, pour appaiser

les

les esprits extrêmement échaufez les uns contre les autres, étoit de faire une histoire exacte & sincére des Disputes à peu près pareilles, qui avoient autrefois troublé l'Eglise, & des remêdes qu'y avoient aporté les Conciles tant genéraux que particuliers. Mais le bon homme se trompa fort, & il lui arriva à peu près ce qu'il dit lui-même dans sa Préface arriver quelquefois à ceux qui veulent séparer deux personnes qui se battent; c'est qu'elles se déclarent toutes deux contre lui. *Notre Auteur*, est-il dit dans la * *Bibliothéque Universelle*, à l'occasion de ses Lettres, *se rendit extrêmement suspect, parce qu'il avoit favorisé ouvertement la Tolérance des Remontrans; & que dans son Histoire du Pélagianisme il avoit montré que les sentimens de S. Augustin n'étoient pas les plus anciens, & que ceux des Rémontrans différoient du Semi-pélagianisme. Cependant il ne se sépara point des Assemblées des Contre-remontrans, quoi qu'il n'aprouvât pas leurs dogmes, ni leur † conduite. L'an 1620. un Synode de Tergou le suspendit néanmoins de la Communion. Une année après il s'en tint un autre à Rotterdam,*

 qui

* *Tom. XVII. pag.* 329.
† *Voyez sa* 18. *Lettre.*

qui ordonna qu'il seroit reçu, pourvû qu'il promît de ne rien faire, ni en public, ni en secret, contre le Synode de Dordrecht; sans l'obliger de le signer. On vouloit surtout lui faire retracter son Histoire Pélagienne, ou avoüer qu'il y avoit commis des fautes. * Jusqu'à ce qu'il se fut engagé au silence, on l'empêcha d'enseigner en public & en particulier, ce qui lui causa une si grande perte, qu'il estime qu'elle alloit à plus de six mille Livres munnoye de † Hollande. Comme il étoit chargé de famille, il promit le silence, & même d'expliquer dans quelque Livre ses sentimens, sur le dessein qu'il avoit eu dans son Histoire Pélagienne. Ensuite, au lieu de Régent du Collége de Théologie, qui est l'emploi qu'il avoit eu depuis l'an 16 4. jusqu'au Synode de Dordrecht, il fut fait Professeur en Histoire & en Chronologie. Il avoit fait la promesse, dont on vient de parler en 1624. & il l'exécuta en 1627. en publiant son Livre des § Historiens Latins. Il rejette le sentiment des Sémi-pélagiens, & dit qu'il est de celui de S. Augustin & de S. Prosper; qu'il croit que la Foi & la Persévérance sont des effets de la Prédestination; qu'il n'a

* Voyez sa Lettre. 24. † Voyez ses Lettres. 97. & 140. § Liv. II. Ch. 17.

*n'a jamais entendu que les Péres des quatre premiers Siécles fussent opposez à S. Augustin, mais seulement que ce Pére a plus dit que les autres n'avoient fait, sans avancer rien, qui fût contraire à leur Doctrine. Enfin, il promet de traiter de cela plus au long dans quelque autre * occasion.*

Au reste, Vossius a inséré dans son Histoire Pélagienne, des Disputes toutes entiéres concernant ce sujet, qu'il avoit publiées auparavant, & que nous avons indiquées ci-dessus. Peut-être n'auroit-on pas mal fait de les supprimer dans cette Edition, afin que ceux qui l'acheteroient, n'achetassent pas deux fois la même chose dans le même Volume; seulement auroit-il falu en avertir. Mais c'est là une des moindres fautes qui se commettent dans les Editions, & les Savans, qui ne sont pas toujours fort riches, sont bien obligez de faire d'autres dépenses inutiles en matiére de Livres.

VIII. On a joint à la fin de l'Histoire Pélagienne un Fragment de six pages, qui n'avoit jamais été imprimé. Il y est parlé des dogmes des Stoiciens, des Manichéens, & de quelques autres Philosophes & Hérétiques,

* *Voyez sa Lettre 77.*

sur la liberté de l'homme, & sur quelques autres matiéres qui en dépendent. Vossius prétend que de six opinions des Manichéens *Flaccius Illyricus* en avoit adopté cinq, savoir. 1. Que le péché ne procéde point du Franc Arbitre. 2. Parce que l'homme en est privé. 3. Qu'il provient de la nécessité de la Nature. 4. Parce que la Substance même de l'homme est mauvaise. 5. Et que la Substance de l'homme d'où procédent les maux n'a pas le *bon Dieu* pour Auteur. Vossius ajoute qu'il y avoit des Théologiens de son tems, qu'il ne vouloit pas nommer par respect, qui soûtenoient les trois premiéres de ces opinions.

IX. La neuviéme piéce de ce Volume est une Dissertation sur le Droit des Magistrats dans les affaires Ecclésiastiques. Mais, avec le respect qui est dû à Vossius, il paroit qu'il n'avoit pas bien médité cette matiére. Il se tient dans de certaines généralitez qui ne signifient rien; &, ou ses argumens ne prouvent rien, ou ils donnent un même pouvoir au Magistrat hérétique, ou même Payen, qu'au Magistrat Orthodoxe. Il se moque des Luthériens qui alleguoient contre ceux qu'ils nommoient Sacramentaires, les senti-

mens

mens des Eglises Luthériennes, les Décrets de leurs Synodes, & leur Confession de foi; & il ne voit pas qu'en changeant un peu la chose, on peut se moquer à peu près de même de ses raisons. On a beaucoup mieux dévelopé toute cette matiére depuis Vossius.

X. Le dernier Traité de ce Volume est l'Apologie de *Grotius*, ou, plutot de son Traité de la Satisfaction de Jesus-Christ, contre *Herman Ravensperger* Théologien de Groningue. Ce Théologien l'avoit attaqué par un Ecrit dans lequel il prétendoit prouver, que Grotius avoit prévariqué, & que sous prétexte de défendre la satisfaction de Jesus-Christ il l'avoit abandonnée aux fausses raisons de *Socin*. Vossius repousse vigoureusement cette Accusation, fait voir l'ignorance du Censeur, & raporte le témoignage d'un grand nombre de Théologiens Réformez, qui ont aprouvé l'Ouvrage de Grotius. Cette Apologie fut imprimée à Leide en 1618.

ARTICLE V.

CASPARI BARTHOLINI *Thom. Fil.* SPECIMEN HISTORIÆ

ANATOMICÆ *Partium Corporis Humani ad Recentiorum mentem accommodatæ novisque Observationibus illustratæ.* C'est-à-dire, *Essai d'une Histoire Anatomique des Parties du Corps Humain selon la pensée des Modernes éclaircie par de nouvelles Observations. Par Gaspard Bartholin, fils de Thomas.* A Amsterdam, chez les Wetsteins. 1701. in 8. gros caractére. pagg. 244.

LA Famille des *Bartholins* a fait honneur au Danemarc par les savans hommes qu'elle a produits. *Gaspard Bartholin*, qui florissoit vers l'an 1625. & 1630. a donné divers Ouvrages de Philosophie & de Médecine au Public, qui en ont été bien reçus. *Thomas* son Fils fut aussi fort savant, & l'Anatomie lui est redevable de quelques découvertes sur les Veines Lactées & sur les Vaisseaux Lymphatiques. *Gaspard Bartholin* fils de Thomas marche sur les traces de ses Ancêtres, & il avoit déja enrichi le Public de quelques-uns de ses Ouvrages. Celui, dont on vient de lire le titre, n'est qu'un Essai d'un plus grand, qu'il nous promet ; & qu'on dit être déja bien avancé. Il a été imprimé à

Copenhague in 4. & on en a fait une nouvelle Edition à Amsterdam.

Le but de Mr. Bartholin est de joindre partout les Découvertes des Modernes avec celles des Anciens, de distinguer ce qu'il y a de sûr, de ce qui n'est encore qu'incertain, & d'expliquer autant qu'on le peut l'usage de chaque partie du Corps Humain. Les Anciens semblent n'avoir pas assez fait d'attention aux glandes qu'on trouve répandues par tout le corps. On diroit qu'ils les ont considérées comme des parties presque inutiles. Ils se sont aussi trop attachez à examiner les parties solides du corps, & ont trop négligé les fluides, qui ne sont pas moins nécessaires que les autres à la conservation du composé. Mr. Bartholin s'occupe particuliérement à bien examiner les glandes & les parties fluides du corps. Il fait voir que ces premiéres sont comme des cribles, qui servent à séparer de la masse du sang diverses matiéres en quelques endroits, & à lui en distribuer en d'autres.

Tout l'Ouvrage est composé d'une Préface, de sept Chapitres & de dix Observations Anatomiques accompagnées de quelques Figures.

I. Il fait voir dans la Préface

l'utilité de l'Anatomie, & combien il est nécessaire de faire des Dissections de divers Animaux brutes ; parce qu'il arrive ordinairement qu'on découvre dans l'un ce qui échapoit aux yeux & à la diligence des Anatomistes dans un autre. Ce fut dans les Brutes qu'*Asellius* découvrit les veines Lactées, *Pecquet* le Canal Thorachique & le Réservoir du Chile, & *Bartholin* Pére de notre Auteur les Vaisseaux Lymphatiques. Il parle aussi dans sa Préface de la division des Parties du Corps humain. Il coudamne la plûpart des divisions, qu'on trouve dans les Auteurs, comme fondées sur de faux principes. Ils ont mis, par exemple, *le Cœur & le Foye* entre les Parties principales du Corps, sur la fausse supposition, que c'étoit là où le sang se formoit. Ils ont divisé les Parties en sanguines & spermatiques ; sur le faux principe qu'il y avoit des parties qui étoient formées par le sang & les autres *ex semine.* Au lieu que, selon le Pére de l'Auteur, toutes les parties sont formées *ex semine* ; le sang ne contribuant qu'à leur nourriture & à leur acroissement.

On a encore divisé les Parties en Similaires & Dissimilaires ou Organiques;

ques; mais les Anatomistes ont mis au nombre des Similaires un grand nombre de Parties, qu'ils devoient ranger avec les Dissimilaires, & à proprement parler, il n'y a que la seule Fibre, qui mérite le nom de Partie Similaire.

Voici donc comment notre Auteur divise les Parties du Corps Humain. Les unes sont Solides, & les autres Fluides, les unes & les autres servent ou à la conservation de l'individu, ou à la conservation de l'espêce, ou au sentiment, ou au mouvement. Ce sont ces quatre sortes de Parties dont le Corps est composé, que l'Auteur examine par ordre dans le Corps de cèt Ouvrage.

2. Il traite dans le premier Chapitre des diverses envelopes ou membranes qui couvrent le Corps & de la situation naturelle des Viscéres. Il remarque entr'autres choses, que la petite peau ou l'Epiderme, qui envelope le corps, est blanche dans les Mores, de même que dans les autres hommes. Leur noirceur vient d'un certain corps *cribreux*, qui est au dessous de cèt Epiderme, & qui est comme enduit d'une suye épaisse. *Totus hic plexus reticularis*, dit l'Auteur,

densâ fuligine obsitus reperitur. Il avoüe de bonne foi que les Anatomistes ne savent pas encore bien ce que c'est que la graisse, de quelles parties elle est composée, comment elle se produit, & quel en est l'usage. Le sentiment des Médecins est fort partagé sur ce sujet. Quelques uns croyent que son principal usage est de lier ensemble les parties salines & les parties acres du sang. Pour l'Epiploon, c'est, selon notre Auteur, une espêce de Mésentére, au travers duquel passent plusieurs vaisseaux, qui se rendent au ventricule, au foye, à la rate, au pancreas, & au colon. Il communique en même tems une espêce d'onctuosité au ventricule & aux intestins.

3. Mr. Bartholin parle dans son second Chapitre des conduits des Alimens & du Chyle. Il attribuë la digestion des alimens dans l'Estomac à la salive, à un suc qui s'y décharge par les glandes de la tunique intérieure de ce Viscére, & à quelque peu des alimens précédens qui y sont restez, & qui servent comme de ferment. C'est là, je pense, l'opinion de la plûpart des Médecins modernes.

4. Le troisiême Chapitre traite des conduits du sang, & de la Respiration.

tion. L'Auteur n'oublie pas de remarquer que la substance du Poûmon est composée de petites vessies formées par les extrémitez de la Trachée Artére, & rangées à peu près comme les diverses cellules des rayons de miel dans les ruches des abeilles. Il prétend que la Sanguification ne peut pas plus être attribuée au Cœur, qu'à tous les Vaisseaux répandus par tout le corps dans lesquels cette liqueur est contenuë. C'est dans toutes ces parties, que ces humeurs hétérogenes, qui circulent mêlées les unes avec les autres dans une seule masse aquiérent insensiblement la forme & la nature du sang. Il rejette l'opinion de ceux qui attribuent la Systole & la Diastole du Cœur, ou à la fermentation de toute la masse du sang, ou à la rarefaction d'une seule goute, lors qu'elle est tombée dans l'un des ventricules de ce Viscére. Ces mouvemens doivent être attribuez au mouvement de ses fibres charnues, qui se resserrent & qui se relâchent successivement, ce qu'elles ont de commun avec toutes les fibres des autres Muscles. Mais il avouë ailleurs, qu'il est bien difficile de découvrir la cause véritable & immédiate du mouvement de toutes ces fibres.

La

La respiration sert selon l'Auteur à aider le mouvement du sang & à en séparer dans les Poûmons une espéce d'excrément. Quelques-uns ajoutent que l'air fournit au sang certaines parties, qui servent à l'entretien de la vie, à conserver la fluidité du sang, & à le faire fermenter.

5. Le quatriéme Chapitre parle des differens Cribles ou Glandes, que le sang trouve en son chemin, & de leurs conduits excrétoires. C'est dans ce Chapitre particuliérement qu'on lit bien des découvertes faites par les nouveaux Médecins, & dont les anciens n'ont point parlé, ou n'ont parlé que par conjecture. L'Auteur y refute entr'autres, ceux qui ont cru que le lait venoit dans les mammelles ou du canal thorachique, ou du reservoir du Chyle, ou de *l'Uterus*. Il prétend qu'il s'y sépare du sang par le moyen des glandes, de la même maniére que les autres humeurs s'en séparent dans les autres parties du corps.

Quelques Médecins ont cru que la Lymphe séparée du sang par le moyen de quelques glandes conglobées, n'étoit autre chose que les esprits animaux condensez, d'autres ont pensé que c'étoit un excrément des nerfs: Mais

Mais notre Auteur croit que c'eſt une liqueur ſéparée du ſang en un certain endroit, qui y rentre dans un autre, & qui non ſeulement ſert à rendre le Chyle plus fluide dans le Méſentére; mais auſſi à détremper le ſang le plus épais.

A l'égard du Foye, M. Bartholin remarque, qu'il n'y a point d'Anaſtomoſes entre les troncs de la Veine Porte & de la Veine Cave, qui s'y rendent; & que le ſang ne peut paſſer de l'une à l'autre que par les vaiſſeaux Capillaires. Il y a longtems qu'on eſt revenu de la penſée des Anciens, que la Sanguification ſe fait dans le Foye; puis qu'il n'y a aucun vaiſſeau lactée qui s'y décharge. Son principal office eſt de ſéparer la Bile du ſang; mais on n'eſt pas d'acord ſur l'origine, le mouvement, & l'uſage de la Bile. Ce n'eſt pas que, comme je viens de dire, on puiſſe douter, qu'elle ne paſſe par le foye, comme par un crible, mais on ne ſait ſi elle vient du ſang par l'Artére Hépatique, ou par la Veine Porte, ou de l'une & de l'autre. A l'égard de ſon mouvement, il eſt ſûr qu'elle eſt portée du foye & de la veſicule du fiel vers l'Inteſtin; mais on ne ſait par quel chemin elle entre dans la veſicu-

le

le du fiel, si c'est par les propres racines de cette vesicule, ou par le conduit Cystique, ou à travers les Glandes Miliaires. Il est probable que la Bile est une espéce de Lavement naturel, qui excite les excrémens à sortir par les voyes ordinaires, quoi qu'elle puisse avoir d'autres usages.

6. Nous nous arrêterons peu sur le Chapitre cinquiême, où il est parlé des Parties servant à la conservation de l'Espéce; parce que c'est une matiére, qu'on n'ose guéres expliquer en François. Nous remarquerons seulement, que notre Auteur ne doute point, que tous les Animaux ne viennent des œufs, quoi qu'il ne se détermine pas sur la maniére dont ces œufs sont rendus féconds. Il remarque aussi qu'il y a cette différence entre les animaux qui pondent leurs œufs, & ceux qui mettent leurs petits au monde tout éclos; que dans les œufs des premiers il y a de quoi nourrir l'animal jusqu'à ce qu'il vienne à éclorre, & que dans les autres il ne se trouve rien de tel, parce que la mere fournit continuellement à la nourriture du fruit qu'elle porte dans son sein. Il paroit douter que l'Embryon se nourrisse aussi par la bouche dans le ventre de la mére,

&

& la raison qu'il en allégue, c'est qu'il n'est pas vrai, comme quelques Médecins ont prétendu, qu'il y aît des vaisseaux Lactées ou Lymphatiques, qui déférent immédiatement le lait ou la Lymple à l'Uterus, pour la nourriture de l'Embryon.

7. Il est parlé dans le sixiême Chapitre des Parties qui servent aux sensations, savoir le Cerveau, les Nerfs, & les Organes extérieurs de la sensation. Mr. Bartholin convient que le siége commun de la sensation est dans le Cerveau; mais il croit qu'on ne peut assurer ni que la Glande pineale, que *Descartes* a renque si célébre, ni qu'aucune autre partie particuliére du Cerveau, soit le siége immédiat de l'Ame, ou de ce qui a en nous la faculté de sentir. Les raisons qu'il allégue contre cette Glande sont qu'elle n'est située dans aucun des ventricules du Cerveau, que quand elle seroit au milieu elle ne pourroit point recevoir d impression des Esprits animaux, puis qu'il n'y en a point dans ces endroits-là, & qu'enfin elle n'est point suspenduë ni mobile, comme Descartes l'a supposé, puis qu'elle est attachée aux veines, aux artéres, & au *Plexus* ou *Lacis Choroide*.

II

Il y a quatre Artéres, qui portent le ſang au Cerveau. Elles ont ceci de particulier, qu'étant entrées dans le Crane & dans le Cerveau, elles ſe dépouillent de l'une de leurs tuniques & n'en ont plus qu'une, comme les veines. Le ſang eſt raporté du Cerveau dans le Corps par de petits rameaux de veines, dont les troncs s'inſérent dans les *Sinus* de la *dure Mére.*

Mr. Bartholin ne parle de l'uſage du Cervelet, que d'une maniére douteuſe. Quelques-uns croyent, dit-il, qu'il fournit des eſprits animaux, aux nerfs, qui ſervent aux mouvemens involontaires de la Machine, tels que ſont les mouvemens du Cœur, la Reſpiration, & l'expulſion des alimens.

En parlant de l'Oeil, l'Auteur rejette l'opinion de ceux qui prétendent trouver dans le Concours des deux Axes viſuels la raiſon pourquoi nous voyons les objets ſimples, quoi que nous les voyions des deux yeux. Il ſoutient qu'il n'eſt point néceſſaire d'un ſeul lieu dans le Cerveau, pour l'union de la double viſion ; & que chaque Oeil & chaque partie de l'œil, qui reçoit l'objet, a dans le Cerveau ſon lieu particulier, qui lui répond, & que l'Ame voit toutes ces choſes

en

en particulier ſans confuſion. Il y a aparence que notre Auteur expliquera plus diſtinctement ſa penſée, dans le grand Ouvrage, qu'il nous prépare.

8. Le dernier Chapitre traite des Muſcles & des Os, qui ſont les organes du mouvement. Il n'eſt point probable, ſelon lui, que les Muſcles ſe meuvent, par le moyen des eſprits animaux, qui les acourciſſent en les gonflant, ni par le concours du ſuc nerveux & du ſang, qui fermentent en ſe mêlant, & font enfler la cavité du Muſcle. Il eſt ſûr, au contraire, ſelon lui, qu'il n'y a que la ſeule fibre charnuë qui s'acourciſſe, & cela également, ſelon toute ſa longueur. Mais il ne ſait ſi cette fibre a ce mouvement d'elle-même, ou de quelque fluide; ou ſi ce mouvement procéde de l'une & de l'autre de ces cauſes.

Il ne deſavoüe pas pourtant que le Sang & les eſprits animaux ne concourent au mouvement volontaire du muſcle: ceux-ci, entant qu'ils portent en quelque ſorte les ordres de la volonté, d'une maniére qui nous eſt inconnuë; & celui-là dans la contraction de la fibre charnüe, doit être conſideré comme une cauſe ſans laquelle cette contraction ne ſe feroit point, en.

entant que le sang l'arrouse & l'imprégne d'une rosée vitale.

A l'égard des os, il prétend que leur matiére étant d'abord fluide, devient premiérement *tendineuse*, ensuite *cartilagineuse*, & aquiert enfin peu à peu la solidité des os.

9. Dans les Observations qui sont à la fin de ce Volume, notre Auteur nous donne d'abord un Abrégé des découvertes Anatomiques, qu'ont faites les Modernes, & nomme ceux à qui elles sont duës; ce qui est fort utile pour ceux qui n'étant pas Médecins de Profession, sont pourtant bien-aises de n'ignorer pas tout-à-fait les progrès de cèt Art, ni à qui on en a l'obligation.

Il étend ensuite dans dix Observations certaines choses qu'il n'avoit fait qu'indiquer dans le Corps de cèt Ouvrage. Nous ne nous y arrêterons point, quoi qu'elles soient fort curieuses. Nous craignons même qu'on ne se plaigne que cèt Article est trop long, par raport à la petitesse du Livre, qui en fait le sujet. Mais nous avons pris tant de plaisir à le lire, que nous n'avons pû nous resoudre à n'en parler que superficiellement.

AR-

ARTICLE VI.

CATALOGUE DE LIVRES *Nouveaux, ou réimprimez depuis peu, accompagnez de quelques Remarques.*

I.

Le Chrétien Réel, ou la VIE *du Marquis* DE RENTY, *servant de Modéle à la Vie vrayement Chrétienne, & d'Apologie effective aux Maximes & Voyes Spirituelles de la vraye Théologie Mystique; vainement combatuë par les esprits du Siécle. Nouvelle Edition, plus correcte, & augmentée d'une Préface.* A Cologne. 1701 in 12. pagg. 492. du caractére de ces Nouvelles, sans la Préface. Et se trouve à Amsterdam, chez les Wetsteins.

MR. le Marquis *de Renty* étoit un Gentilhomme, qui après avoir fait figure dans le Monde, s'en retira de bonne heure, pour s'adonner entiérement à la piété selon les principes de sa Religion, & aux exercices de la charité & des autres vertus Chrétiennes,

tiennes. Il ne vécut pas longtems, puis qu'il mourut à Paris le 24. d'Avril de 1649. n'étant âgé que de trente sept ans. Ce fut deux ans aprés, c'est-à-dire en 1651: que le Pére *Jean Baptiste de S. Jure* Jésuite donna au Public la vie de Mr. de Renty, qui vient d'être reïmprimée. C'est aparemment par les soins de la même personne, qui a procuré depuis quelque tems de nouvelles Editions de plusieurs Ouvrages mystiques, ordinairement accompagnez de Préfaces de sa façon. Dans celle qu'il a mise au devant de cèt Ouvrage, il prétend faire voir que la Vie de Mr. de Renty contient toute l'essence du Christianisme, d'une *maniére vive & solide*; & qu'elle est une véritable Apologie *solide & autorisée de la Théologie Mystique & de ses voyes & maximes.* Il est vrai que la Vie de ce Gentilhomme a été très-active; mais l'Auteur prétend que cela ne préjudicie point à celle qui l'est moins. Il soûtient que *l'utilité du prochain qu'on vante tant par opposition à la vie d'Oraison & de Contemplation, n'est souvent que vanité & opposition à l'esprit du Christianisme.* Mais la vie d'Oraison & de Contemplation est-ce une place inaccessible à la vanité, &

n'y

n'y a-t-il jamais eu de contemplatif, qui ait regardé de haut en bas le reste du genre humain, & lui ait dit dans le fonds de son cœur, * *n'aproche point de moi, car au prix de toi je suis saint?* Disons la vérité, l'Amour propre & l'orgueil peuvent se fourrer partout; dans la vie contemplative, comme dans la vie active. Ce n'est point par là qu'il faut juger de l'excellence de l'un de ces Etats, au dessus de l'autre.

Aussi faut-il avoüer que l'Auteur de cette Préface, ne s'apuye point sur ce principe. Selon lui, *le prix des choses est qu'elles soient faites selon la volonté de Dieu. S'il exige des unes qu'elles agissent, leur vrai prix & leur valeur sera dans l'action: s'il veut des autres qu'elles se reposent, ce repos devra se considérer comme une chose d'un prix & d'une utilité considérable &c.* Ce principe est juste; seulement l'aplication en est-elle difficile. Combien de fois arrive-t-il, qu'on prend pour la volonté de Dieu, le pur caprice d'une imagination déréglée, ou de quelque passion, dont on a pris soin par avance de faire l'apologie? Il y a, sans doute, des gens engagez dans le monde

* *Isaye. LXV. 5.*

contre la Volonté de Dieu; mais n'y en a-t-il jamais eu un seul qui aît choisi la vie contemplative contre sa véritable vocation?

II.

Le Chrêtien Réel, Tome Second, contenant la VIE *de la vénérable Mére* ELIZABETH *de l'*ENFANT JESUS, *Eléve de Mr. de Renty*, &c. Nouvelle Edition. A Cologne, 1702. in 12. pagg 276. Et se trouve à Amsterdam, chez les mêmes.

L'AUTEUR de la Préface dont nous venons de parler a cru devoir joindre à l'Ouvrage précédent celui dont on vient de lire le Titre, parce qu'il a jugé l'un & l'autre également propres à justifier la Théologie Mystique & ses Maximes. Celle à qui l'on donne ici le nom de *Vénérable Mére Elizabeth de l'Enfant Jésus*, nâquit à Paris le 22. de Juillet de l'an 1613. elle étoit d'une très-honnête Famille; son Pére se nommoit *Claude de Baillou* & sa Mére *Denise Picard*. Elle se fit Religieuse de l'Ordre de S. *Dominique* au Monastére de S. *Thomas d'Aquin* à Paris. Elle y pratiqua tou-

tes

tes les austéritez du Cloître, s'en fit de particuliéres, & s'adonna extrêmément à la vie Spirituelle & contemplative. Sa vie fut * imprimée à Paris avec Aprobation & Privilége en 1680. & c'est sur cette Edition de Paris qu'on a fait celle-ci. On n'en a retranché que quelques Dévotions & Pratiques particuliéres & de cloître, qui étoient dans le Chapitre VII. & qui n'auroient été ni d'un gout, ni d'un usage général. On a fait aussi dans cette Edition plus de divisions, & des argumens plus particularisez. Enfin, on y a joint la citation des lieux de la Sainte Ecriture, qui y sont alleguez.

III.

ETAT PRE'SENT d'ANGLETERRE *sous la Reine* ANNE, *où il est traité du Gouvernement en général; des Loix & de la Religion des Anglois; de leur Tempérament, de leur Maniére de vivre, de leurs Coutumes particuliéres, & de leurs Monnoyes, Poids, Mesures & de leur Négoce & de la situation avantageuse de ce Pays, &c. Traduit de l'Anglois.* A Amsterdam, chez Pierre Mortier,

 1702.

* *Peut-être l'avoit-elle été auparavant.*

1700. in 12. Tom. I. pag. 318. Tom. II. pagg. 300. sans les Tables. D'un caractére plus gros que celui de ces Nouvelles.

LEs Ouvrages du caractére de celui-ci sont d'une très-grande utilité. Il seroit à souhaiter qu'on s'avisât d'en faire de semblables dans tous les Etats de l'Europe. Il est vrai qu'ils sont sujets à de fréquentes réimpressions, ce qui engage ceux qui s'en servent dans des dépenses qui paroitroient inutiles à ceux qui ne comptent pour rien l'usage continuel qu'on fait d'un Livre, & qui, attendant toujours les nouvelles Impressions, passent leur vie sans profiter de celles qui sont déja faites. Pour éviter cèt inconvénient à l'égard des Livres de la nature de celui-ci, il faudroit y faire des Cartons toutes les années dans les endroits qui demanderoient quelque changement, comme on fait à Paris à l'*Etat de la France*; & pour en user généreusement avec le Public, on devroit vendre ces Cartons séparément à tous ceux qui ne voudroient pas acheter l'Ouvrage entier. Le Libraire y trouveroit son compte, parce qu'il ne laisseroit pas de débiter toujours des Exemplaires complets, & ven-

vendroit de plus ses Cartons. Au lieu qu'il y a bien des gens, qui craignant les fréquentes réïmpressions, qui sont inévitables dans les Livres du caractére de celui-ci, ne les achétent point du tout; de peur d'avoir dans leur Bibliothéque un Livre, qui ne vaudra plus rien dans quelques années. L'Avis que je propose auroit encore un avantage, c'est que les Curieux pourroient à peu de frais, avoir d'année en année l'Etat d'un Pays; pour y avoir recours dans les occasions. Car on n'ignore pas qu'on n'aît souvent besoin de savoir qui occupoit un tel poste dans un certain tems; à qui il a succedé, & qui a été son Successeur.

IV.

Véritable MANIERE *de* FORTIFIER *de Mr.* DE VAUBAN. *Où l'on voit de quelle méthode on se sert aujourd'hui en France, pour la Fortification des Places. Le tout mis en ordre par Mr. l'Abbé* DU FAY *& le Chevalier* DE CAMBRAY. *Nouvelle Edition corrigée & augmentée de la moitié.* A Amsterdam, chez Pierre Mortier. 1702. in 8. Tom. I. pagg. 94. Tom. II. pagg. 150. d'un Caractére un peu

plus gros que celui de ces Nouvelles.

J'AI une Edition de cèt Ouvrage de 1689. Je l'ai confrontée avec cette nouvelle, & j'ai trouvé que celle-ci étoit augmentée de 94. pages; c'est-à-dire, de tout le premier Tome. Ces Additions comprennent l'explication de quelques termes de Géométrie, & quelques Problêmes Géométriques, dont la plûpart sont d'usage dans les Fortifications. On y explique aussi les principaux termes de ce dernier Art, & les régles & maximes que Mr. *de Vauban* employe dans sa méthode de fortifier. Quoi que cette méthode soit très-belle & bonne, elle n'est pas pourtant aprouvée généralement en tout, & elle constituë en de grands frais.

On avertit que le même *Pierre Mortier* vient de faire une nouvelle Edition du *Pastor Fido in* 16. On y a ajouté à la fin *Facetie*, *Moti & Burle di diversi Signori e Persone Private con Epitafi Giocosi*.

ARTICLE VII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*. Il y a déja longtems que Mr. *Edwards* de *Cam-*

brige a critiqué l'Explication des 39. Articles que Mr. l'Evêque de *Salisbury* avoit donné au Public. Depuis quelques mois un autre Docteur *Edwards* d'*Oxford* a combattu l'Explication du second Article. Cèt illustre Prélat avoit été immobile à l'attaque du premier, & ce n'est qu'à l'instance de quelques uns de ses amis, qu'il s'est enfin résolu à répondre en peu de mots à l'un & à l'autre. Il s'attache surtout au dernier, & ses Remarques sont renfermées dans une feuille volante. Il se plaint beaucoup de l'aigreur & de la mauvaise foi de ses Adversaires: mais il est sage & retenu lui-même. Il se défend avec une modération & une gravité dignes de la primitive Eglise, & il seroit à souhaiter, que nos Controversistes imitassent un si bel exemple.

Le Docteur *Nicolson*, dont vous avez parlé dans vos * Nouvelles, a été fait Evêque de Carlisle. Un Savant a dessein de publier quelques Lettres, où il éclaircira certains faits, dont il est parlé dans la *Bibliothéque Historique d'Ecosse* de cèt Evêque. Il en a déja fait imprimer une dont voici le tître. *Letters to the Reight Reverend the*

 Lord

* *Août.* 1701. *pag.* 224.

Lord Bishop of Carlisle, &c. C'est-à-dire, *Lettres à Mr. l'Evêque de Carlisle, écrites à l'occasion de quelques endroits du dernier Livre de sa* Bibliothéque Historique d'Ecosse, *où l'on fait voir clairement que* Robert III. *n'étoit point bâtard, & où l'on donne une Histoire particuliére de la Rançon du Roi* David, *& des Otages qu'on livra pour la payer; avec plusieurs Piéces Originales, qui ont du raport aux affaires d'Ecosse, Lettre I. in* 8. *pagg.* 52. avec une Charte gravée en ses anciens caractéres. L'Auteur du Livre contre l'Immortalité de l'Ame, dont je vous parlai dans ma * derniére, est un Médecin, qui s'apelle *Coward*.

Voici le contenu des *Transactions Philosophiques* des Mois de *Mai* & *Juin*. 1. Observations sur la maniére de planter & de cultiver le Tabac dans l'Isle de Ceylan, par Mr. *Strachan*. 2. Partie d'une Lettre de Mr. *Antoine van Leeuwenhoek*, Membre de la Societé Royale, à la Societé Royale & à Mylord *Sommers* leur Président; contenant plusieurs Observations faites avec le Microscope & plusieurs expériences touchant les *Animalcules* qui se voyent dans

* *Voyez nos Nouvelles d'Octobre.* 1702. *pag.* 469.

dans la semence des Cocqs & des Araignées; touchant la courte haleine, &c. 3. Autre Lettre du même Auteur, contenant des Observations sur l'eau de pluye. 4. Partie d'une Lettre écrite à l'Auteur des Transactions sur quelques Monnoyes Romaines, &c. trouvées depuis peu dans la Province de Lincoln. 5. Partie d'une Lettre de Mr. *Thoresby* Membre de la Societé Royale à l'Auteur sur la même matiére: 6. Observations sur les différens degrez de Douceur, en comparant la Douceur des Plantes avec leur Analyse Chymique, faite par Mr. *Lemery* dans son Traité des Drogues; par Mr. *Jean Floyer*.

On a fait dans très-peu de tems deux Editions du Livre suivant. *The Craft and Terauds of Physick exposed*, &c. C'est-à-dire, *Traité où l'on démontre l'Artifice & la Charlatanerie de la Médecine; où l'on découvre le plus bas prix des meilleures Médecines, l'on censure les drogues chéres, & celles que l'on estime à présent le plus, comme le Bézoard, les Perles, &c. aussi bien que les Eaux distilées, & où l'on fait voir que l'usage trop fréquent des remêdes va à détruire la santé. Avec des Instructions, pour empêcher que l'on ne soit trompé &*

incommodé par la Pratique présente de la Médecine. Seconde Edition augmentée, &c. *in* 8. pagg. 203. L'Auteur s'apelle *Robert Pitt*. On le croira d'autant plus aisément, qu'il est lui-même Médecin.

De Berlin. Mr. *Jean Barbeyrac*, neveu de feu Mr. Barbeyrac Medecin de Montpélier, traduit en François l'excellent Ouvrage du célébre *Puffendorf*, intitulé, *De Jure Naturæ & Gentium.* Il y joint de petites notes, soit pour éclaircir certains endroits qui pourroient embarrasser les personnes sans étude, à l'usage desquels principalement cette traduction est destinée, soit pour redresser quelques fautes de l'Auteur même, soit pour plusieurs autres choses dont il rendra compte au public, quand il publiera son travail. Il confronte soigneusement avec les Originaux les citations de cet Ouvrage, qui d'ordinaire ne sont pas fort exactes, ni pour le choix des Editions, ni pour la fidelité & la netteté de la version Latine des passages Grecs. A la tête du Livre, il mettra une grande Préface, qui contiendra plusieurs choses, qu'on ne sera peut-être pas faché de trouver là. En un mot il n'publiera rien de tout ce dont il pourra

ra s'aviser pour rendre utile & agréable la lecture d'un Ouvrage, dont le fond est admirable, & qui contient avec beaucoup de solidité & de méthode les principes de la Morale, de la Politique, & de la Jurisprudence.

De France. Enfin, après un Examen long & exact Monseigneur le Cardinal de *Noailles* notre Archevêque, a prononcé sur la Traduction du Nouveau Testament, par Mr. *Simon.* Son Ordonnance a été publiée; elle est fort instructive; & en même tems fort mortifiante pour ce Traducteur. On y dit que contre les Régles de l'Eglise on débite cette Traduction imprimée à Trevoux, sans nom d'Auteur & sans permission de l'Ordinaire, qu'on en fait l'éloge dans les *Journaux des Savans.* Que l'Auteur n'en est pas moins connu, pour n'être pas nommé: que son nom porte avec lui son reproche; parce qu'il s'est rendu suspect par plusieurs Ouvrages, où il a avancé des sentimens hardis & dangereux en matiére de Religion. M. de Noailles ajoute, que le Traducteur étant Prêtre, il espéroit qu'il auroit plus de respect pour les Régles de l'Eglise, ou, du moins, plus de déférence pour les Arrêts du Conseil, & qu'il n'oublieroit pas que

le Roi a déclaré par * un de ces Arrêts, *qu'il est dangereux d'exposer au Public des Versions de la Sainte Ecriture sans la permission & Aprobation des Evêques de France.* Il se plaint qu'un Ouvrage fait contre tant de régles aît trouvé des Aprobateurs, & surtout deux Docteurs de la Faculté de Paris; après sa Déclaration de 1661. *qu'elle n'a jamais eu dessein de donner permission à aucun des siens d'aprouver les Versions de la Sainte Ecriture*, &c.

Aprés ces réflexions générales, Mr. le Cardinal entrant dans le détail de l'Ouvrage, fait voir par quelques exemples qu'il y a des défauts dans la Préface, dans la Traduction des paroles Saintes, & dans les Notes. Dans la Préface, l'Auteur fait voir qu'il ne respecte ni la Vulgate, ni le Concile de Trente, qui la déclare authentique. Il s'éléve *avec une présomtion insuportable au dessus de tous ceux qui ont traduit de nos jours le N. Testament*; il ne craint pas même de se donner cèt air de supériorité sur les SS. Péres. Il reduit ordinairement les Prophéties & les preuves que les Apotres & les Evangelistes ont tiré de l'Ancien Testament pour établir ou expliquer quelque dogme,

* *rendu en 1667.*

me, à un sens mystique & sublime, qu'il apelle avec les Rabins *Deras*. Il se donne souvent la liberté dans sa Version d'interpréter au lieu de traduire les paroles sacrées, mettant son sens à la place de celui qu'elles ont naturellement. Il le fait même dans les * Paroles de la consécration de l'Eucharistie, ausquelles on ne peut rien changer sans crime. Par une hardiesse sans exemple il adoucit de certaines expressions, qui lui paroissent trop fortes, & ne fait pas pour cela difficulté d'altérer le Texte. C'est ainsi qu'il traduit le *verset* 26. du *Chap. XIV.* de *S. Luc. Si quis veniat ad me & non odit patrem suum. Si quelcun vient à moi & aime son Pére &c. plus que moi*; & le *vers.* 13. *Chap. IX.* de l'Epître aux Romains, *Jacob dilexi, Esaü autem odio habui*; *j'ai plus aimé Jacob qu'Esau.*

Ses Notes sont pleines de choses nouvelles, téméraires, & dangereuses, comme on le fait voir par divers exemples. Dans sa Note sur *I. Jean. V.* 7.

* *On a fait cette Remarque dans l'Extrait qu'on a donné de cette Version; & on nous mande de Paris, qu'on a fait des Cartons pour corriger cet endroit, & quelques autres.*

il renouvelle l'atteinte qu'il osa donner dans son Histoire Critique à ce Verset, d'où l'Eglise prend une de ses preuves de l'Unité des trois Personnes Divines.

Il y a d'ailleurs dans ses Notes diverses Expressions basses & indignes de la Majesté de l'Ecriture, dont on allégue diverses preuves. En voici une seule, en parlant de l'aiguillon de la chair dont se plaint S. * *Paul*, le Traducteur dit dans sa Note, *c'est une expression métaphorique, pour dire qu'il étoit sans cesse tourmenté, & qu'il n'avoit aucun repos; on dit populairement en notre Langue selon le même sens, avoir une épine au pié.* L'Ordonnance finit par la condamnation de ce Livre.

Le Catéchisme imprimé par ordre de M. l'Evêque de Montpelier, dont je crois vous avoir déja parlé, paroît présentement sous ce titre, *Instructions générales en forme de Catéchisme, où l'on explique en abrégé par l'Ecriture Sainte & par la Tradition, l'Histoire & les Dogmes de la Religion, la Morale Chrétienne, les Sacremens, les priéres, les céremonies, & les usages de l'Eglise imprimées par ordre de Messire* Charles Joachim Colbert, *Evêque de Montpellier*

* 2. *Corinth.* 12. 7.

pellier, à l'usage des anciens & des nouveaux Catholiques de son Diocése, & de tous ceux qui sont chargez de leur instruction. Avec deux Catéchismes abrégez à l'usage des Enfans. A Paris, chez *Augustin le Guerrier.* 1701. in 4. pagg. 583. & les deux Catéchismes. pagg. 76.

Ces instructions sont divisées en trois Parties: la premiére explique les Principes, les Commencemens, & les Progrès de la Religion, depuis la Création du Monde, jusqu'à la consommation de la vie éternelle, pour laquelle les hommes ont été créez. La seconde explique comment il faut vivre sur la Terre, pour arriver à cette fin. La troisième contient les moyens par l'usage desquels les hommes peuvent mener sur la Terre, la vie qu'il faut mener, pour arriver à la vie éternelle. Il y a à la tête de ces Instructions un Mandement de M. l'Evêque de Montpellier, qui ordonne l'usage de ce Catéchisme. Après ce Mandement suit un Avertissement, qui donne une idée de l'Ouvrage, & aprend les raisons qu'on a eues, d'y suivre l'ordre, qui y est observé. Il y a de plus une permission de M. le Cardinal Archevêque de Paris, pour le débit, l'usage, & la lecture de ce Catéchisme,

me, dans son Diocése. C'est un Ouvrage généralement aprouvé.

Les Colporteurs vendent ici (Paris) des Brochures, qui ont pour titre, *Lettres d'un Suisse à un François*. Nous avons déja vû deux de ces Lettres; la premiére tend à prouver, que dans les Affaires présentes de l'Europe, les Anglois & les Hollandois agissent contre leur intérêt. Dans la séconde, qui est dattée du 15. Septembre, imprimée à Basle, si l'on en croit le titre, contient des Réflexions contre le dernier Manifeste adressé sous le nom de l'Empereur aux Peuples d'Espagne.

Mr. l'Abbé *Boutard* a fait deux belles Odes Latines, une sur la premiére Campagne du Roi d'*Espagne* en Italie, & l'autre sur celle de Mr. le Duc de Bourgogne en Flandres.

On nous écrit de Rome, que le Pape a ordonné au P. *Jouvency* Jésuite, de travailler sur les *Métamorphoses d'Ovide*, & d'en donner une nouvelle Edition de sa façon, c'est-à-dire, comme il nous a donné *Horace*, *Juvenal*, *Perse*, &c.

Mr. *Tournefort* est revenu très-riche de son Voyage de l'Archipel & du Levant, où il a fait quantité de belles découvertes de Plantes, qui nous

étoient

étoient inconnuës. Il travaille à nous donner une Rélation de son Voyage, qui contiendra des choses fort curieuses & plus de deux cens Planches en taille douce.

Mr. le Cardinal de Noailles a chargé le Curé de S. *Sulpice* de dresser les Procès verbaux des Miracles, qui se font au tombeau du Roi *Jaques.* Il y en a déja plus de deux cens avérez, à ce qu'on assure. On dit aussi qu'un Jésuite travaille à nous donner la vie de ce Prince, & que c'est ce qui a fait suprimer la Lettre Circulaire des Religieuses de S. *Marie de Chaillot* sur le même sujet, imprimée chez *Remy* avec Privilége.

Les *Essais de Litérature* du mois de Septembre contiennent une Réponse à la judicieuse Critique, que Mr. *Pouchard* en avoit faite dans le * *Journal des Savans.*

L'*Apothéose* de Mad. de *Scudery*, dont je crois vous avoir parlé dans une de mes précédentes, est un petit Roman *in* 12. de 92. pages, où Madem. *L'Héritier* feignant d'avoir vû en songe quantité de belles choses, qui ont raport au Parnasse & aux Muses, prend oc-

* *On a vû cette Critique; & on ne sait ce qu'on y peut répondre de solide.*

occasion d'y faire paroitre Mad. Scudery comme une illustre Héroïne, qui tient une des premiéres places sur le Parnasse. Le stile de ce petit Livre paroit un peu empoulé, & a beaucoup de raport, en plusieurs endroits, à celui des premiers Ouvrages de *Balzac*. En voici un échantillon pris à Livre ouvert. *La Sapho de Lesbos suportant avec beaucoup d'impatience le triomphe éclatant, dont on honoroit le mérite de la Sapho nouvelle, étoit négligemment penchée sur le fond d'un char, irritée de voir tous ses grans talens effacez par ceux de la Savante Scudery, & honteuse de la comparaison qu'elle se doutoit bien qu'on faisoit des sublimes vertus de cette illustre fille, avec les foiblesses emportées, dont elle avoit été la folle victime* &c. Ces Epithétes à chaque substantif paroissent trop affectées. Cela n'empêche pas qu'on ne doive loüer l'imagination vive de Madem. L'Héritier, son Erudition, & les soins qu'elle prend d'éterniser la mémoire de Mad. de Scudery.

Je ne sai si je vous ai mandé que Mr. *Thiers* va faire imprimer une Critique de l'*Histoire des Flagellans* de Mr. *Boileau* Docteur. Le même Mr. Thiers vient de nous donner un Traité

de la Dévotion, dont on parle diverſement. En voici le Titre. *De la plus ſolide, la plus néceſſaire, & ſouvent la plus négligée de toutes les dévotions.* On a fait une nouvelle Edition du Dictionaire des rimes Françoiſes de *Richelet.* Cette Edition eſt augmentée des mots Synonymes & des mots Latins, qui répondent aux François.

On débite auſſi depuis quelque tems *La Coutume du Berry par Mr.* de la Thaumaſſiére *Avocat de Bourges. in fol.* L'Auteur mourut dans cette ville au mois de Juillet paſſé. Il avoit fait imprimer cèt Ouvrage *in* 4. il y a quelques années. Cette derniére Edition eſt augmentée d'un Traité du *Franc Alleu.*

On a publié depuis quelques mois, *Apologie de la Miſſion de S.* Maur *Apôtre des Bénédictins en France avec une Addition touchant S.* Placide *premier Martyr de l'Ordre S.* Benoit, *par* Dom Thierry Ruinard *Prêtre Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* Chez *Pierre de Baſt.* 1702. *in* 8. pagg. 179. Le deſſein de cèt Ouvrage eſt de refuter ce que Mr. Baillet a écrit de S. Maur dans la nouvelle vie des Saints, & ce que Mr. *Baſnage* le Miniſtre en a dit dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique. Dom Thierry établit ſur des fonde-

mens

mens, * *qui paroissent solides*, qu'il y a eu un S. Maur Disciple de S. Benoit, que ce Saint étoit connu pour tel en Italie & en France; que la Tradition est constante qu'il a été envoyé en France par S. Benoit, & qu'il est mort à Glanfeuil sur la Loire en Anjou, où il avoit établi la régle de son Patriarche. L'Auteur prouve cela par des anciens titres, particuliérement par la Vie de ce Saint, écrite par *Fauste*, corrigée & publiée par l'Abbé *Eudes*. Il soutient que cette vie est authentique, nonobstant les fautes qu'on y trouve, & dont il donne de bonnes corrections. Il prétend, de plus, qu'indépendemment de cette vie, la vérité de l'Histoire de S. Maur subsiste, & répond à toutes les Objections. Sur ce que Mr. Basnage s'est attaché fortement à convaincre de faux la Vie de S. Maur écrite par *Fauste*, sur ce que cèt Auteur a dit que ce fut l'Evêque Bertrand, qui demanda S. Maur à S. Benoit, au lieu que ce ne peut avoir été que l'Evêque *Innocent*, Dom Thierry répond, que Fauste a pris un nom pour un autre; ce qui peut arriver fort facilement & qui arrive aux plus

* *Ce sont les termes de la Lettre qu'on m'écrit.*

plus habiles Auteurs. Dom Reinard dit encore que celui à qui il répond se trompe, quand il croit que la Régle de S. Benoit défend de tondre les Novices ; puis que dans les tems dont il s'agit, ceux qui pour faire pénitence, entroient dans les Monastéres, se coupoient les cheveux. Cette Apologie paroit bien travaillée, fort recherchée, & curieuse. Elle est écrite avec beaucoup de modération & d'honnêteté, & on cela bien différente des Ecrits des Religieux de cette Congrégation contre la Societé. Dom Reinard refute fortement Mr. Baillet, sur ce qu'il veut établir deux S. Maur, l'un Disciple de S. Benoit mort en Italie, & l'autre qui se vint établir à Glanfeuil. Il ne soutient pas moins bien S. Placide que S. Maur. L'Addition qu'il donne sur ce point est curieuse.

De Hollande. Permettez-moi (Mr.***) de vous avertir, que les * *Caractéres de la Famille Royale &c.* que vous croyez être une † Traduction de l'Original An-

* *Voyez nos Nouvelles d'Octob. 1702. pag. 467.* † *On l'avoit avancé sur la foi d'une personne d'honneur, qui dit avoir vû l'Edition Angloise: mais cette Edition même, peut bien n'être qu'une Traduction. On est très-obligé au Savant, qui nous a fourni ces lumiéres.*

Anglois ne le sont point. Ces Caractéres ont été faits à Paris en François & par un François. Il en couroit des copies. Un Allemand curieux, qui étoit à Paris, avec l'Ambassadeur d'un Prince Allemand recouvra une de ces Copies & la fit imprimer à Leipsic, il y a quelques années. J'ai vû cette Edition, & connu par là, que ceux qui ont procuré celle dont vous parlez, y ont ajouté diverses choses. Il se pourroit faire qu'un Anglois a traduit & publié en sa Langue cette Piéce-là; mais supposé une Version Angloise, ce qu'on vient de publier n'a pas été traduit sur cette version.

On réimprime en ce Pays, *La Perpétuité de la Foi de l'Eglise Catholique touchant l'Eucharistie* par Mr. *Arnauld*, en 3. Volumes *in* 4. On joindra à cette Edition quelques Traitez qui ont été imprimez ci-devant séparément, comme la *Réponse générale à Mr.* Claude; la *Créance de l'Eglise Grecque touchant la Transsubstantiation, défenduë contre Mr. Claude*, &c. L'Impression sera achevée dans six à sept semaines, & il y a déja une bonne Partie des Exemplaires de vendus par avance.

On

On avertit en même tems qu'on ne croit pas, que l'Edition de toutes les Oeuvres de Mr. Arnauld, dont on a fait courir le bruit, s'entreprenne de longtems.

On imprime à Amſterdam chez *J. Wolters* la *Géographie de Strabon en XVII. Livres* avec la Traduction Latine de *Guillaume Xilander*. Voici le Projet en Latin, tout tel qu'on nous l'a envoyé. Nous ne croyons pas qu'il ſoit néceſſaire de le traduire en François; puis que cèt Ouvrage n'eſt que pour les Savans.

Hic Auctor Pariſiis typis Regiis anno 1620. *omni cura nitidiſſimè fuit adornatus, additis ad calcem operis caſtigationibus ex commentario magni* Caſauboni, *cum Spicilegiis animadverſionum* Frederici Morelli; *attamen in hac nova editione commodiùs ea deſcribuntur, doctiſſima enim commentaria* If. Caſauboni *non tantùm textui ſingulis paginis proximè ſubjunguntur, verùm quæ more exſuperantiſſimi Judicii ſui ſparſim maximus ille Polyhiſtor diſpoſuit, viſum fuit ea teſtimonia ex ipſis auctoribus citatis maximaque induſtria & ſtudio collectis corroborare ut caſtiſſimus quidam decor novæ huic editioni accedat. Et ne quid deeſſet*

tanti

tanti operis venustati inserta quæque sunt testimonia Suidæ, *vocum & verborum* ἐναγγελιον illustrantia, *accedunt notæ & annotationes Xylandri, quas post singulos editionis suæ libros congessit, quarum usum non aspernandum cum Casauboni commentario conjungere existimatum fuit, Quicquid porrò annotarunt, & κριτικὰ sua emendarunt viri celeberrimi in face critica* Jani Gruteri *subinde adscriptis auctorum nominibus distinctè additur. Hos excipiunt observationes historico-philologicæ* Lipsii, Meursii, Holstenii, & Pinedo *in* Stephanum de Urbibus, Schotti, Palmerii, Bocharti, Salmasii & *illustriss.* Ezechielis Spanhemii *explicationes, ut totum opus nitore suo & elegantia Parisiensi editioni minimè cedat, verùm cultu rerum uberrimo, & animadversionum splendore ei præstet.*

TABLE *des Matieres Principales.*
Novembre 1702.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Decembre 1702.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

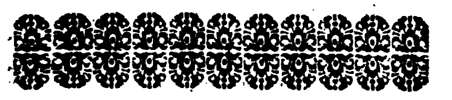
M. DCCII.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

AVIS.

En relisant les Nouvelles du mois passé, j'y ai remarqué deux fautes importantes, l'une d'impression, & l'autre de moi. La premiére est à la page 528. lig. 27. *pris*. lis. *près*. Cette petite faute gâte entiérement le sens. La seconde m'est échapée je ne sai comment. Elle est à la page 544. où je dis qu'il n'y a aucun degré de l'Ecliptique, que le Soleil ne parcoure deux fois en un an. J'avoüe qu'en relisant cèt endroit j'en ai été surpris; il n'y a personne qui ne sache, que le Soleil ne parcourant l'Ecliptique que dans un an; il ne peut parcourir qu'une fois chaque degré dans le même espaçe de tems. Les deux Equinoxes & les deux Solstices peuvent m'avoir jetté dans cette grosse bevuë. Il faut donc effacer tout ce qui est depuis les mots *& parce que*, jusqu'à ceux de *Pole Austral*, inclusivement; cela ne gâte rien au reste.

On avoit envoyé cet Avis pour le mettre à la fin des Nouvelles du mois passé; mais il arriva trop tard.



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Decembre 1702.

ARTICLE I.

Suite de l'EXTRAIT *de* l'HISTOIRE *du* SYMBOLE DES APÔTRES; *inséré dans les Nouvelles du mois passé.* *pag.* 483.

IX. NOTRE Auteur ayant donc posé comme une chose incontestable, qu'il s'agit dans cet Article de l'Ame de Jesus-Christ, il examine premiérement, quel est le lieu où elle alla, savoir l'*Enfer*, & ensuite de quelle

maniére elle y alla, *en descendant*; elle descendit dans l'Enfer.

Pour ce qui est du Lieu où l'Ame de Jesus-Christ alla immediatement après sa mort, & que nous avons appellé *Enfer*, il est certain qu'il n'y a point de mot dans nos Langues Européennes, qui puisse exprimer parfaitement le mot Grec * *Hades* que nous avons traduit par celui d'*Enfer*, & qui en Grec signifie un Lieu invisible, où toutes les Ames separées, bonnes ou mauvaises doivent être reçuës & renfermées jusqu'au jour du Jugement : au lieu que dans nos Langues modernes il ne signifie communément autre chose qu'un Lieu de tourment où sont reléguées les Ames des méchans & des impies.

Il reste à prouver que le mot Grec que nous avons traduit par celui d'*Enfer*, ne signifioit ordinairement parmi les Anciens que la demeure commune de toutes les Ames separées, tant bonnes que mauvaises, où elles étoient heureuses ou malheureuses, selon qu'elles avoient bien ou mal vêcu dans ce Monde. Sur quoi nôtre Auteur va nous faire voir non seulement que les prémiers Chrétiens ont pris le

mot

* ᾅδης.

mot d'*Enfer* en ce sens-là, mais que les Payens & les Juifs ne l'ont point entendu d'une autre maniére.

X. Et pour commencer par les Payens, de qui l'on doit apprendre la proprieté des mots Grecs ou Latins; puisqu'on ne sauroit supposer, que, lorsque les Apôtres ont employé des mots usitez dans la Langue des Payens, ils ne les ayent pris dans leur signification vulgaire & autorisée par l'usage, nôtre Auteur n'a pas de peine à prouver, que les Grecs par leur mot *Hades* & les Latins par celui d'*Inferi* entendoient communément le receptacle des Ames de tous les hommes, separées de leurs Corps. C'est ce qu'on peut apprendre au College, en lisant *Homere & Virgile.* Le premier, dès le commencement de son Iliade nous dit, que *la colere d'Achille fut cause que les Ames de plusieurs grands Heros* * *allérent dans l'Enfer, & que leurs Corps devinrent la proye des Chiens & des Oiseaux.* Et dans l'onziéme Livre de son Odyssée, *Ulysse* racontant sa descente dans les Enfers, nous décrit ce Lieu comme le commun receptacle des Ames separées de leurs Corps; il nous dit qu'il

 trouva

* Ἄϊδι προΐαψεν, &c.

trouva là bien des gens de sa connoissance & plusieurs autres dont il avoit oui parler, les uns bons, les autres méchans. Il y vit l'Ame d'*Achille*, celle d'*Agamemnon*, de *Patrocle*, & de plusieurs autres qui s'étoient rendus fameux dans le monde par leurs belles actions, comme aussi les ames de *Titius*, de *Tantale*, & de *Sisyphe* dont la mémoire étoit infame, & la condition bien différente de celle où étoient ces Héros. Car au lieu que l'Ame d'Achille étoit comblée de joye, Tantale & ses semblables étoient accablez de tristesse, toûjours dans les plaintes & dans les regrets.

L'*Enfer* est le même dans Virgile. *Enée* qui déscendit aussi dans les Enfers, nous en parle comme de l'habitation de toutes les Ames des hommes. Il y trouve les Géans qui avoient voulu déthrôner Jupiter, des fameux scelerats, comme *Ixion*, *Salmonée*, *Pirithous* dans des tourmens inconcevables; & d'un autre côté *Ilus*, *Assaracus*, *Anchise*, & quantité d'autres Heros qui se divertissent dans de belles Prairies, ayant en abondance tout ce qui pouvoit contribuër à leur bonheur. Il est visible, que, selon cette idée, l'Enfer contenoit les Ames séparées

parées de tous les hommes, bons ou méchans, destinez au bonheur ou à la misére. Et en effet, Virgile nous dit que l'Enfer étoit divisé en deux parties, que du côté gauche étoient les Impies, punis actuellement pour leurs crimes, & du côté droit les gens de bien, comblez de toute sorte de plaisirs:

> * *Hàc iter Elysium nobis: at læva malorum*
> *Exercet pœnas, & ad impia Tartara mittit.*

XI. L'Opinion des Juifs étoit entiérement conforme à celle des Payens sur cèt Article; desorte que S. Ambroise, comme remarque nôtre Auteur, a crû que les Payens avoient dérobé aux Juifs cette notion de l'état des Ames après la mort, & qu'ils l'avoient tirée des Livres du Vieux Testament. *Et plût à Dieu*, ajoûte † ce Saint Docteur, *qu'ils ne l'eussent*

* Æneid. Lib. 6. † *Atque utinam non superflua his & inutilia miscuissent — satis fuerat dixisse illis quòd liberatæ animæ de corporibus ἀίδην peterent, id est locum qui non videtur, quem locum Latinè infernum dicimus.* Tom. IV. De bono mortis. c. 10. p. 240.

*ſent pas mêlée avec d'autres vaines imaginations, mais qu'ils ſe fuſſent contentez de cette opinion, que les Ames délivrées du Corps vont dans l'*Hades,*c'eſt-à-dire dans un lieu qu'on ne voit point, & que les Latins appellent* Infernum, *lieu bas.*

A la verité, les Sadducéens nioient l'exiſtence des Anges & des Eſprits, & qu'il y eut une vie après celle-ci; *par où*, comme remarque *Joſephe*, * *ils détruiſoient les recompenſes & les punitions des Ames dans l'Enfer* : mais les Phariſiens, dont la Secte étoit plus accreditée & plus nombreuſe que toute autre, *croyoient*, dit le même Auteur, *l'immortalité des Ames, & qu'elles étoient heureuſes, ou malheureuſes ſous la Terre*, c'eſt-à-dire dans les Enfers, *ſelon qu'elles s'étoient bien ou mal conduites dans cette vie.* A quoi ſe rapporte fort bien ce que le ſavant Mr. *Huet* a remarqué dans ſes † Notes ſur les Commentaires d'Origéne, *que les Juifs modernes diſtinguent le Paradis ſuperieur ou le Ciel qui eſt préparé pour les Ames glorifiées & pour les Corps des Saints après la reſurrection, d'avec le Paradis inferieur*

* ψυχῆς τὰς καθ' ᾅδου τιμωρίας καὶ τιμὰς ἀναιροῦσι. *De Bello Judaico, Lib.* 2.

† *Pag.* 101.

inferieur, qu'ils nomment ordinairement le jardin d'Eden, & qui est destiné à servir d'habitation aux Ames des Justes pendant qu'elles sont separées du Corps. Et à cette occasion nôtre Auteur nous apprend que * dans la Lithurgie des Juifs, il y a une Priére qu'on fait autour du tombeau des morts qu'on vient d'ensevelir; dans laquelle on demande à Dieu *que l'Ame du défunt aille dans le Jardin d'Eden, & que de là elle monte en haut dans le Ciel.*

Mais peu importe à nôtre Auteur pour son présent dessein, quel que soit le sentiment des Juifs modernes sur l'état des Ames après la mort: c'est pourquoi il revient aux Anciens Juifs, & confirme ce qu'il a dit de leur opinion sur cet article par le suffrage de Mr. *Simon* qui dit † expressément, que du temps de nôtre Seigneur Jesus-Christ & de ses Apôtres, les Juifs *reconnoissoient des Lieux souterrains où les Ames alloient après être séparées des Corps.* Et long-tems auparavant, Origéne, le plus savant des Péres Grecs, avoit dit, que *les Juifs apprenoient dès leur Enfance que l'Ame est immortelle, & que sous*

* *In Seder Thephiloth.* p. 179. † *Hist. Critiq. du Texte du Nouveau Testam.* c. 22. p. 269. de l'*Edition de Rotterdam* 1689.

sous la Terre, c'est-à-dire dans l'Enfer; *il y a des punitions & des recompenses pour les hommes selon qu'ils ont bien ou mal vêcu dans ce monde.* D'où il paroit évidemment que les anciens Juifs aussi bien que les Payens entendoient par le mot *Hades*, ou *Enfer*, le Lieu où vont toutes les Ames séparées des Corps, pour y vivre dans un état heureux ou malheureux, selon leur merite.

XII. Mais ce que nôtre Auteur est le plus interessé de découvrir sur cet Article, c'est l'opinion générale des prémiers Chrétiens. C'est aussi à quoi il s'est le plus attaché : & après une exacte & sincére recherche il a trouvé qu'ils ont été sur cela, à peu près, dans les mêmes sentimens que les Payens & les Juifs, savoir, que l'Enfer étoit le commun receptacle des Ames de tous les hommes après leur mort; & qu'il y avoit deux habitations distinctes, que dans l'une, étoient les Ames des Méchans dans des souffrances actuelles; & dans l'autre, celles des gens de bien, actuellement dans la joye, les unes & les autres attendant la resurrection & le Jugement universel.

Mais parce que le mot d'*Enfer* se

prend

prend aujourd'hui dans un mauvais ſens pour un lieu de miſere & de ſupplice, & que ce que nôtre Auteur vient de dire, que les Ames des gens de bien vont en Enfer après la mort, pourroit être mal interpreté, comme s'il vouloit inſinuer par là que les Ames des Bons ſouffrent les peines de l'Enfer, ou que du moins elles ſont expoſées aux flammes d'un prétendu Purgatoire, il prouve avant toutes choſes, que, quoique les Anciens Chrétiens les ſuppoſaſſent dans l'Enfer, ils ne laiſſoient pas d'aſſûrer qu'elles y étoient dans un état de paix & de tranquillité, attendant avec joye la Reſurrection générale, auquel temps leur Bonheur doit être complet dans les Cieux.

Ainſi, *Archelaus*, Evêque de Caſchare en Meſopotamie, qui vivoit dans le troiſiéme Siécle, ayant ſuppoſé que *le Riche & Lazare allérent tous deux dans l'Enfer après leur mort*, dit pourtant * *que le dernier étoit là dans un Lieu de repos.* C'eſt pourquoi Origéne nous le repréſente comme ſe repoſant dans le ſein d'Abraham; & Clement Alexandrin nous dit que Lazare étoit en un état floriſſant dans le ſein de ce Patriarche.

* *Diſput. adverſ. Manich. ad calcem Not. Valeſ. in Socrat. p.* 201.

che. Sur quoi *Hilaire de Poictiers* conclud fort bien, que *nôtre Seigneur ne devoit pas craindre d'entrer dans le Chaos infernal, puisque Lazare étoit heureux dans le sein d'Abraham.*

Nôtre Auteur entreprend, après cela, de nous prouver que la croyance générale des prémiers Chrétiens étoit que les Ames des gens de bien alloient, après la mort, dans l'Enfer ou l'Hades, comme parlent les Auteurs du Symbole. Je serois trop long si je transcrivois tous les passages que notre Auteur a ramassez avec tant de soin & de jugement sur cet article. En voici quelques-uns des plus considerables.

Le prémier est de S. Irenée, qui vivoit dans le second Siécle. Cet Evêque expose ainsi l'ordre de la resurrection & de la glorification de tous les veritables Chrétiens; il dit * qu'*après que leurs Ames sont separées du Corps par la mort, elles vont en Enfer,* c'est-à-dire *dans un Lieu invisible que Dieu leur a assigné, où elles resteront jusqu'à la Resurrection dans l'attente de ce nouvel état; après quoi venant à recevoir leurs Corps & ressuscitant parfaitement, c'est-à-dire corporellement, elles viendront en la présence de Dieu.* Ce qui

* *Lib. V. c. 26. p. 356.*

qui n'est pas fort différent de ce que pensoit sur cet article-là *Justin Martyr* qui vivoit aussi dans le second siécle. *Toutes les ames*, disoit-il, *ne meurent pas, mais celles des gens de bien demeurent dans une meilleure place, & celle des Méchans dans une plus mauvaise, attendant le jour du Jugement.*

Tertullien dit expressément, * que *le Riche & Lazare* ou *Eleazar* (car c'est ainsi qu'il le nomme) étoient *tous deux en Enfer, le prémier dans un tourment de feu, & l'autre dans un lieu de rafraîchissement, savoir dans le sein d'Abraham.* D'où il paroit qu'il regardoit le sein d'Abraham comme une partie de l'Enfer. Et ailleurs Tertullien ayant proposé cette Question, *si toutes les Ames vont en Enfer*, il se déclare pour l'affirmative, renvoyant son Lecteur à un Livre qu'il avoit écrit sur le Paradis, & que nous n'avons plus, *où il avoit fait voir*, dit-il, que chaque Ame en particulier *est sequestrée en Enfer jusqu'au jour du Jugement*, ajoutant pour mieux confirmer cette pensée, *que Jesus-Christ, parce qu'il étoit homme, non seulement étoit mort & avoit été enseveli, selon les Ecritures, mais qu'il avoit aussi satisfait à la Loi imposée à*

* De Idololatr. p. 622.

toutes les Ames humaines, qui est de descendre dans les Enfers, n'étant monté aux Cieux qu'après avoir descendu dans les profondeurs de la Terre, pour que les Patriarches & les Prophetes y pussent jouïr de sa présence. Il dit encore dans le Chapitre suivant que c'étoit la croyance générale des Chrétiens de son temps, * *que toutes les Ames vont en Enfer.*

Selon les Oracles de la Sybille, qui, selon nôtre Auteur, ont été forgez pieusement par quelque Chrétien & compilez vers la fin du second siécle sous le Regne de l'Empereur *Commode*, † *tous les hommes qui habitent sur la Terre doivent aller dans les Enfers.*

Lactance a soin d'avertir ses Lecteurs § *de ne pas croire que les Ames soient jugées immediatement après la mort; car*, dit-il, *elles sont toutes detenuës dans un Lieu commun jusqu'à ce que le Souverain Juge*

* Animas universas ad inferos redigi. *De Animâ. c. 33. p. 577.* † — *εἰν ἀΐδαο δόμοις ἰέναι κκλεό·ζαι. Sybill. Orac. Lib. I. p. 164.* § Nec quisquam putet animas post mortem protinus judicari, omnes in unâ communique custodiâ detinentur, donec tempus adveniat quo maximus Judex meritorum faciat examen. *Institut. Lib. VII. c. 21. p. 717.*

Juge vienne faire l'examen de leur conduite.

S. Jerôme semble être aussi du même sentiment en quelques endroits de ses Ouvrages, comme dans celui-ci, où il met de la difference entre la mort & l'Enfer, disant * *que la mort est la separation de l'Ame d'avec le Corps, mais que l'Enfer est le Lieu où les Ames sont renfermées dans un état de rafraîchissement ou de misere selon leur merite.*

Enfin S. Augustin dit † *que durant le temps qui s'écoule entre la mort d'un homme & la derniére resurrection, les Ames sont renfermées dans de secrets receptacles, où elles sont en repos ou dans la misere, selon ce qu'elles meritent.*

XIII. J'avois oublié d'avertir que nôtre Auteur ne prétend pas que tous les Ecrivains des prémiers siécles ayent expliqué exactement de la même maniére & avec une égale netteté ce qu'il faut entendre par la descente de Jesus-Christ dans les Enfers, mais seulement que l'explication qu'il donne de cet Article lui paroit la plus naturelle & qu'elle a été la plus généralement reçuë dans les premiers Siécles du Christianisme. Du reste, il

* *Tom. V. Comment. in Ose. c. 13. p. 74.*
† *Tom. III. Enchir. ad Laurent. c. 109. p. 252.*

il reconnoît sincérement ici, que dans le déclin des Langues Greque & Latine les mots *Hades* & *Inferi* commencérent à être pris le plus ordinairement en un mauvais sens pour un Lieu de Supplice, & sur tout en Latin. Et dès le temps même d'Origéne, il se trouvoit des gens parmi les Grecs qui ne pouvoient se figurer qu'avant la venuë de Jésus-Christ les Saints fussent allez en Enfer. Sur quoi Origéne leur dit * *que les Serviteurs ne sont pas plus que leur Maître, qu'il ne leur étoit pas honteux d'aller dans un Lieu où leur Seigneur alla lui-même, étant descendu dans l'Enfer pour pouvoir le conquérir, & en tirer les Ames des gens de bien; par où il nous a ouvert,* ajoute-t-il, *un passage dans le Paradis, afin que nous qui vivons dans la fin des siécles, ayions ce privilege par dessus les saints des siécles précédens d'entrer directement dans le Paradis, si nous quittons cette vie dans des dispositions saintes & vertueuses, d'y entrer, dis-je, malgré l'épée flamboyante qui est au devant, sans aller dans ce Lieu, où ceux qui étoient morts avant la venuë de Jesus-Christ, attendoient ce divin Sauveur.*

Nôtre

* *Vol. I. Homil. de Engastrym.* p. 32, 33.

Nôtre Auteur conclud de là en passant, qu'Origéne lui-même s'étoit un peu écarté de l'opinion généralement reçuë dans l'Eglise, puis qu'au lieu de dire que les Ames des bons alloient en Enfer depuis la résurrection de Jesus-Christ, comme il reconnoit qu'elles y alloient auparavant. il les envoyoit dans le Paradis, qu'il supposoit dans un Lieu différent de l'Enfer, quoi que, selon d'autres, le Paradis fut dans l'Enfer même. Nôtre Auteur reconnoit en même tems que cette notion d'Origéne fut reçuë depuis, par plusieurs personnes, & sur tout en Occident, où elle prévalut enfin à l'exclusion de l'ancienne Doctrine. Mais il soûtient qu'il n'en fut pas de même dans l'Orient, car l'ancienne Doctrine y fut soigneusement conservée, comme il le prouve par des autoritez incontestables. Ce qu'il confirme enfin par cette raison, que la même Doctrine s'est maintenuë jusqu'à présent sans beaucoup d'altération dans les Eglises d'Orient. *Les Grecs & les Armeniens*, dit Mr. le Chevalier *Sandy* * dans ses Voyages, *croyent que les Morts ne sentiront ni joye ni douleur jusqu'au jour du Jugement*: par où nôtre Auteur

* *Sandy's travels p. 96. VII. Edition.*

Auteur s'imagine qu'ils ne veulent dire autre chose que ce que soûtiennent les Chrétiens Moscovites, qui est * que *les Ames des gens de bien ne seront reçuës dans le Ciel & admises à la présence immédiate de Dieu qu'au jour de la Résurrection*; & que ce que pensent sur cela les Ethiopiens d'aujourd'hui, † qui *croyent communément*, comme nous l'assure le savant Mr. *Ludolph*, *que les Ames des Fidelles ne jouiront de la félicité qu'après la résurrection*, *ce qui*, ajoute Mr. Ludolph, *a aussi été le sentiment de la plûpart des Anciens Péres.*

Après tout ce que nôtre Auteur a dit sur la signification du mot *Enfer*, il se croit en droit d'en conclurre qu'il n'emporte proprement autre chose dans sa premiére & originale signification que le Lieu des Ames separées, & qu'ainsi par la Descente de Jésus-Christ dans les Enfers, il faut entendre le passage de son Ame dans cette retraite invisible des Esprits séparez, où elle demeura en repos jusqu'au jour de la Résurrection.

XIV. La seconde chose que nôtre Auteur s'est chargé d'examiner, c'est la

* *Voy. la Rélation de l'Ambassade du Comte de Carlisle en Moscovie, l'an 1663.*

† *Bibliothéque Univ. Tom. XXI. p. 16.*

la maniére dont Jesus-Christ alla dans les Enfers. Il est dit dans le Symbole que ce fut en descendant, sur quoi l'Auteur rapporte un passage d'un Livre Anglois du savant *Usserius* où cèt Archevêque nous assûre, *que le même mot qu'on a traduit dans le Symbole*, il *est* descendu, *se trouve dix fois dans les Actes des Apôtres, & que dans aucun de ces endroits il n'emporte point une descente de haut en bas, mais seulement un transport ou passage d'un lieu dans un autre*, d'où il conclud, qu'*on doit aussi le prendre en ce dernier sens dans le Symbole des Apôtres, puis qu'il n'y a point de nécessité de l'expliquer autrement.* Ainsi le mot *descendre* ne signifiera autre chose dans cet Article que le passage de l'Ame de Jesus-Christ dans les Enfers. Et c'est le sens que nôtre Auteur trouve plus à propos de lui donner.

Il reconnoit pourtant que ce qui dans cette occasion a fait préferer le mot de *descendre* à tout autre, c'est une opinion généralement reçuë, que le receptacle des Esprits séparez étoit sous la Terre ou dans le cœur de la Terre, d'où vient qu'on l'a appellé en Latin *Infernum*, Lieu bas, & en Grec τὰ καταχθόνια, & τὰ κατώτερα, c'est-à-dire, *les parties souterrai-*

raines & inferieures. Suivant cette opinion, qui est Payenne dans son origine, quelques Péres ont cru aussi bien que les Payens, que l'Enfer étoit *sous la Terre*, ou *dans les entrailles de la Terre.* Mais comme d'autres avoûënt de bonne foi qu'ils ne savent où est l'Enfer, nôtre Auteur conclud que lorsqu'on a dit dans le Symbole des Apôtres que Jesus-Christ descendit dans les Enfers, on n'a entendu par là autre chose si ce n'est que l'Ame de Jesus-Christ étant séparée de son Corps par un transport réel & local, elle alla dans la Region invisible des Esprits, où selon les Loix de la nature elle resta parmi d'autres Ames pieuses, jusqu'à la resurrection de son Corps.

Que ce soit là ce qu'il faut entendre par la *Descente de Jesus-Christ dans les Enfers*, nôtre Auteur le prouve encore par l'énumeration des principales Fins pour lesquelles nôtre Seigneur alla dans cette habitation des Esprits separez. Tout ce qu'il avance sur cela est fort curieux, & constamment appuyé sur des passages formels des Anciens Péres, mais je ne pourrois le rapporter ici sans donner dans une excessive longueur.

XV. Reste de voir à quelle oc-

casion, de quelle maniére, & dans quel tems cet Article fut inseré dans le Symbole.

Nôtre Auteur croit que ce qui donna occasion à l'insertion de cèt Article, ce fut une erreur des Ariens & des Eunomiens, mais surtout des Apollinaristes, entre qui & les prémiers il n'y avoit pas grande difference à cèt égard.

Les Ariens & les Eunomiens, ou du moins quelques uns d'entr'eux, soûtenoient que Jesus-Christ n'avoit ni ame raisonnable ni sensitive, en quoi ils différoient un peu des Apollinaristes, qui accordoient à Jesus-Christ une ame sensitive, ne lui ôtant que l'Ame raisonnable, dont ils disoient que la Divinité tenoit la place.

Qu'il y eût des Ariens dans cette opinion, c'est ce que nôtre Auteur prouve par le témoignage de S. Athanase qui les accuse expressément de maintenir * qu'*il y avoit en Christ une Ame celeste qui lui tenoit lieu d'ame humaine*; & par celui de Theodoret qui parlant des Ariens & des Eunomiens † nous assûre, qu'ils *soûtenoient que la Divinité faisoit en J. C. l'office de l'Ame.*

‡ S.

* *Tom. I. De Incarn. Christi advers. Apollin. p. 628.* † *Divin. Decret. Epit. c. 12. p. 124.*

‡ S. Epiphane & § S. Augustin accusent les Ariens de la même chose.

Mais ce qui rendit cette hérésie plus considerable & plus dangereuse, c'est qu'elle fut soûtenuë par le grand *Apollinaire*, Evêque de Laodicée, l'ornement de son siécle, illustre par son savoir, par sa piété & par quantité d'excellens Ouvrages qu'il avoit composé contre les Hérétiques, & sur tout par celui qu'il avoit écrit pour la défense de la Religion Chrétienne contre le Philosophe Porphyre; Ouvrage qui surpassoit de beaucoup tout ce qui avoit été fait auparavant sur cette matiére.

La chute d'un si grand homme fût sans doute très-sensible à l'Eglise, comme remarque notre Auteur, & comme il le prouve par des témoignages exprès de S. Epiphane & de Grégoire de Nazianze. On ne sait pas exactement en quel tems son hérelie commença de se répandre dans le monde. Il ne fut anathématizé nommément comme hérétique, que dans le second Concile Général tenu à Constantinople, l'an 381. Mais dix-neuf ans auparavant, l'an 362. son Hérésie avoit été condamnée par un Synode tenu à Alexan-

‡ *Anacephal.* p. 528. § *De Hæres.* c. 55. p. 182.

xandrie, quoi qu'on y eût épargné son nom.

Cette hérésie d'Apollinaire consistoit à croire, comme s'en exprime S. Augustin, que *Jésus-Christ avoit pris nôtre chair sans ame*, ou, comme dit Cassien, que Jesus-Christ *n'avoit point d'ame humaine*, c'est-à-dire d'ame raisonnable. Car d'ailleurs Apollinaire reconnoissoit en J. C. une ame capable de sentiment: ce qui fait dire à Vincent de Lerins * qu'*Apollinaire assuroit que dans le Corps de J. C. il n'y avoit point d'Ame humaine, ou du moins d'Ame accompagnée d'esprit & de raison*: de sorte que † la Divinité y tenoit lieu d'Ame humaine. Ainsi l'Erreur d'Apollinaire se reduisoit à ceci, Que quoi que Jesus-Christ étant fait homme eut été incarné, qu'il eut pris une chair réelle & un veritable Corps, il n'avoit pourtant pas une ame humaine raisonnable, mais que la Divinité faisoit en lui toutes les fonctions d'une Ame raisonnable.

Cette opinion parut d'une très-dangereuse conséquence aux Docteurs Chrétiens de ce tems-là. Car 1. *disoient-ils*, si Christ n'a point eû d'ame raisonnable, mais que la Divinité en ait

* *Comment.* c. 17. p. 50. † *Epit. Hæres. Fab. Lib.* 4. *in Hæres. Apoll.* p. 107.

ait fait toutes les fonctions, il s'ensuivra de là que plusieurs actions de Jesus-Christ, comme celles de *desirer*, de *craindre*, de *s'affliger*, &c. auront été attribuées à sa nature divine par les saintes Ecritures : ce qu'on ne peut dire sans blasphême. Cet Argument est pressé avec beaucoup de force par S. Epiphane & par S. Athanase, comme nôtre Auteur le prouve par des passages tirez de leurs Ecrits.

2. D'ailleurs si J. C. eût été privé d'une Ame raisonnable, il n'auroit pas eû toute l'essence de l'homme, sa nature humaine auroit été défectueuse & imparfaite : conséquence dangereuse qui fit condamner l'opinion d'Apollinaire, comme nôtre Auteur le prouve par des autoritez incontestables.

3. Enfin il s'ensuivroit de cette opinion que Jesus-Christ n'auroit été nôtre Redempteur qu'en partie, qu'il n'auroit sauvé que nôtre Corps, mais qu'il auroit laissé perdre nôtre ame ; car on ne pourroit plus dire qu'il a donné son Ame pour nôtre Ame. C'est le raisonnement de S. Athanase & de plusieurs autres Docteurs Chrétiens dont on pourra voir les propres termes dans nôtre Auteur.

Telles étant les conséquences natu-

turelles de ce sentiment, d'autant plus propre à seduire d'autres personnes, qu'il étoit soûtenu par un homme déja fameux par sa pieté, & par un savoir extraordinaire, l'on ne peut douter que les Conducteurs de l'Eglise, n'ayent taché d'en arrêter le cours par les remedes les plus convenables. Delà nôtre Auteur conclud qu'il y a grande apparence que ce fut dans cette veûë qu'on insera dans le Symbole des Apôtres cet Article de la descente de J.C. dans les Enfers, comme étant un des argumens les plus forts & les plus convaincans qu'on pût imaginer pour faire voir que Jesus-Christ avoit une ame raisonnable. A la verité, les Péres combattoient l'opinion d'Apollinaire par d'autres raisonnemens, mais les Apollinaristes y faisoient des réponses plus probables que celles qu'ils eussent jamais pû opposer à cet Article du Symbole. Si les Orthodoxes leur opposoient, par exemple, ce passage de S. Jean, x, 18. *Nul ne peut me ravir la vie* ou *l'ame*, comme il y a dans l'original, τὴν ψυχήν μȣ, *mais je la quitte de moi-même*, les Apollinaristes repliquoient que par l'*Ame* il faut entendre dans cet endroit *la vie humaine*, qui est maintenuë par une Ame sen-

ſtive telle que celle des Bêtes. Si on leur objectoit, que, ſi Jeſus a été *ſaiſi de triſteſſe*, & *dans une grande affliction*, comme l'Ecriture l'aſſûre poſitivement, il faut qu'il ait eû une ame raiſonnable, ſon Corps qui n'étoit que matiére, étant incapable de ſentiment; ils repliquoient qu'on pouvoit fort bien expliquer cela de ſon Corps qui étoit capable de ſouffrir, comme il paroit par l'exemple des Bêtes, qui ſans avoir une ame raiſonnable ſont capables de ſenſation & de paſſion. Quelqu'autre objection qu'on leur fit, ils s'en débarraſſoient d'une maniére ou d'autre. Mais on ne voit pas quelle ombre de réponſe ils pouvoient faire à l'argument tiré de la Deſcente de Jeſus-Chriſt dans les Enfers. Car ſi Jeſus-Chriſt deſcendit dans les Enfers, quelle fut la partie de ce Divin Sauveur qui alla dans ce Lieu? Ce ne fut pas ſa Divinité, car étant par tout, elle étoit déja en Enfer auſſi bien qu'ailleurs, & ne pouvoit par conſéquent y être tranſportée. Ce ne pouvoit pas être ſon Corps, car il avoit été mis dans le ſepulcre. Il faut donc de toute néceſſité que ſon Ame y ait été tranſportée, & que cette Ame ſoit par cela même une ame raiſonnable, puiſque

les

les Ames des Bêtes meurent avec le Corps, & qu'il n'y a que les Ames des hommes qui vivent après la mort dans l'Enfer, c'est-à-dire dans le commun receptacle des Esprits separez.

Telle étant la force de cet Argument, il a été effectivement employé fort souvent contre les Apollinaristes par les anciens Péres, comme * par S. Epiphane dans ce qu'il a écrit contre l'hérésie d'Apollinaire, & par Theodoret dans l'un de ses Dialogues où l'un des Interlocuteurs, qui fait l'orthodoxe, ayant demandé à l'autre, *si je disois que J. C. a pris un Corps & non une Ame; mais que sa Divinité ayant été unie à son Corps, a fait toutes les fonctions de l'Ame, quelles raisons employeriez-vous pour me refuter?* celui-ci répond qu'il le refuteroit par plusieurs passages de l'Ecriture; & en particulier par cet endroit des Psaumes, *Tu ne laisseras point mon ame dans l'Enfer, & tu ne souffriras pas que ton saint sente la corruption.* A quoi l'Orthodoxe répond, *voilà un témoignage que vous avez cité fort à propos.* Enfin S. Athanase dans un Traité fait exprès contre les Apollinaristes pousse le même raisonnement avec beaucoup de force. Le passage

 qu'en

* *Adversus hæreses, in hæres.* 77. *p.* 434

qu'en rapporte nôtre Auteur, eſt fort curieux, mais un peu trop long pour être rapporté ici.

De tout cela nôtre Auteur ſe croit en droit de conclurre, que, ſelon toutes les apparences, cet Article de la Deſcente de Jeſus-Chriſt en Enfer fut particuliérement inſeré dans le Symbole des Apôtres par oppoſition à l'Héréſie d'Apollinaire, les Auteurs de cette inſertion conſiderant peut-être, outre cela, que cet Article trouvoit fort bien ſa place après la paſſion & l'humiliation de Jeſus-Chriſt, ſans troubler l'ordre de l'ancien Symbole, ou ſans y cauſer aucune variation ſenſible.

XVI. Pour ce qui eſt du tems auquel cet Article fut inſeré dans le Symbole, nôtre Auteur avoûë que ç'a été fort tard. Le prémier Symbole où l'on croit communément qu'il a paru pour la prémiére fois, c'eſt celui d'Aquilée, repeté par Ruffin, qui nous aſſure d'ailleurs que cèt Article n'étoit point alors dans le Symbole Romain, ni dans l'Oriental. Par où nôtre Auteur croit que Ruffin a voulu parler des Symboles dont on ſe ſervoit publiquement dans les Egliſes d'Orient & de Rome, lorſqu'on y célébroit *le*

Baptême

Baptême, puisque cet Article se trouve, avant Ruffin, dans le Symbole particulier de S. Epiphane, ou plûtôt dans une Exposition du Symbole, composée par S. Epiphane, & dans le Symbole de S. Cyrille de Jerusalem. Mais excepté ces deux-là, il est vrai que *la descente de Jesus-Christ en Enfer* ne se trouve dans aucun Symbole Catholique, public ou particulier, jusqu'au tems de Ruffin, c'est-à-dire environ quatre cens ans après Jesus-Christ. Je dis dans aucun Symbole Catholique, car, selon nôtre Auteur, cèt article avoit été inseré quelque tems auparavant par un Parti d'Ariens dans le Symbole qu'ils dresserent dans le grand Concile de Rimini, tenu sous l'Empereur *Constance* en 359. Nôtre Auteur tache de découvrir à quelle occasion ces Ariens s'aviserent alors de faire cette addition. Les conjectures qu'il fait là dessus, sont si curieuses que je ne puis m'empêcher de vous les communiquer.

„ Il est certain, dit-il, que dans ce
„ Synode de Rimini les Ariens mirent
„ tout en œuvre pour élever leur parti
„ sur les ruines du Parti Orthodoxe,
„ tantôt en deguisant leurs sentimens,
„ tantôt en représentant sous un faux

„ jour ceux des Orthodoxes, & sur „ tout en tachant de diminuer l'autorité du Concile de Nicée, & d'anéantir le Formulaire de foi qu'on „ y avoit dressé. Pour cet effet, ils " composérent un nouveau Formulaire où ils omirent le mot de *substance* οὐσία, évitant de dire que le „ Fils fut de la même substance que „ le Pére, ce qui faisoit partie du „ Symbole de Nicée. Mais de peur „ que cela n'allarmât trop les Orthodoxes qu'ils vouloient surprendre par „ de vaines apparences ils y insererent „ d'autres expressions qui sembloient „ marquer sufisamment leur aversion „ pour les sentimens Ariens, comme que *Jesus-Christ étoit le fils unique de Dieu*, *engendré par lui avant tous les tems*, *Dieu de Dieu*, *en toutes choses semblable à son Pére qui l'avoit engendré*. Et pour jouër à „ coup sûr, dans le dessein de paroître „ abandonner absolument l'hérésie „ d'Arius & de tous ses sectateurs, & „ de passer veritablement pour Orthodoxes, ils ne se contentoient pas „ de la pretenduë rejection de cette „ partie de son héresie qui se rapporte „ à la Divinité du Fils de Dieu, ils ajoûterent encore dans leur confession de

„ de foi, que nôtre Seigneur descendit aux Enfers, voulant par là se justifier du reproche de nier que J. C. eut une ame humaine, ce que les Lucianistes & d'autres d'entr'eux nioient effectivement, mais que ceux du Concile de Rimini ne faisoient pas apparemment, afin qu'en se déclarant fortement & sincerement contre une héresie dont ils étoient soupçonnez, ils pussent être crûs plus aisément dans le déni qu'ils feroient du reste. Et il n'est pas tout à fait hors d'apparence qu'ils n'eussent d'ailleurs en vûë de susciter par là des affaires à Apollinaire leur grand ennemi, qui vraisemblablement commençoit alors à être soupçonné de l'hérefie que nous avons vû qu'il soûtint ouvertement dans la suite.

L'année d'après, les *Acaciens*, Secte particuliere d'Ariens, approuvérent dans un Synode tenu à Constantinople la confession de foi, dressée à Rimini, avec quelques explications & additions, sans faire aucun changement essentiel à l'Article de la descente de J. C. dans les Enfers. Après cela Apollinaire ayant déclaré plus ouvertement son opinion héterodoxe sur l'incarnation

du Fils de Dieu, les Orthodoxes se crurent obligez de le désavouër; c'est pourquoi ils condamnérent son hérefie dans un Synode tenu à Alexandrie, l'an 362. & dans un autre tenu à Rome, l'an 373. & enfin suivant l'exemple qui leur avoit été donné par les Ariens, on insera dans le Symbole, l'article de la descente de J. C. dans les Enfers qui fournissoit un argument invincible contre cette opinion d'Apollinaire, comme il a été prouvé ci-dessus. On trouve, dès-lors, cet article dans S. Epiphane & dans S. Cyrille de Jerusalem. Après quoi le prémier Symbole où l'on le rencontre, c'est celui d'Aquilée, rapporté par Ruffin, dans lequel à la verité cette clause étoit exprimée avec plus de latitude que dans nôtre Symbole d'aujourd'hui, car il y avoit *descendit ad inferna*, c'est à-dire Jesus *descendit dans les lieux bas*, paroles qui peuvent désigner sa sepulture, & cela d'autant plus que la sepulture de Nôtre Seigneur n'étoit pas exprimée dans ce Symbole, l'Article de la Descente de J. C. dans les lieux bas venant immédiatement après sa Crucifixion sous *Ponce Pilate*. Mais dans la suite que la descente de J. C. fut reçuë dans le Symbole Romain &

dans

dans le Symbole Oriental, la sepulture fut retenuë, & à la place *des lieux bas* on mit *dans les Enfers*. *Ce qui ne permet pas*, ajoûte nôtre Auteur, *de supposer raisonnablement, que dans nôtre Symbole la Descente de Jesus-Christ dans les Enfers doive être expliquée de la sepulture du Corps de Jesus-Christ, car la sepulture ayant été déja exprimée, il seroit inexcusable de repeter la même chose en d'autres termes dans un si petit Abregé.*

Voilà, Monsieur, quelle est la methode de l'Auteur de *l'Histoire critique du Symbole des Apôtres*. Tout le reste est traité avec la même exactitude, de sorte que qui voudroit prendre la peine de le traduire en Latin, rendroit sans doute service à bien des Savans qui n'entendent pas l'Anglois.

Ce 1. *Septembre vieux stile* 1702.

ARTICLE II.

HISTOIRE *du* RÉGNE DE LOUIS XIII. *Roi de France & de Navarre. Tome Quatriême, contenant ce qui est arrivé de plus remarquable en France & en Europe depuis l'assemblée de la Rochelle jusques au Ministére du Cardinal*

nal de Richelieu. Par Mr. MICHEL LE-VASSOR. A Amsterdam, chez Pierre Brunel. 1702. in 12. pagg. 710.

JE CROIS qu'il n'est plus nécessaire d'avertir, que Mr. le *Vassor* suit sa méthode ordinaire, & parle toujours avec la même liberté. Ceux qui ont lû les trois premiers Tomes de son Ouvrage se sont bien attendus à le voir continuer sur le même ton.

Ce quatriême Volume contient l'Histoire de quatre années, savoir depuis 1621. jusqu'en 1624. inclusivement. Son principal sujet, par raport à l'Histoire de France, est la guerre que *Loüis XIII.* fit à ses Sujets de la Religion Reformée, sous prétexte qu'ils s'étoient assemblez à la Rochelle sans sa permission, & qu'ils ne voulurent point se séparer, qu'ils n'eussent obtenu la réparation des infractions faites aux divers Edits qu'ils avoient obtenus sous les régnes précédens, & surtout à l'Edit de Nantes. On y voit l'acharnement du Connétable de *Luines*, du P. *Arnoux* Jésuite, du Prince de *Condé*, & de quelques autres bigots ou faux Politiques, à la ruine du Parti Réformé de France. L'Auteur

montre

montre comment ces gens abusérent de la foiblesse d'un Prince jeune, & trop jaloux de son autorité, pour allumer le feu d'une guerre Civile dans tout le Royaume, & ruiner des Sujets, dont la fidélité auroit été à toute épreuve, si seulement on eut voulu leur permettre de servir Dieu selon les mouvemens de leur conscience, & leur donner quelque fureté de la permission qu'on leur accorderoit; fureté, d'autant plus nécessaire, que le passé leur aprenoit qu'on ne se faisoit point un scrupule de violer les sermens les plus solennels faits en leur faveur, quand on croyoit pouvoir le faire furement.

Les gens du Monde & les habiles Politiques de la Cour de Loüis XIII. n'étoient point portez pour cette guerre. Outre qu'elle affoiblissoit l'Etat en armant les Sujets les uns contre les autres, la conjoncture n'étoit pas favorable. *Bassompierre* avoit fait un Traité avec l'Espagne, par lequel cette Couronne s'engageoit de rendre la Valteline qu'elle avoit injustement usurpée sur les Grisons, sous un vain prétexte de Religion. Mais elle se mettoit peu en peine d'exécuter le Traité. *Je ferai mon devoir d'Ambassadeur*, é-

crivoit Bassompierre à son Maître, *en vous aportant des paroles; mais il faudra que vous les leur fassiez tenir.* C'est ce que souhaitoient les grands Seigneurs de la Cour les plus éclairez & les mieux intentionnez; mais c'est ce dont Loüis, Luines son favori, Arnoux son Confesseur & quelques autres, ne se mettoient pas beaucoup en peine. La Cour de Madrid pouvoit les joüer impunément, pendant qu'ils étoient attachez à joüer le Parti Réformé.

Ce n'est pas le tout, les gens éclairez de France voyoient avec douleur l'aggrandissement de l'autre Branche de la Maison d'Autriche en Allemagne. Le Roi de *Bohême* fut mis au Ban de l'Empire, les Espagnols & les Autrichiens réünirent leurs forces pour le dépouiller de ses Etats, & en vinrent à bout. Sa dignité Electorale fut donnée au Duc de Baviére, & ce malheureux Prince & sa Famille, se virent contraints de venir chercher une retraite en Hollande, où cette République toujours promte à sécourir les malheureux, lui établit une pension honorable, pour subsister dans son exil.

Mr. le Vassor s'étend beaucoup sur la conduite de *Jaques I.* Roi d'Angleterre, pendant ce tems-là, & l'on peut dire

dire que ce Prince fait une très-sotte figure dans tout ce Volume. Il se laisse perpétuellement tromper par les Espagnols, dans l'espérance qu'ils lui donnent de marier leur Infante avec *Charles* fils de Jaques, Prince de Galles. Parce qu'on promettoit à cette Princesse une dot très-considérable, Jaques, toujours affamé d'argent, fit cent fausses démarches, tomba dans tous les piéges qu'on voulut lui tendre, & abandonna son Gendre à la fureur de ses Ennemis, de peur de manquer sa proye. Il n'y avoit presque que lui seul en Europe, qui ne vît pas qu'on le trompoit, & que la Cour de Madrid, qui est le centre de la Bigotterie, n'avoit nul dessein de marier son Infante à un Prince qu'elle regardoit comme un Hérétique. Voici ce que le judicieux Bassompierre en écrivoit à son Maître. *On continuera de tromper ici* (Madrid) le Roi d'Angleterre, *le plus longtems qu'il sera possible, sur le prétendu mariage de son Fils avec l'Infante. Mais on rompra ensuite avec lui d'une maniére éclatante. Les choses ne peuvent pas être autrement.* Comme Mr. le Vassor a eu la commodité de lire quelques Auteurs Anglois, il raporte diverses particularitez

considérables sur cette ridicule négociation du Roi d'Angleterre avec celui d'Espagne, pour le mariage du Prince de Gales avec l'Infante. Cette affaire, la Guerre contre les Réformez de France jusques à la paix concluë par l'entrevuë du Connétable de *Lesdiguiéres* avec le Duc de *Rohan*; & la guerre d'Allemagne en exécution du Ban publié contre le Roi de Bohême, pour le dépouiller de ses Etats, sont les trois sujets principaux, qui sont traitez dans ce Volume.

Après cette idée générale, nous nous contenterons de faire quelques Remarques détachées sur quelques endroits de cette Histoire, qui nous ont paru mériter une attention particuliére.

1. Notre Auteur, qui s'est mis sur le pié de blâmer ce qu'il croit blâmable, sans aucun égard à tel ou à tel parti; desaprouve la conduite des Réformez, qui s'assemblérent à la Rochelle sans la permission du Souverain, & qui ne voulurent jamais se séparer, qu'on n'eut rémédié à leurs griefs, quelques ordres qu'ils en reçussent. Ce n'est pas que les Réformez n'eussent raison de prétendre qu'on observât les Edits; mais ils n'étoient point en état

de

de résister à leur Souverain. Leur conduite pouvoit être juste; mais elle étoit imprudente. Ils étoient foibles, ils étoient desunis, il y avoit beaucoup de faux fréres parmi eux, qui, aux moindres avantages que la Cour leur faisoit espérer, abandonnoient leur Parti, & se déclaroient même contre lui. Enfin, ils n'avoient plus de Chef assez considérable, pour les maintenir dans leur union par son rang & par son autorité. *Quand* Henri IV. *eut embrassé la Communion du Pape*, dit notre Auteur, *certains Réformez malhabiles se réjouïrent de ce que leur Parti se trouvoit afranchi de l'autorité presque Souveraine d'un Protecteur. Ils aplaudirent sotement à leurs Assemblées, qui commençoient à parler au pluriel & à dire* Nous, *flatez de je ne sai quelle chimére de République, ces gens s'imaginoient qu'un Corps semblable, disoient-ils, aux Etats Généraux du Royaume & composé des députez, de la Noblesse, du Clergé, & du Tiers Etat de la Réformation seroit infiniment mieux qu'un Prince Protecteur, qui avoit toujours ses desseins & ses intérêts particuliers. Mais on s'aperçut bientot après la mort d'Henri IV. que le Parti, privé d'un Chef supérieur à tous les Seigneurs Réformez,*

ne subsisteroit pas longtems. L'Assemblée de la Rochelle, dont il est question maintenant, aura beau parler au pluriel & dire Nous ; *tout ira de travers, ses Ordonnances seront fort mal observées.*

2. Mr. le Vassor s'attache fort à bien démêler l'intrigue par laquelle le Duc de Luines obtint pour lui la Charge de Connétable, qui avoit été promise au Duc de Lesdiguiéres, & comment on pût porter celui-ci à ceder à son Competiteur. Ceux qui se plaisent à lire le recit de ces sortes d'intrigues ou de fourberies des Courtisans, pourront trouver l'Histoire de celle-ci à la pag. 44. & suivantes. Nous croyons avoir déja remarqué ailleurs, que le Duc de Lesdiguiéres n'est pas le Heros de notre Auteur. Ce Duc joüe dans tout ce Volume un très-méchant personnage. L'Ambition & l'Amour, dans un âge presque décrepit, sont les deux uniques ressorts qui le font agir.

3. On trouve dans le fameux Evêque de *Luçon* un autre exemple de la bonne foi qui régne dans quelques Cours. Cèt Evêque avoit vendu la Reine Mére sa Bienfaitrice dans l'affaire d'Angers, à condition qu'une trahison si basse & si noire seroit récom-

compensée de la dignité de Cardinal, qui lui avoit déja été promise. Le Duc de Luines avoit réïteré sa parole; & l'aveugle *Marie de Medicis* fut la plus ardente à solliciter son Fils, le Pape, & le Nonce *Bentivoglio*, afin que son infidéle Domestique obtint ce que Loüis & son Favori lui avoient promis. Cependant Luines, le Roi, & tous ses Ministres ne vouloient point voir l'Evêque revétu de la pourpre. On le craignoit & on le haïssoit. Que fit-on? Le Marquis de Cœuvre Ambassadeur de France à Rome eut ordre de solliciter vivement le Chapeau de Cardinal pour l'Evêque, & cependant Luines dit au Nonce Bentivoglio, que le Marquis ne savoit pas les véritables intentions du Roi. Que certaines raisons particuliéres ne permettoient pas de les lui dire. Que si la Reine Mére venoit à découvrir ce mystére elle feroit un bruit épouventable, & que son Evêque de Luçon broüilleroit plus que jamais. *C'est assez*, ajouta Luines, *que le Pape sans faire semblant de rien, n'ait aucun égard à ce que le Marquis de Cœuvre lui dira en faveur de Richelieu. Tout ceci n'est qu'un jeu pour contenter la Reine Mere. Dans le fond le Roi ne souhaite pas que l'Evê-*

l'Evêque de Luçon soit Cardinal.

Cependant de Cœuvre extrêmement vif & altier exécute ponctuellement ses ordres, & semble redoubler son feu & sa hauteur, en soutenant les intérêts de Richelieu. Mais tout cela ne fait que blanchir. De Cœuvre avoit parlé si fortement au Pape, que ne sachant plus comment se défaire de ses instances continuelles, ni comment répondre au long Mémoire qu'il avoit communiqué, sa sainteté fut enfin forcée de lui découvrir tout le Mystére la veille de la Promotion. *Mr. l'Ambassadeur,* lui dit-il, *vous criez bien haut que le Roi votre Maitre veut absolument avoir un Chapeau pour l'Evêque de Luçon. Que me répondrez-vous si je vous montre une Lettre de la main de sa Majesté, qui déclare qu'elle ne le souhaite point?* Le Marquis fut agité de mille passions différentes en aprenant le rôle ridicule qu'on lui avoit fait joüer dans une Cour extrêmement fine & railleuse. Il tâcha de revenir promptement de sa premiére surprise & de se modérer un peu, *je suis bien fâché, très-saint Pére,* répondit-il au Pape, *de ce que Votre Sainteté ne m'a pas expliqué l'énigme plutot. Elle se seroit épargné de fré-*

quentes

quentes importunitez, & je n'aurois pas eu de si longues, ni de si pénibles agitations.

4. J'ai déja dit que Jaques I. fait une très-méchante figure dans l'Histoire de notre Auteur. Il prétend, entr'autres choses, que ce Prince & ses deux petits-Fils *Charles II.* & *Jaques II.* ne connurent jamais leurs véritables intérêts, ni n'aimérent jamais la Réformation. Au lieu de se rendre également respectables & à la France & à l'Espagne, en se déclarant les Protecteurs de toutes les Eglises Protestantes, & de s'opposer vigoureusement à la trop grande puissance de l'une ou de l'autre Couronne, qui ne pouvoit être que fatale à la liberté de l'Europe, ces Rois ne pensérent qu'à l'établissement de leur pouvoir arbitraire. Il n'y a guére de Prince qui n'aît cette marotte, mais il y a grande apparence que les Ministres de France & d'Espagne enflamérent ce désir dans le cœur de ces Princes foibles, afin que pendant qu'ils courroient après cette chimére, l'Espagne & la France travaillassent efficacément à se procurer des biens plus réels, je veux dire, à augmenter tellement leur puissance, qu'elles n'eussent plus à craindre celle

de

de leur voisin. Notre Auteur soutient que le premier & les deux derniers Stuarts formérent le dessein de ruiner la Réformation Anglicane, & de faire revivre le Papisme, comme la Religion la plus commode à la Tyrannie. *On voit assez*, dit-il, *que j'excepte Charles I. fils & successeur de Jaques. A Dieu ne plaise que je revoque en doute la sincérité d'un Prince, qui mourut, en protestant à la face du Ciel & de la Terre, qu'il ne s'étoit jamais départi de la Foi de l'Eglise Anglicane. On ne peut nier qu'il n'eut dans le fonds de bonnes intentions pour le maintien de la Reformation. Si la conduite de ce Roi trop crédule au regard de la Reine son Epouse & de quelques gens de son Conseil, ne répondit pas toujours à ce qu'on devoit attendre d'un Prince zélé pour sa Religion & pour le bien de ses Royaumes, ce fut un effet de son malheur, peut-être de son imprudence.* Si l'Angleterre n'étoit partagée sur la Religion de ce Prince, je n'aurois garde d'opposer mes doutes à ce que Mr. le Vassor nous en dit; mais quand je déclarerai que je doute que Charles I. aît été aussi bon Réformé qu'on le dit, je suis sûr qu'il y aura bien des Anglois qui aprouveveront mon doute. On juge de la Reli-

Religion d'un homme par ses Actions, & non par ses Paroles. C'est la régle que suit Dieu lui-même, quoi qu'il pénétre le cœur; nous ne saurions nous tromper en l'imitant. Or il est sûr qu'on trouvera dans la vie de Charles I. mille endroits, qui ne nous prouveront que trop que la Religion Reformée ne faisoit pas le premier de tous ses soins. A peine parut-il sur la scéne, qu'il donna lieu de juger fort mal & de son esprit & de sa Religion. Je parle de son voyage en Espagne, pour se marier avec l'Infante. Les avances qu'il fit, la Lettre qu'il écrivit au Pape, & mille autres circonstances de cette folle entreprise marquent assez, qu'il traitoit sa Religion bien cavaliérement, & qu'il n'en avoit pas les intérêts fort à cœur. Mais, dit-on, il ne voulut jamais changer de Religion: ce n'est pas là une fort bonne preuve qu'il l'aimât sincérement. Il savoit qu'une telle démarche lui feroit perdre presque infailliblement trois Royaumes: quand il auroit été Papiste dans le cœur, il pouvoit avancer plus efficacément sa Religion en professant la Protestante, qu'en déclarant ce qu'il étoit; & sur le tout, combien y a-t-il de gens qui, par un simple honneur mon-

mondain, ne voudroient pas quitter une Religion qu'ils professent, quoi qu'ils n'en connoissent pas les principes, & qu'ils n'en suivent point les maximes? Si on joint à cette premiére démarche de Charles, sa conduite par rapport aux affaires d'Irlande, où il protégea toujours de tout son pouvoir ceux qui avoient inhumainement massacré les Réformez, on n'aura que trop sujet de croire que Charles étoit un très-méchant Protestant.

J'avoüe que la Déclaration qu'il fit avant que de mourir est une objection embarrassante. C'est à la mort, dit-on, que la vérité se découvre; c'est alors que les plus dissimulez se démasquent, & qu'ils ont le cœur sur les lévres. Voici qui passera pour un étrange paradoxe; mais j'ose pourtant l'avancer: je ne crois pas que cette maxime soit bien sure. Ecartons toute sorte d'aplication; considérons seulement la chose en elle-même. Supposé un homme qui n'aît point de Religion; pourquoi ne voudra-t-on pas, qu'il dissimule jusqu'à la mort, & qu'ayant feint d'en avoir une, il la professe jusqu'au dernier soupir, quand ce ne seroit que pour laisser une bonne réputation après lui? Supposons auf-

si

si qu'on soit persuadé de la maxime qu'on attribuë à certaine Societé, qu'il est permis de déguiser & de feindre pour la plus grande gloire de Dieu; pourquoi ne pourra-t-on pas feindre jusqu'à l'heure de la mort, dans le dessein d'avancer cette gloire? Enfin, pour ne pas multiplier les suppositions, imaginons-nous qu'un homme croye qu'une certaine protestation faite dans son lit de mort assurera à ses Enfans un héritage qu'il croit leur être légitimement dû; qu'il soit sûr, qu'ils ne le posséderont jamais, s'il ne fait cette protestation; & qu'on sache d'ailleurs que durant sa vie cèt homme n'a pas été scrupuleux à promettre ce qu'il ne vouloit pas tenir; peut-on croire impossible qu'un tel homme fasse une telle protestation? Le croira-t-on sur tout, si on joint ensemble les deux derniéres suppositions? Je ne décide rien, je prie seulement qu'on se ressouvienne avant que de se déterminer, de cette parole d'un Prophéte, * *le cœur est fin & desespérément malin par dessus toutes choses, qui le connoitra?* Pour revenir à Charles I. je n'en dirai plus qu'un mot, c'est que s'il aima sincérement la Réformation, il fut extrê-

* Jérem. XVII. 9.

trêmement dissimulé toute sa vie; puis qu'il agit presque toujours constamment comme s'il ne l'eut point aimée.

5. On traite ordinairement les Turcs de Barbares, de gens sans foi & sans Loi, & il nous plait même de faire passer leur nom en Proverbe. Mais n'est-ce point un préjugé? C'est la pensée de Mr. le Vassor; & j'avoüe que j'ai beaucoup de penchant à ne la pas contredire. Voici comment il s'en explique. *Je ne sai pourquoi il nous plait, à nous autres Chrétiens, d'avoir si mauvaise opinion des Mahométans. Ils ont fait en nos jours une grande Leçon à ceux qui se vantent d'être les Disciples de* Jesus-Christ. *Reduits à la nécessité d'accepter une paix desavantageuse avec quelques Puissances Chrétiennes, les Turcs ont reconnu humblement & de bonne foi qu'ils méritoient cette punition; parce qu'ils avoient rompu les premiers la trêve concluë entre les deux Empires. Le Divan plus droit & plus sincére, que le Conseil du Roi très-Chrétien, ne se dispenseroit pas d'observer un Traité solennel par cette nouvelle & ridicule distinction de* l'Esprit *& de la* Lettre *du Traité.* Encore un coup, je n'ai garde de contredire cette judicieuse réflexion. Je re-

remarquerai ſeulement qu'un eſprit tourné comme celui de *Tacite* trouveroit un méchant côté dans cèt Aveu des Turcs, en aparence ſi ſincére. Ce n'eſt ni le Grand Seigneur qui régne à préſent, ni aucun de ſes Miniſtres, qui ont rompu la Trêve entre les deux Empires. Ce fut *Mahomet IV.* & ſes favoris, qui commirent cette infidélité. La nouvelle Cour ne voulant point avoüer ſa foibleſſe, n'a-t-elle point voulu rejetter les mauvais ſuccès ſur la colére du Ciel, que Mahomet IV. & ſa Cour avoient allumée? *Si nous ſommes malheureux*, ont pu dire les Turcs, qui ont fait la paix, *ce n'eſt point notre faute; nous ne manquons ni de force, ni de courage; mais Dieu ne veut pas benir une guerre commencée injuſtement, par un Prince * indigne du Trône, & par des Miniſtres auſſi coupables que lui.*

6. La remarque de notre Auteur ſur le fameux *Grotius* me paroit conſidérable. Il nous dit que *Guſtave* Roi de Suéde & ſon Chancelier *Oxenſtern* ayant lû l'Ouvrage *du Droit de la Guerre & de la Paix* de ce ſavant homme, ce grand Prince & ſon habile Miniſtre crurent devoir employer un hom-

Ee me

* *Mahomet IV. fut détroné.*

me si profondément instruit des bons principes de la Politique. Mais le Chancelier de Suéde connut par sa propre expérience, qu'en Politique, il y a une grande différence entre la spéculation & la pratique. Grotius fut aussi mauvais négociateur qu'il étoit habile Ecrivain. Il enseignoit dans son Livre à être politique en homme de bien & de probité; *au lieu que dans le manége, il faut être ordinairement fourbe & scelérat.* Ce n'est pas notre Auteur seul, qui parle ainsi des Ministres publics; on peut voir ce que *la Bruyére* en dit dans ses Caractéres: le Portrait qu'il en fait est long; mais je doute qu'il ennuye ceux qui savent goûter les bonnes choses. On le trouvera au Chapitre *du Souverain & de la République.* Il commence par ces paroles. *Le Ministre ou le Plénipotentiaire est un Cameleon, est un Prothée.*

7. En parlant de l'Assemblée de la Rochelle, l'Auteur qui la croit imprudente, mais innocente, remarque judicieusement, que toute la question se réduit à savoir si les Réformez de France étoient alors dans le cas, où le droit naturel & l'usage constant de toutes les Nations libres & policées, permettent aux sujets de prendre les

armes

armes contre leur Prince, qui veut les dépouiller de leurs priviléges & de leurs libertez, & il fait voir qu'ils étoient dans ce cas. Mais ce qu'il dit de plus important sur ce sujet, & qui m'oblige de faire cette remarque; c'est qu'il pose comme une maxime incontestable, que des sujets ont droit de résister à force ouverte, si leur Prince entreprend de les oprimer, qu'ils peuvent implorer le secours des Puissances voisines, qu'il leur est permis de secoüer le joug de celui qui régne tyranniquement, & de se donner même à un autre Prince, qui leur promet de les protéger, & de leur conserver leurs priviléges & leur liberté. *Loüis XIII*, ajoute Mr. le Vassor, *& son grand Ministre le Cardinal de Richelieu en ont reconnu la vérité, quand ils ont reçu les Catalans, qui secoüoient le joug de l'Espagne pour se donner à la France.* On pourroit ajouter à cèt exemple celui de la Ville de Messine, qui secoüa le joug d'Espagne en 1674. pour se mettre sous la protection de Loüis XIV. Ce Prince, qui veut passer pour si équitable, n'auroit eu garde de protéger les Messinois, si ces peuples n'eussent eu de justes raisons de se soustraire de l'obéïssance duë à l'Espagne. Aussi

tous les Historiens François, qui ont parlé de cet événement, ont-ils loüé la généreuse résolution des Messinois: mais si, dans un pareil cas, la Ville de Bourdeaux ou quelque autre, s'étoient soumises à l'Espagne ou à l'Angleterre; auroient-ils tenu le même langage?

8. Je finirai par la réflexion de l'Auteur au sujet du fameux Comte de *Mansfeld*, qui vendoit lui & ses Troupes au plus ofrant; toujours prêt à passer d'un parti dans un autre, lors qu'il trouvoit qu'il y avoit plus à gagner. C'est de lui, dit Mr. le Vassor, que les Princes de l'Empire ont pris la coutume d'avoir toujours des Troupes sur pié & prêtes à servir celui qui les veut acheter au plus haut prix. C'est, selon lui, une maxime contraire, non seulement à l'esprit du Christianisme, mais même aux principes de l'équité naturelle. Il faut auparavant considérer si la guerre que les Puissances à qui on donne des Troupes entreprennent est juste ou injuste. Cette coutume nouvellement introduite n'est pas moins pernicieuse au bien public & à la liberté de la Nation Germanique, peuple si libre dans son origine, que les divers Etats formez des débris de

l'Empire

l'Empire Romain, ont tiré des anciens Germains, les maximes & les fondemens de leur liberté. Depuis que les Princes d'Allemagne, ajoute notre Auteur, ont trouvé leur compte à tenir toujours de nombreuses Troupes sur pié, ils ont reduit leurs sujets à l'esclavage. Les plus puissans oppriment les plus foibles. Ceux qui n'ont pas moyen d'avoir des Troupes sont obligez de recevoir celles de leurs voisins; en sorte qu'il en est de l'Allemagne, à peu près comme de la Pologne. Il n'y a que les Princes & certaines villes, qui soient libres au regard de l'Empereur. Le peuple se ressent autant que celui de France & des autres Pays subjuguez, des effets terribles du pouvoir arbitraire. Mr. le Vassor excepte pourtant quelques Princes de l'Empire, qui étant bons & clémens font justice à leurs sujets, qui les protégent & qui les aiment. Ajoutons que si cette maxime a ses inconvéniens, elle a aussi quelques bons endroits. Si les Princes d'Allemagne n'eussent pas eu sur pié des Troupes aguerries; peut être l'Empire d'un côté & les Provinces-Unies de l'autre eussent été envahies par leur ennemi commun, avant qu'on eut eu le tems de lever des Troupes & de

les aguerrir. C'est la maxime de la France, qui entretient de nombreuses Armées en tems de paix, qui oblige les autres Puissances à demeurer armées, celles-là même, qui ne sont pas à portée de redouter si tôt son pouvoir. Elles savent que les voisins de la France auront recours à elles dans le besoin & acheteront chérement leurs Troupes; ou qu'en tout cas, si elle venoit à subjuguer ses voisins, elles en auroient besoin pour elles-mêmes.

ARTICLE III.

HISTORIA PELAGIANA, & *Dissertatio de Synodo V. Oecumenica, in qua* Origenis & Theodori Mopsuesteni *Pelagiani erroris Auctorum justa Damnatio exponitur, & Aquileiense Schisma describitur. Additis Vindiciis Augustinianis, pro Libris à S. Doctore contra Pelagianos ac Semipelagianos Scriptis. Auctore P. M.* HENRICO *de* NORIS, *Veronensi Augustiniano Sacræ Theologiæ Professore, & S. R. Ecclesiæ Cardinali. Editio nova ab ipso Auctore nunc plurimùm locupletata quinque eruditissimis Dissertationibus Historicis. &c.* C'est-à-

dire

dire, *Histoire Pelagienne & Dissertation sur le cinquième Concile Général, dans laquelle on explique la juste condamnation d'Origéne & de Theodore de Mopsueste les Auteurs de l'Erreur Pélagienne, & l'on décrit le Schisme d'Aquilée. A quoi l'on a joint les défenses de S. Augustin, à l'égard des Livres que ce S. Docteur a écrits contre les Pélagiens & les Semipélagiens par Henri de Noris, de Verone, Moine de l'Ordre de S. Augustin, Professeur en Théologie & Cardinal de l'Eglise Romaine. Nouvelle Edition, augmentée de cinq Dissertations par l'Auteur.* A Anvers, 1702. in fol. pagg. 680. sans les Tables. D'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. Et se trouve à Amsterdam, chez Henri Schelte.

LEs principaux Ouvrages, qui composent ce Volume furent publiez dès * l'Année 1673. & sont si connus des Savans, qu'il n'est pas nécessaire de s'y arrêter. Nous ne parlerons donc dans cèt Article, que des cinq Dissertations, qui ont été ajoutées à cette Edition.

* *Il y en a eu encore deux autres Editions avant celle-ci.*

I. La prémiére contient l'Histoire de la Dispute survenuë dans le Sixiême Siécle au sujet de cette proposition, *un de la Trinité a soufert dans la Chair*. Ce fut des Moines de Scythie qui excitérent cette question; prétendant qu'il étoit nécessaire d'admettre cette proposition & de la faire signer, pour éteindre absolument le Nestorianisme, qui reconnoissant deux persounes en Jesus-Christ, n'avoit garde de convenir d'une semblable proposition. Mais ces Moines en voulant éviter une erreur parurent à bien des gens tomber dans une extrêmité opposée. Ils soutinrent que c'étoit être Eutychien, que d'assurer qu'un de la Trinité avoit souffert. Les Evêques de Rome furent consultez sur cette Question. Le Pape *Hormisdas* parut n'être pas favorable aux Moines de Scythie. Il ne goutoit point leur proposition. Au contraire *Jean II.* & quelques uns de ses successeurs la reçurent & la canonisérent. L'Auteur de la Dissertation dit, que les Hérétiques se sont servis de cet exemple pour refuter l'Infaillibilité de l'Evêque de Rome; & c'est en partie cette raison, qui lui a fait entreprendre l'Histoire de cette Dispute. D'ailleurs les Historiens & les Theologiens

logiens ne sont pas d'accord sur ce sujet, les uns soutenant que les Moines de Scythie étoient bien en apparence Catholiques; mais qu'ils favorisoient secrétement l'Hérésie d'*Eutyches*, les autres au contraire les justifiant de toute erreur sur ce point. On examine donc ici le véritable état de la Question, on fait voir l'origine, les progrès, & la fin de cette Dispute, & on dissipe tous les nuages qu'on a répandus sur toute cette Histoire.

Si le Cardinal *de Noris* ne s'est point trompé dans cette Dissertation, Mr. *Du Pin* a commis deux grosses fautes en parlant de cette Dispute, dans sa * *Nouvelle Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques.* Voici ses termes. *Des Moines de Scythie, qui vouloient que l'on dit qu'une* † des Personnes de la Trinité avoit été crucifiée, *excitérent des troubles & allérent à Rome, pour y soutenir leur proposition, qu'ils n'avoient pû faire goûter aux Legats du Pape. Hormisdas retint quelque tems ces Moines; mais ensuite il les chassa de Rome.* 1. Il est si peu vrai, selon le Cardinal de

 Noris

* *Tom. V. pag.* 18. *col.* B. *Edit. de Holl.*

† *Mr. du Pin cite plusieurs fois la proposition dans ces mêmes termes, même en faisant l'Histoire de cette Dispute.*

Noris, que la propofition avancée par ces Moines, fut qu'*une des Perfonnes de la Trinité avoit été crucifiée*, que c'étoit pofitivement la propofition que les Adverfaires de ces Moines vouloient admettre, & qu'on admettoit effectivement dans l'Occident, pendant qu'on rejettoit l'autre, qui étoit reçuë en Orient : mais ceux-ci n'en étoient pas contens, & foutenoient qu'il faloit dire *un de la Trinité a fousert*. 2. Il n'eft pas vrai qu'Hormifdas chaffa ces Moines de Rome. Ils s'évadérent au contraire, craignant quelque décifion oppofée à leurs intentions. La premiére erreur fait voir combien étoit mince la difpute dont il eft queftion ; car fi on n'en étoit point informé, on prendroit pour parfaitement fynonymes la véritable propofition de ces Moines & celle que leur attribuë Mr. Du Pin, & qui étoit celle de leurs Adverfaires. Il n'eft pas même certain, felon notre Cardinal, que l'état de la Queftion fût, fi on devoit dire, *un de la Trinité a fousert*. C'étoit là, felon lui, une Théfe, qui ne venoit qu'en conféquence d'une autre, en laquelle confiftoit pofitivement la Queftion dans fon origine, & qui étoit fi on devoit dire, *Chrift eft un*

de

de la Trinité. Notre Cardinal croit que ce fut S. *Proclus*, qui avança le premier la proposition, *un de la Trinité a été incarné & a soufert*; & ce fut dans le dessein de combattre plus fortement le Nestorianisme. L'Empereur *Justinien* prétendoit qu'elle avoit été aprouvée dans le Concile de Chalcedoine: d'autres soutenoient, au contraire, qu'elle y avoit été condamnée. Mais on avance ici, que les uns & les autres se trompent, & qu'elle n'y fut ni aprouvée, ni condamnée. On fait voir après cela les divers sorts qu'eut cette proposition; & comment les Eutychiens en abusoient pour maintenir leur erreur, s'apuyant de l'autorité de Proclus, qui étoit généralement reconnu pour Orthodoxe; pendant que plusieurs Orthodoxes l'admettoient, lui donnant un sens favorable & véritable, savoir qu'*une des Personnes de la Trinité ayant uni à soi la Nature humaine, sans mélange, ni confusion, avoit soufert la mort dans cette Nature humaine, qu'elle avoit unie à sa personne divine.*

Justin étant parvenu à l'Empire après *Anastase*, le Pape Hormisdas lui envoya des Legats pour tâcher d'abolir le schisme qu'il y avoit depuis long-tems entre l'Eglise d'Orient & celle

de Rome; & ils en vinrent heureusement à bout. Un certain Diacre nommé *Victor* avoit disputé avant l'arrivée des Legats, avec quelques uns de ces Moines de Scythie sur la proposition, dont il s'agit Ceux-ci en portérent leurs plaintes aux Legats & à *Jean* Patriarche de Constantinople. Victor comparut, & dit qu'il recevoit le Concile de Chalcedoine & les Lettres Synodales du Pape S. *Leon* & de S. *Cyrille* Patriarche d'Alexandrie: mais les Moines commencérent à s'écrier, *ajoutez & un de la Trinité*; surquoi les Legats les interrompant dirent, *nous ne pouvons ni dire, ni ajouter ce qui n'a été défini, ni dans les quatre Conciles, ni dans les Lettres du S. Pape Leon*. On conclut de là que les Moines étoient les demandeurs dans ce Procès, & que les Adversaires ne faisoient que se défendre; au lieu que plusieurs ont prétendu, que c'étoit les Moines, qui étoient accusez comme hérétiques. Les Legats aussi ne condamnoient pas absolument leur proposition; mais ils ne vouloient pas l'admettre, parce qu'elle ne se trouvoit ni dans les quatre Conciles généraux ni dans les Epîtres de S. Leon; outre que *Pierre le Foulon*, & l'Empereur

pereur Anastase en avoient abusé pour soutenir leur Eutychianisme. C'étoit une proposition nouvelle, qu'ils croyoient n'être pas nécessaire & pouvoir être dangereuse.

Notre Cardinal soutient que plusieurs ont si mal manié cette Controverse, qu'ils en ont parlé tout de travers. Tel est * *Brunon Neusser*, qui dit que jamais Hormisdas ni Dioscore n'ont nié, non plus qu'aucun Catholique, que *N. Seigneur Jesus-Christ fût un de la Trinité.* On fait voir, au contraire, que c'est là précisément l'état de la question, que c'est là ce qu'ils n'ont point voulu admettre, & que, comme on a déja remarqué, la Proposition, *un de la Trinité a souffert*, n'étoit qu'une conséquence de la précédente. Du reste, on disculpe ces Moines de l'Hérésie d'Eutyches, en prouvant, qu'ils ont dit Anathême à ceux qui nioient que † *Christ fût composé après son Incarnation.*

Quoi que les Legats n'eussent point condamné la proposition des Moines, & qu'ils se fussent contentez de ne pas l'ad-

* *In Prodromo Velitari: Part. I. Cap. III. & IV. & Part. II. Cap. VIII.* † *Si quis non confitetur compositum Christum post Incarnationem Anathema sit.*

l'admettre, ceux-ci ne laissérent pas de se séparer de la Communion des Legats. Justinien qui avoit été d'abord contraire aux Moines devint ensuite leur plus grand Partisan. Il en écrivit au Pape Hormisdas, qui résolut d'examiner lui-même cette affaire à Rome. Les Deputez des Moines s'y rendirent, ils présentérent leur Confession de Foi, & se plaignirent de *Dioscore* un des Légats du Pape, qu'ils accusérent de favoriser le Nestorianisme. Hormisdas voulut attendre le retour de ses Legats, avant que d'examiner l'affaire: cependant chacun s'informa de l'état de la Question, & les tenans trouvérent à Rome & dans les autres Eglises d'Occident & des Patrons & des Adversaires. On fait voir par le témoignage de Justinien & de divers autres Ecrivains de ce tems-là, que les gens sages croyoient alors, que ce n'étoit qu'une pure dispute de mots, comme celle qu'on avoit eue auparavant sur les mots d'*Hypostase* & de *Subsistence*.

Hormisdas, selon l'Auteur, ne se déclara pas autrement contre la Proposition, que ses Legats. Il ne donna point aux Moines le titre d'Hérétiques, mais seulement de gens querel-

leux

leux & aimant la dispute. Il déclara qu'on ne devoit rien ajouter à ce qui avoit été décidé par les Saints Péres, & principalement par le Concile de Chalcedoine, qui avoit suffisamment condamné les Héréfies de Nestorius & d'Eutyches. On ne fait point ce qui se passa sur ce sujet les deux derniéres années du Pontificat d'Hormisdas; parce qu'on n'a aucune de ses lettres de ce tems-là. Mais durant les dix ans qui suivirent sa mort, la Proposition *un de la Trinité a soufert en chair*, fut laissée indécise, comme une Proposition indifférente, sur laquelle on pouvoit soutenir le pour & le contre.

Justinien étant devenu Empereur, députa au Pape *Jean II.* pour l'obliger à décider sur cette Question, & à le faire ensorte que la décision fût favorable aux Moines de Scythie. Certains autres Moines nommez *Acœmétes* s'opposoient fortement à cette proposition. *Jean* fit des décisions favorables aux intentions de l'Empereur, assurant que *Christ étoit un de la Trinité; que Dieu avoit soufert dans la chair; & que la S. Vierge étoit véritablement & proprement la Mére de Dieu.* Les députez des Acœmétes, qui s'opposoient à ces décisions, furent en même tems

exclus

exclus de la Communion. Deux ans après le Pape *Agapet* Successeur de Jean II. confirma ce que son Prédécesseur avoit fait. Le Pape *Vigile* suivit l'opinion de ses Prédécesseurs, laquelle fut enfin canonisée au Concile de Constantinople, qu'on apelle le cinquiême Oecuménique. Justinien l'apuya de ses Edits, & la proposition, qu'*un de la Trinité a soufert*, passa pour un Article de Foi.

II. La seconde Dissertation contient l'Apologie des Moines de Scythie, contre un certain Auteur Anonyme, qui a publié des scrupules contre ce que le Cardinal de Nors avoit dit en leur faveur. Il y répond en même tems à l'objection que les Réformez tirent de cette Histoire contre l'infaillibilité du Siége de Rome. Il soûtient qu'une proposition étant équivoque & pouvant recevoir deux sens diférens, le S. Siége peut aussi l'avoir condamnée en un sens dans un certain tems, & l'aprouver dans un autre tems en un autre sens. C'est ce qu'il fait voir par divers exemples, & ce qu'il croit être arrivé à la Proposition des Moines de Scythie, *un de la Trinité a soufert*. Hormisdas, qui croyoit que cette Proposition sembloit intro-

duire

duire trois Dieux dans la Divinité & la rendre paſſible, ne pouvoit l'aprouver. Jean II. au contraire, Vigile, & le cinquiême Concile Général l'aprouvérent, en lui donnant un ſens Orthodoxe qu'on a déja indiqué ci-deſſus. D'ailleurs Hormisdas n'examina jamais bien cette Propoſition, ayant réſolu d'attendre le retour de ſes Légats, avant que d'entrer dans cèt examen. A l'égard des Moines de Scythie, le Cardinal de Noris avoüe qu'il y a eu des Théologiens, qui les ont accuſé d'Eutychianiſme; mais il ſoutient que cela ne doit pas obliger ſon Adverſaire à lui faire un procès; puis qu'il n'eſt pas le premier, qui les a diſculpez de cette héréſie, & qu'il y a eu avant lui des Théologiens d'un grand nom, qui ont fait l'Apologie de ces Moines. Tels ont été le Jeſuite *Vaſquez*, qui les a vigoureuſement défendus, après avoir examiné la Queſtion avec ſoin; *Chriſtophle de Ortega* de la même Societé, le P. *Petau*, le P. *Thomaſſin*, Mr. *Du Hamel*, le P. *Lupus* &c. On fait voir après cela que ces Moines ne furent point condamnez par les Evêques de leur Province, ni par le Patriarche de Conſtantinople, ni par les Légats du

du Pape; ni par le Pape Hormisdas, qui ne trouva à redire que dans leur conduite & non pas dans leur Doctrine; & on répond à toutes les raisons alleguées pour prouver le contraire.

III. DANS la troisiéme Dissertation notre Cardinal répond à une autre Accusation toute contraire à la précédente. On l'accusoit dans la précédente d'avoir mis au rang des Orthodoxes des Moines infectez de l'Hérésie d'Eutyches, & dans celle-ci on l'accuse d'avoir rangé parmi les Semipélagiens divers Evêques de France que l'on tient pour Saints, & entr'autres le célébre *Vincent de Lerins.* Nôtre Auteur ne se justifie presque dans cette Dissertation, qu'en faisant voir que plusieurs Docteurs graves & aprouvez dans l'Eglise Romaine ont parlé de même que lui de ces Evêques de France en général, & en particulier de Vincent de Lerins. Son *Mémoire contre les Hérétiques* a été généralement aprouvé; mais cela n'empêche pas qu'on n'y trouve les dogmes des Semipélagiens. Ce qu'on peut donc dire en sa faveur sur cet article, c'est que l'Eglise n'ayant point encore prononcé sur ces dogmes, ils ne pouvoient point encore passer pour hérétiques, & on ne

devoit

devoit pas s'empêcher de reconnoitre pour Saints ceux qui les défendoient de bonne foi. Cette justification pour Vincent de Lerins, sert aussi pour Saint *Hilaire* Evêque d'Arles & pour divers autres Théologiens des Gaules, qui étoient dans les sentimens Sémipélagiens, avant que l'Eglise eût prononcé là-dessus.

L'Adversaire de notre Cardinal insiste sur cette réponse, & fait voir que ceux qui ont disculpé de cette maniére les Théologiens de Marseille, ont dit en même tems que ces Théologiens étoient dans une ignorance invincible, au lieu que le Cardinal les rend plus coupables, en niant que leur ignorance fût de ce caractére, & soûtenant au contraire qu'ils la pouvoient surmonter. Notre Auteur répond avec S. *Thomas*, en distinguant deux espéces d'ignorance vincible ou que l'on peut surmonter; l'une est des choses qu'on est obligé de savoir, & une telle ignorance est nécessairement un péché; & l'autre des choses qu'on n'est point obligé de savoir, & une telle ignorance quoi que surmontable n'est point du tout un péché. Il ajoute que l'ignorance des Théologiens de Marseille Sémipélagiens, étoit de cette na-

ture,

ture, avant que l'Eglise eut prononcé sur le dogme défendu par ces Théologiens. Or il est sûr, selon le Cardinal de Noris, qu'avant le second Concile d'Orange, l'Eglise n'avoit point décidé sur le commencement de la Foi, s'il venoit de Dieu ou du libre Arbitre, & par conséquent, ceux qui étoient dans l'erreur à cèt égard étoient dans une erreur surmontable ; mais à l'égard d'une chose qu'ils n'étoient pas tenus de savoir. On montre qu'on a porté le même jugement de plusieurs saints Docteurs, qui ont été dans diverses opinions erronées ; mais avant que l'Eglise eût prononcé.

IV. Il s'agit encore dans la quatrième Dissertation, de Vincent de Lerins & des Théologiens de Marseille & autres que le Cardinal de Noris a rangez avec les Sémipélagiens. L'Adversaire de notre Auteur a mis un *Appendix* à son Ecrit sur cette matiére, & c'est à cèt *Appendix* que l'on répond dans cette Dissertation. On soutient ce que le Cardinal avoit avancé que dans le Mémoire de Vincent de Lerins contre les Hérétiques, il y a deux passages, qui contiennent le Sémipélagianisme, & on répond à l'Adversaire de cette Eminence, qui a crû pouvoir

pouvoir donner un sens favorable aux Paroles de cèt Ancien Pére. On fait voir aussi que quoique cèt Auteur soit Sémipélagien, cela ne diminuë en rien l'autorité de son Ouvrage dans les endroits, où il n'a rien enseigné de contraire à la doctrine de l'Eglise. On montre que l'Adversaire du Cardinal n'a point entendu la doctrine qu'il a voulu manier; puis qu'il a pris Vincent de Lerins pour fort Orthodoxe, parce qu'il assûre qu'*il n'y a eu personne avant Pélage, qui aît nié que le Libre Arbitre eût besoin de la Grace dans chaque Acte particulier pour faire le bien.* C'étoit là précisément le langage des Sémipélagiens; comme le témoigne Vasquez. Ils enseignoient la nécessité de la Grace dans châque Acte, non pour le faire naitre & le commencer: mais pour l'aider & le faire avancer; *gratiam necessariam esse per singulos actus ad eos adjuvandos & promovendos, non ad excitandos & inchoandos.*

Le même Auteur fait un autre procès au Cardinal de Noris, sur ce qu'il a dit qu'il y avoit plusieurs Evêques dans toute la Gaule, qui étoient Sémipélagiens; au lieu qu'on prétend que cette erreur n'étoit renfermée que dans la seule Ville de Marseille, ou, tout

au plus, dans quelques coins de la Provence. On fait voir que plusieurs autres graves Théologiens ont parlé de la même maniere, & qu'il est sûr qu'il y avoit des Sémipélagiens ailleurs qu'en Provence. On montre en particulier que le grand S. Hilaire Evêque d'Arles étoit dans cette opinion. Enfin, on revient encore à l'ignorance des Sémipélagiens & l'on fait voir qu'elle n'étoit point invincible, & que cependant elle n'étoit point blâmable.

V. On répond dans la cinquième Dissertation à une Lettre Italienne qu'on croit venir d'une même main que les Ecrits précédens & dans laquelle on accuse le Cardinal de Noris d'être dans les opinions de *Jansenius* condamnées par le Pape. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a fait une pareille accusation contre ce Savant. Il y a plus de vint ans, qu'on publia un Ecrit sous ce titre, *Germanitates Cornelii Jansenii & Henrici Noris*. Mais cèt Ecrit ne demeura pas longtems sans réponse. Il en parut une bientot après sous ce titre, *Gerræ Germanæ Germanitatum Cornelii Jansenii & Henrici Noris*. Il ne faut pas s'étonner que ceux qui suivent exactement la Doctrine de S. Augustin, comme notre Cardinal, soient,

soient accusez de Jansénisme : ceux qui ont un peu étudié ces matiéres, savent que le langage de l'Evêque d'Hippone est si semblable à celui de l'Evêque d'Ypres, qu'il est bien difficile d'y trouver de la différence. Il faut voir combien notre Cardinal entasse de distinctions les unes sur les autres, pour prouver que ses sentimens différent de ceux de Jansenius. Quoi qu'il en soit, on déclare que les opinions du Cardinal & de l'Evêque sont pourtant éloignées de plusieurs *Parasanges ; quantis Parasangis*, dit-on, *Norisii sententiæ à Jansenianis Opinionibus distent* ; & pour le faire mieux sentir, on met les Propositions du Cardinal de Noris tout près de celles de Jansenius. Ceux qui aiment les subtilitez de l'Ecole trouveront leur compte dans cette Dissertation, nous ne jugeons pas à propos de nous y enfoncer : peut-être que tous nos Lecteurs n'auroient pas autant de patience pour lire l'Extrait que nous en ferions, que nous en avons eu pour lire l'Ouvrage même.

VI. On a mis à la fin de ce Volume une Dissertation d'un Moine Augustin Professeur en Théologie qu'on appelle *Fulgentius Fessens* contre un autre

autre Moine à qui on donne le nom de *Macedo*, & qui doit être un Auteur considérable, puis qu'on l'accuse de s'être vanté d'avoir déja fait cinquante Volumes. Il s'agit dans cette Dissertation du tems auquel S. Augustin fit son voyage de Milan à Rome après avoir été baptizé dans cette premiére Ville, & de celui de sa mort. Quoi que celui qu'on appelle *Macedo* aît donné au Public un si grand nombre de Volumes, on l'accuse d'avoir commis tant de fautes & si grossiéres, qu'il y a peu d'Auteurs d'un jour, & d'un Volume, qui puissent en commettre de cette nature. Son dessein a été de montrer que S. Augustin étant allé droit de Milan à Rome, & étant arrivé dans cette derniére Ville le même mois qu'il partit de la premiére, tout ce qu'on dit de son voyage à Pise & de son séjour à la Ville appellée autrefois *Centumcellæ*, & qu'on croit être aujourdhui *Civita-Vecchia* est tout-à-fait fabuleux. On lui fait voir, qu'il n'a pas bien calculé & qu'il est impossible que S. Augustin aît fait le chemin de Milan à Rome, en aussi peu de tems que le prétend l'Auteur aux cinquante Volumes. On l'accuse aussi de vouloir passer pour Original dans

ce qu'il a écrit du Voyage de S. Augustin ; quoi qu'il n'ait presque fait que copier *Gabriel Pennot* Chanoine Régulier de l'Ordre de ce Saint : en un mot, il n'est point épargné dans cette Dissertation, & on ne lui fait grace sur aucune de ses bévuës.

ARTICLE IV.

HORTI MEDICI AMSTELÆDAMENSIS *Rariorum tam Africanarum quam Utriusque Indiæ aliarumque peregrinarum* PLANTARUM *magno studio ac labore & sumptibus Civitatis Amstelædamensis longa annorum serie collectarum, Descriptio & Icones ad vivum Ære incisæ. Auctore* CASPARO COMMELINO *M. D. & horti Medici Botanico. Pars Altera.* C'est-à-dire, *Description des plus rares Plantes d'Afrique, des Indes Orientales & Occidentales & autres étrangeres, qu'on cultive dans le Jardin de Médecine d'Amsterdam, ramassées avec beaucoup de soin & de travail durant une longue suite d'années aux dépens de cette même Ville, avec leurs figures au naturel en taille douce, par Gaspard Commelin Docteur en Méde-*

 cine,

cine, & *Botaniste de ce Jardin.* Seconde Partie. A Amsterdam, chez les Blaeu & van Someren. 1701. in fol. pagg. 216.

IL y a peu de Villes où l'on puisse faire de Recueils plus amples & plus curieux de toutes les Plantes du Monde qu'à Amsterdam. Les Marchands de cette puissante Ville négocient dans tous les endroits de l'Univers. Elle est le centre de plusieurs Compagnies riches, qui ont des Comptoirs presque par tout le monde. Les Sages Magistrats qui la gouvernent, au milieu des pénibles soins du Gouvernement, ne négligent pas ce qui peut procurer le progrès des Arts & des Sciences: ils les aiment & n'épargnent ni soins, ni argent pour les favoriser. Il est vrai que le Climat d'Amsterdam paroit peu favorable, pour y cultiver des plantes dont le Pays natal, s'il faut ainsi dire, est dans des climats si opposez à celui-là: mais à force d'industrie, de soins, & de dépense, on voit naître & croitre au milieu du terroir marécageux d'Amsterdam des Plantes, qui ne viennent naturellement, que sous la Zone Torride, & dans les lieux presque les plus secs de l'Afrique.

Ceux

Ceux qui ne peuvent pas se transporter sur les lieux pour voir les Plantes rares que l'on cultive dans le Jardin d'Amsterdam, doivent être obligez à Mr. *Commelin*, qui a pris soin de les faire graver avec tant de netteté & d'exactitude, & qui les a accompagnées de Descriptions également courtes, claires, & utiles.

Le premier Volume de cèt Ouvrage parut il y a environ six ans, par les soins de l'Oncle de Mr. Commelin, & de Mess. *Ruysch* & *Kiggelar*, qui traduisirent en Latin la Description & y ajoutérent leurs Remarques. Le Magistrat d'Amsterdam ayant commis le soin du Jardin de Médecine de leur Ville à notre Auteur, il a crû devoir continuer ce que Mr. son Oncle avoit si heureusement commencé. Il nous donne donc ici un second Volume, & il nous promet, qu'il pourra bientôt être suivi d'un troisiéme.

Ce second contient en Latin & en Flamand la Description d'un peu plus de cent Plantes differentes, qu'on a fait graver avec beaucoup de netteté & d'exactitude. La Description est ordinairement assez courte. Aprés avoir expliqué les caractéres specifiques de chaque Plante, autant qu'on en peut

 juger

juger par la vuë; Mr. Commelin marque d'ordinaire dans quel tems fleurissent en ce Pays, celles qui y ont fleuri & la maniére dont on les doit cultiver. A l'égard des Plantes d'Afrique, on aprend aussi en quel tems elles y produisent & leurs fleurs & leurs graines; quel terroir leur est propre, & l'usage que les peuples du Pays en font dans la Médecine. Il est assez difficile de donner des noms à ces Plantes, qui ont été tout-à-fait inconnues aux Anciens, & dont quelques unes ne sont encore connuës que de fort peu de gens aujourdhui. M. Commelin tire ordinairement ce nom du fruit ou de la graine qu'elles produisent, qui est la derniére fin à laquelle il semble que tendent toutes sortes de Plantes.

Je n'entrerai ici dans aucun détail. Cela ne paroit pas nécessaire. Je dirai seulement, que comme il y a diverses Plantes, qui ont le même nom, quoi que fort differentes entr'elles; on aura le plaisir de voir & dans la figure, & dans la Description des Plantes de ce Livre les différences qui se trouvent entre celles qui portent le même nom. Il y a, par exemple, dix-neuf ou vint sortes d'Aloës, dont quelques unes

sont extrêmément curieuses. On y trouve sept différentes espèces de la Plante que les Grecs & les Latins ont nommée *Aster* ; & ainsi d'un grand nombre d'autres. M. Commelin, qui ne paroit nullement jaloux des Talens d'autrui, rend justice à divers Auteurs, qui lui ont servi dans la composition de son Ouvrage. Il paroit surtout faire beaucoup de cas des Livres de Botanique de Mess. de *Tournefort* & *Plunkenet*.

ARTICLE V.

MORALE THEOLOGIQUE & POLITIQUE *sur les Vertus & les Vices de l'Homme.* *Par* SAMUEL BASNAGE *de* FLOTTEMANVILLE, *Pasteur de l'Eglise Wallonne de Zutphen.* A Amsterdam, chez * Pierre Mortier. 1703. in 8. Tom. I. pagg. 654. Tom. II. pagg. 658.

Du caractére de ces Nouvelles.

 Ce

* *Cette Morale fut imprimée à Amsterdam chez J. Lindenberg, en 1701. Mais le Sieur Mortier en a toute l'Edition & le droit de Copie, & c'est chez lui qu'elle se trouve présentement.*

CE n'est pas sans raison que Mr. *de Flottemanville* appelle sa Morale une *Morale Théologique*. Il y traite plusieurs Articles & diverses Questions, qui contiennent ce qu'il y a de plus difficile dans la Théologie Chrétienne: & il ne faut pas en être surpris, puis qu'il y a une grande liaison entre les Dogmes du Christianisme & ses Préceptes. D'ailleurs comme il est, & Prédicateur & fort versé dans la Lecture des anciens Péres & de l'Histoire Ecclésiastique, il employe tous les secours que ces Talens & ces Connoissances peuvent lui fournir pour faire aimer la vertu & haïr le vice: & ou je suis fort trompé, ou l'usage que l'Auteur fait de ses Lectures, qu'il cite d'ordinaire fort à propos, ne sera pas ce qui plaira le moins dans cèt Ouvrage.

I. Il commence la prémiere partie par l'éloge de la Vertu, d'où il passe aux moyens de se corriger de ses défauts & d'aquerir les habitudes de la Sainteté; & il les reduit à quatre, qu'il traite assez au long, savoir l'Examen de soi-même, la Lecture de l'Ecriture, la Méditation, & la Priére. En traitant tous ces sujets, il ne néglige point les Questions importantes, qu'on

peut

peut faire sur chacun en particulier, & sur la plûpart desquels les Chrétiens se trouvent divisez. Par exemple en parlant de l'Ecriture, il examine si elle doit être mise indifféremment entre les mains de tout le monde. Sur la Méditation, il recherche quelles sont les marques de la vérité, & quel doit être l'usage des sens & de la raison pour la découvrir. Sur la Priére, il montre son utilité contre la Secte de *Prodique*, qui semble avoir été renouvellée par quelques Enthousiastes modernes; & il fait voir contre les Catholiques Romains, qu'il n'y a que Dieu seul, à qui on doive adresser ses priéres. Il ne néglige presque jamais les lumiéres que lui fournit l'Histoire Ecclésiastique, pour découvrir l'origine des erreurs qu'il refute.

Après ces Préliminaires, l'Auteur traite des Vertus & des Vices en particulier. Il commence par la Foi, qui est comme la source & la mére de toutes les autres vertus. Il parle de son Objet, de son siége, de son Principe, de ses causes, de la maniere dont elle est produite, des doutes avec lesquels elle est compatible, & des vices qui lui sont opposez. Il n'oublie pas la fameuse question, comment on distingue les

 dogmes

dogmes fondamentaux, de ceux qui ne le sont point. Il y a des gens qui croyent que cette distinction est presque impossible, parce que ce qui est essentiel à l'égard des uns par raport à leur connoissance & aux moyens qu'ils ont eus de s'instruire; n'est pas essentiel à l'égard des autres, qui n'ont eu ni les mêmes lumiéres, ni les mêmes moyens. Ils croyent d'ailleurs, qu'un Dogme, qui devient fondamental, parce qu'on le rejette absolument, n'auroit pas eu ce caractére, si on eut été à son égard dans la simple ignorance. Cependant voici quelques régles, que pose Mr. de Flottemanville sur ce sujet.

1. Quand l'Ecriture attribuë le salut à un dogme, il est essentiel à la foi. Par exemple S.* Paul dit, que celui qui confesse que Dieu a ressuscité J. C. des morts sera sauvé. Il suit de là, que sans croire la Résurrection de J. C. & par conséquent sa mort, il n'y a point de salut.

2. Quand l'Ecriture exclut du salut ceux qui ne connoissent pas de certains Articles, il suit que ces Articles sont nécessaires au salut. S. † *Pierre* dit qu'il n'y a point de salut qu'en J. C. Il

* *Rom. X. 9.* † *Act. IV. 12.*

Il * ordonne lui-même d'honorer le Fils, comme on honore le Pére, parce que celui qui n'honore point le Fils n'honore point le Pére. On doit conclurre de là, que sans croire à Jesus-Christ, & sans lui rendre l'adoration qu'il mérite, on ne peut espérer le salut.

3. Enfin la fréquente repetition d'un dogme en établit la nécessité; n'étant point aparent, que le S. Esprit insistât si fort sur une chose de peu de consequence & qui ne fût pas importante à la pieté. On trouve en un fort grand nombre d'endroits de l'Ecriture, que Jesus-Christ est monté au Ciel qu'il viendra juger le Monde, qu'on obtient le pardon des péchez par l'effusion de son sang, qu'il intercéde pour l'Eglise, qu'il ressuscitera notre Corps. Ce sont donc là des véritez capitales, sans lesquelles le salut ne peut subsister.

En parlant des vices opposez à la Foi, l'Auteur entre dans une grande Dispute avec l'Auteur du *Commentaire Philosophique* sur les droits de la Conscience errante. Après plusieurs Remarques que nous ne raporterons point, il demande la réponse précise

* Jean. V. 23.

qu'on peut faire à cette question, *si l'on doit suivre ou ne pas suivre une Conscience errante*. On répond qu'on doit suivre la Conscience errante d'un devoir de supposition; d'un devoir de conséquence; de même qu'en posant un principe absurde, on s'engage à suivre les absurditez qu'il produit; puis que ce n'est pas raisonner conséquemment que de les rejetter. Ainsi un homme, qui croit que le Soleil est Dieu, est obligé en vertu de ce principe de lui rendre des Adorations; la liaison étant nécessaire entre ces deux idées. Mais on ne doit pas suivre la Conscience errante d'un devoir *absolu*, d'un devoir *réel*, d'un devoir *raisonnable*. Au contraire le devoir est de se défaire de ses préjugez, & de purifier sa Conscience des erreurs qui la corrompent; comme un Payen est obligé de croire que le Soleil n'est pas Dieu. Or bien loin que le devoir de conséquence & de supposition soit capable d'excuser l'homme, c'est ce qui l'entraine dans un abyme d'impietez, qui naissent de la source de son erreur. D'hérétique il devient idolatre, il accumule crime sur crime, en joignant l'erreur de pratique à l'erreur de Spéculation. Tous les droits qu'on peut

attri-

attribuer à la Conscience errante consistent à rendre l'homme capable & digne de condamnation quand il lui résiste, & non à le faire innocent; quand il en suit les mouvemens.

On voit par cet échantillon, tiré de ce que l'Auteur dit sur la Foi, de quelle maniére il traite ses sujets, & ce qu'on doit chercher dans ce Livre; on passera légérement sur tout le reste; après avoir averti, que l'on trouve partout la même méthode, & le même soin d'examiner les questions les plus difficiles & les plus importantes, ou sur lesquelles il y a eu des Disputes considérables.

Après avoir parlé de la Foi, & des trois Vertus qui doivent l'acompagner, la Sapience, la Science, & l'Intelligence; Mr. de Flottemanville traite de la Prudence en général; & en particulier de celle que doivent observer les Pasteurs dans les fonctions de leur Charge; & de la simplicité, qui doit accompagner cette vertu. Il passe ensuite à la vérité dans le Discours, & au mensonge qui lui est opposé. Il fait voir qu'il n'y a point de mensonge officieux de permis, & que les équivoques ne sont pas moins criminelles que le mensonge; puis qu'elles tendent à

bannir entiérement la vérité de la Terre, & à renverser de fond en comble la Societé civile. La Vigilance, l'Espérance, la Repentance, la Tempérance, & les Vertus qui ont quelque liaison avec celles-là, de même que les Vices qui leur sont opposez, sont le sujet du reste du premier Volume.

II. L'AUTEUR traite dans le second presque de toutes les Vertus & de tous les Vices dont il n'a pas été parlé dans le premier, telles que sont la Valeur, la Justice, la Charité, la Religion &c. En parlant de la Connoissance de Dieu, qui est le fondement de la Charité, on fait voir l'absurdité & les malheurs de l'Athéisme, & l'on raporte les Argumens les plus solides pour prouver l'Existence de la Divinité. On prétend aussi faire voir la vanité des *Maximes des Saints sur la Vie interieure.* On montre qu'elles sont inutiles dans la pratique, que Dieu ne se propose point à l'Amour du Fidéle tel qu'il est en soi-même, mais tel qu'il est à notre égard; que le pur Amour n'exclut point l'interêt propre, & que celui que les Mystiques se proposent ne se trouve que dans le Ciel.

En parlant des Voeux, Mr. de Flotteman-

temanville examine si *Jephté* sacrifia effectivement sa fille. Il déclare nettement que cela ne lui paroît point vraisemblable, & il faut avoüer, que quoi qu'il traite cette question assez briévement, il raporte pourtant des raisons si solides contre ce sacrifice, & paroit répondre si pertinemment à toutes les raisons contraires, qu'on a bien de la peine à n'être pas de son opinion. On sait que plusieurs Savans ont traité cette matiére; & surtout le fameux *Loüis Cappel*, qui croit que la Fille de Jephté fut effectivement sacrifiée. Quoi que l'autorité de ce savant homme soit d'un grand poids, surtout lors qu'il s'agit des coutumes & des Loix Judaïques, dans lesquelles il étoit fort versé, j'avoüe que j'ai beaucoup plus de penchant pour l'opinion de Mr. de Flottemanville, qui est aussi suivie d'un grand nombre de savans Docteurs.

Il finit par les devoirs qui ne regardent que quelques Etats particuliers, comme sont les devoirs de Pére & d'Enfant, de Magistrat & de Sujet &c. Il y a dans tout cet Ouvrage un grand nombre de questions examinées, qui le diversifient extrémement, & qu'il seroit difficile d'indiquer, sans se jetter dans une excessive longueur.

ARTICLE VI.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre.* L'impression de Denys d'Halicarnasse, que l'on fait ici (*Oxford*) avance tous les jours, aussi bien que celle du *N. Testament* Grec avec des Scholies du feu Docteur *Gregory*, & celle des Oeuvres de S. *Cyrille* Evêque de Jérusalem revuës par le Sieur *Milles*. Elle sera beaucoup plus belle & plus parfaite, que toutes celles qui ont paru jusqu'à présent. Le Texte des *Catechéses* & de la *Lettre* à *Constantius* sera revû exactement sur deux bons Manuscrits. On a aussi déterré un troisiême Manuscrit, qui contient quelques unes des *Catéchéses*, & qui est très-ancien. On s'est servi utilement de ces Manuscrits, pour faire plusieurs corrections dans le Texte, & éclaircir divers endroits, qu'on n'avoit pas encore bien entendu. L'*Oratio de Occursu Domini*, qu'on attribuë à S. Cyrille, sera revuë sur un très-bon Manuscrit. On joindra à cette Edition deux Piéces, qui n'avoient point encore paru, & qu'on a trouvées dans la Bibliothéque

bliothéque *Bodleïenne* d'Oxford, sous le nom de S. Cyrille. La premiére est un Fragment d'Homélie sur le miracle, que fit J. C. dans la Piscine de Bethesda, & l'autre porte le titre d'*Histoire Ecclésiastique & Mystagogique.* On les traduira l'une & l'autre en Latin. La Version que *Grodécius* a faite des Catéchéses étant pleine de fautes, on aura soin de la corriger partout. Il y aura des Notes au bas de chaque page des Catéchéses, où l'on expliquera les Coutumes, la Discipline, & la Doctrine de l'Eglise Primitive; le tout tiré des Ecrits des Péres Grecs & Latins, qui ont vécu avant S. Cyrille, ou qui lui ont été contemporains. Enfin on y ajoutera de bons Indices, tant pour le Texte, que pour les Notes, & l'on mettra à la tête une Préface, où l'on rendra raison de tout ce qu'il y a de particulier dans cette nouvelle Edition.

On va réimprimer le *Thrésor* de la *Langue Latine de Robert Etienne*, ce qu'on devroit, ce semble, avoir fait il y a longtems. Cette Edition sera faite sur celle de Paris de 1543. comparée avec celle de Lyon de 1573. qui est plus complette & plus exacte. Les Srs. *Jean Baron* Bachelier en Théologie & *Edward Strong* Maître aux Arts en

feront

feront les Reviseurs. Pour rendre un Livre comme celui-là aussi utile qu'il le peut être, il faudroit en quelque maniére le refondre, supléer ce qui y manque, séparer ce qui est confus, retrancher ce qui est superflu, & distinguer le sens propre du figuré, poëtique, &c. Je crois vous avoir dit qu'on alloit donner une nouvelle Edition des *Epîtres de Pline* revûës sur les anciens Manuscrits. Mr. *Dodwel* y ajoutera des *Annales Pliniani*. Mr. *Masson* si connu des Savans par la grande connoissance qu'il a des Médailles & de la Chronologie, est ici, où il travaille à donner un Catalogue de toutes les Médailles qui sont en Angleterre. Il a prié tous les Curieux de lui faire part des plus considérables de celles qu'ils ont.

On a publié ici (Londres) une Traduction Angloise de la Théologie de Mr. *Limborch* avec des Additions. *A Compleat Body of Divinity &c.* C'est-à-dire, *Cours entier de Théologie tant spéculative que pratique fondée sur l'Ecriture & sur la Raison, écrite en Latin par* Philippe Limborch *Professeur en Théologie, & traduite en Anglois par* Guillaume Jones *Prêtre de l'Eglise Anglicane avec des Additions, tirées des Ecrits*

Ecrits de l'Evêque Wilkins, *l'Archevêque* Tillotson, *le Docteur* Scott, *&* *plusieurs autres Théologiens de la même Eglise.* Tout cela fait deux Volumes *in* 8. de plus de mille pages. Le Traducteur a dédié sa Version à l'Archevêque de Cantorbery. Il dit dans sa Préface, que si on veut le faire passer à toute force pour *Arminien*, il se consolera de convenir à cet égard avec la plus grande partie des Théologiens de l'Eglise Anglicane.

On a encore publié depuis peu *the Principles of a Member of the Black List &c.* C'est-à-dire, *les Principes d'un Membre de la Liste noire, en forme de Dialogue.* C'est là le titre de la premiére page; mais celui du corps du Livre est, *Christ-Mass Meditations*, c'est-à-dire, *Méditations de Noël.* Les Interlocuteurs sont un Archevêque, un Evêque, un Théologien, un Médecin, un Avocat, un Marchand, & un Solliciteur. C'est une espèce d'Abrégé de Théologie, qu'on prétend être conforme à celle de l'Eglise Anglicane. Pour entendre cela, il faut savoir qu'on publia au mois de Novembre 1701. une Liste de plusieurs personnes distinguées, qu'on prétendoit avoir des liaisons avec la France, & des

des maximes contraires à la Religion & au Gouvernement d'Angleterre. Le but de ce Libelle étoit de prévenir le Peuple & d'empêcher que ces personnes ne fussent choisies Membres du Parlement, qui se devoit assembler ; on lui donna le nom de *Black List*, la *Liste Noire*. Or l'Auteur du Livre dont je vous parle, a entrepris de faire voir ; que ce Parti-là n'admet rien qui ne soit conforme aux sentimens de l'Eglise Anglicane.

Un Libraire a entrepris d'imprimer par souscriptions toutes les Oeuvres du célébre Docteur *Bull* en un Volume *in folio*, Savoir, *Harmonia Apostolica, Examen Censuræ, sive Apologia pro Harmonia, Defensio Fidei Nicenæ, Judicium Ecclesiæ Catholicæ de Necessitate credendi quod Jesus Christus sit verus Deus*, &c. Tous ces Traitez seront revûs & corrigez par l'Auteur, qui y ajoutera une nouvelle Dissertation contre les *Sociniens* de ce Pays, qui ont écrit contre lui, tant en Latin, qu'en Anglois. Mr. *Grabbe* aura soin de mettre des Additions & des Notes au bas des pages de tout l'Ouvrage avec une Préface au commencement. Et pour rendre l'Edition plus parfaite, il y joindra le Portrait

de

de l'Auteur avec trois Indices.

Un Prêtre Catholique R. nommé *Jean Serjeant*, dont je vous ai parlé autrefois vient de publier un petit Traité Anglois des bonnes Intentions? Cet Auteur a plus de 80 ans.

Le Sr. *Laurent Escard*, Prébendaire de Lincoln & Chapelain de l'Evêque de ce Diocése, a fait imprimer une Histoire des premiers Siécles du Christianisme. *A General Ecclesiastical History, &c.* c'est-à-dire, *Histoire Ecclésiastique, depuis la Naissance de notre Sauveur, jusqu'au premier Etablissement du Christianisme par les Loix Humaines, sous l'Empereur* Constantin le Grand, *contenant l'espace de 313. années: Avec autant de l'Histoire Judaïque & Romaine qu'il est nécessaire pour l'intelligence de l'Ouvrage. A quoi on a ajouté une ample Table Chronologique des Affaires des Romains & de celles de l'Eglise, qui arrivérent dans ce tems-là. In folio. pagg. 472.* Si cette Histoire n'est pas bien reçuë par sa bonté, à laquelle je ne veux point toucher, elle le devroit être, du moins par sa nouveauté; car c'est, je pense, la premiére Histoire Ecclésiastique dans les formes, qui ait jamais été publiée en Angleterre: ce qui est surprenant, l'E-

gli-

glise Anglicane, ayant un respect & une déference entiére pour les Dogmes, Cérémonies, &c. de l'Eglise, jusqu'au Pontificat de *Grégoire le Grand*, ou environ.

De France. L'Ouvrage Posthume de Mr. *Hauteserre*, intitulé, *Vindiciæ Jurisdictionis Ecclesiasticæ* &c. paroit & se débite ici publiquement depuis *peu avec Privilége & Aprobation. Il contient beaucoup de choses contraires au Droit François, & qui semblent donner trop d'étendue à la Jurisdiction Ecclésiastique. Mr. *Vaillant* ancien Avocat au Parlement qui est l'Aprobateur de ce Livre n'a pas manqué de faire cette remarque dans son Aprobation. Il a même dressé une Liste de toutes les Propositions ou trop dures ou contraires à nos usages, & il a voulu qu'on l'inférât dans le Livre à la suite de la Préface. Cette Liste tient plus de 4. pages. L'Ouvrage est in 4. & contient environ 490. pages, sans les Tables & la Préface. Il est imprimé à Orleans.

Le jour qu'on reçut l'Evêque de Senlis dans l'Académie Françoise, Mr. *Perrault* y lut deux Piéces de sa façon. La premiére étoit une Satyre con-

* *Dans une Lettre du 1. Octobre.*

contre les gens du bel air. Elle parut assez bien faite. La seconde étoit une Fable sur *Vénus*. On dit qu'il la fit naître du sel de la Mer & d'une canne de sucre. Toutes les saisons, les fleurs, & les fruits avoient leur place dans cette Fable, qui ennuya beaucoup l'Assemblée, & ne servit qu'à faire conclurre qu'il faut laisser l'Amour & la Poësie aux jeunes gens.

L'Arrêt que l'Archevêque de Roüen a obtenu au Conseil d'Etat du Roi contre l'Archevêque de Lyon au sujet de la Primatie est imprimé avec les Lettres patentes renduës en consequence. Par cet Arrêt l'Archevêque de Roüen est maintenu dans la Primatie de Normandie, dont désormais les Apellations iront à Rome. Mais comme cet Arrêt n'est point rendu par le Parlement de Paris, l'Archevêque de Roüen a obtenu des Lettres patentes qu'il prétend y faire homologuer. Il a pour cela fait donner assignation à l'Archevêque de Lyon, afin que l'homologation soit contradictoire. Il n'y a pas d'aparence que ce dernier y forme d'opposition.

J'ai apris que Mr. *le Noble* étoit Auteur des deux *Lettres d'un Suisse à un François sur les Affaires du tems*, dont

[illegible] je

je vous ai parlé dans ma derniére.

Le Sr. de *Nully* Libraire travaille actuellement à l'Impression de la Critique de Mr. *Thiers* contre l'*Histoire des Flagellans* de Mr. *Boileau*, où il est traité durement. L'Auteur fait voir que ce Docteur ne sait pas le Latin. Il reléve plusieurs Solécismes & Barbarismes, qui se trouvent dans cèt Ouvrage.

Il paroît depuis peu une Brochure, qui a pour titre, *les Amusemens de l'hiver*, Pagg. 21. *in* 12. C'est un recüeil de Pieces décousuës & indépendantes les unes des autres; les unes en prose, les autres en vers. Cèt Ouvrage n'est pas meilleur, que celui qui a pour titre *les Amusemens de la Campagne*.

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.

La vie de l'Abbé de la* Trape par Mr. *Maupeou* Docteur de Sorbonne &c. paroît. Elle est dédiée au Roi. Elle renferme des choses fort particuliéres & édifiantes, qui font assez connoître que l'Auteur est bien informé; mais aussi y en a-t-il de bien basses qu'on auroit pû retrancher. Mr. l'Abbé *Mar-sollier*

* *Jean Arnaud Bouteiller de Rancy.*

solier étoit prêt de donner aussi au Public la Vie de cet Abbé, lors qu'un Religieux de cette Abbaye, qui est à Paris, s'est plaint hautement, que dans cette vie composée par Mr. Marsolier il y avoit des choses qui donnoient à connoitre que l'Abbé de la Trape avoit eu quelque attache au Jansénisme, & qu'il n'y étoit pas fait mention de ce qui prouve le contraire. Sur ces plaintes, le Roi a donné des ordres, que l'Abbé Marsolier eût à remettre entre les mains de l'Evêque de Chartres son Manuscrit afin de le rectifier. On dit que c'est le Pére *de la Chaize*, qui est chargé de cette correction. Le P. *Langlois* Jésuite va faire imprimer l'Histoire des Croisades contre les Albigeois.

Voici un Livre nouveau de l'Abbé *Faydit. Apologie du Systême des SS. Péres sur la Trinité contre les Tropolâtres & les Sociniens, ou les deux Nouvelles Hérésies d'Etienne Nye & Jean Le Clerc Protestans refutées dans la Réponse de l'Abbé* Faydit *au Livre du R. P.* Hugo *Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré. A Nancy, chez Paul Barbier.* 1702. *in* 12. *pagg.* 332. sans la Préface, qui en contient 80. L'Auteur commence sa Préface par des excuses qu'il

fait

fait au P. Hugo, s'il l'a maltraité dans le corps de son Ouvrage. Il avoüe qu'il ne connoissoit pas son mérite dans le tems qu'il le composa; c'est-à-dire, il y a quatre ans. Il assure qu'après avoir connu la profonde érudition du P. Hugo par la Lecture de ses Ouvrages, il lui écrivit pour le prier de faire supprimer ce Livre, qu'il avoit écrit contre lui, & dont il avoit envoyé le Manuscrit à son Imprimeur de Luxembourg. Mais qu'ayant apris que deux fameux Protestans, savoir le Docteur *Guillaume Sherlock* Doyen de S. *Paul* de Londres, & Mr. Jean Le Clerc Professeur en Langue Hébraïque à Amsterdam avoient cité son Livre de l'*Altération du Dogme*, &c. comme favorisant leur opinion du prétendu Trithéisme des SS. Péres, il a cru qu'il étoit de son devoir de les justifier & lui aussi.

L'Ouvrage est divisé en deux Parties. Dans la premiére l'Auteur répond au Livre du P. Hugo intitulé *Réfutation du Systême de Mr. Faydit sur la Trinité qui a pour titre*, „Altération „du Dogme Théologique par la Philo-„sophie d'Aristote, ou les fausses Idées „des Scholastiques, sur toutes les matié-„res de Religion. A Luxembourg. 1699.

in

in 12. Il prouve que les Péres des premiers Siécles de l'Eglise n'ont point parlé du Dogme de la Trinité, comme les Scholastiques qui sont venus depuis, lesquels, dit-il, ont alteré le Dogme par les *Rélations*, *Subsistances*, les *Modifications personalisantes*, les *formes internes*, & autres termes Métaphysiques, dont ils se servent, pour expliquer ce mystére.

Dans la seconde Partie l'Abbé Faydit justifie le langage des Péres défenseurs de la Foi du Concile de Nicée contre les calomnies des Sociniens, & prouve en même tems que la Foi sur le Mystére de la Trinité est irréprochable, quoi qu'il l'explique par le moyen de trois Natures singuliéres, de trois Subsistances numériques, qui n'en sont qu'une Physique & infinie. L'Auteur répond ensuite aux Objections du P. Hugo & de quelques Sociniens; & avant que de finir cette Partie, où quelques Savans sont maltraitez, il aprend au Public comment il fut mis à S. *Lazare*; la maniére honnête dont ces Messieurs en ont usé avec lui, &c.

Il paroit un Volume *in* 4. du *Diarium Italicum* du P. Dom *Bernard de Montfaucon* Benedictin. Il doit être

ſuivi d'un pareil Volume, qui contiendra des *Analecta*, ou Piéces qu'il a trouvées en Italie. Il va donner l'*Euſébe* ſur les Pſeaumes. Le P. Dom *Nicolas le Nourri* du même Ordre devoit faire imprimer deux *in* 8. ſur *Clément Alexandrin*; mais Mr. *Aniſſon* veut en faire un *in folio* avéc les deux précédens Volumes de cèt Auteur ſur d'autres Péres. C'eſt une éſpêce d'injuſtice qu'on fait au Public, en l'obligeant d'acheter de nouveau les deux premiers Volumes qu'il peut déja avoir, Mr. *Nicole* n'a jamais voulu, par cette conſidération, faire aucune augmentation à pas un de ſes Ouvrages; mais il a fait des Tomes nouveaux, ſans y inſérer les premiers. Mr. *Simon* a fait une Remontrance au Cardinal de *Noailles*, ſur ſa Cenſure, *in* 8 pagg. 32. On ne la vend point du tout; mais je tâcherai de vous en recouvrer une Copie. Un habile homme qui l'a vuë prétend qu'on n'y peut rien répondre de ſolide. Les deux Docteurs, qui ont aprouvé la Verſion de Mr. Simon veulent la ſoutenir.

De Hollande. Le Sr. *Schelte* Libraire d'Amſterdam imprime actuellement l'*Hiſtoire du dernier Parlement aſſemblé à Weſtmunſter le* 21. *Février* 1701. *& la douziéme année du Régne de* Guillau-

me

me III. *où l'on examine l'Acte qu'il a fait pour régler la succession à la Couronne, & les Droits de la Chambre Basse.* On y trouve d'ailleurs quantité de Remarques Curieuses sur l'un & l'autre de ces Points. Traduit de l'Anglois, qui a été imprimé à Londres cette année 1702.

Mr. *Grævius* vient de faire imprimer à Utrecht pour une troisiéme fois son *Suetone* avec des Additions considérables. L'Edition est *in* 4.

Il vient de paroître en même tems deux Histoires de *Guillaume III.* Roi d'Angleterre. La premiere est en trois Volumes *in* 12. remplie d'un très-grand nombre de Figures. Elle se vend à Amsterdam chez Pierre Mortier. La seconde qui se vend chez Pierre Brunel dans la même Ville est en deux Volumes *in* 12. sans figures, & ne coute que quarante sols.

TABLE *des Matieres Principales.* *Decembre* 1702.

TABLE ALPHABETIQUE,

Pour les Nouvelles des six derniers Mois de 1702.

A.

Ame-

B.

C.

G.

rait

P.

Platon

R.

S.

Fin de la Table Alphabétique.